...NÉE. 29e VOLUME. — N° 4 AVRIL 1901

JOURNAL DU MAGNÉTISME

DU MASSAGE ET DE LA PSYCHOLOGIE

FONDÉ EN 1845 PAR M. LE BARON DU POTET

Organe de la Société magnétique de France

Paraissant du 20 au 25 de chaque mois

Directeur . H. DURVILLE
Rédacteur en Chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE
Secrétaire de la Rédaction : GEORGES DÉMAREST

ABONNEMENT : **10** francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 75 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris, 4e à l'ordre de M. DURVILLE, et dans tous les bureaux de poste.

Le montant de l'abonnement est remboursé en *Annonces* dans le Journal, en *Ouvrages de propagande*, ou avec les *Aimants vitalisés du professeur H. Durville*)



Le Service régulier du Journal est fait aux Sénateurs et aux Députés



SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Fondée le 6 octobre 1887

Dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique

MEMBRES ACTIFS

(*Conseil administratif*)

* Bodereau, 9, rue Poulletier, 4e.
* Bouleau, *Masseur*, 35, rue de Longchamps, 16e.
Bossong, *Électricien* 216, boulevard Raspail, 14e.
* Carré, 18, rue du Château-d'Eau, 10e.
* Couillerot, *Masseur*, 18, rue de la Républ. Charenton.
Courlet, 63, rue Lepic, 18e.
Deforges, 48, boulevard Gambetta. Nogent-s-Marne.
Delarue, 131, rue de Charonne, 20e.
* Demé, *Masseur-orthopédiste*, 74, aven. de St-Mandé, 12e.
Desvignes, 8, rue Botzaris, 19e.
* Durin, *Magnétiseur*, 194, Grande-Rue, Saint-Maurice.
Durville, *Magnétiseur*. 23, rue Saint-Merri, IVe.
* *Docteur* Encausse (Papus), 87, boul. Montmorency, 16e.
Gravier, *Prof. d'Arboriculture*, 15, rue Cernuschi, 17e.
* Hénault, *Magnétiseur*, 28, rue Dussoubs, 2e.
Henot, 12 rue de la Tour, 16e.
* Keil, 94, boulevard Richard-Lenoir, 11e.
Milet, 37, rue du Repos, 20e.
Docteur Moutin, 4, rue du Pavillon, Boulogne, Seine.
* Ouiste, *Magnétiseur*, 1 bis, rue Lacaille, 17e.
Pagès, 6, rue Turbigo, 1er.
Réveilhac, 3, avenue de la République.
B. de Rollière, *ingénieur*, 26, boul. d'Argenson, Neuilly.
Ruh (Ch.), 11, rue Carnot, à Levallois, Seine.
* Thomas, *Masseur*, 91, rue Saint-Honoré, 1er.
* Voillemin (Mlle), 6, villa Constat, 19e.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

Adrien Adam, *Guérisseur*, St-Ouen, pr. Vendôme. L. et C.
Baron, 2, rue du Sentier, Tours.
Docteur Berjoan, Vinça. Pyrénées-Orientales.
Bernard (Ach.). 7, rue Chantrelle, Saint-Quentin.
Dr Bertrand-Lauze, pl. de la République, Alais, Gard.
Bornard-Colliard, Chanay, par Seyssel. Ain.
Dr Charviliat, 4, rue Blatin, Clermont-Ferrand.
* Chemin, *Masseur*, 10, rue Verte, Orléans.
Chomier, *Manufacturier*, rue Daguerre. St-Etienne.
Chossat, *Ingénieur*, Cour-Cheverny, Loir-et-Cher.
Corrot, (Elymas), 11 r. Notre-Dame, St-Dizier. Hte-M.
* Dassieu, *Magnétiseur*, 20, faub. St-Etienne. Toulouse.
Docteur David. Narbonne. Aude.
Docteur Dupouy. Larroque. Gers,
Février-Hemard, 83 bis, faub. de Bourgogne. Orléans.
Fourrier, *Avoué*, Batna, Algérie.
Garin, 20, rue de l'Evêché, à Saint-Quentin, Aisne.
Gavot père, *Brasseur*, 2, rue Haute-Vallée. Orléans.
Genin, *Libraire*, Sedan, Ardennes.
Gérard, *Photographe*, 55, avenue de la Gare. Rennes
Jacquet de May, 1, rue Montfort. Rennes.
Jacquot, Usine du Parc. Dijon.
Jollivet-Castelot, 9, rue Saint-Jean. Douai.
Lacombe, *Magnétiseur*, Comte, Lot-et-Garonne.
Lacreais, *Instituteur*, 14, rue Faurie. Limoges.
Lalanne, *Menuisier*, Lespéron. Landes.
Méert, *Tailleur*, Vittel, Vosges.
Micheland St-Martin, p. St-Jean de Maurienne. Savoie.
Mialhe, *Entrepreneur*, Labessonnié, Tarn.
Otto (Eug.), rue Camp-Long, Lantosque Alpes-Marit.
Recoules *Magnétiseur*, 6, rue Mosaïque, Narbonne.
Revel, 4, place Puvis de Chavanne. Lyon
Siatte, *Greffier*, Cirey-sur-Vesouze, M.-et-Moselle.
Suire., 97, rue de Pons, Cognac. Charente.
A. Thomas, 25, faubourg Saint-Jean, Nancy.
A. Tore, *magnétiseur*, 37, r. de la Gare, Perpignan.
* Tournon, Mormant, Seine et-Marne.
Visseriat, *Secr. de Police*, à Nice, 1er arr.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

A. Albeck, 14, Monkedomm, Hambourg.
G. d'Armoric, 49, Accacia Road, Londres. N. W.
Docteur Bernier, Jacmel. Haïti.
Bernobich, 23, Via Siana, Pola. Autriche.
Bertoncini, 114, App. Panama, Répub. de Colombie.
Docteur Bourada, Roman, Roumanie.
Carrera, *Enregistrement*. Saint-Louis. Sénégal.
Docteur Correo Barata, Tribunal de Contas. Lisbonne.
* Dentzkof, *Méd.-magn.*, Instit Rubio, Moncloa. Madrid.
Dietré 409, Lenson Boulevard, Nottingham, Angleterre
Docteur Girgois, 2691, Cuyo, République Argentine.
Herb (Mme), *Méd.-Guéris.*, 22, Cab. de Gracia, Madrid
Letoquard, *Électr.*, 81. Macdougal, Street, New-York.
* von Pannwitz, 21, Breitesstrasse, Lubeck, Allemagne
Rosat, aux Granges, Pays d'En-Haut, Suisse.
* Scheibler, *Magnétiseur*, 52, Postamerst. Berlin.
* Vandevelde, *magnét.* Gualeguaychu, Républ Argent
Zaméro, chez M. Homère, droguiste, Smyrne. T. d'Asie.

Comité de Direction pour 1900

MM. X.		Président d'honneur
	le Dr Dupouy.	Vice-président d'honneur
	le Dr Encausse (Papus).	Président.
	Durin.	Vice Président
	Demé.	—
	H. Durville.	Secrétaire général
	Carré.	Secrétaire
	Couillerot	Secrétaire

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ

Prix du Magnétoscope . . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Le service régulier du *Journal du Magnétisme* est fait à tous les membres de la *Société* et une carte, pouvant être considérée comme une carte d'identité, imprimée sur parchemin, leur **est remise gratuitement.**

NOTA. — Les noms qui sont précédés d'un * indiquent ceux qui sont diplômés de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, soit à titre de Professeurs, soit à titre d'élèves. — Les adresses où il n'y a pas d'indications de localité désignent Paris.

JOURNAL DU MAGNÉTISME ET DE LA PSYCHOLOGIE

(Du Registre des Abonnés)

ARTISTES-DESSINATEURS

Paris

Clair Guyot, 53, rue Caulaincourt, 18e.

BAINS

Paris

Bourdillon, Vapeur, Douches, 13, boulevard du Temple

BICYCLETTES et AUTOMOBILES

Paris

Cycles Rochet, 23, avenue des Champs-Elysées, 8e.

CAFÉS et RESTAURANTS

Paris

Lefèvre. *Brasserie de l'Avenir*, 73, boul. Sébastopol, 2e.
Masson. *Café d'Harcourt*, 8, place de la Sorbonne, 5e.

Province

Durville (A.). Ronchères, par St-Fargeau. Yonne.

CARTOMANCIE

Province

Henry (Mme), 6, rue Alfred-Thouroude, Le Havre.

CHIROMANCIE

Paris.

Stéphen (*L'Homme rouge de la Grande Roue*), 35, rue d'Alsace, 10e.

COMPTABLES

Paris

Coursaget, 220, boulevard Voltaire, 11e.

CORSETS ET JUPONS

Paris

Mélanie de Gruyter, 76, rue St-Lazare, 9e.

DENTISTES

Paris

Magné (M. et Mme), Pose, Extraction, 321, fg. St-Antoine, 11e.

Province

Dillies Ladessous, Creil, Oise.

GRAPHOLOGIE

Paris

Fraya (Mme), 29, rue de Berne, 8e.

GRAVEURS SUR BOIS

Paris

Touzery, 56, rue Vaneau, •.

GROUPES SPIRITES

Paris

Chartier, 89, rue des Pyrénées (séances, sam., 8 h. 1/2), 20e.

Province

Agulana (Mme), 4, rue Gratiolet. Bordeaux.

GUÉRISSEURS

Paris

Edwards (Paul), 2, rue de la Bienfaisance, 8e.

HERBORISTES

Paris

Viel (Mme), 128, rue de la Chapelle.

HOROSCOPES

Paris

Sieffert (Mme), 78, rue Sedaine, 11e.

HYDROTHÉRAPIE

Paris

Bourdillon, 13, boulevard du Temple, 3e.
Masson, 3, rue des Colonnes, 2e.

INFIRMIERS

Paris

Ecole *professionn. des Infirmières*, 8, r. Garancière

JOURNAUX (*Du service d'échange*)

Paris

L'Initiation, directeur *Papus*, 87, boul. Montmorency, 16e
Revue scientifique du spiritisme, 40, boul Exelmans, 16e
Revue Spirite, directeur *Leymarie*, 42, rue St-Jacques, 5e

Province

L'Hyperchimie, directeur, *Jollivet-Castelot*, Douai.
La Résurrection, directeur *Jounet*, St-Raphael, Var.

JURISCONSULTES

Paris

Harmois, 119, boulevard Voltaire, 11e.

KIRSCHS (*vieux garantis nature*).

Province

Pétremand, *maire*, Loulan-les-Forges, Hte-Saône.

LINGERIE

Paris

Marie (Mme) (*Ex-cartomanc.*), 28, Aven. Parmentier.

MAGNÉTISEURS

Paris

* Arnould (Mme), 4, faubourg Poissonnière, 10e.
Conard, 42, rue de la Boëtie, 8e.
H. Durville, 23, rue Saint-Merri, IVe.
* Warren, 12, rue de Trévise, 9e.

Province-Etranger

Arlaud (L.), Saint-Pierre-de-Colombier, Ardèche.
Barillié, 26, rue du Pont-de-Cé. Angers.
Besson, 34, rue d'Alsace. Béziers.
Blain, Saint-Epain (Indre-et-Loire).
Blauvac, 4 place de la Rotonde. Marseille.
Bourlé, 6 bis, rue Reine Mathilde. Le Havre.
Castex, rue du Jardin Public, Agen.
* Chirac (F.), boul Henri-IV, Ambert, Puy-de-Dôme
* Damp[illegible]on, Chemin de Lauradoux. Clermont-Ferrand.
* Dittmar, 9, Laplaystrasse, Leipzig, Allemagne.
Dr Gratzinger, 37, Porzellangasse. Vienne. Autriche.
* Jouet, La Croix-Blanche. Thouars. Deux-Sèvres.

MAGNÉTISEURS (Suite)

Province-Etranger

LAIGNEAU, 8, rue de l'Hôpital Saint-Roch, Lille.
* LAIGRE, 39, rue de Brissac, Angers.
LAPALUS, Perret, par Tramayes, Saône-et-Loire.
LAURE (Mme), villa Saint-Jean, rue Chèvre, Angers.
LESPÈS, Goulard, par Agen. Lot-et-Garonne.
LUTTENBACHER. 5. Menteuffelstrasse Strasbourg.
* MAISONNAVE, 22, allée du Grand-Tour. Pau.
C. MORCHIO via Marsala, Rapallo. Italie.
MOUROUX, 18. boulevard de Laval. Angers.
PARGADE (J.), Bègles, Gironde.
PINARD, 80. rue George-Sand. Tours.
PONS, 4, Via Pevere, Gênes. Italie.
A. RAYNAL (Mme), 92, rue St-Sébastien, Marseille.
RAVIER, 33, quai Saint-Vincent. Lyon
* SCHABENBERGER, 67, Tarquenstrasse Munich. Allemagne
SCHROEDER, P., 2, Lehrstrass, Leipzig, Allemagne
SILVAIN (J.), Trois-Rivières, Guadeloupe.
* TERGAN, 16, avenue de la Gare, Nice.
TREY (Denis), Pontivy. Morbihan.
* WILLY REICHEL, 26, Kutheruatrasse. Berlin.

MASSEURS

Paris

* BOULEAU, 85, rue de Longchamps, 16e.
BOURBONNEUX, 187, faubourg St-Antoine, 11e.
H. DURVILLE, 23, Rue Saint-Merri, IVe.
H. DURVILLE (Mme), 23, Rue Saint-Merri, IVe.
* LE LAYO (Mme), 49, rue de Douai, 9e.
MÉRIGOT (*Massage électrique*), 14, rue du Helder, 9e.
REY (Mme). Villa Poirier, 90, rue Lecourbe, 15e.
* SOURY 49, rue de Douai, 9e.
TOUSSAINT (Mme), 9, rue Lamartine, 9e.

Province-Etranger

ALBERT, 12, boulevard de Laval, Angers.
* AUVINET, La Barbinière, par Chantonnay, Vendée.
AZEMA (Mlle) boulevard Gambetta. Alais, Gard.
* BATY, La Foret, par Celsey. Deux-Sèvres
COSTE, 57, Cours Morand. Lyon.
* GÉRON (C.). Doret, par Thouars. Deux-Sèvres.
HARRADEN Jackson, Michigan. Etats Unis.
* LECOMTE, 22, rue du Bourg-Bélé. Le Mans.
LEFEVRE, L. (*Gymnastique*), Chauny, Aisne.
LEY (Mme), 160, White Ladies Road, Clifton, Bristol.
MARTIN (Mme), 12 rue Gounod, Nice.
WALRANDT, 28, r. Haute. Chapelle les-Herlem., Belgique.

MÉDECINS

Paris

Dr CONAN, 42, rue de la Tour.
MICHAUX, rue de Pantin, Aubervilliers (près Paris).

Province-Etranger

Dr ARNULPHY fils, 16, avenue de la Gare. Nice.
BONISCH, 108, Marialisfert, Vienne, Autriche.
FUGAIRON, Savignac, par Ax-les-Thermes, Ariège.
HERNANDEZ (Vicente), 6, Gravina, Seville, Espagne.
LASSALETTE, 33, rue de la Préfecture, Pau,
NAMORADO, Extremos. Portugal.
POPPLETON, Luzarches, Seine-et-Oise.
PRÉDESCU, Pi la N. Roumanie.
SURVILLE, 6, rue des Châlets, Toulouse.

MÉDIUMS

Province

BERNARD (Mme), 109 bis Judaïque. Bordeaux (*Méd.-Guér.*).

PARFUMERIE FINE

Paris

JACOB DE CHANES (Mme) *ex-somnambule*, 54 r. Richelieu.

PHARMACIENS

Province

COURRIER. Beauvais (Oise).
DICKSON, La Charité. Nièvre.
DUPUY. Queyrac. Gironde.

PHOTOGRAPHIE

Paris

G. BOSCHER, 13, rue de la Boëtie, 8e.
P. PETIT, 122, rue Lafayette, 10e.

PROFESSEURS DE CHANT

Paris

COTTIN (*Mandoline, Guitare*), 65, rue Demours, 17e.

PROFESSEURS DE MAGNÉTISME

Etranger

BLOSSE (H.), 282, rue North Front New Braford. Mass.

PROPHÉTIE

Paris

GRATIAN (Mlle *Camille*), 130, boul. Clichy, 18e.

SAGE-FEMMES

Paris

MÉHALINE (Mme), 17, avenue des Ternes, 17.
PESCHEUR (Mme), 2, r des Poissonniers, 18e

SOCIÉTÉS - SYNDICATS

Paris

SYNDICAT D. MASSEURS ET MAGNÉTISEURS, 23, r St-Merri
SYNDICAT DE LA PRESSE SPIRITUALISTE DE FRANCE id.

Province

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS, 24, r. Montardy. Toulouse

SOMNAMBULES

Province

ANDRÉA (Mme). 10, rue de Savoie, à Lyon.
CLAIRE (Mme), Monteux, Vaucluse.
HORTENSE (Mme), 60, avenue de la Gare. Nice.
LOUISA (Mme), 87, rue du Pas St-Georges, à Bordeaux.

TABLEAUX EN CHEVEUX

Paris

GRAN (Mme), *ex-Somnambule*, 33, faub. Montmartre, 9e.

UNION IDÉALISTE UNIVERSELLE

Paris

Initiation, 87, boulevard Montmorency, 16e.
Journal du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri, 4e.

Province-Etranger

Die Religion des Geistes, Fertung Herrng. Budapest.
El-Hadirah, 19, rue de la Casbah. Tunis.
Prie ord. A. Sobra Christiania, Norwége.
Luz astral, 6, passage Sarmiento, Buenos-Aires.
Nordisk Frimurer-Tidenda. A. Lange, Christiania.
Notes and Queries. S. M. Gould, Manchester
Nuova Lux 82, via Castro Pretorio, Rome.

VINS

Province

ARDURA, *Propr.*, Chapelle Fréd. par Blayes, Gironde
ARLEMPDE (bar. d'), propr., Salornay d'Hurigny, pr Macon
LARNAC (G.), *Proprietaire*, Saint-Gervais, Gard.



Comité d'Initiative Magnétique

Formé sous les auspices

du Syndicat de la Presse spiritualiste de France, de la Société française d'Etude des Phénomènes psychiques, de la Société magnétique de France, de l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage, du Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs

PETITION DES MASSEURS ET DES MAGNETISEURS

Les malades guéris ou soulagés par le *Massage, le Magnétisme* ou le *Massage magnétique,* d'accord avec les partisans de ces pratiques.

CONSIDÉRANT :

1° *Que les Masseurs et les Magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager ;*

2° *Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger* ;

3° *Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le Magnétisme, ni même le Massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art ;*

4° *Que les connaissances indispensables pour pratiquer le Magnétisme et le Massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales ;*

5° *Enfin, que certains individus, ne possédant même aucune instruction, sont de puissants guérisseurs,*

Demandent instamment aux pouvoirs législatifs que les droits des Masseurs et Magnétiseurs soient définis par une loi qui compléterait celle du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Etranger, doit être adressée le plus tôt possible à M. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*, 23, Rue Saint-Merri, Paris, 4e arr.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

SOMMAIRE DU NUMÉRO 4

Avril 1901

LE JOURNAL DU MAGNÉTISME

du Massage et de la Psychologie, fondé en 1845 par le Baron DU POTET, paraît tous les mois en un fascicule de 32 pages sous couverture.

Il publie les principaux travaux de la *Société magnétique de France* dont il est l'organe, ainsi que le *Compte rendu* de ses séances; le programme des Cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage;* des *Travaux originaux* sur le Massage, le Magnétisme, le Spiritisme, l'Occultisme; des *Cures magnétiques*; des *Conseils pratiques* permettant à ceux dont la santé est équilibrée d'appliquer le Magnétisme et le Massage magnétique au traitement des maladies; des notes sur l'*Hygiène* et la *Médecine usuelle*; une *Revue des Livres nouveaux*; des *Actualités*, des *Informations*; le *Portrait*, avec notes biographiques des célébrités magnétiques, etc. Une *Tribune pour tous* et une *Insertion* d'une ligne sur la couverture met directement les lecteurs en relation les uns avec les autres.

Ayant toujours été dirigé par les Maîtres de la Science magnétique, le *Journal du Magnétisme* forme aujourd'hui une collection de 29 volumes qui est le répertoire le plus complet des connaissances magnétiques. Les 20 premiers volumes (de 600 à 800 pages, petit in-8) furent publiés par le Baron Du Potet, de 1845 à 1861, les volumes suivants (de 300 à 450 pages, grand in-8°, impression sur deux colonnes), par le directeur actuel.

Prix de chacun des 23 premiers volumes de la collection. . . 10 fr.
Prix du 24e volume . . . . 5 fr.
Prix de chacun des 25e, 26e, 27e, 28e et 29e volume. . . . . . . 3 fr.
Prix de l'abonnement annuel (pour toute l'*Union postale*). . . . . 10 fr.

Prix d'un numéro : 75 centimes. — ANNONCES, *la ligne* 2 fr.

Prime de Remboursement aux Abonnés.

1° A CEUX QUI ONT BESOIN D'ÊTRE CONNUS. — Par une insertion d'une ligne répétée dans tous les numéros du journal pendant la durée de l'abonnement.

2° A CEUX QUI ONT BESOIN DE CONNAITRE. — Avec les *Aimants vitalisés* du professeur H. Durville, les *Portraits et Ouvrages de propagande*, les *anciens numéros du Journal* ou les *Conseils pratiques* comptés à raison de 50 centimes.

Pour obtenir l'une ou l'autre de ces *Primes de Remboursement*, il est indispensable de s'abonner directement à la *Librairie du Magnétisme*, ou par l'envoi d'un mandat à l'ordre de M. H. Durville. La première est accordée sans aucun supplément; pour obtenir la seconde, ajouter 1 fr. 50 au montant de l'abonnement annuel, soit 11 fr. 50 au lieu de 10 fr. (Les aimants ne sont envoyés à l'Etranger qu'en ajoutant le montant du colis postal).

Prime à ceux qui ne sont pas abonnés.

A titre de Prime, le *Journal du Magnétisme* peut être adressé pendant un an, moyennant la somme de **3 francs** : Aux Elèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, aux abonnés de la *Bibliothèque du Magnétisme*, à ceux qui se procurent des ouvrages quelconques par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*, à tous ceux qui emploient les *Aimants vitalisés* du professeur H. Durville, aux malades soignés à la *Clinique de l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* et à la direction de l'*Ecole*, à tous les *Consultants*, et en général, à tous ceux qui, à un titre quelconque, font quelque dépense à la direction du Journal.

Autres Primes aux Abonnés

Indépendamment des primes précédentes, tous les abonnés ont droit aux *Primes* suivantes :

J. de Lazeneuve. — *Les Grands Hommes caractérisés par leurs noms* (au lieu de 3 fr.) . . . . . 1 fr.

Dr David. — *Magnétisme animal. Son emploi comme agent thérapeutique* (2 fr. 50) . . . . 1 fr.

L'Esprit. — *Histoire des Chiffres des 13 premiers nombres* (au lieu de 2 fr.) . . . . 75 cent.

Finot. — *La Photographie transcendentale.* Les Esprits graves et les Esprits trompeurs, avec figures (1 fr.). 50 c.

Dr Gérard. — *Mémoire sur l'état actuel du magnétisme* (1 fr.) . . . . 50 cent.

Dr Madeuf. — *La Santé pour tous*, ou la Médecine naturelle et normale (médecine par les simples), avec fig et 2 planches coloriées hors texte (5 fr). . . . 3 fr.

H. Malacarne. — *Le Livre d'or de la Chevelure* (Recettes et conseils pratiques pour l'entretien des cheveux et la guérison des maladies du cuir chevelu). (1 f. 25) 75 cent.

Pérot. — *L'Homme et Dieu*. Méditations sur l'homme, son origine et son essence (4 fr.). . . . . . 1 fr.

Santini. — *Photographie des effluves humains*. Historique, Discussion (3 fr. 50) . . . . 1 fr 50

La Photographie à travers les corps opaques par les rayons électriques et de Rontgen, avec une étude sur les images photofulgurantes, avec 17 fig. (2 fr. 50). 1 fr.

— *L'Art de la Divination* (2 fr.) . . . . . . 1 fr.

A. Simonin. — *Dialogues entre les Grands Esprit se un Vircnt* (3 fr 50). . . . . 1 fr. 50

Traité de Psychologie. Phénomènes de la pensée et facultés de l'âme (3 fr. 50) . . . . 1 fr. 50

— *Synthèse scientifique et philosophique* (3 f. 50) 1 fr. 50

— *Solution du problème de la suggestion hypnotique.* La Salpêtrière et l'hypnotisme. La Suggestion criminelle (2 fr) . . . . 1 fr

Pour recevoir un de ces ouvrages franco, ajouter selon sa valeur, de 25 à 50 centimes pour affranchissement. Pour plusieurs volumes, le montant d'un colis-postal.

PETITE CHRONIQUE

A nos malades, nous recommandons la **Farine Mexicaine**, aliment reconstituant et l'usage du **Café Barlerin**, hygiénique et anti-nerveux. Ces produits se vendent dans toutes les pharmacies et épiceries. En gros, à Tarare (Rhône), chez M. R. Barlerin, récompensé à l'Exposition de Paris en 1900.

DEMANDES ET OFFRES

On demande un bon sujet somnambule pour quelques séances d'expériences. S'adresser au *Journal du Magnétisme*.

Un infirmier masseur-magnétiseur désire emploi dans une maison de santé ou dans une famille. Excellentes références. *S'adr. au Bureau du Journal.*

DIVERS

Eaux minérales de Saint-Parize

Par suite de conventions spéciales avec la Société des *Eaux de Saint-Parize-le-Châtel*, et pour permettre à nos lecteurs d'apprécier ces eaux bienfaisantes, sur la présentation du présent avis, ils pourront demander à M. Gérin, directeur, à St-Parize (Nièvre), ou à l'administration du journal, qu'il leur soit expédié franco, en gare, contre 20 francs. *Une caisse de 50 bouteilles d'eau minérale de Saint-Parize.*

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

De Paris à Londres, via Rouen, Dieppe et Newhaven, par la gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année). Trajet de jour en 9 heures (1re et 2e classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours : 1re classe, 48 fr. 25; 2e classe, 32 fr.; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois : 1re classe, 72 fr. 75 ; 2e classe, 52 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

Les prix ci-dessus sont seulement applicables au trajet effectué par le service de nuit et les voyageurs qui prendront le bateau de jour devront payer par traversée un supplément de :

5 fr. en 1re classe   3 fr. en 2e classe.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe, et vice-versa, comportent des voitures de 1re et 2 classes à couloir avec W.-C. et toilette, ainsi qu'un Wagon-Restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

Les trains de marée de la Compagnie de l'Ouest, qui partent de la gare Saint-Lazare pour l'Angleterre, le matin à 10 heures et le soir à 9 heures, sont maintenant entièrement composés de voitures à couloir.

De plus, un wagon-restaurant vient d'être ajouté au train de 10 heures du matin, ce qui permet aux voyageurs de déjeuner à leur heure habituelle.

Le Corset

A nos lectrices qui nous demandent de les conseiller dans le choix d'une corsetière, nous leur indiquons sans crainte la grande corsetière, Mélanie de Gruyter, 76, rue Saint-Lazare, dont la réputation n'est plus à faire.

Ce n'est pas à la légère que nous recommandons cette maison, qui a exposé à l'Exposition, classe 86, groupe 13, et déjà médaillée en 1889, a obtenu en 1900, la plus haute récompense pour ses corsets sur mesure : nous recommandons chaleureusement cette maison, parce que chez elle l'Hygiène se joint à l'élégance et qu'un corset de Mélanie de Gruyter est toujours parfait, qu'il vaille 30 francs ou 125 francs.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME ET DE MASSAGE

(Faculté libre des Sciences magnétiques)

Fondée en 1893 ... 26 Mars 1895

L'Ecole a pour but de former des ***Masseurs-praticiens*** expérimentés et de mettre le Magnétisme thérapeutique à la portée des gens du monde.

L'Enseignement comprend l'Anatomie descriptive, la Physiologie, l'Histoire du Magnétisme et du Massage, la Physique magnétique, les Théories et Procédés du Magnétisme et du Massage, la Pathologie, la Thérapeutique et les différentes formes du Massage pratique, d'abord le Massage hygiénique, puis le Massage suédois, le Massage médical français, le Massage orthopédique, et enfin, le Massage magnétique.

Cet enseignement, qui est fait dans des cours théoriques, pratiques et cliniques, comprend deux degrés, et peut se faire complètement en deux années. S'ils ont les connaissances suffisantes, les élèves de première année reçoivent le *Diplôme de Magnétiseur-praticien ;* ceux de seconde année, le *Diplôme de Masseur-praticien*. Avec le premier, l'élève est suffisamment instruit pour pratiquer avec succès le Magnétisme et le Massage hygiénique; avec le second, il possède toutes les aptitudes pour servir d'auxiliaire au médecin dans la pratique du Massage médical.

Les *Cours théoriques et pratiques* ont lieu le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi, à 8 heures 1/2 du soir, du 10 octobre au 30 juin : les *Cours cliniques*, le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin, pendant toute l'année.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales bien étendues, l'homme peut être le médecin de sa femme ; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Enseignement de l'*Ecole* est destiné à obtenir ce résultat chez les gens du monde, autant qu'à former des Magnétiseurs et des Masseurs professionnels.

En dehors de l'enseignement donné à l'*Ecole*, le Directeur et les Professeurs se mettent à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en province et même à l'étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Sauf pendant l'été, le Directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi ; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

L'Ammoniaque aromatique Tison prévient et guérit toutes les maladies saisonnières et autres. S'adresser à M. *Tison*, au Vouvion-en-Thiérach (Vienne).

Voir le Sommaire du Journal et le détail des Primes, à la page précédente.

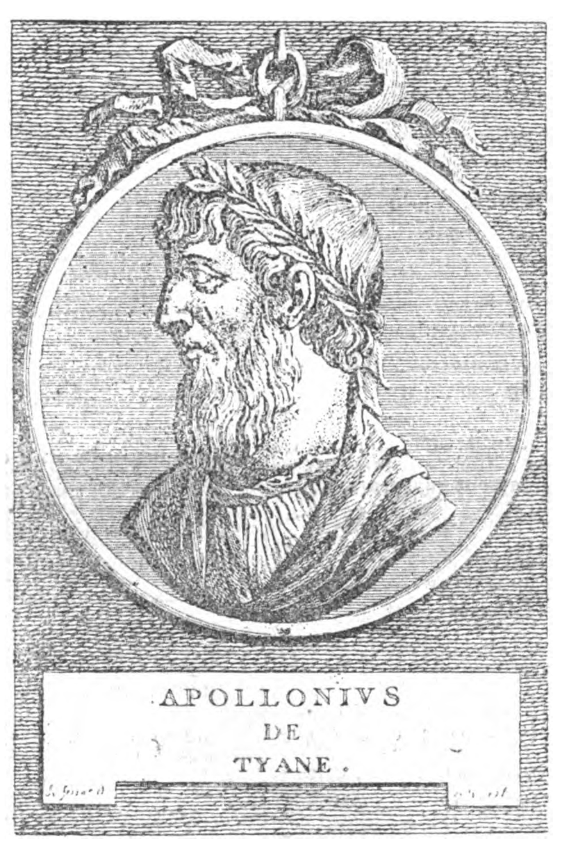
Les Grands Thaumaturges

Apollonius *de Thyane*, célèbre philosophe néopythagoricien, naquit à Thyane, ville grecque de l'Asie-Mineure, et métropole de la Cappadoce, au commencement de l'ère chrétienne.

Il embrassa avec ardeur les doctrines de Pythagore dont il exagéra l'austérité et se mit à parcourir le monde, pour s'instruire et instruire les foules. On le voit à Ephère, puis à Babylone, aux Indes et dans les principaux centres d'initiation. Sa réputation grandit rapidement, et partout où il passe le peuple accourt devant lui, le saluant du nom de *précepteur de l'humanité*. Il visite les temples, condamne les théâtres, défend l'usage de la viande et s'efforce de ramener les populations aux mœurs pures des âges anciens et à la communauté des biens. Joignant l'exemple au principe, il vit de légumes, s'abstient de vin, de tout plaisir sensuel et distribue ses biens aux malheureux. Il marche pieds nus, laisse croître ses cheveux et sa barbe.

Il guérit les malades par l'imposition des mains, chasse les démons, ressuscite une jeune fille romaine, et fait de nombreux miracles aussi authentiques que ceux du Christ dont il est le contemporain.

Chassé de Rome par Néron qui le traite de magicien, il se réfugia à Ephère où il mourut vers l'an 97. C'est en enseignant dans cette ville, à 400 lieues de Rome, au milieu d'une leçon, le 18 septembre 96, qu'il se mit à crier, l'air épouvanté : « *Frappe le tyran, frappe le tyran* ». A ce moment même, Domitien tombait sous le couteau d'un assassin.



On lui éleva des statues ; et, en le plaçant au rang des dieux, on lui bâtit des temples ; les évêques des premiers siècles, tout en se refusant à le comparer à Jésus, s'accordent à le considérer comme un philosophe d'une vie irréprochable.

La *Vie d'Apollonius* a été écrite par Philostrate, sophiste grec de la première moitié du deuxième siècle. On possède un grand nombre de traductions et d'abrégés de cet ouvrage, ainsi que diverses études historiques et biographiques qu'il a inspirées. Le Portrait ci-dessus est reproduit d'après une gravure placée en tête d'une *Vie d'Apollonius de Tyane*, par P.-J.-B. Legrand d'Aussy, 2 vol., Paris, 1807.

89ᵉ CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Cours de Pathologie et Thérapeutique*, professé à *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, par H. Durville.

Contre le Rachitisme

Le *Rachitisme* (de *rachis*, épine du dos, colonne vertébrale), est une affection de l'enfance, caractérisée par une perturbation de la nutrition et du développement des os.

La cause de la maladie est souvent héréditaire, mais la cause déterminante est due à une mauvaise hygiène ou à une alimentation défectueuse. Elle s'annonce ordinairement vers l'époque de la première dentition.

La marche de la maladie peut être divisée en trois périodes.

Dans la *première*, le petit malade devient triste, inquiet, nerveux ; il se meut péniblement, préfère rester au lit, car le moindre mouvement le fatigue et lui est même douloureux. Souvent l'appétit se maintient, parfois même il s'exagère. Les fontanelles ne se solidifient pas, le volume du crâne augmente, surtout en largeur, et celui de la figure diminue ; le thorax ne se développe pas, mais par contre le ventre prend un développement plus ou moins considérable ; le foie, hypertrophié, fait saillie dans l'hypocondre droit. Les extrémités se gonflent, les membres, qui cessent de se développer, deviennent bientôt plus courts qu'ils ne devraient être. L'accroissement du squelette se ralentit, la dentition s'arrête, ou si elle continue, elle se fait dans de mauvaises conditions. Il y a diarrhée ; les urines, peu abondantes, sont chargées de phosphate de chaux ; il y a souvent état fébrile, transpiration de la tête, affaiblissement général. Cette période dite d'*incubation* peut durer de 2 mois à un an.

La *seconde période* est celle de la *déformation*. Les os s'infiltrent d'un sang noirâtre qui reste là à l'état stagnant et deviennent spongieux. Affaiblis et ramollis, dans l'impossibilité plus ou moins grande de supporter le poids du corps et l'action des muscles, les os courts se tassent et les longs, en se gonflant à leurs extrémités, fléchissent, se courbent, généralement en exagérant leur courbure naturelle. Alors, les jambes s'arquent en avant, les genoux se heurtent et les pieds ont tendance à se toucher. Les fémurs se déforment également dans le même sens, puis la colonne vertébrale perd son aplomb et des déformations ont lieu. Les clavicules s'infléchissent en avant, la poitrine est gênée par la pression des côtes qui s'affaissent, le bassin se resserre par suite du tassement des vertèbres sacro-lombaires, et tous les os subissent une modification plus ou moins importante, pendant que les articulations se relâchent. Selon l'expression vulgaire, l'enfant se *noue*. Les douleurs deviennent fréquentes et prennent un caractère de spontanéité que l'on n'observe pas dans la période précédente. L'appétit diminue sensiblement, et la diarrhée devient opiniâtre ; il y a de l'insomnie, transpirations abondantes, fiévre hectique, respiration fréquente, courte, abdominale, et donnant lieu à l'oppression, à la dyspnée. Le dépérissement se fait d'une façon plus ou moins rapide.

Dans la *troisième période*, tous les os sont poreux et friables. Les os longs se réduisent à des lamelles plus ou moins épaisses qui se plient sous la moindre pression, et qui, néanmoins, se fracturent facilement.

Si la diarrhée persiste, la mort survient par consomption ou à la suite d'une complication du côté du cœur ou des poumons.

Malgré la gravité du cas, la nature surmontant les obstacles, le malade peut guérir à toutes les périodes de la maladie. Alors, les progrès du mal s'arrêtent, la diarrhée cesse, l'appétit revient, l'état général s'améliore rapidement et la nutrition troublée ou suspendue reprend son cours normal. Les déformations osseuses diminuent et peuvent même s'effacer complètement si elles ne sont pas trop prononcées. Néanmoins, avec les moyens ordinaires de la médecine classique, il reste très souvent des déformations plus ou moins considérables.

Le rachitisme n'exclut pas l'intelligence, et ceux qui en guérissent peuvent même devenir des hommes de génie. De Kératry nous dit que Pope et le maréchal de Saxe ont été rachitiques. Dans tous les cas, le plus grand nombre de ces malades ont le cerveau très développé.

La médecine classique n'emploie ordinairement contre cette affection que les moyens hygiéniques, et, au besoin, des appareils orthopédiques pour soutenir ou redresser les os.

Par le Magnétisme, qui agit surtout en augmentant les forces médicatrices de la

nature, et lui permettent de vaincre les obstacles et de rétablir l'équilibre vital, on obtient rapidement une amélioration, là où tous les moyens ordinaires de la médication ont échoué. Dans son *Instruction pratique sur le Magnétisme*, 1853, p. 217, Deleuze s'exprime à ce sujet :

« On a vu souvent des effets surprenants du magnétisme sur de jeunes personnes rachitiques ou affectées de vices de conformation qui semblaient exiger que, pendant un temps fort long, on joignit à des remèdes internes les moyens mécaniques très perfectionnés de nos jours. Un habile médecin m'a raconté qu'après avoir soigné, sans succès une jeune demoiselle qui était contrefaite par une déviation considérable de l'épine du dos, il essaya de la faire magnétiser, et qu'il fut très étonné de voir, au bout de quelques mois, la colonne vertébrale parfaitement redressée.

« J'ai connu une fille de douze ans dont les vertèbres lombaires formaient une saillie considérable ; un respectable ecclésiastique, qui lui avait fait faire sa première communion, conseilla à sa mère de la magnétiser, et se chargea de diriger le traitement. En quinze jours, les vertèbres reprirent la situation qu'elles devaient avoir. Cette fille avait la fièvre et des douleurs intérieures depuis deux ans ; elle avait consulté beaucoup de médecins et fait beaucoup de remèdes. Le magnétiseur l'a constamment soulagée, mais il n'a pu la guérir complètement.

« J'ai vu à Corbeil une fille de quinze ans, qui, depuis sa première enfance, avait une jambe plus courte que l'autre de six pouces, et une callosité à la hanche, de la grosseur du poing. En six semaines de traitement, la callosité a diminué de moitié et la jambe s'est allongée de trois pouces en même temps qu'elle a repris de la force. »

« Le but que l'on doit se proposer, dans le traitement de cette maladie, dit Mme Touchard, dans son *Manuel pratique du Magnétisme*, 1828, p. 117, est de fortifier les solides, de faciliter les digestions et la préparation des humeurs ; enfin, c'est de la vie qu'il faut au petit malade, mais de la vie animalisée. Le fluide magnétique, qui n'est autre que le principe vital, lequel s'animalise en s'assimilant à l'organisation humaine, étant transmis, par l'homme sain au malade, est donc le remède préparé par la sage nature, et conséquemment celui qu'il faut administrer de préférence. Pour obtenir la guérison de cette espèce de maladie, il suffira des passes générales à quelques lignes de distance, et pour boisson de l'eau magnétisée, dans laquelle on pourra mettre le quart d'un vin bien naturel, sinon s'en abstenir entièrement. »

Voici quels sont les procédés magnétiques que l'on doit employer pour guérir le rachitisme, en les combinant ensemble dans la mesure du possible.

Magnétisme humain. — Placé à environ un mètre devant le petit malade, qui est assis ou couché, laisser doucement tomber le regard sur les différentes parties du corps et plus particulièrement sur la région de l'estomac, pour établir le rapport. Il est surtout nécessaire d'employer ce procédé pour les enfants qui éprouvent des douleurs au moindre contact, et pour ceux qui, timides et craintifs, ne veulent pas se laisser toucher, surtout par les personnes avec lesquelles ils ne sont pas très familiers. Au bout de 10 à 15 minutes, ce rapport étant établi et le petit malade percevant parfaitement le calme et le bien-être que cette action détermine en lui, se laisse facilement toucher. Alors, le praticien applique simplement ses mains en position hétéronome (main gauche sur le côté droit, main droite sur le côté gauche) sur les différentes parties du corps. Dans le cas où l'enfant, trop timide, persisterait à ne pas vouloir se laisser toucher, on pourrait continuer son action pendant toute la séance et même pendant plusieurs séances, rien que par l'action des yeux, car ces organes possèdent une grande puissance magnétique qui concourt puissamment au rétablissement de l'équilibre vital.

Après avoir exercé cette action des yeux et celle des mains sous la forme d'applications, on fera des passes longitudinales de la tête aux pieds, très lentement, comme pour saturer l'organisme.

Au bout de quelques séances, l'appétit deviendra meilleur, la fièvre ou l'état fébrile diminuera, les douleurs cesseront, le sommeil se rétablira, le calme se fera et l'on ne tardera pas à constater une amélioration plus ou moins importante de l'état général. Cette amélioration obtenue, tout en continuant d'employer au début des séances les procédés que je viens d'indiquer, on pourra faire des

impositions palmaires, puis des impositions digitales sur les différentes parties du corps, ainsi que des effleurages et des frictions traînantes très légères, en ayant soin d'agir toujours de haut en bas, en suivant autant que possible le trajet des nerfs, des muscles et des os. Terminer la séance, qui doit durer de 20 à 30 minutes, par des passes longitudinales et des passes à grands courants de la tête aux pieds.

Séances quotidiennes au début du traitement, puis de plus en plus espacées, au fur et à mesure que l'amélioration se produit.

Magnétisme terrestre. — Comme le courant magnétique de la terre exerce sur nous une action d'autant plus appréciable que nous sommes plus nerveux, plus impressionnables, plus sensitifs, on doit placer le lit du malade dans la direction du méridien et le faire coucher la tête au nord.

Massage magnétique. — Le massage médical tel qu'on le pratique ordinairement pourrait être plus nuisible qu'utile; tandis que la guérison étant en bonne voie par les deux moyens que je viens d'indiquer, on peut, avec les séances purement magnétiques, faire des séances de massage magnétique qui auront leur grande importance. Pour cela, après une séance de magnétisme de 10 à 15 minutes, faire pendant le même temps, à nu ou même par dessus les vêtements, un massage très léger, sous forme de malaxations avec les deux mains, d'effleurages et de frictions traînantes, en ayant surtout le plus grand soin que ces diverses manipulations soient pratiquées, non pas de bas en haut comme les médecins et les masseurs pratiquent le massage médical ou hygiénique, mais de haut en bas, en suivant méthodiquement le trajet des os, des nerfs et des muscles.

Ensuite, en exerçant des pressions et des tractions légères et méthodiques sur les os trop courbés, on les redressera ; et pour maintenir ce redressement, on malaxera un peu plus énergiquement les muscles et les groupes de muscles qui exercent leur action sur le côté qui doit être redressé.

Moyens auxiliaires. — A toutes les périodes du développement de la maladie, veiller à l'hygiène avec le plus grand soin. Habitation bien aérée, exposée au soleil si possible, l'air de la mer, si on le peut, pendant l'été ; régime sain et fortifiant ; du lait, des [illegible] crus ou à peine cuits, jus de viande, eau [illegible] chaux, quinquina, huile de foie de morue [illegible] possible, et par dessus tout boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. Bains aromatiques, frictions alcooliques très légères, lotions d'eau froide vinaigrée ; exercice modéré en plein air, en engageant le petit malade à ne guère marcher ; mais de préférence à se rouler sur le sol et à *marcher* à quatre pattes.

EXEMPLES DE CURES

Quoique le rachitisme soit très facile à guérir par le magnétisme, on n'a guère eu recours à ce mode de traitement que la nature met pourtant partout à notre disposition.

En dehors des observations de Deleuze que je viens de signaler, dans Mialle, *Exposé des cures obtenues en France par le Magnétisme*, t. II. p. 303, on trouve trois observations. En dehors de cela, je ne relève dans la littérature magnétique que les deux observations suivantes :

I. — Extrait d'une lettre de M. Héraud, adressée au baron du Potet, et insérée dans le *Journal du Magnétisme*, t. XVI, p. 179 :

Je croirais manquer à mon devoir si je ne vous donnais pas connaissance de mes guérisons magnétiques ; car c'est vous qui m'avez fait connaître la science divine à l'aide de laquelle je les ai produites, et tant qu'il me restera un souffle de vie dans le cœur, je vous rendrai cet hommage. Plût à Dieu que les hommes fussent tous aussi sensibles à votre voix que je l'ai été. Ils apprendraient à connaître la vérité et à rendre service à l'humanité souffrante...

Je me suis mis à l'œuvre pour faire connaître cette vérité, car, dans le pays où je suis, elle y était inconnue jusqu'à ce jour. Mais à présent que l'on voit les guérisons que le Magnétisme opère, on vient en foule me trouver.

Le premier que je magnétisai, c'est un jeune homme de dix-huit ans, atteint d'une espèce de rachitisme scrofuleux. Il y a plus de quatre ans qu'il en souffrait. Le ramollissement des os avait produit une grosseur dans le dos, au bas de l'omoplate, et une suppuration en bas du sternum, accompagnée de douleurs dans les reins et dans l'épaule. Depuis qu'il s'est soumis au magnétisme, les douleurs dans les reins et dans l'épaule ont disparu

comme par enchantement, la grosseur diminue et la suppuration est presque disparue. La carie des os s'est arrêtée et les glandes scrofuleuses sont en partie toutes dissoutes. Ses forces augmentaient chaque jour. Une grande amélioration s'est faite en lui. La guérison est prochaine, et le somnambulisme s'est déclaré avec une lucidité très exacte. »

II. — Certificat extrait de la brochure : *Les Progrès les plus nécessaires à réaliser pour le bonheur de l'homme*, 1879, p. 45, par Daniel Strong :

Je soussigné, veuve Bucheron, demeurant 18, rue de la Cathédrale, à Marseille, déclare que mon enfant âgé de deux ans n'avait jamais pu marcher ni à peine se tenir debout en se soutenant le long des meubles de la chambre, par suite d'une faiblesse extrême dans les reins.

Je déclare qu'après un mois de traitement magnétique chez M. Strong, mon enfant a été complètement guéri de cette affection qui avait au bout de ce temps complètement disparue et l'enfant qui avant était toujours chétif devint comme s'il n'avait jamais été malade.

LA SURVIE

(Suite et fin)

Or, pour expliquer les manifestations dont nous parlons, certains théoriciens prétendent que l'inconscient joue le principal rôle.

Cependant, il est bien peu admissible qu'un enfant qui sait à peine écrire ou qu'un paysan illettré ait enregistré en lui inconsciemment les connaissances suffisantes pour parler comme un philosophe ou écrire en sanscrit, en arabe ou en hébreu.

L'inconscient n'explique rien ici et la théorie des pensées ambiantes explique peu de chose. Pour la première fois, nous venons de nous heurter, non à une force, mais à quelque chose qui ressemble bien à une intelligence. Ici, certains lecteurs préfèreront nier les phénomènes dont nous parlons. Nous reconnaissons que c'est un moyen pratique de les interpréter. Cependant « rien n'est opiniâtre comme un fait ! » une négation ne détruit rien, ne prouve rien, que la mauvaise foi du négateur. Les faits dont nous parlons, pour n'être pas fréquents, n'en sont pas moins réels. On en peut trouver de probants comptes-rendus dans presque toutes les revues : les « Annales des Sciences psychiques », la « Revue scientifique et morale du Spiritisme », l' « Humanité intégrale », le « Spiritualisme moderne » et tant d'autres dont le nom nous échappe.

Soyons donc sans parti-pris et continuons notre étude. Que la science soit impuissante à donner l'explication de certains phénomènes, cela ne prouve pas qu'ils n'existent pas.

***

Plus étranges encore que ces manifestations inexplicables sont les preuves d'identité.

L'invisible intelligence déclare, par exemple, porter tel nom, avoir vécu à telle époque, avoir accompli telles actions, être morte en telles circonstances. Personne, parmi les assistants, ne connaît les faits relatés, ni l'individu qui prétend se manifester. Cependant, on vérifie les dires, ils sont exacts. (1)

Si le fait est historique, les partisans de l'inconscient triomphent. Ce fait était enregistré par hasard dans la subconscience et par l'état médianimique il a reparu dans tous ses détails.

Nous pourrions discuter sur ce fameux état médianimique, à propos surtout du premier fait auquel nous renvoyons le lecteur. Il y est en effet bien spécifié que « le médium écrivain est dans son état normal, pose des « questions, discute, etc. »

Mais nous préférons accorder comme douteux ce fait puisqu'il en existe d'autres plus singuliers encore. Celui-ci, par exemple. Une demoiselle Smith, d'une honorabilité parfaite et qui n'est sujette à aucune tare nerveuse déclare un jour, en état de transe médianimique, voir deux individus vêtus l'un comme un paysan bien mis, et l'autre comme un prêtre. Ils causent et d'après leur conversation elle déclare que le paysan est syndic et se nomme Chaumontet, et que le prêtre a nom Burnier.

Jusqu'ici, en admettant même l'exactitude des renseignements, la théorie des images ambiantes peut au besoin tout expliquer. Mais, dans une séance suivante, Mlle Smith revoit les deux personnages en question à

(1) *Revue scient. et morale du Sp.*, 1899, n° 6 p. 361-363 et *Journal du Magnétisme*, 1860, p. 249

l'état immatériel et tous deux donnent par sa main des détails circonstanciés sur leur existence, accomplie depuis un demi-siècle et signent. On court aux renseignements et l'on constate que non seulement les détails et les noms sont exacts, *mais que les écritures et les signatures correspondent avec des pièces de comparaison du temps.* (1)

Ici, les pensées ambiantes n'expliquent rien ou presque rien, puisque cette demoiselle Smith n'a pu avoir connaissance de l'existence de personnes mortes depuis cinquante ans dans un village *où elle n'est pas allée*. Encore est-il plus impossible d'expliquer le phénomène de reproduction d'écriture. Peut-être à ce propos pourrait-on ergoter sur la reproduction de la signature. D'après la théorie des images ambiantes, grâce à l'état de transe médianimique, Mlle Smith aurait pu en saisir le cliché et le reproduire. Mais les détails donnés par l'écriture *n'ayant jamais été écrits, le cliché n'en existait pas.* Cette objection n'est donc pas soutenable.

Mais plus nous allons avancer dans cet ordre de faits, plus nous serons forcés de constater l'impuissance manifeste de la science. Aucune de ses théories ne va plus nous satisfaire, ses explications vont devenir de plus en plus vagues, ambiguës, incertaines.

Par exemple, nous relevons dans le nº 9 de 1899 de la *Revue* que dirige M. Delanne, les remarques suivantes dues à Richard Hogdson (2). La personnalité qui se manifestait, après avoir déclaré s'appeler G. Pelham, parle d'une boite en métal de forme particulière. Il indique où l'on retrouvera cette boîte qu'il dit contenir des lettres. Ce fait qui est ignoré des assistants est reconnu exact en partie après vérification.

On pourrait peut-être faire ici intervenir la théorie des images en puissance ou la vision à distance. Cependant ces objections tombent devant ce fait que G. Pelham, s'il ne se trompe pas en affirmant l'existence de la boîte et le lieu où on la doit trouver fait erreur en disant qu'elle contient des lettres. Si c'était un cliché astral ou une vision à distance l'image décrite par le médium devrait avoir l'exactitude mathématique d'une photographie. Or ce n'est pas ce qui arrive.

(1) *Des Indes à la Planète Mars*, par Th. Flournoy, p. 401.

(2) *Rev. scient. et morale du Sp.*, p. 560.

Mais en admettant même que ce cas soit douteux, quelle explication pourrait-on donner de celui-ci :

Un esprit se présente à un médium de Versailles sous le nom d'Audifred, ancien lieutenant aux cuirassiers à Tours, et dit s'être noyé au commencement d'août 1899 dans le Cher, non loin du commandant Tégrad. Il explique comment l'accident est arrivé, dit « qu'il avait cru au spiritisme..., qu'il n'a- « vait pu se soustraire à sa mort violente, « que c'était écrit dons sa destinée. » (1)

Celui qui reçut cette communication écrivit de suite au commandant Tégrad, qui lui affirma l'exactitude du fait.

Dans le numéro 19 de la même publication, le commandant Tégrad revient sur ce fait. Il écrit, parlant de son premier correspondant : « Je lui répondis de suite que certains jour- « naux ayant parlé de l'accident qui a causé « la mort du lieutenant Audifred, le médium « pouvait inconsciemment avoir fait parler « un esprit. Par retour du courrier, il m'est « répondu que Mme George (le médium) in- « terrogée ne connaissait nullement le fait.

« Or, en tous cas, elle ne pouvait connaître « les mots : « *Il était écrit que je devais* « *mourir.* » Le commandant Tégrad raconte alors qu'à propos de ce fait, une personne, qui avait connu le lieutenant, lui avait prédit textuellement, en somnambulisme : « Ces « projets que vous avez et dont je viens de « vous entretenir ne s'accompliront pas, « parce qu'*une calastrophe va y mettre em-* « *pêchement.* Les mots *c'était écrit*, de Ver- « sailles, correspondent à une *catastrophe* « *va y mettre empêchement*, de Tours », ajoute le commandant. (2)

Va-t-on encore objecter les clichés ambiants ? la vue à distance ? Mais la reproduction des clichés, nous l'avons déjà dit, doit comporter une exactitude absolue dans les termes. Bien au contraire, l'entité qui se manifeste fait preuve d'une personnalité parfaitement nette, et raconte toutes choses à sa façon. Ce n'est pas la reproduction d'une image morte, ce n'est pas un phonogramme impassible que le médium reproduit impeccablement, c'est un être vivant dans toute l'acception du mot.

Non, décidément non, la science officielle

(1) *Spiritualisme Moderne*, 1899, nº 17, p. 205.

(2) *Spirit. Mod.*, 1899, p. 231.



est impuissante. La psychique, la télépathie, les clichés de l'astral, la vision à distance, la subconscience, expliquent certainement un grand nombre de faits, mais n'expliquent pas tout. Ce sont des théories mécaniques utiles, qui s'appliquent à tous ces cas étranges où la manifestation prend des airs incertains et automatiques ; mais elles sont impuissantes à rendre compte des manifestations spontanées de personnalités volontaires qui parlent de leur vie passée, reconnaissent d'anciens amis, se souviennent de leurs opinions les soutiennent encore ou expliquent pourquoi ils en ont changé. Là, rien de fantomatique, de flou, de mal défini. On se trouve en présence d'un être qui a vécu sur la terre, qui se souvient de cette période et qui, ayant continué sa vie dans l'astral a grandi en expérience, s'est modifié assez pour qu'on soit convaincu qu'il continue la vie sous une autre forme, et pas assez pour qu'on ne le reconnaisse à coup sûr !

Dans cet ordre de phénomènes, toutes les hypothèses de l'école scientifique s'effondrent. On se heurte à cette chose étrange : la conservation de la personnalité au-delà de la tombe. On veut nier, et les faits opiniâtrement vous démentent ; on veut expliquer et l'on se fourvoie; on veut édifier des systèmes, on construit d'inextricables réseaux, on croit savoir d'où vient cette force pensante, indépendante et volontaire, et ce filet se déchire sous l'irrésistible poussée de nouveaux phénomènes.

Les grandes vérités sont toujours des axiomes simples. Nos systèmes explicatifs sont compliqués et bourrés d'exceptions, ils sont faux. Il faut chercher plus haut et trouver mieux !

Et qu'y a-t-il après tout de si étrange et de si révoltant à penser que la mort n'est qu'un changement d'état ? Est-ce parce que l'âme ne s'est pas encore rencontrée sous le scalpel du chirurgien, ou ne s'est pas prêtée aux manipulations du chimiste ? Après tout, les expériences de l'un, comme de l'autre, se font sur le cadavre ! Comment y trouver l'âme, puisqu'elle vient de partir ? Comment rencontrer la Vie en cherchant dans la Mort ?

On sait qu'après comme avant la mort, les organes n'ont pas changé, ni comme poids, ni comme volume, ni comme structure. Qu'est-ce donc qui s'est retiré de l'être, si ces organes font tout ? si le cerveau secrète la pensée, le cervelet, le mouvement, la moelle et le grand sympathique, les réflexes ?

On parle de lésions essentielles qui provoquent la mort. Quelles lésions ont tué ce condamné de Copenhague en 1750 (1), qu'on feignit de saigner et qui mourut par conviction.

En vérité, si le cerveau du cadavre n'élabore plus de pensées, c'est que cette chose insaisissable qui constitue la VIE s'est enfuie tout à coup. Il n'y a pas de différence entre les catalepsies profondes et la mort, si ce n'est que le grand directeur invisible du corps veille et régit imperceptiblement toute la hiérarchie cellulaire, qui tombe dans l'anarchie dès qu'il s'enfuit, ce qui produit la décomposition.

La vie cellulaire persiste un instant après la mort ; nos organes sont encore vivants et excitables durant un temps très appréciable, et cependant nous ne sommes plus. La vie organique persiste quelques moments, grâce à la force acquise, puis s'éteint, n'étant plus dirigée et entretenue par l'impalpable Vie qui vient de s'exhaler.

Qu'est-ce que la vie, après tout ? un tourbillon vibratoire, une sorte d'onde spéciale, *une force*. Pourquoi cette force s'anéantirait-elle soudain ? Est-ce que quelque chose se perd ? Qu'on ne dise pas qu'elle se transforme en force décomposante et régressive ! Les propriétés chimiques de l'organisme sont ici seules en jeu, et c'est justement à *ces forces désagrégeantes* que la *vitalité* faisait équilibre.

Tout à coup, cette vitalité disparaît. Où donc est-elle ? Supposer son anéantissement est anti-scientifique puisque, suivant l'école matérialiste même : « *Rien* dans la nature *ne* « *se perd, tout se transforme et évolue, les* « *forces et les formes.* »

La mort n'est donc qu'une *transformation de forces*, qu'une rupture d'équilibre, qui a pour conséquence la mise en liberté d'*une énergie désagrégeante*, déjà profondément étudiée et d'une autre *énergie encore mal définie.*

La science pure est forcée de reconnaître ceci comme *rationnel* et de soumettre à la méthode expérimentale ces deux forces de sens contraires, quelle que soit l'étrangeté de leurs manifestations.

(1) C. Flammarion. — *L'Inconnu et les Prob. psych.*, p. 287.

Que découvrira-t-elle alors? Que sera-t-on en droit d'affirmer absolument ?

Demain le dira.

Mais la modeste étude qui précède permet d'augurer de grandes et consolantes découvertes, d'entrevoir d'incommensurables réformes morales, puis sociologiques, basées sur ces humbles phénomènes.

Survivre ! Quel magnifique domaine ce mot ouvre aux chercheurs !

Survivre ! Rester après la mort tels que la vie nous a faits ! Rencontrer dans l'astral ceux qu'on a aimés, ceux qu'on a haïs ! Quel champ nouveau à sonder pour le philosophe !

Survivre ! Continuer plus loin le labeur ici-bas commencé ! Est-ce que ces idées ne seraient pas fécondes pour les foules, si des voix autorisées, comme celles des conférenciers des Universités populaires, par exemple, les leur présentaient dépouillées des absurdités dogmatiques et des monstruosités despotiques qui les voilent dans toutes les religions existantes ?

Survivre ! Être toujours ! lutter encore en deçà comme au-delà de la tombe ! Est-ce que cela n'est pas fait pour émouvoir les plus blasés et pour transformer la société future ? Est-ce que tout notre vieil édifice caduc de lois et de coutumes ne va pas s'écrouler à ce grand souffle d'au-delà ? Et tous nos égoïsmes sombres ne vont-ils pas mourir quand retentira la suprême formule de la loi universelle : *Solidarité*, suivie de ce dilemne implacable : *Aimer* ou *Souffrir* ?

Mais n'anticipons pas sur demain. Le temps des réformes de toutes natures viendra. Aujourd'hui, nous sommes en face de phénoménes qui, selon nous, *prouvent la Survie*. A la science officielle de dire le dernier mot et de n'attendre pas d'être dépassée par la science profane, par la *science libre*, s'il est encore temps !

Edmond Dace.

NOTRE DROIT ET NOTRE LIBERTÉ

A tous les intéressés en général,
Aux magnétiseurs en particulier

Depuis quelque temps, certains journaux rapportent qu'il est question en haut lieu de provoquer l'affichage des *Droits de l'Homme* dans toutes les institutions républicaines. Hélas, pourquoi cette nouvelle illusio nos connaissances, puisque droit et h ne sont que des mots et n'existent plu de nom. Mais chut... pas si haut, nous s que chaque chose arrive à son heure, sait, malgré tout, si celle-là n'aurait pa bon côté ? J'ai tout lieu de le croire, ca peut faire germer dans le cœur humain courage des sentiments et la force d'acti pour défendre nos droits contre la tyran et la domesticité auxquelles nous somm voués, ainsi que tous les enfants du peuple.

Ce que j'écris ici me laisse rêveur et je me demande si, à l'heure actuelle, il y a encore un grand nombre d'hommes, quoique connaissant ces droits, nos libertés les plus précieuses, qui sont susceptibles de penser et d'agir librement vis-à-vis du bien-être de leurs frères patriotes et du progrès de l'humanité. Je ne le crois pas... l'un veut dominer, un autre a besoin d'honneurs, un troisième a besoin de vivre, et combien encore obéissent à une passion quelconque. Tout se résume ici-bas en cette formule : *Chacun pour soi*, et ce sont ces hommes qui, injustement, osent parler d'humanité, de progrès et de tout ce qui peut attirer les masses ignorantes ou complaisantes dans un guet-apens, puis, tirant ensuite chacun de son côté, sur ce qui peut le mieux répondre à son désir ; j'estime que c'est l'ordre renversé, comme humanité, le petit doit subir le joug du fort ; comme progrès, c'est le retour en arrière.

Je serais tenté de dire qu'ici bas tout se vend, tout s'achète, il suffit d'y mettre le prix ; la conscience fait partie de la marchandise humaine. C'est pour cela sans doute que quelques milliers d'hommes demandent la livraison de tout un peuple, sans caution au préalable ; ils promettent seulement, nous savons ce que vaut leur parole. Pour eux tout est marchandise, tout doit être leur propriété ; à eux seuls, droits et libertés ! Monopolisateurs immondes, ils trafiquent de nous-mêmes, nous sommes à leur merci ; marchandise, nous passons d'une boutique à l'autre ; propriété, nous restons dans leur poche en passant.

Cependant qu'un danger les menace dans leurs biens, qu'un retour de 70, le plus souvent provoqué par eux, vienne à éclater, nous les verrons trembler et, sous l'égide de Patrie, faire un appel pressant aux enfants du peuple, aux fils de cette Patrie, afin de les

sauvegarder; ils nous appelleront leurs frères, tout en se blottissant derrière nous aux jours de bataille; ils constateront notre courage et notre énergie, nous Français de cœur, car nous serons le plus en danger; là seulement, ils comprendront que souvent on a besoin d'un plus petit que soi, mais, là aussi, ils pourront constater que nous sommes les forces vives de la nation française et qu'avec nous il faut compter parfois. Or, s'il faut compter avec nous dans de telles circonstances, pourquoi cette violation de nos droits, pourquoi cette abolition de nos libertés, pourquoi cette domesticité tant exploitée après la disparition du danger?

C'est parce que nous, faibles hères, notre confiance est aveugle, et nous subissons les faillites infâmes de quelques trafiquants indigènes, nous avons foi dans des hommes éphémères qui ne sont que le reflet de l'animalité. La force pour eux prime le droit, c'est le tigre qui poursuit sa proie, c'est l'hyène qui la dévore. Oui, depuis un siècle passé, les droits de l'homme en sont là encore; peut-être y a-t-il chance qu'ils y restent longtemps; car, en somme, que sont les mots sans action?

Magnétiseurs, mes frères, vous avez confiance dans l'avenir: un pétitionnement a circulé par toute la France, et votre espoir est tellement grand que la plupart d'entre vous restez indifférents ou plutôt inconscients; mais sachez tout d'abord compter avec vous-mêmes; n'aspirez pas trop aux lauriers incertains dans leur conquête, vous savez que les petits ont besoin des plus nobles efforts pour renverser les préjugés et l'erreur et faire luire la Vérité à la rencontre du Progrès et de l'Humanité. Moi aussi, j'avais foi dans la Justice française basée sur les lois de mon pays; mon espoir fut déçu, mes droits qui sont les votres et ceux de tous en général furent anéantis, et vous semblez vous ignorer devant de tels faits. Vous ne sentez donc pas ce vent de haine souffler sur la Patrie; vous ne voyez donc pas le danger qui la menace; la laisserons-nous succomber sous cette injure, sous ce mépris? Ne voyez-vous pas la passion qui l'entraîne aux plus cruelles douleurs, nous provoquant, nous peuple, le poignard sous la gorge, au plus grand défi de notre devoir. Nous inclinerons-nous devant une puissance grotesque et, pour nous, l'humanité serait-elle un vain mot? Aurons-nous cette lâcheté, et ce ne serait même plus une lâcheté en la circonstance, mais bien un véritable crime. Jamais nous ne consentirons à une telle chose, car si la France compte dans son sein, et une puissance et une force, c'est nous, peuple, qui constituons la force, malgré tout et envers tout, et cette force aura raison de la puissance; 1789 en laissa une preuve vivante et, si nous sommes entraînés sur le même terrain que nos pères, soyons prêts à la lutte; comme eux, marchons de l'avant pour reconquérir les droits qu'ils nous ont légués. Plus de vaines promesses, arrière la lâcheté, la timidité a fait son temps; sachons reconnaître que nous sommes tous Français et que, tous, nous sommes frères et égaux devant la loi. La domesticité a vécu; elle doit faire place à la Liberté vraie, celle du Bien, de nous mêmes.

Pour rompre avec cette discussion, que nous reprendrons au moment opportun, qu'il me soit permis de vous poser cette question: Que pensez-vous du magnétisme et quel doit être désormais notre plan de bataille? A vous plus qu'à tout autre appartient de la résoudre, car vous la connaissez davantage, et je suis certain que vous y répondrez. Quant à moi, voici ce que j'en pense:

Vous savez tous qu'un *Comité de Défense* s'est formé à Paris; mais ce comité, avec toute son énergie, tout son bon vouloir, a besoin de toutes les forces éparses pour lutter avantageusement; rendons-lui hommage de tous les efforts dont il a fait preuve jusqu'àlors, et aussi avertissons-le s'il court des dangers. Ç'est je crois ce qui existe actuellement par la circulaire qu'il fit parvenir aux savants, dans ces deux mots « suffisamment instruits », car nous savons tous que le magnétisme est une faculté inhérente à l'homme; il constitue, par ce fait, une propriété individuelle et naturelle, et si nous nous basions sur les deux mots ci-dessus, il pourrait en résulter de fâcheuses méprises; il ne suffit pas d'être instruit pour être bon magnétiseur, et en admettant que l'on puisse développer son action par une étude absolument spéciale, il n'en est pas moins vrai qu'un savant, c'est-à-dire ayant de grandes connaissances théoriques, peut être une fameuse nullité comme praticien. Le magnétisme obéit de préférence aux lois naturelles, et il serait bien difficile que différentes natures dans leur spécialité puissent se baser sur une même théorie positive, car il y a là quelque chose de plus élevé

qu'une science d'hypothèses comme l'est la médecine, que tout le monde peut étudier en se basant sur des lois scientifiques, créées et régies par les hommes, susceptibles d'une révision constante.

Etablir un contrôle scientifique au point de vue de la pratique du magnétisme, je crois que ce ne pourrait qu'être nuisible à son efficacité ; il pourrait se faire que ce serait ouvrir de larges portes à de nouvelles déceptions vis-à-vis des masses qui, seules, doivent en contrôler les bienfaits ; et, plus le magnétiseur peut faire du bien, plus il est utile à la société ; serait-il le plus grand ignare de la science médicale, il peut avoir quelque chose de supérieur à la science, le rayonnement vital que ne possède pas tout savant. Vous savez parfaitement que les médecins, quoique tous instruits, ne seraient pas tous susceptibles de pouvoir magnétiser.

Du reste, lés masses ne se tromperont jamais quand elles ressentiront le bien découlant du magnétisme, loi naturelle et propriété individuelle; le monopoliser *instruction* pourrait être une illusion pour ceux qui désirent s'y confier; en tous cas, ce serait contraire à la raison, au droit et à la loi. La nature ne doit pas créer de monopole, et ceux qui ont les aptitudes de magnétiser doivent avoir la liberté de le faire, instruits ou non ; le choix appartient à la société seule, car seule elle peut juger.

Quant au massage (médical, surtout) qui s'emploie le plus particulièrement en thérapeutique, il serait à mon avis dangereux s'il n'était pas bien pratiqué, car il répond, non plus aux lois naturelles, mais bien à une science véritable, basée sur des connaissances spéciales, susceptibles d'être acquises par l'étude de la nature humaine et de la manipulation à exercer; dans ce cas, ce serait toute justice d'exiger une certaine garantie. Voilà donc, en ce qui nous occupe, en quoi consisterait la sauvegarde de la société, et dans ses droits et dans ses libertés.

Dans cette attente, tenons-nous prêts à toute éventualité, et si, un jour, le devoir humanitaire nous appelle, soyons prêts également au sacrifice; il est de toute nécessité que nous laissions à nos fils ce que nous ont légué nos pères, afin que, considérés comme hommes, et non comme animaux domestiques, ils soient exempts du fouet d'un maître. Tout notre devoir est là: Vaincre la domesticité par le droit ou, sinon, par la force contre la puissance démoralisatrice de tout un peuple.

Th. Mouroux.

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME et du Citoyen

Depuis quelque temps, il est question d'afficher la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* votée par l'*Assemblée nationale Constituante*, le 12 août 1789. Pour faire apprécier à nos lecteurs la valeur de cette *Déclaration*, qui devrait faire la base de toute législation, nous la reproduisons *in-extenso*.

Le peuple français, convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer dans une déclaration solennelle ces droits sacrés et inaliénables afin que tous les citoyens, pouvant comparer sans cesse les actes du gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie ; afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de la liberté et de son bonheur, le magistrat la règle de ses devoirs, le législateur l'objet de sa mission.

En conséquence, il proclame, en présence de l'Etre suprême, la déclaration suivante des *Droits de l'homme et du citoyen*:

Article premier. — Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

Art. 2. — Ces droits sont: l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

Art. 3. — Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi.

Art. 4. — La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale. Elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société ; elle ne peut défendre que ce qui lui est nuisible.

Art. 5. — Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics : les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans leurs élections que les vertus et les talents.

Art. 6. — La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauve-



garde la loi. Sa limite morale est dans cette maxime : *Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qui te sois fait.*

Art. 7. — Le droit de manifester ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes ne peuvent être interdits. La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme.

Art. 8. — La sûreté consiste dans la protection accordée par la société à chacun de ses membres pour conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés.

Art. 9. — La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

Art. 10. — Nul ne doit être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Tout citoyen appelé ou saisi par l'autorité de la loi doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.

Art. 11. — Tout acte exercé contre un homme hors des cas et sans les formes que la loi détermine est arbitraire et tyrannique. Celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force.

Art. 12. — Ceux qui solliciteraient, expédiraient, signeraient, exécuteraient ou feraient exécuter des actes arbitraires sont coupables et doivent être punis.

Art. 13. — Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 14. — Nul ne doit être jugé et puni qu'après avoir été entendu ou légalement appelé, et qu'en vertu d'une loi promulguée antérieurement au délit. La loi qui punirait des délits avant qu'elle n'existât serait une tyrannie ; l'effet rétroactif donné à la loi serait un crime.

Art. 15. — La loi ne doit décerner que des peines strictement et évidemment nécessaires ; les peines doivent être proportionnées au délit et utiles à la société.

Art. 16. — Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

Art. 17. — Nul genre de travail, de culture, de commerce ne peut être interdit à l'industrie des citoyens.

Art. 18. — Tout homme peut engager ses services, son temps ; mais il ne peut se vendre ni être vendu ; sa personne n'est pas une propriété aliénable. La loi ne reconnaît pas de domesticité ; il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre celui qui travaille et celui qui l'emploie.

Art. 19. — Nul ne peut être privé de la moindre portion de sa propriété sans son consentement, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Art. 20. — Nulle contribution ne peut être établie que pour l'utilité générale. Tous les citoyens ont droit de concourir à l'établissement des contributions, d'en surveiller l'emploi et de s'en faire rendre compte.

Art. 21. — Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

Art. 22. — L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

Art. 23. — La garantie sociale consiste dans l'action de tous pour assurer à chacun la jouissance et la conservation de ses droits ; cette garantie repose sur la souveraineté nationale.

Art. 24. — Elle ne peut exister si les limites des fonctions publiques ne sont pas clairement déterminées par la loi, et si la responsabilité de tous les fonctionnaires n'est pas assurée.

Art. 25. — La souveraineté réside dans le peuple, elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable.

Art. 26. — Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier, mais chaque section du souverain assemblée doit jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté.

Art. 27. — Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres.

Art. 28. — Un peuple a toujours le droit de recevoir, de réformer, de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

Art. 29. — Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou de ses agents.

Art. 30. — Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires ; elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs.

Art. 31. — Les délits des mandataires du peuple et de ses agents ne doivent jamais être impunis. Nul n'a le droit de se rendre plus inviolable que les autres citoyens.

Art. 32. — Le droit de présenter des pétitions aux dépositaires de l'autorité publique ne peut, en aucun cas, être interdit, suspendu ni limité.

Art 33. — La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme.

Art. 34. — Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé.

Art. 35. — Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

Signé : Collot-d'Herbois, *président ;* Durand-Maillane, Ducos, Méaulle, Ch. Delacroix, Gossuin, P.-A. Laloy, *secrétaires.*

∴

En face de cette largeur de vues *des Droits de l'homme et du citoyen* élaborés par nos pères, et l'iniquité de l'arrêt rendu par la Cour de cassation dans l'affaire Mouroux, on se demande avec angoisse, dit M. Bouvier dans la *Paix universelle*, si ce n'est pas un retour vers le néfaste passé. La liberté, ce que l'homme a de plus cher, n'existe plus. Quant au droit, il n'en possède plus qu'un seul, celui de se faire tuer suivant les règles de l'empirisme officiel, mais défense lui est faite à l'avenir de soulager son semblable ; ce droit, qui est celui de tout homme de cœur, il ne le possède plus. La Cour en a jugé ainsi. ***Seul, le médecin diplômé docteur en médecine a le droit de faire des passes***, qu'il ne sait pas faire, mais ce droit lui impose des devoirs, les remplira-t-il ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. En attendant, unissant les droits qui nous restent et les devoirs qui nous incombent, nous nous ferons un plaisir de commenter et discuter au besoin ce que nous ont légué nos pères afin de voir si la législature actuelle est pour la vérité ou l'erreur.

Ce que nous sommes

Notre méthode thérapeutique n'a rien de commun avec ces sortes de manœuvres qui semblent sortir du domaine de la sorcellerie, et n'ont aucun lien de parenté avec ces expériences de sommeil provoqué, de suggestion et d'insensibilité faites par certains professionnels, dans les théâtres, sur des sujets généralement entraînés.

Une place pour chaque chose, chaque chose à sa place. Tout a sa raison d'être, mais que chacun reste à son rôle ; que ces divertissements au théâtre restent pour ce qu'ils ont été créés, c'est-à-dire pour faire passer au public, qui a payé sa place, une soirée qui sera d'autant plus amusante que le professionnel sera plus adroit et que la mise en scène en fera ressortir davantage les effets.

Il est, en effet, fort curieux de voir sur une scène quelqu'un passer d'une sensation de chaleur excessive à une sensation de froid intense ; il est aussi très amusant de voir manger une pomme de terre pour un fruit délicieux ou de boire de l'huile de foie de morue pour une liqueur exquise. Tout cela obtenu, par la volonté de l'opérateur, sur des personnes qui veulent bien se prêter à l'expérience. Mais laissons cela au théâtre et tout sera au point.

Nous tenons à mettre à jour nos procédés si simples et à détruire cette opinion populaire qu'on endort pour traiter les malades. Ajoutons aussi que nous n'agissons pas sur l'imagination, que notre traitement est purement physiologique et que nous obtenons un résultat en vertu des lois qui régissent notre organisme : l'action de la vitalité sur un corps dont cette vitalité est pervertie ou momentanément engourdie par la maladie.

Quand tout le monde saura ce que nous sommes et surtout ce que nous faisons, on ne verra plus en nous des sorciers ; on reconnaîtra que nos pratiques n'ont rien de diabolique, notre système s'expliquera clairement et notre action curative ne sera plus regardée comme une puissance diabolique, mais bien comme une question scientifique intéressante et considérée comme une action physiologique capable de donner à l'organisme sa vitalité pervertie par des causes morbides.

Nos moyens n'étant pas encore suffisamment connus, les malades n'ont recours à nous qu'après avoir épuisé tous les autres procédés et essayé inutilement toute espèce de remèdes. C'est donc en s'exprimant plus clairement, après avoir pris de tout, qu'ils se décident à ne plus rien prendre, et, le plus souvent, nous obtenons la guérison ou presque toujours un soulagement.

Que nous obtenions un bon résultat, là où tous les autres moyens ont échoué, ne veut pas dire que nous avons la prétention de détrôner la médecine officielle ; mais nous tenons à faire admettre notre méthode qui peut agrandir le cercle des moyens thérapeutiques ; nous ne prétendons pas non plus porter ombrage aux médecins en titre, nous leur avons toujours demandé, au contraire, qu'ils veulent bien nous admettre comme leurs auxiliaires directs dans les cas où nos moyens donnent de bons résultats ; car, en raison de ses effets physiologiques, notre système devrait être employé de pair avec les autres moyens de la médecine académique.

Nous faisons donc tous nos efforts pour mériter la confiance que nous sollicitons, et si l'hygiène publique est admise comme moyen pour maintenir la santé, il ne peut y avoir l'ombre d'un doute que, quand notre méthode curative bien définie aura suffisamment fait antichambre aux portes des Facultés, elle sera une de celles qui sera le plus proclamée, comme capable de combattre la maladie, pour cette raison qu'elle émane de la nature elle-même, car pour nous, tout s'explique simplement. C'est la pleine lumière. Nous empruntons nos moyens aux éléments naturels et aux lois qui nous régissent; c'est la transmission de la vitalité par ondulation. Le mouvement, l'air, la lumière, nous offrent tous les moyens pour reconstituer notre organisme engourdi.

La guérison est l'œuvre de la nature, et l'homme doit l'interpréter selon ses lois.

ALBERT.

HYGIÈNE DE L'AME

Pour être heureux

Le bonheur est un état de sérénité intérieure qui réside dans la coexistence nécessaire de deux ordres de faits : l'accomplissement de nos obligations morales et l'équilibre de nos fonctions physiques — la paix de la conscience et le bien-être corporel.

Or, après avoir recherché les moyens propres à maintenir le corps sain et normal dans son fonctionnement, permettez-moi, Messieurs, de vous entretenir des moyens de nous acquitter de nos devoirs, c'est-à-dire de l'hygiène de l'âme.

I

Les difficultés qui, parfois, viennent entraver nos projets, proviennent de faits, de circonstances que nous n'avons pu ou su prévoir. Il serait certainement favorable au calme de l'esprit que les situations que l'on se propose d'obtenir soient l'œuvre du temps, la suite d'un travail soutenu. Formons-nous plutôt une existence modeste, que nos efforts de chaque jour se chargeront d'améliorer.

Ecartons de nous une ambition brûlante, démesurée. Supprimons énergiquement les fréquentations légères et inutiles qui occasionnent des pertes de temps si difficiles à remplacer. En ne donnant pas, à chacune de nos affaires, le soin qu'elles exigent, elles périclitent. Alors, des projets fâcheux surgissent, des fautes se préparent et conduisent à d'autres plus graves, quelquefois irréparables, où la considération peut se trouver en péril.

Il faut donc souvent nous recueillir et nous armer de force morale. Une éducation forte doit suffire à éloigner ces dangers ou tout au moins à les surmonter.

D'un autre côté, l'économie poussée trop loin confine à l'avarice qui se manifeste dans la vieillesse, ce qui contraste singulièrement avec le peu d'existence qu'il nous reste à accomplir.

A toute époque de notre vie, nous avons des faiblesses inhérentes à l'homme. L'esprit cède à la matière.

Les tentations de l'âge viril sont aussi un écueil considérable de la vie, mais elles peuvent être combattues avec succès par des occupations importantes qu'un esprit vaillant sait se donner. Les défaillances ont peu de prise sur les âmes fortes.

II

Le mariage vers vingt-cinq à vingt-six ans parait nécessaire. Après la trentaine, la disproportion est fâcheuse par l'inégalité d'esprit et de goût qui porte en soi des dissentiments sur le jugement et sur la plupart des choses.

Ainsi, l'épouse désire connaître ce que nous avons vu souvent, mais notre satiété se refuse à la satisfaire. Il y a là un froissement d'esprit qu'elle portera en elle, elle sera d'autant plus curieuse de savoir ce qu'on lui refuse et il est à présumer qu'elle reviendra sur ce sujet, si sa nature n'est pas patiente et résignée.

Veillons sur notre caractère, évitons toute brusquerie, car il importe que la sérénité existe chez la compagne de notre vie, il est de la plus grande importance de la lui donner, afin de lui conserver intact ce bel état d'âme qu'elle nous a apporté, cette gaieté native, enjouée, douce, confiante et communicative, dont notre esprit est si heureux.

La femme porte en elle des sentiments qui diffèrent des nôtres en ce sens qu'ils sont plus délicats; ils ont des nuances qui nous échappent et que pourtant il nous faut deviner car notre bonheur en dépend rigoureusement.

Nous devons nous étudier à éviter les susceptibilités si complexes de son caractère, elle nous en saura gré et nous en aimera davantage. Que de trésors de dévouement au cœur de l'épouse qui ne demandent qu'à s'épandre, de combien de tendresse elle nous environne, de combien d'affection elle nous entoure que nous ne saurions lui rendre à titre égal.

Notre bien-être intérieur, le confort de notre habitation, est aussi pour elle une recherche constante. Elle possède un talent d'organisation et d'ornementation que nous ne saurions imiter.

III

La femme connaît sa faiblesse, elle sait les efforts que nous faisons dans l'intérêt commun, aussi a-t-elle pour nous cette affection respectueuse qui comporte cette appréciation puisque même, sans le lui expliquer, elle en ressent les effets matériels.

Mon mari, dit-elle, avec un sentiment ineffable de possession et de fierté satisfaites !

Cette estime, cette confiance réciproque, ces excellents rapports ont surtout un effet complet quand nous avons des enfants.

Sans cesse en communication avec eux, la mère leur inculque le respect, l'affection et l'obéissance; nous en sommes tout heureux et nous en partageons le bonheur.

Nous remarquons avec un charme infini le tact de leur mère pour diriger leur éducation : aux violences du caractère fougueux, elle oppose un silence prudent et, le calme rétabli, elle développe le sentiment du beau, les idées généreuses, la distinction des manières.

Au caractère lent, peu communicatif, elle porte ses réflexions vers l'ordre, le rangement des objets, et, suivant les difficultés, l'aide dans les jeux de construction et dans la réussite des ingénieuses combinaisons de Tom-Titt auxquelles, du reste, les autres enfants prennent part. L'adresse étant en cause, elle procure à tous une joie intense.

Nous complétons leur éducation par des conversations dont ils apprécient le charme d'après la variété des sujets traités. Ainsi nous nous faisons chérir de nos fils par notre caractère aimant qui nous porte à les louer sur ce qu'ils ont fait de bien et en passant souvent sous silence les faits blâmables qu'ils regrettent eux-mêmes ; en paraissant les ignorer, nous leur rendons service, ils nous sont reconnaissants de ne pas leur en avoir parlé — bien qu'ils se doutent que nous en avons été instruits par leur mère.

Notre bonté les touche, car ils craignent l'effet de notre sévérité qui les aurait atteints.

Nous évitons de punir ou de provoquer une demande de pardon, ce qui humilie le caractère, bien qu'ils doivent en manifester le regret. Evitons de trop appuyer, nous les rendrons meilleurs.

Quand nous punissons un enfant, nous lui enlevons le regret de sa faute, car s'il en a subi la peine, elle le rend quitte envers nous.

Nous avons à user de beaucoup de réserve.

IV

Quant à nos filles, dont le caractère est plus sentimental et les fautes plus légères, leur gentillesse et leur franchise nous tou-



chent. Les réflexions et les explications si sensées qu'elles nous présentent, leur tendresse affectueuse et leurs prévenances habituelles nous portent à des réponses souriantes, dont pourtant elles comprennent la gravité.

Notre bienveillante attention ne donne pas d'ombrage à leurs frères, puisqu'eux-mêmes en éprouvent le mérite. D'ailleurs nous avons pour chacun d'eux la même tendresse et nous aimons être agréables à tous.

V

A mesure que nos enfants sortent de la première enfance, nous sentons davantage la valeur exquise de notre épouse ; nos divergences seraient fatales, les enfants en seraient peinés et, suivant leur jugement, portés à prendre parti pour l'un ou pour l'autre.

VI

Il importe que dans nos conversations avec nos enfants, nous fassions l'éloge du travail afin de leur en donner le goût.

De quatre à cinq ans, nous leur apprenons à compter de mémoire et à se familiariser avec l'alphabet. Les livres d'images indiquant les métiers les intéressent beaucoup, il est bon d'aider et de provoquer leurs réflexions dans ces leçons de choses qui ouvrent leur esprit et leur pénétration. En leur répondant avec patience, précision et le développement succinct qu'elles exigent, nous leur donnons des notions justes.

Cette éducation leur sera précieuse, car elle forme leur jugement, en même temps qu'elle secondera les efforts de leurs maîtres.

VII

A six ans, nous envoyons nos enfants à l'école, déjà préparés au premier enseignement, ou à un établissement de demi-pension ou d'internat, suivant les exigences de notre situation.

Nous avons à les choisir laïques ou religieux, suivant les principes auxquels nous sommes attachés. A ce propos, il est sensé de réfléchir à ceci : c'est que la religion nous aide puissamment à contenir les caractères. La croyance à l'au-delà, au Dieu créateur qui représente le bien, le bon ; qui connaît nos actions et les jugera, est un frein salutaire, car il fait impression sur le cœur et l'esprit.

VIII

Relativement aux qualités nécessaires à l'ordre social, nous avons à donner à nos enfants des notions souvent répétées sur l'honneur, la loyauté, le courage, le dévouement, la probité, la douceur, l'initiative et la persévérance, la politesse, l'ordre, la propreté et l'hygiène générale ; la sollicitude, les égards, l'amour de la vérité, et le mépris du mensonge.

J'ajouterai : le respect des lois qui régissent nos institutions sociales et forment leur sauvegarde, et celui des autorités instituées pour les appliquer et les faire observer.

Il est également indispensable de leur faire apprécier l'action et le rôle des tribunaux, que la société a établis contre les personnes qui n'observent pas les institutions établies pour l'ordre général.

IX

D'après les notes qui nous sont remises sur le travail de nos enfants aux études, nous aurons, après les avoir lues en particulier, à leur dire quelques paroles flatteuses et encourageantes sur les mentions élogieuses. Il nous faudra user de discrétion, tout en les regardant en face pour leur faire comprendre que nous ressentons les plaintes formulées, en leur faisant sentir qu'elles atteignent leur considération.

X

Nous avons à discerner sur la destination des études de nos fils. Elle sera pour les beaux-arts ou pour les sciences : libérales ou agricoles, commerciales, industrielles ou professionnelles. La Ville de Paris a fondé plusieurs de ces établissements d'enseignement et des écoles professionnelles pour les garçons et les filles.

Il est bon d'apprécier le service efficace qu'elles rendent. Divers métiers sont enseignés avec précision par des maîtres habiles et spéciaux, de sorte qu'en sortant du cours complet, les écoliers sont déjà capables. Nous avons à tenir compte de ces bienfaisantes institutions que la Direction de l'Enseignement suit de très près. Nos intentions doivent se modifier d'après nos remarques sur les dispositions de nos enfants et aussi sur nos moyens pécuniaires.

XI

Nous voici arrivés à une époque de la vie où d'autres réflexions s'imposent.

La maturité de notre esprit nous a donné un jugement plus approfondi, plus pondéré. Nous avons appris à mieux nous connaître

et à nous estimer encore plus affectueusement. Notre caractère s'est affermi, nos idées et nos intentions doivent plus que jamais se confondre, afin de former un faisceau de direction réfléchie.

Assurément, nos biens sont en commun, mais il y a lieu d'apporter une règle sévère à nos dépenses qui s'accroissent sensiblement.

Un livre de caisse régulièrement tenu s'impose.

Une somme mensuelle est mise à la disposition de la mère de famille pour les menus achats.

Les plus importants, décidés d'un commun accord, sont payés à part.

En ce qui nous concerne, nous avons besoin de peu pour nos dépenses personnelles.

Il est entendu que nos ressources doivent être examinées pour ne pas les absorber à beaucoup près — afin de former une réserve.

La prudence s'impose — sachons nous borner. Cependant un budget, bien établi, doit comporter un chapitre intitulé : bonnes œuvres.

Nous devons y inscrire successivement celles qui nous paraîtront les plus dignes de notre sollicitude. Elles sont les traits d'union dans l'ensemble de la population, car elles contribuent à établir la « solidarité sociale ».

XII

Soyons assez discrets pour ne pas faire de demande de subsides à nos parents afin de pas les indisposer contre nous ; elle pourrait leur imposer une gène ou contrecarrer leurs intentions. D'ailleurs, il est indispensable qu'il y ait une balance égale pour chacun des enfants de la même famille. Évitons de nous immiscer dans leurs affaires, ne nous érigeons pas en conseil.

Conservons avec nos parents alliés des rapports de bonne affection, et de même avec les familles de nos frères et de nos sœurs.

XIII

Pour bien observer les règles prudentes qui doivent guider notre vie, il y a lieu de travailler ensemble le soir, avant de nous livrer au repos, de causer intimement de nos affaires et de prendre des déterminations communes qui nous mettent à l'abri d'une critique mutuelle qui, assurément, porte à la désaffection.

XIV

La confiance que nous avons l'un pour [illegible]tre, nous procure une liberté d'action [illegible] prouve notre haute estime, elle donne [illegible] notre sagesse cet air heureux que le bonheur fait refléter sur le visage.

XV

Peut-être jugerez-vous d'habiter, la nuit, deux chambres contiguës. L'hygiène personnelle en sera meilleure, plus discrète, plus agréable surtout. L'affection n'y perdra rien, nos réflexions seront plus profondes et elles serviront de thème pour la soirée suivante.

XVI

Si nous avons une industrie, un commerce ou toute autre occupation, donnons-lui tout notre temps et la plus grande activité, car, nous avons à améliorer matériellement notre position sociale.

Si notre profession est libérale, livrons-nous à des études profondes qui nous donneront une considération supérieure d'où sortiront des avantages imprévus, conséquence certaine de l'élévation de nos idées.

XVII

L'âge de nos fils augmentant, nous avons à nous occuper sérieusement de leurs dispositions; nous sommes aidés, car ils laissent percer leur préférence, sans pourtant l'affirmer — par prudence.

Ils nous communiqueront eux-mêmes leurs idées auxquelles nous aurons égard, sans nous prononcer avant la maturité de leur décision.

Nous leur ferons donner des leçons de gymnastique, d'escrime, d'exercice militaire et de tir, à un « stand ». Elles sont absolument nécessaires pour se présenter au régiment, et même dans la vie, pour l'adresse dans les mouvements et les jeux.

Les vacances aux plages sont favorables à ces hautes distractions; il s'y trouve des établissements spéciaux, des leçons de danse et de maintien.

En nous y intéressant par notre présence, nous réussirons certainement. Le chant et la musique instrumentale : violon, violoncelle, ont aussi leur mérite. Les jeunes gens ayant acquis ces talents aimables sont recherchés en société.

Faisons des promenades matinales avec nos enfants, allons respirer le grand air et

nous livrer à de bonnes causeries amicales. Ils en éprouveront une joie intime, féconde en résultat intellectuel et familial. Nous augmenterons encore leur affection.

XVIII

J'ai passé l'hygième sous silence, bien qu'il y ait lieu de l'observer rigoureusement, car elle maintiendra l'équilibre de notre santé. L'hygiène, étant préventive, nous évitera, en partie, les indispositions et les maladies.

La prudence est absolument nécessaire.

Nous nous ferons présenter à une Société d'hygiène et, devenus membres, nous nous rendrons régulièrement aux réunions mensuelles.

Prenons un vif intérêt à cette science si utile, puisqu'elle préserve notre existence et nous apprend à conserver celle des nôtres et en quelque sorte, à améliorer la santé générale, car tel est le but de ces Sociétés.

Nous chercherons à nous identifier avec quelques sujets, et nous en ferons des communications mûrement étudiées.

XIX

Nous ferons quelques visites avec nos enfants aux membres de notre famille. Il est bon d'en serrer les liens. Les enfants se connaissent mieux, s'apprécient et se communiquent leurs projets d'avenir. Il en résulte une émulation certaine qui les fait réfléchir, leur esprit s'éclaire et il en sort des résolutions qui ne tardent pas à se faire sentir. Nous en sommes bientôt instruits et nous nous rendons compte de leur valeur.

XX

Nos enfants vont entrer dans l'adolescence. Déjà nos filles nous préoccupent, nous entrevoyons leur établissement. Nous les avons élevées en vue d'être des femmes utiles, d'un caractère sérieux pour devenir d'excellentes compagnes.

Par leur éducation pratique, elles seront en état de comprendre les dispositions de leur mari. Comme complément utile, nous leur ferons donner : un cours de comptabilité, des leçons de dessin, de peinture sur porcelaine et sur soie et un cours de cuisine. Attachons une certaine importance à ce cours, car elles doivent pouvoir donner des avis à leurs servantes.

Également des leçons de coupe et de couture, afin de diriger la confection de leurs vêtements.

Notre époque d'extension coloniale nécessite d'étudier la géographie commerciale, surtout la partie qui se rapporte à nos colonies.

Elles doivent les connaître et s'y intéresser.

Si notre position nous le permet, il convient d'ajouter : le piano, le solfège et le chant. Des leçons de danse et de déclamation pour former la diction seront un complément heureux ; il ajoutera le charme aux choses de fond.

Ne marions pas nos filles avant vingt à vingt et un ans. Il est bon que le jeune homme qui en fait la demande n'ait pas plus de six à huit ans de plus qu'elle. Nous ne lui présenterons qu'après avoir pris de sérieux renseignements, afin d'avoir la certitude morale de la valeur du prétendant et de l'honorabilité de la famille.

XXI

Nos fils ont déjà dû nous faire part de leurs intentions, il est bon de les connaître à fond, car ce qu'ils étudient doit leur être sympathique.

Nous avons un choix nombreux d'écoles spéciales dont il faut nous entretenir et prendre l'avis de personnes expérimentées.

Pour le commerce intérieur, celui d'exportation et la banque, nous avons entre autres l'Institut commercial, à Paris. Ce jeune établissement rend les meilleurs services. Le diplôme qu'il décerne à la fin des études étant reconnu par l'État, il n'est rien demandé au possesseur d'une année de service militaire.

Cela fixe sur la valeur du programme des études qui y sont faites.

Il suffit, pour y être admissible, d'avoir fait de bonnes études à l'école communale, y avoir obtenu le certificat d'études et fait un complément d'une année de « Primaire supérieure ». Ainsi de treize à quatorze ans, on peut se présenter pour les examens et, étant reçu, passer deux années en préparatoire.

La durée des études de fond est de trois ans.

Nous savons tous que, pour être commerçant, il faut aimer le travail, avoir le caractère ouvert et s'exprimer facilement.

Pour l'industrie, les Écoles des Arts et

Métiers de Châlons, Angers et Aix forment d'excellents élèves, en s'y disposant par des études préparatoires, notamment à l'École de Joinville (Haute-Marne).

L'École Centrale, à Paris, pour les études d'ingénieur des Arts et Manufactures.

Il est bon de réserver les classes latines à ceux de nos fils qui ont en vue les professions libérales.

XXII

Nos père et mère ont déjà vécu un demi-siècle ; nous conserverons toujours pour eux, ainsi que pour nos grands parents, la plus tendre affection. Faisons-nous en aimer par l'estime qu'ils auront pour nous. Consultons-les sur nos projets. Ce sont nos meilleurs amis.

L'activité et le dévouement que nous apportons à nos affaires ont donné à notre position une extension, une notabilité qui s'affirme.

Ce devrait être ainsi. Notre direction famililiale a porté ses fruits. Le bonheur s'est fixé chez nous, notre collaboration a été heureuse.

Notre santé protégée par la pratique de l'hygiène et de la sainte raison s'est conservée bonne. C'est simple et c'est logique.

XXIII

Nous avons nos filles et nous sommes satisfaits de notre choix. Nos fils ayant terminé leurs études sont entrés dans des établissements, et nous les avons vus avec satisfaction se livrer avec ardeur à la profession qu'ils avaient choisie, d'accord avec nous.

Dans leur service militaire de trois années, où l'exactitude et leur discipline leur ont acquis la considération de leurs chefs, ils ont reçu les galons de caporal après six mois de présence et ceux de sergent à la fin de leur première année, ce qui leur a permis de passer par les divers services.

Par la forte instruction qu'ils ont reçue, l'éducation qui leur a été donnée et s'étant pénétrés des théories militaires spéciales, ils ont pu acquérir le grade de sous-lieutenant de réserve.

Rentrés aux affaires et après deux ou trois années de pratique active, nous nous sommes rendus quelquefois auprès des chefs de la maison pour nous renseigner discrètement sur leur valeur. Ce que nous avons appris confirmant notre opinion personnelle, nous leur avons procuré un établissement. Après une ou deux années de possession nous avons eu recours à nos relations pour les marier, et après nous être enquis de renseignements précis et à diverses sources, comme nous l'avions fait précédemment pour nos filles. Après nous être assurés des qualités morales et physiques des jeunes personnes que nous avions en vue et de l'honorabilité des familles et consulté nos parents, nous avons fait nos demandes.

Parfaitement accueillis, écoutés favorablement, notre accord s'est fait de part et d'autre à la satisfaction générale et surtout des jeunes gens. Nos devoirs paternels ainsi remplis, nous nous en trouvons satisfaits.

XXIV

Quant à nous, restons aux affaires en y déployant la même activité et aussi longtemps que nous le pourrons, elles donnent à l'esprit un aliment qui a sa valeur. Notre santé dépend de cette situation, car il faut s'occuper et faire ce que l'on connaît.

Parfois nous sommes consultés par nos fils et nos gendres, ils sont heureux de recourir à nos avis pour quelques faits généraux.

XXV

Nos grands-parents, arrivés à une extrême vieillesse, ont vu leur fin approcher et, nous serrant les mains en balbutiant un éternel adieu, ils ont terminé leur carrière.

Nous les avons conduits à leur demeure dernière en nous inspirant depuis longtemps de leurs vertus. Elles sont devenues les nôtres et elles passeront de même à ceux qui nous suivent.

Attendons les années avec confiance, nous sommes environnés de l'estime générale ; mais, continuons à veiller sur nous.

A. Féret.

POUR LA PRATIQUE DU MAGNÉTISME ET DU MASSAGE

par les Magnétiseurs et les Masseurs

Les travaux de la *Commission d'Initiative magnétique* avancent lentement, mais sûrement ; des concours puissants nous sont assurés chez les médecins, les savants, les hommes de lettres, les hommes politiques, et lorsque notre *Enquête* sera un peu plus avan-

cée, nous pourrons, par l'intermédiaire de médecins-députés, déposer nos pétitions et un projet de loi qui ne tarderait certainement pas à être discuté.

En attendant, les adhésions et les signatures nous arrivent de toutes parts. Aujourd'hui, notre *Pétition* est recouverte d'environ 100,000 signatures, et il nous en arrive chaque jour un nombre considérable.

Nous prions instamment tous ceux de nos lecteurs qui ont remis dans leur entourage des feuilles de *Pétition* à signer, de vouloir bien les faire signer aussi vite que possible et nous les renvoyer. Ceux qui auraient besoin d'une feuille la trouveront sur la couverture de ce numéro, et ceux qui en auraient besoin d'un plus grand nombre, pourront nous les demander. Ils les recevront par retour du courrier.

L'*Enquête* et la *Propagande* que nous faisons, coûtent très cher au *Comité d'Initiative magnétique ;* tous nos lecteurs qui n'ont pas encore pris part à la souscription ouverte dans nos colonnes sont instamment priés de vouloir bien le faire aussitôt que possible, pour nous permettre de mener notre tâche à bonne fin. Il en sera accusé réception par la voie du Journal.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

pour favoriser l'Enseignement du Magnétisme et du Massage, et défendre la Pratique du Magnétisme condamnée par la Cour de Cassation.

Au 25 mars dernier, le montant de la *Souscription* atteignait le chiffre de. . . 1229 fr. 60

Nous avons reçu depuis de :

Un Elève, 20 fr.; Mme Bénard, 10 fr.; M. Mallard, 6 fr.; M. Pinard, 5 fr.; M. Maugars, 5 fr.; le *capitaine* Levy, 5 fr.; M. Baty, 5 fr.; Mme Mouméton, 5 fr.; Mme Lepoutre, 5 fr.; M. Calloigne, 5 fr.; un Groupe, 5 fr.; M. Peyrusson, 5 fr.; M. Ballu, 5 fr.; M. B..., 3 fr.; Mme Detré, 3 fr.; MM. Lemonnier et Mauheim, 3 fr.; M. Faux, 3 fr.; M. Bahans, 3 fr.; Mme M. de St-Remy, 3 fr.; M. Féraud, 2 fr. 50; M. Albert, 2 fr.; Mme Godart, 2 fr.; Mme Dareau, 2 fr.; M. Recoules, 2 fr.; M. Bruey, 2 fr.; Mme Noblly, 2 fr.; M. Coinet, 2 fr.; M. Dezay (2e *versement)*, 2 fr.; M. Savarin, 2 fr.; M. Favre, 2 fr.; M. Pommet, 2 fr.; M. Liéthard, 2 fr.; Mlle Voillemin, 2 fr.; M. Schmitt, 2 fr.; M. Bonnehogne, 1 fr. 75; M. S., 1 fr.; Mme Bigard, 1 fr.; M. Camus, 1 fr.; M. Ouillier, 1 fr.; M. Pascal, 1 fr.; M. Amion, 1 fr.; Mme Mielle, 1 fr.; M. Desmoulin, 1 fr.; M. Dauriac, 60 cent.; M. Pagnon, 50 cent.; M. Foulon, 50 cent.; M. Prellwitz, 2 fr.; MM. Malverge père et fils, 10 francs; M. Eysserie, 2 fr.; M. Labrousse, 5 fr.; M. Grazillier, 5 fr.; M. Paris, 5 fr.

Total au 25 avril . . . . . 1.385 fr. 45

ARGUMENTS DES MÉDECINS

en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs

A la question suivante posée par le *Comité d'Initiative magnétique :*

Pensez-vous que les Masseurs et les Magnétiseurs non médecins, mais suffisamment instruits, puissent, sous la garantie des lois de droit civil, appliquer leur art au traitement des maladies ?

En répondant **Oui**, les médecins dont les noms suivent ont ajouté les observations suivantes :

XXV

M. le *docteur* **Foveau de Courmelles**, *licencié ès-sciences physiques, ès-sciences naturelles, et en Droit*, directeur de l'*Année électrique*, Paris.

Jusqu'ici, la médecine officielle a nié le *Magnétisme*, n'admettant que l'*Hypnotisme* (voir mon livre l'*Hypnotisme*, Paris, 1890, Londres et New-York, 1891). Donc, on ne peut poursuivre ce qui n'existe pas *scientifiquement* (? !) et le professeur Bernheim vient encore de le déclarer au *Congrès des Sociétés savantes* de Nancy, le 11 avril dernier (Voir *Journal officiel*, 14 avril 1901 ! Dans ces conditions, et jusqu'à nouvelle loi — ces lois n'étant d'ailleurs faites, non pour être suivies, mais pour être violées et tournées ; et je suis partisan à outrance de la liberté individuelle — le magnétisme ne peut qu'être assimilé au massage, puisqu'on n'absorbe rien ; d'autre part, le massage, autrement utile ou dangereux — et son usage est admis, reconnu, les médecins *officiels* préfèrent même recommander les masseurs non médecins qui ne leur portent pas ombrage ! il en est d'ailleurs de même des radiographes, et ce sont donc les pontifes qui favorisent ainsi ce qu'ils appellent la médecine illégale ! — le massage, disons-nous, est libre ; et si un agent, considéré comme dangereux quand il est mal manié, est laissé à la *libre* disposition de tous — voir confié par les maîtres de la médecine contemporaine à de non diplômés — pourquoi opérer différemment pour un agent nié, inexistant — oh ! scientifiquement parlant, s'entend ! — pourquoi le magnétisme, serait-il proscrit, réglementé ? Depuis quand règle-t-on ce qui n'existe pas ?...

Est-ce parce que, grâce aux efforts d'un *homme* dans toute l'acception du mot, le président Magnaud, il est démontré que seul devait, *doit* compter l'*esprit des lois*, sans faire allusion à l'ancêtre, le président de Montesquieu ? Est-ce parce que l'huma-

nité, érigée en dogme, ne doit être qu'un dogme, et non la réalité ? Est-ce que l'auteur de la loi sur l'exercice de la médecine, le regretté sénateur docteur Chevandier (de la Drôme), n'a pas éliminé, — pour cause de négation scientifique, ou mieux en raison de l'inocuité de pratiques souvent utiles — les magnétiseurs de l'exercice illégal ? Est ce que, près de dix ans après, il faut prendre la *lettre* de cette loi, et non son *esprit*, quand cet *esprit* est demandé, réclamé par tous, pour tous et pour toutes les lois, et qu'il s'impose ?

Et puis, pourquoi cette différence de poids et de mesures en un temps pseudo-démocratique, en une époque où s'épanouit, dit-on, la fleur Liberté ! Pourquoi a-t-on couvert jadis de diplômes médicaux très officiels le non-médecin Pasteur, dont l'arche sainte commence à recevoir de rudes pavés (voir le *Transformisme médical* et le journal l'*Evolution médicale*, du docteur Hector Grasset), Pourquoi ? Oui, pourquoi ? Parce que cela a créé de nombreux fonctionnaires bien rétribués, et que l'on espère bien que le *microbe* fera vivre encore longtemps certains *macrobes*, dussent les autres — macrobes — en périr, peu importe ! Le bien résulté des théories pastoriennes n'avait pas besoin de fonctionnaires pour se réaliser, pas plus que les lois n'empêcheront le *magnétisme* de durer... depuis les prêtres d'Isis jusqu'à la fin des siècles, et d'être appliqué avec succès, par des *gens instruits et compétents*, bien que dépourvus de diplômes ! Les persécutions, comme toutes les persécutions, ne leur feront qu'une auréole... lucrative et honorable.

La médecine, jadis indépendante, se fonctionnarise, hélas ; et l'*arbitre des indépendances* qu'était rationnellement le médecin — autrefois — va devenir un serviteur patenté et sectaire. Je la voudrais libre, elle ne serait, peut-être, ni moins encombrée, ni moins difficile, ni moins *struggle for lif...euse* qu'elle n'est aujourd'hui, mais elle serait certainement plus digne, plus scientifique. Et i l'on veut me permettre une comparaison peu flatteuse en l'espèce, mais qui montrera, au nom de l'humanité, l'intérêt à porter au magnétisme : de même que les animaux sont les frères inférieurs de l'homme et dignes de notre sympathie, que la loi Grammont les protège, de même les magnétiseurs — et je les diminue ! — sont les frères inférieurs des médecins, qu'il faut ménager, instruire, éclairer, si l'on veut, mais non supprimer !

XXVI

M. le *docteur* **Moutin**, Boulogne, (Seine).

Pourquoi poursuivre les magnétiseurs ??? — Sans vouloir parler des précédesseurs de Mesmer et sans énumérer les noms des médecins qui le suivirent et pratiquèrent le magnétisme animal, nous voulons citer seulement quelques magnétiseurs éminents qui firent connaître les bienfaits de cette science, afin de démontrer, à nos confrères hypnotiseurs ou non, que des personnes bien douées sont plus aptes, avec l'agent magnétique, à soulager et à guérir certains malades, alors même qu'ils ne sauraient ni lire ni écrire, que le plus savant médecin avec tout son arsenal thérapeutique.

La thèse que nous allons soutenir paraîtra bizarre, énorme même, à ceux qui s'attellent au char de la science officielle, aux médecins et, partant, aux *hypnotiseurs scientifiques*.

Le marquis de Puységur n'était pas médecin et, par le mesmérisme, il guérit des centaines de malades.

Le savant Deleuze ignorait la médecine, ce qui ne l'empêcha pas de guérir ou soulager un très grand nombre de malheureux que la médecine officielle laissait dans le marasme et la souffrance.

Deleuze a indiqué des procédés magnétiques si délicats, pour soigner les maux d'autrui, qu'en les lisant seulement, on sent la grandeur d'âme d'un bienfaiteur de l'humanité.

Du Potet et Charles Lafontaine étaient également étrangers à la médecine..... Et, peut-on compter le nombre des guérisons par eux obtenues ?...

Nous connaissons des *empiriques*, comme on dit en langage scientifique, pour qualifier toute personne qui s'écarte des données admises scolastiquement, qui guérissent, journellement, des maladies réputées incurables par les médecins.

Des paysans illettrés obtiennent les plus remarquables succès, sur les gens et sur les animaux ; avec de simples manœuvres magnétiques.

Nous ne voulons point parler des rebouteurs qui, eux, empiètent, en réduisant mal ou bien des fractures, des luxations, des entorses, etc., sur les prérogatives des médecins, alors que les magnétiseurs, la plupart du temps, ne soignent que des chroniques, qui n'ont pu retirer le moindre soulagement des traitements médicaux, suivis parfois pendant des années.

Pourquoi aujourd'hui vouloir interdire à ces vrais guérisseurs de faire le bien, alors que depuis cent ans on les laisse tranquilles ?

Et nous sommes, dit-on, dans un siècle de Liberté, de Progrès, de Lumière ! !... qui s'en douterait ?...

On contestera peut-être les guérisons obtenues par le mesmérisme ; on niera son utilité et on considérera alors tous ceux qui l'emploient *sans diplôme médical* comme des imposteurs, des dupeurs dignes des maisons de correction ? Mais, si des résultats inespérés, si des guérisons qui tiennent du prodige ne se produisaient pas, les *empiriques* n'auraient certes bientôt plus de clients — une tromperie quelconque et habituelle ne durant pas cent ans — et c'est pourtant le contraire qui a lieu.......

Dans certains pays, l'art de guérir est libre et, d'après les statistiques, la mortalité n'est pas plus grande là qu'ailleurs.

Nous admettrons volontiers que quelques connaissances anatomiques, physiologiques et pathologiques ne seraient pas de trop, bien au contraire, à ceux, non médecins, qui donnent régulièrement des soins aux malades, qu'ils emploient le magnétisme, l'hypnotisme ou le massage. Mais notre opinion est que tout homme de bonne volouté, qui a le cœur compatissant, peut, avec le magnétisme, alors qu'il serait le plus ignorant, faire du bien à ses semblables.

On a prétendu que le magnétisme humain, entre certaines mains, pouvait faire du mal : Où sont les preuves de cette assertion ?

L'hypnotisme, entre des mains inhabiles, peut, il est vrai, dans certains cas et chez des sujets prédisposés, provoquer des troubles divers plus ou moins durables. Nous savons fort bien que certain fascinateur, dans maintes circonstances, a produit des troubles cérébraux de courte durée. Nous savons aussi que des savants médecins ont fait des expériences hypnotiques et qu'ils affirment que l'hypnotisme peut être dangereux.

Nous ne voulons point les contredire, pour ce qui concerne l'hypnotisme, mais nous infirmons entièrement leurs dires lorsqu'il s'agit du magnétisme animal, qu'ils n'ont point voulu étudier et, par conséquent, qu'ils ne connaissent pas.

Les mêmes effets ou des effets similaires peuvent être produits par des causes différentes, nous l'avons dit, mais de là à identifier ces effets, il y a loin.

Nous ne saurions trop répéter que le magnétisme n'est pas l'hypnotisme ; que le dernier n'est que la parodie du premier et qui, dès l'instant que les savants officiels ne veulent pas s'occuper de lui, qu'ils le laissent donc pratiquer par ceux qui le connaissent et qu'ils l'appliquent très judicieusement, comme l'affirment des milliers de cures.

Nous avons certes le plus grand respect pour les savants qui se sont occupés de la question. Ils ont voulu tourner cette question, n'ayant pu se départir d'un certain parti-pris, et si leurs expériences ont été parfois défectueuses, ce qui leur a fait croire que la chose était plutôt nuisible qu'utile, tout en croyant à leur bonne foi, nous sommes certain de leur erreur et nous la déplorons.

Dans des cas spéciaux, les médecins recommandent le massage, les douches, l'électricité. Pourquoi, dans ces cas spéciaux, n'adresseraient-ils pas certains malades aux magnétiseurs ? Et pourquoi ces derniers ne deviendraient-ils pas aussi les collaborateurs des médecins ? Et si on poursuit les uns pourquoi patronner les autres ?

Les douches mal données, les massages mal pratiqués peuvent parfois faire plus de mal que de bien. Une pratique de plus de vingt années nous autorise à dire que jamais le magnétisme thérapeutique n'a produit des effets défavorables.

Il serait par conséquent nécessaire, urgent même, que les représentants du peuple ordonnassent une enquête sérieuse, dans l'intérêt de tous, en ne s'adressant pas seulement aux savants officiels, incompétents en la matière, et qu'ils prissent enfin des dispositions, soit pour réglementer la pratique du magnétisme thérapeutique, soit pour laisser libre les guérisseurs non diplômés de continuer le bien qu'ils font chaque jour.

ARGUMENTS DES SAVANTS

HOMMES DE LETTRES, ARTISTES, HOMMES POLITIQUES ET NOTABILITÉS DIVERSES

en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs

A la question suivante posée par le *Comité d'Initiative magnétique* :

Pensez-vous que les Masseurs et les Magnétiseurs non médecins, mais suffisamment instruits, puissent, sous la garantie des lois de droit commun, appliquer leur art au traitement des maladies ?

En répondant Oui, les notabilités dont les noms suivent ont ajouté les observations suivantes :

XXXIII

M. G. Montorgueil, *homme de lettres*, Paris.

Oui, car je suis toujours pour la liberté ; que celle-ci me paraît n'offrir aucun inconvénient ; qu'elle peut avoir quelques avantages, et qu'à tout prendre, le diplôme du médecin, surtout en ces matières spéciales, n'est pas une garantie bien sérieuse.

XXXIV

M. Emm. Hache, *homme de lettres*, Bois-Colombes (Seine).

En réponse à votre question : Deux fois, oui. Suis avec vous de grand cœur, considérant que nul effort dans la pratique du *Bien* ne doit rencontrer d'obstacles, et que nulle source d'apaisement de quelque douleur que ce soit ne doit être tarie.

L'*unique liberté*, dont l'homme (digne de ce nom) doit à jamais jouir pleinement jusqu'à en user, a consisté, consiste et consistera à arrêter le vol des fléaux qui passent sur l'humanité.

XXXV

M. E. Ballu, *ingénieur*, Ivry (Seine).

Le Magnétisme opère par le fluide.
Ce fluide est une force.
Cette force est quelquefois la Vie.



Nier les bienfaits du magnétisme, c'est méconnaître les lois de la Nature et les principes de la Science.

Le 4e état des corps, l'*état radiant,* né d'hier, démontrera aux plus incrédules que magnétisme et charlatanisme sont antonymes et non synonymes.

Le médecin n'a pas toujours les qualités requises par la nature pour le pratiquer avec chance de succès; dans tous les cas, la pratique du Magnétisme doit rester libre.

XXXVI

M. **Le Leu,** *homme de lettres,* Paris.

Oui, liberté pleine et entière de guérir et d'être guéri, sous la double responsabilité et du guérisseur et du malade, afin d'apprendre graduellement à ce dernier à s'élever à la hauteur de certains animaux qui savent se guérir seuls.

Car, après un médecin, je ne connais pas d'être plus inepte qu'un malade, et le guérisseur est trop crucifié. Décidément, entre ces deux mauvais larrons : le médecin, ignorant et industriel, et le malade, stupide et ingrat, tous les deux sont égoïstes et féroces, sauf honorables exceptions.

Tout à fait d'accord avec mon ami Emile Michelet, je dis que nul ne peut juger la science d'un autre par la sienne propre, et que c'est là un axiome de ce sens droit de la justice, encore très Empyréen, malgré la prière quotidienne deux fois millénaire et jusqu'ici stérile : « *Adveniat regnum tuum.* »

XXXVII

M. **J. Chessé,** *ancien gouverneur de Tahiti et de la Guyane,* Sannois (Seine-et-Oise).

En ce qui est du magnétisme, je crois à sa puissance, mais sans pouvoir personnellement invoquer à l'appui aucun fait palpable.

Pour le massage, au contraire, il y a tant d'exemples de son utilité et de ses bienfaits — aujourd'hui et autrefois — comme aussi de son usage absolu dans l'antiquité, que je me demande comment il est possible d'avoir besoin de poser, aujourd'hui, une pareille question.

Les « rebouteux » ne rentrent-ils pas dans le massage, et tout le monde n'a-t-il pas plus ou moins constaté leurs cures admirables et en quelque sorte instantanées ?

En tous cas, et en dehors des pays d'Orient, où il a été religieusement conservé, le massage est d'un usage très répandu dans la plupart de nos colonies, où des indigènes, *sans diplômes,* le pratiquent avec succès. Je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas de même dans la métropole.

Quant à la question « Diplôme » ou « Brevet », je suis sur le terrain du massage et du magnétisme — comme sur bien d'autres — *pour l'entière liberté, à la seule condition d'avoir, à côté, la responsabilité effective et rigoureuse.*

XXXVIII

M. **G. Vitoux,** *homme de lettres,* Paris.

Oui ! J'estime que la liberté doit être complète. Tant pis pour ceux qui voudront faire une œuvre dont ils sont incapables. Les tribunaux leur apprendront que l'audace ne saurait remplacer le savoir.

XXXIX

M. *Edmond* **Duesberg,** *auteur dramatique, Paris.*

Oui, à la condition que les Masseurs et les Magnétiseurs donnent au public des garanties d'une instruction suffisante.

Je condamne le charlatanisme des pélerinages à Lourdes et les guérisseurs dont la science se borne à soulager les gogos de leur bel argent.

XL

M. **Draner,** *artiste dessinateur,* Paris.

Evidemment *Oui,* puisqu'on a obtenu par ce système, tant de nombreux résultats avantageux.

XLI

M. **F.-G. Dumas,** *publiciste,* Paris.

Pour les masseurs la question ne se pose pas puisqu'ils exercent librement leur profession. Il serait cependant à désirer que nous ayons des Ecoles officielles de massage comme en Suède, en Allemagne et en Autriche où l'on puisse s'instruire et obtenir des diplômes, car la majorité des masseurs français et anglais ne connaissent pas le premier mot de leur métier.

Quant aux magnétiseurs..... il devrait en être de même; pour l'application de cette science le charlatanisme étant plus à redouter.

XLII

M. **G. de Dubor,** *homme de lettres,* Paris.

Oui, des masseurs ou magnétiseurs non médecins doivent pouvoir appliquer leur art au traitement des maladies, mais à une condition, c'est qu'ils soient nantis d'un brevet spécial délivré aux uns par une École de massage, aux autres par un jury composé de médecins ou tout au moins de personnes adonnées aux sciences magnétiques.

Des études spéciales sont, en effet, nécessaires à mon avis pour exercer, sans danger, l'art du massage ou celui du magnétisme, mais il n'est pas nécessaire d'être médecin pour cela.

XLIII

M. **H. Demesse,** *homme de lettres,* Paris.

Oui... parce qu'il ne faut pas entraver l'œuvre de quiconque a pour but de soulager ceux qui souffrent. Dès qu'il y a consentement du malade,

le curateur ne doit plus répondre de ses actes que par devant sa conscience, et par devant la Loi s'il a causé un préjudice constaté... Est-ce qu'on ne laisse pas vendre, librement, mille drogues qui ne doivent rien au *Codex?* On a raison, puisqu'elles guérissent, au moins par suggestion, tant de gens, qui, journellement, en font usage, et vous les recommandent.

XLIV

M. **A.-J. Dalsème**, *homme de lettres*, Paris.

Nul code, nulle civilisation, nul groupement humain n'a le droit d'interdire le bienfait raisonné des forces de la nature, qui, dans l'ordre matériel, sont à peu près aux dogmes scientifiques ce que dans le domaine moral, les religions naturelles sont aux religions révélées.

XLV

M. **Alfred Erny**, *homme de lettres, ex-membre de la Société des Auteurs dramatiques*, Paris.

Oui. J'appuie mon affirmation sur un soulagement très fréquent que j'ai éprouvé sous l'action du Magnétisme, même à distance.

XLVI

M **Jules Allix**, *publiciste*, Paris.

A M. Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*, Paris.

Mon cher directeur,

J'ai reçu le *Journal du Magnétisme*, accompagné d'une *Pétition* aux Chambres en faveur des *Masseurs* et des *Magnétiseurs qui guérissent*, où d'autres docteurs patentés ne *peuvent pas le faire*.

Cette question du Magnétisme et du Massage est tellement simple qu'elle peut défier tous les législateurs eux-mêmes, lesquels, eux, en principe, n'y entendent absolument rien, — et sont, même, par leurs propres études, au contraire de la législation, dans la situation d'être supposés en dehors de ces théories elles-mêmes.

Pour ma part, je me reprocherais au nom de la vérité et de la science, de leur adresser quelque Pétition que ce soit, parce que la Vérité comme la Science seront toujours plus fortes que toutes les lois et toutes les embûches que l'on voudra dresser contre elles, afin de les empêcher. Je ne signerai donc pas la pétition que vous voulez bien proposer ; mais c'est une raison alors pour que je vous donne le motif qui m'engage à dire aux *masseurs* comme *aux magnétiseurs* que l'injustice légale qu'on leur oppose ne doit pas les décourager. Au contraire ! c'est la preuve que leur pratique de guérison fait de grands progrès, et qu'ils se doivent de persévérer dans leurs usages, lesquels finiront bien par triompher des mauvaises volontés qu'ils subissent.

Hé quoi ! Quand le baron Du Potet, faisait ses expériences, nul n'a jamais pensé à les lui disputer. La médecine riait purement et simplement de ses théories ; mais, à la fin, forcée de capituler, quelqu'un lui invente le mot *de suggestion*, laquelle n'est au fond, qu'une forme du Magnétisme lui-même, et dès lors, l'Académie entra dans le mouvement de la médecine dite magnétique qu'elle pratique maintenant ouvertement, et dont aussi elle profite largement.

Le Massage et *le Magnétisme* lui-même sont devenus des *professions* comme les autres. J'ai vu des Enseignes et des Annonces qui les recommandent ; et les docteurs eux-mêmes les ordonnent et choisissent les expérimentateurs *qu'ils conseillent*. Il est vrai qu'ils le font en vertu même de leurs diplômes ; mais si les praticiens n'exerçaient pas leur art, est-ce qu'ils pourraient les couseiller ou ordonner ?

Non ! Disons que la loi est une protection de monopole en faveur des médecins contre les malades eux-mêmes, puisqu'il est de fait que *les cas*, où l'on a recours au massage ou au magnétisme, sont presque toujours des cas spéciaux que les diplômés ne guérissent pas, et où les médecins eux mêmes trouvent fort bon de s'adresser aux masseurs aussi bien qu'aux magnétiseurs dont il se font parfois et devraient se faire toujours d'uti les auxiliaires.

Si j'en avais le loisir, je profiterais de cette occasion pour montrer à la masse elle-même tous les services qu'elle pourrait recueillir des bienfaits du massage ; mais on m'accuserait de faire de la réclame en faveur des masseurs et ce n'est pas mon intention. Je désire pour ceux-ci et pour les magnétiseurs comme pour tous la liberté; et si les intérêts de la médecine sont froissés, je dirai aux malades, puis aux masseurs et aux magnétiseurs : « *tant mieux ; continuez votre pratique ; les médecins seront bien forcés de capituler !* »

Autrefois, au Gymnase-Triat, nous connaissions toutes ces difficultés ; les avocats comme les médecins venaient profiter du Gymnase. L'antiquité montrait le massage en honneur. On a même aujourd'hui des établissements de Bains magnifiques, sous des dénominations diverses, que nul ne pense à inquiéter, puisque tous ne peuvent en profiter. Allez voir un peu si ce ne sont pas de petits ou même des grands établissements de massage.

Et quand au Magnétisme ; c'est encore plus risible vraiment ; car, dans toutes les Églises, on vous lit tous les jours l'Evangile, afin que l'on honore *le don de guérison* des apôtres ; mais ensuite on va faire poursuivre le zouave *Jacob* s'il le veut pratiquer !

Heureusement que nous voici arrivés à une période de la science où le Magnétisme triomphera. Seulement, en attendant, les administrations n'en sont qu'à l'électricité, dont elle se fait *de la*

lumière et de la traction, avec les nombreux accidents qui lui font et feront son expérience !

Quand, il y a 50 ans, j'ai pu parler de la correspondance magnétique à distance, on m'a jeté la pierre, on en revient bien aujourd'hui,— et ce sera bien autre chose encore bientôt ; mais je n'en profite que pour dire aux Masseurs et aux Magnétiseurs : « *Continuez tranquillement votre œuvre et faites surtout savoir les oppositions qu'on vous fera ; c'est un moyen d'en profiter !* »

— Le temps prochain, si les docteurs vous font poursuivre les rendra à ce point ridicules — que nous pourrons alors leur dire, à eux-mêmes, leur propre fait, — s'ils persévèrent dans leurs erreurs de diagnostic comme tous leurs livres en accusent. J'ai eu l'occasion de prier un Docteur de vouloir bien nous expliquer *les Evolutions de la nature* de Darwin, il s'est prudemment tenu coi

Votre bien dévoué.

XLVII

M. *Camille* **Debans**, *homme de lettres*, Neuilly (Seine).

Oui ! Guérir d'abord. Le massage, au surplus, sorti des tatonnements, est aujourd'hui une science reconnue. Dans certains cas un masseur vaut deux médecins à la condition qu'il soit solidement instruit.

Quant au magnétisme, la question est plus délicate, une garantie s'impose. Pour cela, il faudrait que les Maîtres en exposassent la doctrine curative en quelques pages claires, lucides, bien ordonnées, sans phrases d'auteur. Surtout pas d'ésotérisme, pas d'expressions occultes. Ceux qui souffrent ont le droit d'exiger une démonstration limpide, frappante, dans la langue de tout le monde. Le progrès recherché en dépand.

XLVIII

M. *Alfred* **Duquet**, *historien militaire*, Paris.

Partisan de la liberté, je réponds nettement *Oui*, sauf aux malades d'attaquer le masseur ou le magnétiseur comme civilement et pécuniairement responsable des accidents qui pourraient être causés par sa faute.

XLIX

M. **Spero** (Réponse publiée dans la *Paix universelle*, à Lyon, 16 avril).

Je ne sache pas de plus noble profession que celle du véritable magnétiseur-guérisseur. Il n'en est pas qui exige plus de dévouement, plus de noblesse d'âme, plus de générosité de cœur. Le magnétiseur dépense, prodigue sans compter sa propre vie pour soulager la santé de ses frères. Il donne le plus bel exemple, et le plus touchant, de désintéressement, d'abnégation et d'esprit de sacrifice. Il exerce un véritable apostolat dans le sens complet du mot, car, en même temps que les souffrances physiques, il apaise les souffrances morales, il réconforte et guérit l'âme en même temps que le corps. C'est, en vérité, un bienfaiteur de l'humanité souffrante, et je suis heureux de rendre ici un hommage ému et légitime au très sympathique directeur de la *Paix universelle*, qui s'efforce de vulgariser et de défendre la cause du magnétisme curatif.

Aussi est-ce avec le plus douloureux étonnement mêlé d'indignation que j'ai appris la mesure inexplicable autant que rigoureuse et inique qui frappe des hommes que nous aimons et admirons. Cette mesure draconienne est d'autant plus stupéfiante qu'en général le magnétisme curatif est pratiqué dans les cas très fréquents où la médecine officielle est reconnue impuissante. Je veux parler notamment des maladies nerveuses qui affligent notre pauvre humanité. Comment admettre que le malade ou plutôt le patient, que délaissent les médecins diplômés, ou qui n'a pas confiance dans la thérapeutique officielle, n'ait pas le droit de recourir au magnétisme ? Et, que vient faire le diplôme dans un cas où il ne s'agit plus de prescrire telle ou telle drogue pharmaceutique, mais où l'action magnétique seule est en jeu, et exige de la part du magnétiseur, non pas un intellect meublé de formules, mais l'*état d'âme* dont j'ai parlé plus haut, état d'âme qui consiste surtout dans le sentiment profond de l'humanité et dans l'immense désir d'être utile à ses semblables. C'est la science du cœur qui est ici nécessaire et non la science médicale officielle, qui ne veut voir dans le composé humain qu'un agrégat chimique d'où le principe animique spirituel est exclu. Pour qu'un médecin pratiquât le magnétisme curatif avec succès, il faudrait donc qu'il cessât d'être matérialiste pour devenir spiritualiste de ferme conviction, c'est-à-dire qu'à sa personnalité actuelle s'en substituât une autre, absolument opposée, desideratum chimérique autant qu'absurde.

La conséquence de cet état de choses est facile à tirer ; c'est que la médecine officielle est forcément, fatalement ennemie-née du magnétisme curatif. Il y a, m'objectera t-on, des exceptions. Soit, mais ces exceptions sont si rares qu'elles confirment la règle. L'hypnotisme, objectera-t-on encore, est accepté et pratiqué par la science médicale. Je ne l'ignore pas ; mais l'hypnotisme n'est qu'un des aspects inférieurs du magnétisme et ne saurait, sous aucun rapport, être assimilé au magnétisme curatif. J'ajouterai qu'il se différencie totalement de ce dernier en ce qu'il présente autant de dangers que le magnétisme curatif offre d'avantages. Nous entrons ici, en effet, dans le domaine de la suggestion dont nul n'ignore les conséquences funestes, et parfois l'usage criminel.

L'interdiction prononcée est donc une atteinte grave à la liberté individuelle, en ce qu'elle a de plus intangible et de plus sacré, le droit impres-

criptible pour chacun de chercher un allégement à ses maux par tous les moyens possibles. On a démontré surabondamment dans la *Paix universelle* combien est faillible la science, ou plutôt l'art médical. Que d'erreurs de diagnostic, et partant que de traitements propres à aggraver l'état des malades ? A part un certain nombre de cas bien déterminés et connus, on peut affirmer que la médecine en est encore aux tâtonnements.— Tout homme intelligent en arrive à cette conclusion logique et toute naturelle qu'en dehors des cas spécifiés ci-dessus, sur la nature desquels il ne saurait y avoir aucun doute, il doit être son propre médecin et rechercher, surtout dans l'hygiène appropriée à sa constitution et à son tempérament un palliatif à ses maux.

En réalité, chacun se soigne à sa guise. Or, la simple constatation de ce fait démontre péremptoirement l'inanité et l'insanité de la prohibition contre laquelle proteste le bon sens aussi bien que le sentiment d'équité et la notion de la justice élémentaire. Comment ! le médecin diplômé a seul le droit de combattre les maux qui assiègent l'humanité, et chacun s'affranchit de son contrôle, dédaigne sa science, et se soigne comme il l'entend ! Mais alors, ce ne sont pas seulement les magnétiseurs-guérisseurs qui sont les délinquants, ce sont les malades eux-mêmes, qui se moquent d'Hippocrate et de Galien. Et ils sont d'autant plus coupables qu'*étant souffrants*, ils sont moins que personne qualifiés pour remédier à leurs souffrances? De par le récent verdict, tout membre souffrant de la collectivité humaine qui ne fait pas appeler un disciple d'Hippocrate pour juger son cas est, *ipso facto*, en contravention ; c'est un insoumis, presque un insurgé.

Et qu'on ne crie pas à l'exagération ! J'en appelle à tous les lecteurs de bonne foi ; tous reconnaîtront qu'ils se sont maintes fois substitués au médecin en se guérissant eux-mêmes de beaucoup de malaises et même d'affections pénibles quoique ne présentant pas un caractère grave. Nulle inquisition n'empêchera jamais que chacun n'use à son gré des remèdes qu'il jugera de nature à rétablir l'état normal de sa santé.

Rassurons-nous, d'ailleurs, nos magistrats n'ont point songé à instituer cette inquisition d'un genre inédit. Mais alors, si j'ai le droit de faire usage de tel ou tel produit pharmaceutique sans l'approbation du docteur, comment prétendez-vous me priver du droit de me faire magnétiser par qui bon me semble, si j'attends de cette opération un soulagement à mes maux, que je n'espère plus de la médication officielle?

Cette prohibition, attentatoire à la liberté individuelle, — inique et tyrannique à l'égard du magnétiseur-guérisseur, dans lequel elle opprime, j'y insiste, un véritable bienfaiteur de l'humanité souffrante, — constitue donc, en même temps, une inconséquence et un illogisme.

En résumé, et pour conclure, j'estime que les magistrats qui ont prononcé cette sentence inconcevable ont été mal renseignés, se sont laissés « hypnotiser » par les criailleries des médecins qui n'en recueilleront pas un client de plus. C'est, sans aucun doute, ce que comprendront nos législateurs qui sauront reconnaitre et définir les droits légitimes des magnétiseurs et des malades ; je devrais dire *des malades d'abord, des magnétiseurs ensuite.*

L

M. Edmond Thiaudière, *homme de lettres*, Asnières, Seine.

Je devrais peut-être répondre non, si je raisonnais par atavisme, car je suis issu de plusieurs générations de médecins : mon père, mon aïeul, mon bisaïeul et mon trisaïeul paternels ayant consacré leur vie à la thérapeutique. Cependant, j'ai toujours estimé, comme philosophe, que s'il est prudent, dans la plupart des cas, de faire de l'art de guérir le monopole de gens diplômés, il y a des circonstances où il devient très fâcheux que des non diplômés, mais ayant — ou cette intuition naturelle qui jadis distinguait certains thaumaturges, ou une puissance nerveuse extraordinaire, ou une prestigieuse habileté d'œil et de main, — en un mot, des dons spéciaux et qui ne se rencontrent pas toujours chez les médecins de profession, même les plus instruits, fussent dans l'impossibiliié, faute d'un diplôme, de réaliser le bien dont ils sont capables.

Je voudrais donc que toute personne d'une culture intellectuelle suffisante et d'une *irréprochable moralité*, pût, sans être inquiétée, essayer de guérir par le massage et le magnétisme des maladies qui, souvent, résistent à tout autre genre de traitement.

Mais la difficulté est celle-ci : Comment préserver la société contre les pratiques, quelquefois très dangereuses, d'autres fois criminelles, de vils charlatans, n'ayant ni science, ni conscience ?

Comment l'aptitude et la moralité des thérapeutes amateurs seraient-elles garanties ?

Si l'on en trouvait le moyen, je répondrais : *Oui*, sans réserve aucune.

LI

M. Léon Duvauchel, *homme de lettres*, Paris.

Oui ! certes, l'expérience, élargie de science sérieuse, doit armer l'opérateur d'un pouvoir digne qu'on ait recours à lui et qu'on espère? la guérison.

LII

M. Georges de Massüe, *publiciste*, Paris.

Oui, les masseurs, non médecins, peuvent ap-

pliquer leur art au traitement des maladies, à la condition toutefois de se réunir en association ou corporation, et de s'entendre entre eux sur la valeur des connaissances et sur les conditions de moralité qui seront exigées de chacune des unités de la corporation.

Pour les magnétiseurs, considérant que les applications du magnétisme ne sont pas encore toutes scientifiquement établies; que plusieurs, cependant, donnent des résultats certains ; considérant que l'emploi du magnétisme exige de celui qui le pratique la plus haute moralité, il n'y a pas lieu, pour l'instant de le subordonner au droit civil; mais les applications qu'on en peut faire doivent demeurer libres sous la simple garantie du droit commun.

REVUE DE THÉRAPEUTIQUE

LETTRES ET CERTIFICATS

Les deux premiers certificats, légalisés, ont été remis à **M. Tore**, magnétiseur, 37, avenue de la Gare, à Perpignan; les trois autres, à **M. Durville**, au sujet de ses aimants vitalisés.

Douleurs

Je soussigné Reynès, Joseph, âgé de 28 ans, jardinier, route du Vernet, à Perpignan, certifie que le 23 décembre 1900, à la suite d'un malaise général suivi d'un frisson et de fièvre, je dus m'aliter. De fortes douleurs que je ressentais aux épaules, aux bras, à la colonne vertébrale et aux jambes me faisaient souffrir atrocement. Le docteur qui me soignait attribuait mon mal à un rhumatisme compliqué d'une affection pulmonaire; tous les soins que l'on me donna ne purent même pas adoucir mes souffrances, ni faire cesser une constipation opiniâtre qui durait depuis six jours. Je ne pouvais reposer, ni dormir les nuits ; l'appétit disparut et les forces également. Un de mes amis me voyant dans ce triste état, me conseilla d'essayer le magnétisme. Ayant perdu tout espoir, je me décidai d'appeler M. Tore, magnétiseur, qui me soulagea dès la première séance et ayant bu un verre d'eau magnétisée, j'eus aussitôt une selle abondante répandant une odeur infecte. Alors la douleur sembla se porter avec plus de violence d'abord à la main droite puis à la main gauche ; bref après avoir parcouru tout mon corps, tout mon mal sortit par les pieds et j'eus le bonheur de me voir guéri de tous mes maux, de reprendre le travail et ma vie ordinaire par ce merveilleux traitement qui avait été commencé le 15 janvier 1901 et que 27 séances de magnétisme seulement avait suffit pour ma guérison.

Hélas ! quel dommage que le magnétisme ne soit pas plus connu, combien de souffrances et de morts seraient évitées.

Aussi, c'est avec joie et bonheur que je remercie M. Tore, en le priant de vouloir bien agréer l'expression de toute ma reconnaissance.

Fait à Perpignan, le 20 mars 1901.

Signé : J. Reynès.

Rhumatisme goutteux

Je soussigné Paillissé, Jean-Baptiste, âgé de 47 ans, né et domicilié à Palau-del-Vidre, arrondissement de Céret (Pyrénées-Orientales), certifie que, souffrant depuis 4 ans d'un rhumatisme goutteux, qui affectait les épaules et principalement tout le côté gauche, de la hanche au pied, me rendant la marche impossible.

Des médecins que je consultais me conseillaient une cure à Amélie-les-Bains, qui ne produisait sur moi aucun effet.

Ne pouvant me résoudre à souffrir éternellement, je me confiais au mois de juin dernier, aux soins de M. Tore, magnétiseur, qui, après trente deux séances de magnétisme, me fit disparaître toutes mes douleurs. Ce qui me permit de reprendre mon travail sans ressentir la moindre douleur ni fatigue; cela a été pour moi une cure merveilleuse.

Je rends hommage à la puissance magnétique de M. Tore et le prie d'agréer, avec mes remerciments, ma reconnaissance éternelle.

Palau-del-Vidre, le 22 juillet 1900.

Signé : J.-B. Paillissé.

Maladie d'estomac

Je soussigné, Jean-Baptiste Sarda, demeurant à Béziers, boulevard de Strasbourg, 23, avoir été guéri radicalement d'une maladie d'estomac dont je souffrais depuis plus de six mois, par l'emploi des aimants vitalisés du professeur H. Durville, après avoir pris auparavant un certain nombre de remèdes qui n'avaient pas donné le moindre résultat satisfaisant.

Fait à Béziers, le 15 avril 1901.

Signé : J. Sarda.

Douleur

Auxerre, le 17 avril.

Monsieur,

Vous m'avez adressé il y a quelque temps un plastron magnétique à trois lames pour mon père souffrant de douleurs. Je dois vous dire que l'application de cet aimant lui a apporté un grand soulagement. Chaque fois que la douleur reparaît, elle disparaît au bout de quelques heures sous l'influence du plastron.

Mon père est très heureux de ce résultat et vous envoie ses meilleurs remerciments.

Je vous prie d'agréer, etc...

E. Biais, *rue du Grand-Caire.*

Bronchite

Je certifie avoir été guérie d'une bronchite qui me faisait souffrir depuis quinze ans, par l'application d'un plastron aimanté du professeur H. Durville.

Aucun remède ne m'ayant jamais soulagée, je serai éternellement reconnaissante à M. Durville de m'avoir guérie avec autant de facilité.

Signé : Mme Mielle *à Saint-Usage* (Côte-d'Or).

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX (1)

Le Credo philosophique d'un Franc-Maçon par *Jean* Eriam. In-8° de vi-175 pages. Prix : 2 francs.

Nous avons déjà dit quelques mots de cet ouvrage qui mérite une étude plus approfondie. C'est ce que nous allons faire aujourd'hui en considérant l'œuvre sous ses différentes faces.

C'est un ouvrage à la fois philosophique, scientifique et humanitaire, qui résume un grand nombre de connaissances pour s'élever à la connaissance suprême : Dieu, les Mondes sans fin et la Vie future dans l'au-delà.

Voici comment l'auteur envisage l'infini de l'espace :

« Remontons à cheval sur notre rayon de lumière de 75,000 lieues par seconde, prenons notre départ des dernières étoiles visibles au télescope, et marchons sans nous arrêter pendant cent ans, mille ans, un million d'années. Nous verrons successivement paraître et disparaître des milliards de milliards de soleils, et nous ne serons pas plus avancés dans l'espace qu'au moment du départ.

« Reprenons notre élan, voyageons encore à la même vitesse pendant des millions d'années, nous trouverons toujours de nouveaux soleils se mouvant, accompagnés de nouvelles planètes qui tournent autour de leur soleil, nous en trouverons des quantités innombrables, mais nous ne serons pas plus rapprochés d'une limite que si nous étions restés à la même place. Devant nous, toujours l'infini de l'espace s'opposera à l'infini du Temps, rivalisant sans cesse, sans que l'un puisse l'emporter sur l'autre : ce sera toujours l'espace infini, sans bornes, sans limites, l'éternité ! »

L'auteur, ayant vu l'ensemble de l'univers, s'arrête un instant sur la terre où nous vivons. Il abonde en ingénieux aperçus sur la sphéricité de notre globe, des mouvements, les éclipses, les équinoxes, le déplacement de la mer.

Le chapitre : *Notice géologique de la Terre* présente toutes les périodes de la formation de notre globe et se termine par cette phrase originale et juste :

« La théorie de la création de la terre, enseignée par la Genèse religieuse, est, comme on le voit, complètement fausse et doit être reléguée, avec la voûte céleste, au rancart des fables anciennes, sous la garde de l'inimitable Josué. »

Dans le chapitre : *L'homme corporel*, nos sens sont passés en revue : os, nerfs et sang sont succinctement, mais très nettement étudiés.

Arrivons à l'*homme spirituel*, — l'*âme*.

« Pour l'âme, dit Jean Eriam, il n'y a ni distance, ni ténèbres, ni obstacles, lorsqu'elle n'est pas liée au corps ; mais, pendant la vie corporelle, elle est entravée dans son expansion par la matière à laquelle elle est liée. Cependant, chez certains somnambules, où elle est moins prisonnière pendant le sommeil, nous pouvons juger un peu de ses propriétés.

« En effet, le somnambule lucide verra des objets dans les lieux les plus cachés, lira dans le livre le mieux fermé, lors même qu'il aura un bandeau sur les yeux. Si vous lui demandez comment il voit, il sera embarrassé pour vous répondre. L'un vous dira qu'il voit par les mains, un autre par les pieds, un autre vous dira qu'il voit sans pouvoir exprimer comment, par quelle partie du corps ; et, de fait, il ne voit pas par le corps, il voit par l'esprit, par l'âme si vous aimez mieux. »

Mais l'homme n'est pas le seul être de la création doué d'une âme :

« Le Créateur (dit Jean Eriam), source de justice et de bonté, n'a pu, en créant les animaux, donner la vie à des êtres déshérités, destinés à souffrir, sans qu'il soit donné une compensation à leurs souffrances.

« Mais comme les formes des êtres inférieurs à l'homme ne se prêtent qu'à un développement restreint du principe intelligent, il s'ensuit que l'incarnation de ce principe progresse en passant d'une race a l'autre, jusqu'à l'humanité où il continue son épuration, soit sur notre planète, soit dans un autre monde plus avancé dans l'échelle spirituelle, et ainsi de suite. »

Et l'auteur cite des exemples qui prouvent que les animaux ont un langage à eux, des déterminations qui établissent une délibération intérieure.

Dans le chapitre sur la *Religion* l'auteur fait le procès des dogmes contraires à la science et à la raison, et termine par ces belles paroles que toute âme vraiment religieuse devrait méditer :

« En attendant une époque plus éclairée, un sentiment religieux mieux défini, respectons les croyances de nos concitoyens lorsqu'elles sont sincères, de bonne foi et désintéressées, et n'imitons pas l'intransigeance de ceux qui ne savent répondre à quiconque pense autrement qu'eux, que par le mot anathème, mot que l'homme vraiment re-

---

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés. Ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, franco dans toute l'Union postale, au prix marqué par les éditeurs.

ligieux ne doit jamais prononcer contre son semblable. »

Ajoutons que J. Eriam est un adepte convaincu de la doctrine spirite, un disciple d'Allan Kardec, et que le chapitre de son livre sur la *Réincarnation* est un excellent plaidoyer en faveur de la pluralité des existences de l'âme.

Avant d'aborder la question spirite, l'auteur étudie le Magnétisme, dont il fait un rapide historique depuis Mesmer. Les faits magnétiques lui servent ainsi à faire mieux concevoir les phénomènes du Spiritisme.

Il traite, en terminant, des principes de la Franc-Maçonnerie, qu'il oppose aux préceptes surannés des Eglises ; il étudie le *Bonheur* et le *Devoir*, consacre de belles pages à la *Charité*, à la *Tolérance*, à l'*Instruction*, au *Progrès*. Son ouvrage, écrit clairement, simplement, parfois avec une rude franchise qui n'exclut pas la finesse, ne peut que rendre service à la raison humaine et enflammer les âmes pour le *beau*, le *bien* et le *bon*. Nous le recommandons vivement à l'attention de tous nos lecteurs.

L'Année électrique, Électrothérapique et Radiographique,. Revue annuelle des progrès électriques en 1900, par le docteur Foveau de Courmelles. In-12 de 300 pages. Prix : 3 fr. 50, à la *Librairie polytechnique*.

Nous ne pouvons mieux faire comme analyse que de citer cet extrait de la préface du Dr Foveau de Courmelles, en constatant qu'il a parfaitement atteint son but dans cette indispensable publication qui paraîtra désormais tous les ans :

« L'électricité encore si mystérieuse en son essence, comme toutes les forces physiques, voit, quant à ses applications, se soulever ses voiles. Elle se vulgarise et se domestique de plus en plus. De jour en jour ses usages s'étendent et se multiplient. Il nous a paru intéressant de grouper les travaux électriques de chaque année, aussi bien pour les électriciens trop occupés ne pouvant lire les nombreuses publications spéciales ou voulant s'en remémorer les traits principaux à la fin de chaque année, que pour le médecin qui veut appliquer ou connaître les nouvelles modalités électriques sans recourir à de gros volumes, que pour le grand public désireux de se tenir au courant des progrès réalisés. Nous avons donc dû faire non un travail original, mais une difficile sélection, délicate besogne, surtout pour la première année d'une publication. Essentiellement indépendant, n'appartenant à aucune école, nous avons voulu être absolument impartial... »

Extrayons encore des bonnes pages de ce livre des cas de guérison analogues à ceux déjà cités par nous (*Journal du Magnétisme*), de certaines affections par la lumière. La *photothérapie* employée par le Dr Schoull, de Tunis, lui a donné de bons résultats dans la rougeole avec la lumière rouge, comme celle-ci avait déjà permis à Finsen d'éviter les suppurations dans la variole.

Un homme de 20 ans fut guéri à l'hôpital de Tunis sans desquamation scarlatineuse : de même une jeune fille de 22 ans, dans un état très grave, angineux délirant. On la soigne classiquement, potion à l'acétate d'ammoniaque, liqueur d'Hoffmann, badigeonnages de la gorge. Benzonaphtol en cachets. Régime lacté exclusif, « *lumière rouge* » (toutes les ouvertures sont garnies d'Andrinople rouge).

Les symptômes graves du début, dit le docteur Schoull, s'amendent rapidement, et la maladie suit son cours normal.

Mlle R... ne sort de la chambre rouge que le 2 juin : toute éruption a disparu, aucune desquamation ne se produit. Quelques jours après, cependant, desquamation légère, furfuracée au menton et au devant du cou, par petites plaques sur les mains, rien ailleurs ; des lotions chaudes au sublimé sont pratiquées, et, dans l'intervalle, vaseline boriquée : tout disparaît en quelques jours. Mlle R... ne conserve de sa maladie qu'un état d'anémie assez intense ; pas d'albumine dans les urines, *pas de desquamation ;* celle observée aux mains était due peut-être à ce fait que, la malade étant en pleine éruption, un violent coup de vent par la fenêtre ouverte avait fait tomber le rideau rouge ; Mlle R... avait ramené son drap sur sa figure et les mains seules étaient restées exposées à la lumière solaire pendant le temps nécessaire à remonter le rideau rouge ; des faits semblables (exposition d'une partie du corps à la lumière pendant quelque temps), ont été observés dans le traitement de la variole par la méthode de Finsen, et on a vu alors se produire la suppuration des vésicules dans les parties exposées, alors que les autres restent indemnes.

Winternitz aurait ainsi guéri des eczémas en les exposant 3 ou 4 heures par jour au soleil, à travers un voile rouge. Les docteurs Dexmier (*Journal du Magnétisme*), et Chatinière de Saint-Mandé (*Archives de Médecine des enfants*), ont signalé des guérisons rapides de la rougeole par la lumière.

— La lumière électrique a réussi dans les traumatismes, à Hein, chez un jeune homme qui, à la suite d'un choc, a eu un épanchement sanguin dans le tissu sous-cellulaire et sous le périoste du tiers moyen du tibia gauche. On a d'abord appliqué la glace pendant 48 heures ; plus tard, on a eu recours au massage, mais la tumeur, qui tout d'abord avait diminué, a fini par augmenter de volume. On a remplacé le massage alors par des compresses, par des frictions d'ichtyol, mais tout cela n'a donné aucun résultat. Alors, avant de recourir au moyen extrême : intervention chirurgicale, on a décidé d'essayer la lumière électrique. Pour cela on a employé une petite lampe électrique plate qu'on appliquait tous les jours, matin et

soir, sur la région malade pendant dix minutes. Dès le lendemain la tumeur était devenue plus molle ; au bout de trois jours, elle avait complètement disparu. On a continué le traitement pendant les trois jours qui ont suivi la disparition de la tumeur.

— Avec la lumière chimique, le Dr Mixime a arrêté des hémorragies.

— Les rhumatismes et les névralgies ont été soignés de même, avec succès, par MM. les docteurs Coutancin, Regabert, Garnault, Foveau de Courmelles, avec le miroir parabolique à lampe local de G. Trouvé.

Traité d'Astrologie généthliaque, par H. Selva. In-8° de 296 pages. Prix : 7 francs.

Sans faire ici une étude spéciale de l'astrologie, il est néanmoins nécessaire de définir ce mot qui n'est pas toujours suffisamment compris.

En général, le mot *astrologie* est considéré comme l'*Art de prédire l'avenir par l'inspection des astres*. En vertu de cette définition vague et incomplète, elle est rangée parmi les sciences divinatoires. Le mot *divination* évoque nécessairement l'idée de certaines facultés psychiques transcendantes. Or, d'après l'auteur, ces facultés ne sont point nécessaires pour la pratique de l'astrologie ; et tout au plus, ce vocable conviendrait-il si on voulait restreindre la signification au sens trop limité de *pronostication*.

L'astrologie est plus simplement une science naturelle, procédant par l'observation : c'est une science positive. Basée sur la connaissance particulière qu'elle a de certaines propriétés naturelles des corps célestes, comme de leurs relations avec notre monde, elle affirme que les tendances individuelles des êtres vivants, tant congénitales qu'acquises, sont évoquées en principe par l'action des influences astrales, par l'observation des configurations des astres à un moment donné : et que de ces relations rigoureusement observées, l'astrologue peut établir un *diagnostic*, et de ce dernier fait, déduire un *pronostic*. C'est alors de l'astrologie procédant par *jugements*, d'où le nom de *judiciaire* ou *horoscopique* donné à ses branches dont l'objet spécial est la prédiction de l'avenir.

L'*astrologie généthliaque*, d'un mot latin tiré lui-même du grec, qui veut dire *naissant*, était anciennement une application de l'astrologie judiciaire pour dresser l'horoscope de l'enfant qui vient de naître.

C'est un peu dans ce sens que l'auteur écrit son traité, mais il entre dans des considérations très étendues sur la tradition astrologique, sur les relations qui existent entre le monde sidéral et sublunaire ; il étudie les rapports entre les diverses modalités de l'énergie astrale, établit une classification des modes d'action de cette énergie, et montre comment elle opère.

L'ouvrage de Selva est savamment présenté ; et sa science profonde n'exclut pas la simplicité du langage, car son style clair et limpide le met à la portée de toutes les intelligences.

Les Sciences occultes au XXe siècle. Mémoires d'un Sorcier. Les Curiosités de la Chiromancie : Prévisions de l'Avenir par les lignes de la main. Etudes faciles et raisonnées d'après les notes quotidiennes recueillies par l'Homme rouge à la Grande Roue de Paris pendant l'Exposition de 1900.

Tel est le titre et les sous-titres, très suggestifs d'un ouvrage qui paraît par livraisons. Nous l'analyserons lorsqu'un certain nombre de livraisons seront publiées. En attendant, s'adresser à l'auteur, M. Stephen, 35, rue d'Alsace, Paris.

Nouveau Dictionnaire général des Sciences et de leurs Applications, publié en livraisons par Ch. Delagrave, rue Soufflot.

La 18e livraison, qui vient de paraître, traite surtout de l'électricité et de ses applications.

Mon Évolution spiritualiste, par V. Horion, *notaire*, in-8° de 94 pages. Prix : 1 franc, chez *Vaillant-Carmaue*, Liège.

Brochure intéressante d'un spirite qui explique comment il est parvenu à comprendre et à apprécier la philosophie d'Allan-Kardec.

Observations physiologiques sur le Spiritisme. Communication faite au 4e Congrès international de psychologie, par Th. Flournoy, plaquette de 11 pages, chez *Alcan*.

What the New Thought stand, for by Ch. Brodie Patterson. Brochure de 15 pages. Prix : 10 cents. *The Alliance publishing*, New-York.

Journaux nouveaux.

La Science universelle, revue hebdomadaire illustrée sous la direction de M. G. Doumergue. Ab. 8 fr. par an. 24, rue de la Banque, Paris.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance d'intérêt social du 13 Avril

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Durin.

Le Secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Communications diverses

Le Secrétaire général rend compte de l'état des travaux du *Comité d'Initiative magnétique* organisé dans le but d'obtenir des pouvoirs législatifs une loi permettant aux masseurs et aux magnétiseurs d'appliquer leur art au traitement des maladies.

Expériences

MM. Demé et Durville font une série d'expériences sur les spectateurs et sur un sujet sensitif pour démontrer que le Magnétisme peut agir

sur le plus grand nombre des individus, modifier leur état physiologique et rétablir l'équilibre des forces qui constitue la santé.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire général :
H. Durville.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME ET DE MASSAGE

(Faculté libre des Sciences magnétiques)

Fondée en 1893.—Autorisation en date du 26 Mars 1895.

Les cours se continuent dans l'ordre suivant :

Enseignement de première année

Lundi. — *Physiologie.* Professeur : M. le *Docteur* Encausse.

Mercredi. — *Pathologie et Thérapeutique.* Professeur : M. H. Durville.

Vendredi. — *Massage médical.* Professeur : M. Bouleau.

Enseignement de seconde année

Samedi. — *Massage orthopédique.* Professeur : M. Demé.

Cours cliniques

Jeudi et dimanche, à 9 heures du matin, *Cours cliniques* : Etude pratique des centres nerveux pour l'établissement du diagnostic, traitement des maladies par le *Magnétisme* et le *Massage magnétique* appliqué sur les élèves. Directeur : M. le *docteur* Encausse. Professeur : M. H. Durville. Chefs de clinique : MM. Hénault et Durin.

ECHOS DE PARTOUT

Un dessinateur spirite.

A la veille du Salon il est assez inattendu, et pas désagréable, de rendre compte d'une exposition organisée par les Esprits. Cela fait un contraste avec celles qu'organisent les peintres...

Mais, à continuer sur ce ton, le badinage serait trop facile, et nous avons à signaler une très curieuse manifestation, spirite peut-être, nerveuse à coup sûr, et qui, s'étant produite le plus sérieusement du monde, demande à être examiné attentivement.

Le graveur Desmoulin est une figure bien parisienne, comme on dit. Il est très répandu dans le monde artistique et littéraire, où il ne compte que des amis. Son œuvre consiste, surtout, en portraits finement gravés, portraits de contemporains, qui sont des œuvres d'art sincères et d'intéressants documents pour l'histoire.

Rien, dans cette œuvre soigneuse et pondérée n'annonçait un « sujet » destiné à entrer en communication avec le monde surnaturel. L'exécution était d'une sagesse extrême, et l'imagination n'y semblait pas surexcitée. L'artiste lui-même est un homme aimable, de physionomie avenante, d'allure cordiale, de relations sûres, de tempérament parfaitement équilibré, sans prépondérance apparente du système nerveux.

Un beau jour — ou plutôt un beau soir M. Dumoulin est rentré à son atelier, en revenant d'une soirée ou d'une première. Distraitement, à la suite d'une conversation sur les expériences de médiumnité et, en particulier, sur les « dessins spirites » de M. Victorien Sardou, il se mit à sa table, il prit une plume, une feuille de papier — et attendit. A sa grande surprise (on serait surpris à moins), sa main se mit à tracer machinalement, ou plutôt *involontairement*, des lignes tremblotantes et enchevêtrées.

Des feuillets et des feuillets encore furent, les jours suivants, noircis de la sorte. Puis il se sentit forcé de substituer à la plume des crayons noirs, puis des crayons de couleurs, et sa main, toujours agitée de mouvements convulsifs, continuait à écraser sur le papier de véritables perruques de traits embrouillés et qui soudain arrivaient à représenter des visages humains, à l'expression plus ou moins étrange. Ces dessins devenaient, avec le temps, de plus en plus intéressants et prenaient plus de caractère. Un jour ils atteignirent un nombre important et l'ensemble présentait un aspect vraiment morbide et troublant.

C'est cette collection que M. Desmoulins expose aujourd'hui à la salle Georges Petit. Il considère que cela présente un intérêt scientifique et psychologique qu'il ne peut soustraire à l'examen et aux discussions ; il les intitule *Dessins médianimiques*, faute d'un autre terme, mais il ne prétend rien expliquer lui-même. On ne peut même pas dire qu'il s'en déclare l'auteur et que son talent d'artiste y est engagé, puisque ces dessins, exécutés le plus souvent *à l'envers*, ne révélaient leur signification qu'une fois terminés, et portant des signatures bizarres, écrites involontairement, comme le reste : l'Instituteur, Ton Vieux Maître, Astarté, etc.

Ces dessins relèvent-ils de la critique d'art ou de la science pure ? C'est ce qu'il n'est pas commode de trancher ici. Certainement leur réunion offre un aspect étrange, très caractérisé, d'une grande impression de tristesse et faisant penser réellement à des sortes d' « apparitions ». D'autre part, là où il n'y a pas volonté dans la conception, on ne peut pas dire qu'il y ait une œuvre d'art proprement nommée, quoique dans l'*exécution* les artistes ne soient pas toujours absolument responsables de leurs trouvailles les plus

saisissantes. L'enthousiasme lui-même est une façon de phénomène médianimique et dans « inspiration » il y a « esprit ».

Mais si l'on examine le cas de M. Desmoulin à un point de vue simplement scientifique, positiviste, on se trouve en présence d'un très curieux et très inusité exemple de dédoublement de la personnalité. Ordinairement ces sortes de faits n'ont pas des résultats aussi suivis, aussi cohérents. Ces résultats eux-mêmes écartent toute idée de supercherie, et nous n'avons même pas à discuter ce point étant donné le caractère de M. Desmoulin, et au point de vue du simple bon sens, le peu d'intérêt qu'il aurait à jouer une mauvaise plaisanterie au public et à lui-même. Au reste, lorsqu'on verra cette nombreuse et étrange série, on demeurera assez perplexe quant à la façon dont on doit la caractériser.

Personnellement, je pense que *la Cène*, de Léonard de Vinci, *les Stanze*, de Raphaël, *la Chapelle Sixtine*, *les Noces de Cana* ont été des œuvres de volonté absolue, et que leurs équivalents, si jamais il y en a encore, procéderont du même principe. Mais jusqu'ici, on n'avait pas été aussi loin que M. Desmoulins dans les mouvements nerveux traduisant les rêves inconscients. — Arsene Alexandre. (*Le Figaro*, 15 avril).

L'Exposition de M. Desmoulin, très commentée par la presse, a été très admirée du public.

La Musique... anticalvitique.

Dans mon dernier article sur la Thérapeutique Professionnelle, publié par la *Toilette* du 1er avril 1900, *L'Influence des Parfums* je faisais connaître au lecteur mon intention de continuer à traiter ce sujet à mesure que je découvrirais quelque chose de nouveau dans ce domaine si vaste.

Soucieux de la parole donnée, je soumets ce nouvel article à l'appréciation de mes confrères et surtout de ceux qui m'ont encouragé dans cette voie.

Après les *Frictions* et le *Shampooing*, comme moyens régénérateurs des cheveux, grâce à l'action bienfaisante que ces opérations produisent sur le système pileux, je vais essayer de démontrer comment la Musique peut, à son tour, être un moyen thérapeutique en faveur de la conservation des cheveux.

Traiter de la musique est en dehors de nos attributions professionnelles, j'en conviens ; mais n'est-il pas utile de tout savoir, surtout lorsque ce sujet peut devenir un auxiliaire de notre travail corporatif ?

Et puis, qui sait ! Un temps viendra où, dans les grands halls futurs de la coiffure, un peu de musique ne nuira point à nos opérations et pourrait aussi contribuer à arrêter la chute des cheveux que nous soignons déjà par d'autres moyens.

Les corps humains, ainsi que les plantes et tous les organismes vivants, ne vivent que parce qu'ils sont constamment en vibration. Dans la nature tout vibre, tout est mouvement. La matière elle-même qui, à nos yeux, paraît inerte, est douée de mouvement.

L'évolution de notre existence, le développement de nos organes, la santé ou la maladie sont tributaires des forces toujours agissantes.

Le son produit par n'importe quel instrument fait vibrer l'air et se répercute à notre cerveau par ondulations successives. Notre organisme tout entier en est impressionné, et nous ne pouvons douter un instant que le son ne nous soit très sensible et très utile comme modificateur de l'activité du système nerveux.

Au point de vue de la physiologie et de la thérapeutique on a utilisé la musique pour la guérison de nombreuses maladies, et on a constaté des effets du meilleur augure pour l'avenir de ce mode de traitement.

Il est donc acquis que la musique agit sur notre système nerveux tout entier.

Or, on sait que les cheveux sont intimement liés au système nerveux ; la preuve, nous l'avons dans les impressions vives qui nous font dresser les cheveux sur la tête, dans les émotions violentes qui peuvent faire blanchir une chevelure en quelques heures, dans la chute des cheveux occasionnée par les fièvres et autres maladies, etc., etc.

La musique, en agissant thérapeutiquement sur nos organes malades peut donc agir également sur les cheveux par voie directe ou indirecte.

De nature électrique, les cheveux peuvent se considérer comme étant des accumulateurs de cette dernière énergie. Ils sont donc plus particulièrement impressionnables ; les organes d'où ils prennent naissance doivent l'être davantage.

La raison qui vient appuyer mon assertion est que l'on a constaté que les musiciens en général et les virtuoses du piano et du violon en particulier ne sont presque jamais atteints de calvitie.

Certes, bien d'autres raisons concourent à rendre réfractaires à la calvitie les musiciens.

Entre autres raisons, je citerai le goût de ces artistes pour le port des cheveux longs et rejetés en arrière sans aucune sorte de raie, les soins d'extrême propreté dans laquelle ils maintiennent leur chevelure et l'habitude de rester nu-tête.

Mais la musique doit aussi manifester son action par les vibrations innombrables et incessantes qui viennent frapper leur système nerveux.

J'ai connu de vieux musiciens portant depuis de longues années la coupe de cheveux à la Bressant, reconnue pourtant néfaste à la chevelure, qui, pourtant, conservaient la leur intégralement.

Les ondes harmoniques ne sont point quantité négligeable dans les actions naturelles des éléments sur notre vitalité. Certaines forces, telle que l'électricité, le magnétisme et le dynamisme, agissent souverainement sur les diverses parties qui composent notre organisme ; le son peut agir sur la régénération des cheveux et nous permettre de les conserver indéfiniment.

Lorsqu'une chute des cheveux se produit chez un individu paraissant très sain, il est évident qu'une cause produit ce fait. Nous ignorons souvent cette cause, mais nous tentons toujours d'y apporter un remède.

N'y aurait-il pas, dans ce fait, un simple déséquilibre des fonctions épidermiques ou du système nerveux ?

L'audition de plusieurs morceaux de musique ne serait-elle pas suffisante pour rétablir ce dérangement moléculaire par les vibrations rapides qui se succèdent dans un même morceau et qui agissent sur nos sens?

Voilà des expériences à tenter, des mystères à éclaircir, une méthode nouvelle à créer pour la

guérison des maladies capillaires, ou tout au moins pour nous empêcher de devenir chauves.

En tous cas, la musique charme les serpents, fait pleurer certains chiens d'attendrissement, en fait hurler d'autres d'énervement. La musique agit sur tous les organismes, elle est généralement agréable à l'homme encore davantage à la femme (remarquons en passant que la femme conserve les cheveux plus longuement que l'homme et qu'elle est plus portée au chant ou à l'audition musicale).

Une chanson nous berce et nous aide à souffrir,

a dit Musset. La musique est donc bienfaisante à l'organisme humain ; elle peut aussi être utile contre la calvitie. — H. Malacarne (La *Toilette*, Marseille, 1er avril).

Renseignements divers.

M. le *docteur* Encausse (Papus) vient de rentrer d'un voyage à Saint-Pétersbourg, où il avait été appelé pour l'organisation d'une société qui doit prendre le titre de *Société Psycho-Physique.*

Notre collaborateur M. Harmois, vient de recevoir les palmes académiques. Toutes nos félicitations.

Mlle Sardou, fille du célèbre auteur dramatique, est sur le point d'épouser le Comte Robert de Flers, critique littéraire.

Réunions magnétiques ayant lieu, 23, rue Saint-Merri, Paris, 4e arr. — *Comité d'Initiation magnétique*, le dernier samedi de chaque mois, à 9 heures du soir. — *Société magnétique de France*, le deuxième samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir. — Leçons de l'*Ecole pratique du Magnétisme et de Massage*, lundi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, à 8 heures 1/2 du soir ; jeudi et dimanche à 9 heures du matin.

Les Morts.

Mgr. **Barbier de Montault**, prélat romain, auteur de nombreux ouvrages sur la théologie, graphologue émérite et grand partisan du magnétisme, vient de mourir à Poitiers, à l'âge de 71 ans.

M. **Decroix**, vétérinaire en chef de l'armée, en retraite, président de la Société contre l'abus du tabac, vulgarisateur de l'hypophagie, qui connaissait assez le magnétisme et l'hypnotisme, est mort subitement le 8 avril.

M. *Ch.* **Fritz**, directeur du journal *La Vie d'Outre-Tombe*, qui parait à Charleroi, est mort le 6 mars, des suites d'une congestion pulmonaire. Depuis près de 40 ans, M. Fritz était l'un des principaux défenseurs de la philosophie spirite en Belgique.

M. *Pierre-Gaëtan* **Leymarie**, qui fut longtemps longtemps l'un des chefs des plus considérés du mouvement spirite, est décédé le 10 avril, à l'âge de 73 ans. Héritier de l'autorité d'Allan Kardec, depuis 1870 il était directeur de la *Revue Spirite* fondée par le Maître en 1858. M. Leymarie jouissait, surtout à l'étranger, d'une grande influence, et sa mort est une véritable perte pour la doctrine spirite.

HYGIÈNE. — MÉDECINE USUELLE.

Pour faire un excellent potage

M. Albert, notre correspondant, très connu dans toute sa région pour ses massages de l'estomac, nous communique une manière à lui, de faire un potage facile à digérer.

Mettre tremper dans l'eau (l'eau de source de préférence) un morceau de pain rassis, croûte et mie, quand il est bien trempé le retirer de l'eau avec la main, le presser pour en faire sortir l'eau dont il reste imprégné, puis le faire tomber comme si on l'égrènait dans un bouillon qui bout lentement sur un feu très doux en le battant lentement au fur et à mesure avec une fourchette comme on bat les œufs pour une omelette.

Le pain ainsi préparé se délaye et se mélange intimement au bouillon, il ne présente donc pas ces parties moltonnées qui ne peuvent s'éviter même dans une panade très légère.

On peut aussi compliquer ce potage en y ajoutant un œuf battu (blanc et jaune), comme pour faire une omelette, on le verse doucement lorsque le premier potage est bien terminé et en le battant une autre fois, au fur et à mesure qu'il tombe.

Ce potage se supporte mieux que n'importe quel autre. On peut ensuite le préparer aux pâtes, quelles qu'elles soient. Il faut, de préférence, employer un bouillon aux légumes, éviter le potage gras.



Dans le but de faire une **Enquête** sur l'opportunité de la campagne entreprise par le *Comité d'Initiative magnétique*, la lettre suivante, avec formule pour réponse, ne serait-ce que par *oui* ou par *non*, a déjà été adressée à un certain nombre de notabilités médicales, scientifiques, littéraires, artistiques, etc.

Sous les auspices du *Syndicat de la Presse spiritualiste de France*, de la *Société française d'Etude des Phénomènes psychiques*, de la *Société magnétique de France*, de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, du *Syndicat des masseurs et magnétiseurs*, et de Tous ceux qui pensent que le malade doit pouvoir demander la santé au guérisseur, médecin ou non, qui a le plus de chance de l'obtenir.

Un Comité s'est formé au *Journal du Magnétisme*, dans le but d'obtenir une loi qui modifierait celle du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine, pour permettre la pratique du Massage et du Magnétisme aux masseurs et aux magnétiseurs non médecins à la condition que ceux ci soient suffisamment instruits.

Pour juger de l'opportunité de cette proposition, le *Comité d'Initiative magnétique* fait une enquête auprès des Médecins, des notabilités des Sciences, des Arts, des Lettres, de la Politique, du Barreau, etc., pour obtenir d'eux une réponse à la question suivante :

Pensez-vous que les Masseurs et les Magnétiseurs non médecins, mais suffisamment instruits, puissent, sous la garantie des lois de droit commun, appliquer leur art au traitement des maladies ?

Vous êtes instamment prié de vouloir bien lui répondre, ne serait-ce que par *oui* ou par *non*.

En attendant, nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien agréer, avec nos remerciements anticipés, toute notre reconnaissance.

Pour le Comité : *Le Secrétaire délégué*,
H. DURVILLE.

Les réponses à cette *Enquête* sont, pour le moment du moins, aussi satisfaisantes que possible. Les uns ont été plus libéraux que nous en rayant certaines conditions que nous croyons indispensables ; d'autres ont fait certaines restrictions. Avec les noms de quelques adhérents, dont nous connaissions les dispositions à notre égard, les Réponses affirmatives nous permettent de publier la liste d'adhésions suivante :

Adhésions collectives

Le Congrès Spirite et Spiritualiste International de 1900 (60,000 adhérents), **le Syndicat de la Presse spiritualiste de France, la Société française d'Etude des Phénomènes psychiques, la Société magnétique de France, l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage, le Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs.**

Adhésions individuelles

MM le *comte* d'**Aboville**, *ancien député* ; le *docteur* **M Adam** ; **Alhaiza**, directeur de la *Rénovation* ; **Allar**, *statuaire* ; **J. Alriz**, *publiciste* ; *docteur* **Arnulphi** fils, Nice ; *Arsène* **Alexandre**, hom. de lettres ; **Ph. Aude brand**, hom. de lettres.

Ballu, *ingénieur* ; **Barlet**, directeur de la *Revue Cosmique* ; **Baudelot**, dir. du *Spiritualisme moderne* ; *docteur* **Bénard** ; *docteur* **Berjoan**, Vinça (Pyr. Or.) *docteur* **Bertrand Lauze**, Alais ; *docteur* **Bévalot**, Léon **Bienvenu** (Touchatout), directeur du *Tintamarre* ; **J. Blanc**, publiciste ; **E. Blemont**, *homme de lettres* ; **Boivin-Champeaux**, avocat ; **Bourgoin-Lagrange**, anc. magistrat ; docteur **Boucher**, Saint-Servan ; *docteur* **Bouhéb n** ; **Bouvier**, directeur de la *Paix universelle* ; Arthur **Boyer**, *député* ; **J. Brieu**, *publiciste* ; **Broth er de Rollière**, *ingénieur* ; **G. Buron**, *adm. de la Soc. Générale.*

Castel, *inspecteur général des mines, en retraite* : **C. Chaigneau**, dir. de l'*Humanité intégrale* ; **de Chambre**, *dr. de l'Argus de la Presse* ; **Fél. Champsaur**, hom. de lettres ; *docteur* **Charvillat**, Clermont-Ferrand ; **Chauvin**, *adm. gen. de l'Odéon* ; **Chessé**, *anc. gouv. de la Guyane* ; **Chincholle**, vice-président de la *Société des Gens de Lettres* ; **A. Cim**, *de la Soc. des gens de lettres* ; **Comby**, avocat ; l'*abbé* **Constantin**, directeur du *Sauveteur* ; le *comte de* **Constanntin**, prés. du *Congrès magnétique de 1889* ; le *vice amiral* **Conte** ; **J. Corday**, hom. de lettres ; **J. Cordie** , *avocat, ancien député* ; **A. Cornet**, *ancien Conseiller municipal.*

Dalsème *homme de lettres* ; **C. Debans**, *homme de lettres* ; **G. Delanne**, *ingénieur*, dir. de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* ; **Demces e**, *homme de lettres* ; *docteur* **Denouve**, dir de la *France aérienne* ; Léon **Denis**, président du *Congrès spiritualiste de 1900*, Tours ; **Desbeaux**, de la *Société des Gens de Lettres* ; *docteur* **Desjardin de Régla**, dir. de l'*Estafette* ; **Dranet**, *art. dessinateur* ; **Dulie t**, *Consul de France* ; **G. de Dubor**, *homme de lettres* ; **Duesb rg**, *art dramat* ; **F.-G. Dumas**, *publiciste* ; *docteur* **Dupouy**, dir. du *Moniteur de l'Hygiène publique* ; **P. Dupré**, *conseiller à la Cour de Cassation* ; **A Duquet**, *historien militaire* ; **Duval**, dir. de la *Tribune psychique* ; **L. Duvanchel**, *homme de lettres.*

Docteur **Encausse** (Papus), dir. de l'*Initiation* ; **A. Er y**, *homme de lettres.*

Fabart dir. du *Franc Parleur*, Montdidier ; **Fabius de Champville** dir. de l'*Écho au IXᵉ arrondissement* ; **L. de Faget**, dir. du *Progrès spirite* ; **de Faugère**, président du *Congrès de l'Humanité* ; *docteur* **Foveau de Courmelles.**

G illard, *ancien député* ; **Guyot**, *conseiller général*, Orléans ; **Ch. Grandmougin**, *homme de lettres* ; Mme **Lucie Grange**, dir. de la *Lumière* ; **Grouard**, *avocat*, réd. en chef de la *Revue des Tribunaux.*

Docteur **Haas**, *ancien député au Reichstag*, Nancy ; **E. Haehe**, *homme de lettres* ; **Harmois**, dir. de l'*Avocat* ; *docteur* **Hermann** ; **Hoffmann**, corr. du *Publicateur des Côtes-du-Nord* ; **Clovis Hugues**, *député.*

Issanchou, dir. de la *Plume libre.*

Jollivet-Castelot, dir de l'*Hyperchimie* ; **A. Jounet**, dir. de la *Résurrection* ; l'*abbé* **Julio**, dir. de l'*Étincelle.*

Docteur **Lalande**, Lyon ; docteur *Lassalette*, Pau ; **Le Leu**, *hom. de lettres* ; **J Lermina**, *hom. de lettres* ; **Lersaid** (Verdad), dir. des *Temps meilleurs* ; **Levmarie**, dir. de la *Revue Spirite* ; *docteur* **Liébault**, Nancy.

Docteur **Madeuf**, *dir. du Journal du Mal de Mer* ; **P. et V. Margueritte** *hommes de lettres* ; **G de Massue**, *publiciste* ; **Gaston Méry**, *conseiller municipal*, dir. de l'*Écho du Merveilleux* ; *docteur* **G. de Messiny** La Vacquerie (Hér.) ; *docteur* **Michaux**, Aubervilliers ; **E. Michelet**, *homme de lettres* ; **G. Montorgueil**, *homme de lettres* ; *docteur* **Moutin.**

Docteur **Pardoux**, Clermont Ferrand ; **J. Pillet**, *ing. des Arts et Manuf.* ; *docteur* **Popleton**, Luzarches (S.-et-O.) ; *docteur* **Portaz**, Pont-de-Beauvoisin (Isère).

A. de Rochas ; **Rouxel**, réd. au *Journal des Econom.*

Sédir, dir du *Voile d'Isis* ; *docteur* **Speakman**, Pau ; *docteur* **Surville**, Toulouse.

Tergan, dir. de l'*Écho du Magnétisme* ; **Ed. Thiaudière**, *homme de lettres* ; *docteur* **Tripier** ; *docteur* **Toussaint**, Argenteuil

Albin Valabrègue, *publiciste* ; **Vandérist**, réd. en chef du *Messager de Liège* ; **des Varennes** hom de lettres ; **Varinard**, *exp en écriture* ; **Emm Vauchez** fondateur de la *Ligue nat de l'Enseignement* ; *docteur* **Vindevogel**, dir. du journal *Connais-Toi* et réd. au *Médecin* ; **G. Vitoux**, *homme de lettres.*

Les suivants n'ont répondu oui *que pour le Massage.*

L. Cazeneuve, *dir. du Grand-Hôtel*; M. **G. Danville**, *homme de lettres*; *docteur* **Gelma**; *docteur* **Verrier**.

Nota. — *Tous ceux dont les noms ne sont suivis d'aucune indication de lieu habitent à Paris.*

Aux Lecteurs de l'Etranger.— Les envois d'argent de certains pays de l'Etranger et même des Colonies sont souvent très onéreux. Pour faciliter les relations avec ces pays, la direction de la *Librairie du Magnétisme* a décidé de recevoir en paiement les timbres-poste étrangers, moyennant une augmentation de 15 0/0, à la condition toutefois qu'il n'y ait dans l'envoi que quelques timbres d'une valeur supérieure à nos timbres de 5 centimes, et que la plus grande partie corresponde à nos valeurs de 1, 2, 3 et 4 centimes.

Les Jeunes Collectionneurs de timbres poste, *Gaston* et *Henri* DURVILLE seraient reconnaissants aux lecteurs du *Journal du Magnétisme* habitant les colonies et l'Etranger de vouloir bien leur envoyer des timbres usés de leur pays et autres pays circonvoisins. Ils feraient volontiers des échanges avec les petits collectionneurs étrangers.

Les annonces sont reçues au bureau du Journal au prix de DEUX FRANCS la ligne.

Pour les affaires importantes, on traite à forfait.

Le Journal du Magnétisme possède la confiance absolue de ses lecteurs. — **En conséquence, la direction n'accepte que les insertions relatives aux** ***Praticiens*** **et aux produits qui sont recommandables** ***en tous points.***

LA LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

23, Rue Saint-Merri, IVe. — PARIS

La plus puissamment organisée de toutes les Librairies spéciales

Edite les Ouvrages traitant du Magnétisme, du Spiritisme, de l'Occultisme, de la Timbrologie, etc.
Accepte en dépot tous les Ouvrages sur ces matières.
Se charge de l'impression pour le compte des Auteurs
Fait la Commission et exporte à l'Etranger tous Ouvrages de Librairie

DEMANDER LE CATALOGUE

Portraits, Gravures, Planches d'anatomie et Ouvrages anciens qui ne sont pas catalogues

---

TRAITE EXPERIMENTAL DE MAGNETISME Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnetisme et de Massage*, par H. DURVILLE.

Cet ouvrage, avec deux sous-titres différents, est divisé en deux parties indépendantes, et chaque partie comprend deux volumes in-18 reliés. Prix de chaque volume : 3 fr.

1° **Physique magnétique**, avec Portrait, Signature autographe de l'Auteur, Têtes de chapitres, Vignettes spéciales et 56 Figures dans le texte

C'est un véritable traité de physique spéciale, dans laquelle l'auteur démontre que le magnétisme — qui est tout différent de l'hypnotisme — s'explique parfaitement par la *théorie dynamique*, et qu'il n'est qu'un mode vibratoire de l'éther, c'est-à-dire une forme du mouvement. Des démonstrations expérimentales, aussi simples qu'ingénieuses démontrent que le corps humain, qui est polarisé, émet des radiations qui se propagent par ondulations comme la chaleur, la lumière, l'électricité, et qu'elles peuvent déterminer des modifications dans l'état physique et moral d'une personne quelconque placée dans la sphère de leur action.

Par une méthode expérimentale à la portée de tout le monde, l'auteur étudie comparativement tous les corps et agents de la nature, depuis l'organisme humain, les animaux et les végétaux jusqu'aux minéraux, sans oublier l'aimant, le magnétisme terrestre, l'électricité, la chaleur, la lumière, le mouvement, le son, les actions chimiques et même les odeurs. Il démontre que le magnétisme, qui se trouve partout dans la nature, n'a rien de mystérieux, comme on l'a pensé jusqu'à présent, et qu'il est soumis à des lois que l'on peut réduire à des formules précises.

Avec la polarité pour base, le magnétisme, tant discuté depuis trois siècles, sort enfin de l'empirisme pour entrer dans le domaine de la science positive.

2° **Théories et Procédés**, avec Portraits, Têtes de chapitres, Vignettes et Figures dans le texte.

Le premier volume expose la pratique des principaux Maîtres de l'art magnétique depuis trois siècles. Leur théorie est fidèlement analysée, leurs procédés sont minutieusement décrits, et de longues citations de chacun d'eux sont reproduites. Dans l'*Introduction*, on a une idée des frictions, attouchements et autres procédés de l'antiquité; puis on étudie les écrits des auteurs classiques : Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, Van Helmont, Fludd, Maxwel, Newton Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine.

Le second volume contient la théorie et les procédés de l'auteur, la théorie des centres nerveux, avec de nombreuses figures ; la façon d'établir le diagnostic des maladies, sans rien demander aux malades ; la marche des traitements et tous les renseignements nécessaires pour appliquer avec succès le magnétisme au traitement des maladies.

Le **Traité expérimental de Magnétisme** du professeur H. Durville, écrit dans un style concis, clair et parfois poétique, qui amuse autant qu'il instruit, est à la portée de toutes les intelligences. Il constitue le manuel le plus simple, le plus pratique et le plus complet que l'on possède sur l'ensemble de la doctrine magnétique. Il est indispensable à tous ceux qui veulent exercer le magnétisme au foyer domestique, comme à ceux qui veulent exercer la profession de masseur ou de magnétiseur.

LES HALLUCINATIONS.— Etude synthétique des Etats physiologique et psychologique de la Veille, du Sommeil naturel et magnétique, de la Médiumnité et du Magisme, par ALBAN DUBET. In-18 de 180 pages. 2 fr.

L'hallucination, a été souvent confondue avec l'illusion. L'auteur s'efforce de lui donner un sens précis, et différencie tous les cas par une classification méthodique. Il étudie l'hallucination dans ses manifestations sensorielle, psycho-sensorielle, psychique, puis télépathique, normale et pathologique, individuelle et collective, pendant la veille et le sommeil naturel ou provoqué ; il traite amplement la question de la médiumnité et de la magie.

Le sujet, insuffisamment traité dans les ouvrages de médecine, est particulièrement intéressant. On y trouve beaucoup d'observations et d'arguments **inédits de la plus haute importance.**

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DU MAGNETISME avec Portraits et Figures dans le texte Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnetisme et de Massage*, par ROUXEL, 2 vol. in-18. Prix du volume, 3 fr.

Comprend deux volumes qui forment deux parties distinctes : *1. Chez les Anciens*, étudiant minutieusement les doctrines de la magie chez tous les peuples civilisé de l'antiquité l'histoire des sibylles, des voyants, des prophètes, et des inspirés, les guérisons miraculeuses opérées dans les temples et chez les Romains ; l'évolution du magnétisme à travers les siècles en passant par la sorcellerie du moyen-âge, la cabale et la philosophie hermétique, sans en excepter les trembleurs des Cevennes, les miracles du diacre Pâris, la baguette divinatoire, jusqu'aux prodiges accomplis par Cagliostro. *2 Chez les Modernes* analysant Mesmer, le marquis de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc., jusqu'à l'hypnotisme contemporain.

Tout ce qui touche à la question du magnétisme, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours : hommes doctrines, théories, tout est étudié avec une rare érudition.

Ces deux volumes sont illustrés de portraits, figures, vignettes. Les portraits des Sibylles, d'Apollonius de Thyane, Agrippa, Roger Bacon, Paracelse, Van Helmont, Kircher, Gréatrakes, Cagliostro, Mesmer, Court de Gébelin de Puységur, Pétetin, Lavater, Deleuze, Bertrand, Noizet, Ricard, Charpignon, Teste, du Potet, Hébert (de Garnay), Lafontaine, Cahagnet, Braid, Charcot, Durand (de Gros), Luys, Allan Kardec, etc., suffiraient, à eux seuls, pour assurer le succès de l'ouvrage.

L'Histoire et Philosophie du Magnétisme laisse fort loin derrière elle tout ce qui a été écrit sur ce sujet.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SCIENCE PSYCHIQUE par Albert JOUNET. Broch. de 36 pages. Prix : 20 cent.

Contient l'énoncé des lois et propriétés fondamentales de la *force psychique*, que l'auteur considère comme un agent physique. Cet agent est dans tous les êtres; à des degrés divers, il est une force universelle que peuvent soumettre, diriger et manier les êtres pensants, visibles et invisibles.

Les phénomènes psychiques sont d'ordre naturel, mais influencés ou pouvant l'être par un *surnaturel mauvais* ou un *surnaturel divin*, et suivant l'intention, l'agent psychique peut être bienfaisant ou nuisible. Il dépend de nous, de notre savoir, de nos aspirations, d'en user en bien ou en mal. M. Jounet lui reconnaît six propriétés, qui ont pour base la polarité, d'après les travaux de Reichenbach, de Rochas, Durville En effet, la polarisation paraît expliquer les faits psychiques d'une manière claire et précise.

Quand on aura lu cet ouvrage avec toute l'attention qu'il mérite, on sera frappé de l'importance des découvertes magnétiques. La polarité expliquerait donc aussi les phénomènes spirites et occultes.

C'est d'ailleurs la conclusion qui se dégage de ce remarquable travail. A titre de propagande, la brochure est expédiée franco aux conditions suivantes. 100 exempl., 7 fr. ; 50 exemp., 4 fr.; 25 ex., 2 fr. 50 ; 10 ex., 1 fr. 25.

L'ENSEIGNEMENT DU MAGNÉTISME à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* — Règlement statutaire. Organisation, par H DURVILLE. Statuts de la *Société magnétique de France* et du *Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs*. In-18 de 96 pages. 3e édition. Prix : 60 cent.

Le titre de cet opuscule indique suffisamment son objet. Rédigé avec le plus grand soin, il constitue le guide indispensable des élèves, qui trouvent là tous les renseignements nécessaires, depuis l'inscription à l'*Ecole* jusqu'aux examens, en passant par le programme détaillé de toutes les matières enseignées dans les différents cours. On y voit jusqu'à la reproduction des *Diplômes*, des *Prix* et *Certificats* délivrés aux élèves. Un historique de l'enseignement du Magnétisme et une appréciation sur la valeur moral des Diplômes de l'*Ecole*, en fait un ouvrage intéressant tous les partisans du Magnétisme et du Massage.

LA TERRE. Evolution de la Vie à sa Surface. Son Passé, son Présent son Avenir, 2 gros vol. in-8 de 372-387 p. avec 66 fig. et un tableau en couleurs du règne végétal et du règne animal, par EMMANUEL VAUCHEZ. Prix 15 fr

Ouvrage d'enseignement populaire. On y trouve exposés et synthétisés tous les résultats des prodigieuses découvertes scientifiques et spiritualistes de notre époque.

Dans un style clair, à la portée de toutes les intelligences, l'auteur explique la formation du globe terrestre. Il a interrogé d'abord, résumé ensuite, l'astronomie, la physique, la chimie, la géologie, la biologie, l'anthropologie et la sociologie, sans oublier le Magnétisme et même le Spiritisme, pour nous présenter une synthèse de l'évolution de la vie matérielle et spirituelle à la surface de la terre. C'est un livre des plus intéressants, des plus instructifs, pour tous ceux qui veulent se familiariser sans efforts avec les vérités principales du monde scientifique.

LA PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE. — Manifeste adressé au Congrès Spiritualiste de Londres en juin 1898, par le SYNDICAT DE LA PRESSE SPIRITUALISTE DE FRANCE. In-8° de 32 pages. Prix : 30 cent.

A côté de l'ancienne psychologie philosophico-religieuse, une branche nouvelle, la *Psychologie expérimentale*, prit naissance il y a 50 ans, et donna des résultats d'une importance considérable. L'ancienne psychologie n'a aucune preuve matérielle de la survivance de l'âme, tandis que la nouvelle en possède de certaines, d'indiscutables, acquises spontanément ou par voie expérimentale.

Expérimenter avec l'âme humaine pour sujet, voilà une étude qui paraitra au-dessus des forces humaines à plus d'un psychologue de l'ancienne école; et pourtant, rien n'est plus certain. On l'étudie dans ses manifestations extra-corporelles et l'on acquiert la certitude absolue, non-seulement de son existence, mais aussi de sa survivance au-delà du tombeau : la mort n'est qu'un chaînon de l'immortalité ; le mort vit et on peut communiquer avec lui.

Cet opuscule n'est pas un traité qui enseigne les moyens d'acquérir cette preuve ; c'est un exposé méthodique de tous les faits psychiques. Les incrédules trouveront des arguments sans réplique et apprendront que d'illustres savants ont patiemment expérimenté, résolu le problème et publié le fruit de leurs travaux — qui jette un jour tout nouveau sur nos destinées, en nous indiquant d'où nous venons, ce que nous sommes et où nous allons.

A titre de propagande, cette brochure est expédiée franco, aux conditions suivantes : 100 exempl.; 12 fr.; 50 ex., 7 fr.; 25, 4 fr.; 10 ex. 2 fr.

LE MAGNÉTISME ET LE MASSAGE MENACÉS PAR LES MÉDECINS. Le Procès Mouroux à Angers. Nécessité d'un amendement à la loi sur l'exercice de la médecine, par H DURVILLE. 72 pages in-18. Prix : 20 cent.

La pratique du massage et du magnétisme est sérieusement menacée par les médecins des syndicats qui, transformant peu à peu la pratique médicale en un vulgaire métier, voudraient parvenir, au détriment de la santé publique, à posséder le monopole exclusif de l'art de guérir. Poursuivant leur œuvre d'industriels sans scrupules, après avoir vaincu rebouteurs, masseurs, magnétiseurs des campagnes, ils s'attaqueraient certainement aux praticiens de Paris.

Les médecins syndiqués, qui ne représentent réellement qu'une insignifiante minorité, ont décidé de poursuivre tous ceux qui guérissent les malades sans être docteurs en médecine. Mais, s'ils poursuivent, certains tribunaux acquittent ; c'est le cas de la Cour d'appel d'Angers, devant laquelle trois affaires de ce genre ont été portées.

Cela ne fait pas l'affaire des médecins, qui en appellent à la Cour de cassation. Mais, sûrs d'être condamnés, ils parlent déjà de porter la question devant le Parlement, afin d'obtenir un amendement à la loi en leur faveur. C'est pour cela qu'ils ont intenté un procès à Mouroux, sachant bien que celui-ci serait acquitté en première instance et en appel.

Après avoir donné des considérations du plus haut intérêt sur la pratique du massage et du magnétisme, et sur les prétentions injustifiées des médecins, l'auteur publie les débats du procès, analyse la plaidoirie des avocats, reproduit le jugement d'acquittement du tribunal correctionnel et l'arrêt de la Cour d'appel. Il y a là des faits qui montrent l'immense avantage que le magnétisme possède sur la médecine, et des arguments qui prouvent le bien-fondé des justes revendications des magnétiseurs. Enfin, une lettre de Mouroux, un appel aux masseurs-magnétiseurs ainsi qu'à leurs partisans, pour organiser un pétitionnement dans le but d'obtenir un amendement à la loi où les droits de ceux-ci seraient établis.

On sait que les masseurs et les magnétiseurs guérissent des maux que les médecins sont impuissants à soulager. Chaque malade doit pouvoir se faire traiter comme il veut, et pour lui conserver ce droit indiscutable, ce petit ouvrage, tiré à un nombre formidable d'exemplaires, doit être répandu jusque dans les plus humbles familles. Pour arriver à ce but, la *Librairie du Magnétisme* l'envoie franco, aux conditions suivantes : 100 exempl. 7 fr. ; 50 exempl. 4 fr. 25 ex., 2 fr. 50 ; 10 ex., 1 fr. 25; 5 ex, 75 centimes.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE ET LE CORPS PSYCHIQUE, par ALBERT JOUNET. Broch. de 72 p. Prix. 20 cent.

Cet opuscule peut être envisagé sous deux points de vue : 1° catholique orthodoxe ; 2° de recherche scientifique. Les catholiques, instruits, chercheurs, verront que la science n'est pas ennemie de la *vraie* Foi ; et les hommes scientistes purs, sans préjugés, pourront constater qu'un homme de foi véritable peut être aussi un indépendant dans la libre recherche, aussi bien dans le visible que dans l'invisible.

Le corps psychique, ou double organique, est considéré par l'auteur, d'accord avec certains docteurs de l'Eglise, comme une probabilité pouvant être démontrée ; mais cette probabilité est telle qu'elle équivaut à une démonstration. Les faits à l'appui, très nombreux, sont passés en revue d'une façon méthodique. Il y a des arguments absolument péremptoires.

La connaissance tend à remplacer la croyance ; et évidemment tel est bien le but de la Science

Ce petit ouvrage ouvrira les yeux d'un grand nombre de catholiques et les décidera à entrer résolument dans la voie scientifique, la seule qui puisse mener l'homme à la connaissance rationnelle de ses destinées.

APPLICATION DE L'AIMANT AU TRAITEMENT DES MALADIES, avec portraits et figures dans le texte, par le professeur H. DURVILLE. 7e édition. In-18 de 120 pages. Prix : 20 centimes.

On sait depuis longtemps déjà que toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques: anémie, asthme, constipation, crampes, crises de nerfs, diabète, diarrhée, douleurs, engorgements, fièvre, gravelle, goutte, hystérie, incontinence, insomnie, jaunisse, maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, migraine, névralgie, palpitations, paralysies, rhumatisme, sciatique, surdité, tics, tremblements, vomissements, etc., etc., sont parfois très rapidement guéries par l'application des aimants.

Les douleurs vives cessent toujours au bout de quelques instants, les accès deviennent de moins en moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et sans rien changer à son régime et à ses habitudes.

L'action curative des aimants vitalisés de M Durville est bien plus grande que celle des aimants ordinaires. Par une disposition spéciale, ils peuvent être portés le jour et la nuit, sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres traitements, c'est que l'on peut avec le même aimant, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique, exciter ou calmer, et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé.

L'*Application de l'Aimant*, très artistement éditée, avec des portraits et figures, est un ouvrage de vulgarisation des plus intéressants, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; une étude sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte ; une étude plus remarquable encore sur la physiologie, où la polarité du corps humain est démontrée ; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement, et un précis de thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même sans le secours du médecin. C'est l'application des principes que l'auteur a exposés avec tant de clarté et de précision dans sa *Physique magnétique*.

Cet ouvrage, traduit en espagnol, en italien, en allemand et qui le sera bientôt en toutes les principales langues de l'Europe, se recommande particulièrement à l'attention de ceux qui souffrent, car ils sont assurés de trouver là un moyen simple, facile et peu coûteux de guérir ou de soulager leurs maux.

SECRETS MERVEILLEUX pour la guérison de toutes les maladies physiques et morales, par l'abbé Julio. In-18 de 387 pages, avec 2 portraits et 22 figures coloriées. R lié. Prix 1? fr.

Ce volume, qui a coûté à l'auteur deux ans de recherches patientes est le complément des *Prières merveilleuses* dont la dernière édition, répandue dans tous les pays du monde, est maintenant épuisée.

Les *Secrets merveilleux* sont le *vade-mecum* de ceux qui veulent faire du bien à leurs frères ; car, contenant le secrets des guérisseurs de tous les pays, ils opèrent de cures merveilleuses et résument tous les ouvrages antiques occultes, qui sont presque introuvables.

Ce livre est demandé même par les prêtres intelligents, d'abord parce qu'il est orthodoxe, contenant les formules rituelles consacrées par l'église et approuvées par le souverain Pontife ; ensuite parce que ce précieux recueil leur apprend à sauvegarder les intérêts matériels de leurs paroissiens, à se faire mieux comprendre et aimer d'eux, expérimentant ainsi que par les choses temporelles on atteint plus sûrement les spirituelles.

Il est surtout le livre de chevet de ceux qui souffrent car, avec la foi, il n'est pas une maladie que l'on ne puisse guérir, une seule grâce que l'on ne puisse obtenir.

THÉORIES ET PROCÉDÉS DU MAGNÉTISME, avec 8 Portraits et 39 figures dans le texte, par A. DURVILLE. In-18 de 144 pages. Prix : 1 fr.

Tous ceux qui ont écrit sur le Magnétisme ont établi des théories plus ou moins compliquées. Ils ont cherché à faire comprendre que le Magnétisme étant inhérent à la nature des corps organisés, tout le monde pouvait, en employant les procédés consacrés par l'usage, le pratiquer avec plus ou moins de succès, pour guérir la plupart des maladies.

Jusqu'à ces dernières années, les effets du Magnétisme étaient expliqués par la *théorie de l'émission*. Un fluide, le *fluide magnétique*, émanant de l'organisme, se communiquait du magnétiseur au magnétisé. Par une série de réactions, il déterminait des modifications organiques, et la conséquence de ces modifications se manifestait par l'amélioration du malade, puis par sa guérison.

Aujourd'hui, la théorie de l'émission est abandonnée. Il n'y a pas de fluide, mais tous les corps vibrent, et leur mouvement se transmet par ondulations. Le mouvement du plus fort s'impose au plus faible, au malade, de telle façon qu'une sorte d'équilibre tend à se faire de l'un à l'autre, et l'un gagne ce que l'autre perd.

Mais, les *Théories* ne se suivent pas, et tous les auteurs sont d'accord pour affirmer que les *Procédés* employés ont une importance considérable. Aussi les uns et les autres recommandent l'emploi des passes, des applications, des impositions, des frictions, etc.; mais aucun d'eux n'explique la manière de procéder.

M. Durville a voulu parer à cet inconvénient et faire une méthode simple et facile pour magnétiser. En quelques mots, il fait l'historique de chaque procédé aux différentes époques de l'histoire, expose la technique, et montre de la façon la plus compréhensible le mécanisme de tous les mouvements. Un grand nombre de figures spéciales intercalées dans le texte accompagnent la description.

Si ce petit ouvrage ne suffit pas au praticien qui a besoin de connaître tous les secrets de son art, il suffit à l'amateur, au père ou à la mère de famille, qui veut pour ses besoins, pratiquer le magnétisme curatif au foyer domestique. En dehors de la *Physique magnétique* du même auteur, c'est le seul ouvrage où le Magnétisme soit expliqué par la théorie de l'ondulation; c'est le seul dans lequel on trouve la description méthodique de tous les procédés employés pour magnétiser, le mode d'action de chacun d'eux, et les divers cas dans lesquels on les emploie.

A ces titres, le petit ouvrage : *Théorie et Procédés du Magnétisme* de M. H. Durville s'impose l'attention de tous.

ANALOGIES ET DIFFÉRENCES ENTRE LE MAGNÉTISME ET L'HYPNOTISME, avec 8 portraits, par J.-M. BERCO. Mémoire couronné par la *Société Magnétique de France*. In 18 de 72 pages. Prix 60 cent.

Qu'est-ce que le Magnétisme, qu'est-ce que l'Hypnotisme? est-ce une seule et même chose, sont-ce deux ordres de phénomènes différents? Depuis que les magnétiseurs ont été repoussés par les hypnotiseurs, il n'y a que les Maîtres de l'art qui en savent quelque chose. Pour le plus grand nombre des médecins et des savants qui observent la *mode scientifique*; pour le paysan comme pour le badaud des grandes cités qui suivent les moutons de Panurge sans savoir pourquoi; même pour beaucoup de gens du monde, le Magnétisme est mort et l'Hypnotisme seul subsiste.

C'est une erreur profonde; le Magnétisme, très ancien n'a jamais cessé d'exister, et l'Hypnotisme n'est qu'un enfant. Le premier est le père de celui-ci, et les deux vivent côte à côte; mais ils vivent en mauvaise intelligence; le fils, qui est fort loin d'avoir les qualités du père, en mauvais qu'il est, cherche à cacher sa paternité.

Les hypnotiseurs, et avec eux la plus grande partie des savants, ont jeté la confusion la plus déplorable sur la question. Si les uns ont affirmé que le Magnétisme ancien est devenu l'Hypnotisme nouveau, d'autres soutiennent que le premier n'a jamais rien valu et que le second mérite seul la confiance du public. D'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, même parmi les praticiens, continuent à admettre et à pratiquer le Magnétisme comme on le faisait il y a cinquante ans; mais ils lui donnent le nom d'Hypnotisme, plus nouveau et mieux à la mode. Enfin, la question est si embrouillée que le plus fort finit parfois par ne plus rien y comprendre.

C'est pour résoudre cette importante question que la *Société Magnétique de France* l'a mise au concours. Des mémoires lui ont été remis, et celui qui fait objet de ce travail a obtenu le Premier prix.

La confusion n'est pas possible; il y a deux ordres de phénomènes : le *Magnétisme* d'une part, l'*Hypnotisme* de l'autre. On observe certaines analogies entre eux, mais encore davantage de différences. Ces *Analogies* et ces *Différences* exposées avec la méthode la plus rigoureuse, montrent qu'il est impossible de les confondre ensemble sous une même dénomination.

Les *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme* constituent l'ouvrage le plus intéressant, qui ne soit jamais adressé aux partisans d'une doctrine scientifique, car il doit mettre fin à une déplorable hérésie scientifique.



OUVRAGES PARUS OU ACQUIS

Depuis la publication du dernier Catalogue

DE BEZOBRAZOW. — *Les Femmes et la Vie*, t. 1, *Essais de féminisme spiritualisme spiritualiste*. 3 fr. 50.
— t. 2. *Féminisme et Spiritualisme*. . . . 3 f. 50

DECRESPE. — *L'Eternel féminin* et le Mécanisme de l'Amour. . . . . 1 fr.

C. FLAMMARION. — *L'Inconnu et les problèmes psychiques*. . . . . 3 f. 50

FLOURNOY. — *Des Indes à la Planète de Mars*. Etude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie, avec 44 fig. dans le texte. . . . . 8 fr.

GRAVIER. — *La Culture et la taille des arbres fruitiers*. Guide pratique à l'usage des amateurs et des petits propriétaires, orné de figures explicatives et précédé de la *Théorie de l'Action du Magnétisme humain sur les végétaux* . . . . 1 fr. 50

JOLLIVET CASTELOT — *Les Sciences maudites*, avec 18 illustrations, aquarelles ou dessins. . . . 5 fr.

Dr J. KERNER. — *La voyante de Prévorst*. Traduction par le Dr Dusart. . . . . 4 fr.

H. LACROIX. — *Mes Expériences avec les Esprits*, avec 14 portraits. . . . . 3 fr.

Dr P. MARKIN — *L'Hypnotisme théorique et pratique*, Comprenant les Procédés d'hypnotisation. 4 fr.

MAX THÉON — *La Doctrine Spirite et l'œuvre d'Allan Kardec*. Étude critique du spiritisme. . 50 cent.

PÉLADAN. — *Le Livre du Sceptre* . . 7 fr 50

Dr ED. RABAUD. — *Anatomie élémentaire du corps humain*, avec 60 fig. dans le texte et 4 planches coloriées à feuillets découpés et superposés. Cartonné. 5 fr.

ROSEN DUFAURE. — *Voyage au Pays des Idées*. 3 fr.

CL. DE SAINT-MARTIN. — *Tableau naturel* des Rapports existant entre Dieu, l'Homme et l'Univers. 6 fr.

STAINTON MOSES (OXON). — *Enseignements spiritualistes*, traduit de l'Anglais. . . . . . 5 fr.

Dr J. VINDEVOGEL. — *Suggestion, Hypnotisme, Religions*. Éléments de la solution de la Question sociale. 6 fr.

— **Trilogie médicale.**

1re partie. — *Histoire de la médecine*. . . . 3 fr.

2e partie. — *La Matière médicale définie*, en vers et en prose. . . . . 3 fr.

WALTTER JOCHNICK. — *Les Questions les plus importantes de l'Humanité*. Histoire de l'Esprit. Rapport entre les Esprits libres et les Esprits incarnés. 2 vol. . . . . 2 fr. 50

A. WICHARD. — *La Route de la Pensée*, ou l'art de concilier la raison avec la nature des faits. . 5 fr.

OUVRAGES DE PROPAGANDE

à 20 centimes

ANTONIO DE NOCERA. — *Anarchie et Spiritualisme*.

DE BEZOBRAZOW (Mme). — *La Femme dans l'Education*. Féminisme spiritualiste.

DANIAUD. — I. *L'Art médical*. — II. *Note sur l'Enseignement et la Pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *Extrait de la Correspondance* Congrès du libre exercice de la médecine). — IV. *Articles de journaux* (même sujet).

H. DURVILLE. — *Le Libre exercice de la Médecine réclamé par les médecins*. 2 broch.
— *Rapport au Congrès* sur les Travaux de la *Ligue* et l'organisation du *Congrès*. Appréciations de la presse, arguments en faveur du libre exercice de la médecine
— *Compte-rendu des Travaux du Congrès* (libre exercice de la médecine). Discours, discussions, réponse aux questions du programme, vœux et résolutions
— *Application de l'Aimant au traitement des maladies*, 6e édition, avec Portraits, Figures et Vignettes.
Idem. Traduction espagnole, avec fig., par Ed. S. Garcia.
— *Idem*. Traduction allemande, avec fig., par von Pannitz.
— *Idem*. Traduction italienne, avec fig., par Pons.
— *Le Massage et le Magnétisme menacés par les médecins*. Le procès Mouroux à Angers.

Fabius de Champville. — I. *La Liberté de tuer; la Liberté de guérir.* — II. *Le Magnétisme et l'Alcoolisme.*
— *La Transmission de Pensée.*
— *La Science psychique*, d'apr. l'œuvre de M. **Simonin**, 1 fig.

H.-R. **Haweis.** — *Les Tendances du Spiritualisme moderne.*

A. **Jounet.** — *Principes généraux de Science psychique*
— *La Doctrine catholique et le Corps psychique.*

Messimy (Dr G. de). — *Thèse sur le Libre exercice de la médecine*, soutenue en faveur de l'humanité souffrante.

Papus. — *L'Occultisme.*
— *Le Spiritisme.*

Rouxel. — *La Liberté de la médecine.* 2 broch. — I. La Pratique médicale chez les anciens.—II. id., chez les modern.
— *Théorie et Pratique du Spiritisme* — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

Scheibler. — *Rapport fait au Congrès des Magnétiseurs en 1900.*

à 30 centimes

Chesnais. — *Le Trésor du Foyer.* Poisons et Contrepoisons. Recettes. Conseils, etc...

H. **Durville.** — *Le Massage et le Magnétisme* sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.
— *Le Magnétisme considéré comme Agent lumineux*, avec 13 figures.
— *Le Magnétisme des Animaux.* Zoothérapie. Polarité.
— *Lois physiques du Magnétisme, Polarité humaine.* Traduction espagnole, par **Ed E. Garcia.**
— *Procédés magnétiques de l'auteur.* Traduction espagnole, par **Ed E. Garcia.**
— *Idem.* Traduction italienne, par **E. Ungher.**

Lucie Grange. — *Manuel du Spiritisme.*

Debonsouze. — *Guérison immédiate de la Peste*, de toutes les Maladies infectieuses et autres Maladies aiguës et chroniques
La Graphologie pour Tous.—Exposé des principaux signes permettant très facilement de connaître les qualités ou les défauts des autres par l'examen de leur écriture, etc., avec fig

L. **Guerneau.**—*La Terre.* Evolution de la Vie à sa surface, son passé, son présent, etc., par Em. **Vauchez** (compte-rend.

Lebel. — *Essai d'Initiation à la Vie spirituelle.*
Manuel-Guide du Collectionneur de Timbres-poste.

Mouroux. — *Le Magnétisme et la Justice française devant les Droits de l'Homme.* Mon Procès.

Pelin. — *La médecine qui tue ! Le Magnétisme qui guérit.* Le Rêve et les Faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex*
La Psychologie expérimentale. Manifeste adressé au Congrès Spiritualiste de Londres, par le *Syndicat de la Presse Spiritualiste de France.*

Dr **Tripier.** — *Médecine et Médecins.* Un coin de la Cris ouvrière au XIXe siècle.

P. **Tureau.**—*Les Secrets du Braconnage dévoilés et expliqués.*

à 60 centimes

J. M. **Berco.**— *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme*, avec 8 portraits.

M. **Decrespe.** — *Recherches sur les Conditions d'expérimentation personnelle en Physio-psychologie.*

H. **Durville**—*L'Enseignement du Magnétisme*, à l'« *Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* ». Règlements statutaires. Programme des Etudes et Renseignements divers.

L. **Guerneau.**—*Respect à la Loi.* L'Expulsion des Jésuites

Revel. — *Lettre au Dr* **J. Dupré** *sur la Vie future*, au point de vue biologique. Complément du sommaire *des éditions de 1887-90-92.* Rêves et Apparitions.

à 1 franc.

Cornélie (Mme). — *A la Recherche du Vrai.* Mélanges littéraires et philosophiques.

H **Durville.** — *Théorie et Procédés du Magnétisme*, avec 8 Portraits et 39 Figures dans le texte.

Dr **Foveau de Courmelles.**- *Le Magnétisme devant la Loi.* Mémoire lu au Congrès de 1889, avec un Post-scriptum ajouté en 1897.

à 2 francs

Alban **Dubet.** — *Les Hallucinations.* Etude synthétique des états physiologiques de la Veille, du Sommeil naturel et magnétique, de la Médiumnité et du Magisme.

à 3 francs

H **Durville.** — *Traité expérimental de Magnétisme.* Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*
Physique magnétique. — Deux volumes reliés, avec Portrait, Signature autographe de l'Auteur et 56 Figures dans le texte
Théories et Procédés. — Un volume relié, avec Portraits, Têtes de chapitres, Vignettes et Figures.

PORTRAITS

En photogravure à 30 centimes

Agrippa, Aksakof, Allan Kardec, Apolonius de Thyane, Bertrand, Braid, Bué, Cagliostro, Cahagnet, Charcot Charpignon, W. Crookes, G. Delanne, Deleuze, Léon Denis, Durand (de Gros), Durville, G. Fabius de Champville, Greatrakes, Van Helmont, Kircher, *l'abbé* Julio, Lafontaine, Lavater, Liébeault, Luys, Mesmer, Mouroux, Papus, Paracelse, Petetin, du Potet, le marquis de Puységur, Ricard, A. de Rochas, Roger Bacon, Swedenborg, Teste.

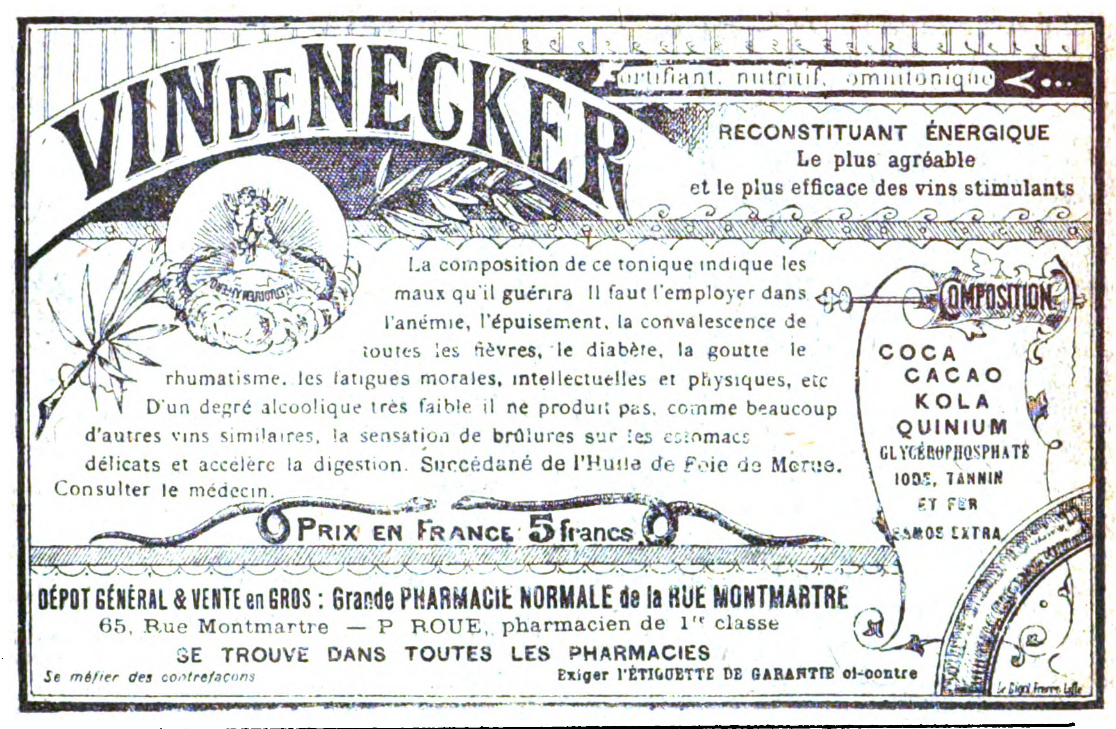
Photographies et Phototypies à 1 franc

Allan Kardec, Cahagnet, J.-M. Colavida, Deleuze, H Durville, C. Flammarion, Lucie Grange, Van Helmont, le zouave Jacob, Lafontaine, de Puységur, Ricard, Rostan, Salverte *Le Tombeau* d'Allan Kardec.

Nota. — Les Ouvrages de propagande, Portraits et Photographies sont vendus avec les réductions suivantes :
Par 500 exemplaires, assortis ou non, 50 0/0 de remise.

100	—	—	—	40 0/0	—
50	—	—	—	33 0/0	—
25	—	—	—	25 0/0	—

A titre de *Prime de Remboursement*, les Ouvrages de propagande, Portraits, Photographies, ainsi que les aimants vitalisés du professeur H. Durville, sont donnés aux abonnés du *Journal du Magnétisme*, jusqu'à concurrence du montant de l'abonnement; c'est-à-dire 10 francs.
Cette prime est remise au bureau du Journal ou elle est expédiée franco à ceux qui, en s'abonnant ou en se réabonnant, ajoutent 1 fr 50 au prix de l'abonnement annuel, soit 11 fr. 50.


VIN DE NECKER
Fortifiant, nutritif, omnitonique
RECONSTITUANT ÉNERGIQUE
Le plus agréable
et le plus efficace des vins stimulants
La composition de ce tonique indique les maux qu'il guérira Il faut l'employer dans l'anémie, l'épuisement, la convalescence de toutes les fièvres, le diabète, la goutte le rhumatisme, les fatigues morales, intellectuelles et physiques, etc
D'un degré alcoolique très faible il ne produit pas, comme beaucoup d'autres vins similaires, la sensation de brûlures sur les estomacs délicats et accélère la digestion. Succédané de l'Huile de Foie de Morue.
Consulter le médecin.
PRIX EN FRANCE 5 francs
COMPOSITION
COCA
CACAO
KOLA
QUINIUM
GLYCÉROPHOSPHATE
IODE, TANNIN
ET FER
SAMOS EXTRA
DÉPOT GÉNÉRAL & VENTE en GROS : Grande PHARMACIE NORMALE de la RUE MONTMARTRE
65, Rue Montmartre — P ROUE, pharmacien de 1re classe
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Se méfier des contrefaçons
Exiger l'ÉTIQUETTE DE GARANTIE ci-contre


Produits du Pin d'Autriche (PINUS PUMILIO) de Joseph MACK
Les Seuls Adoptés par la Pharmacopée de Vienne (Autriche).
Traitement des Affections des Voies Respiratoires, par :
N° 1. ESSENCE DE MACK (Essence pure). En inhalation ; contre les maladies de la gorge, angines, croup et asthme, en frictions ; contre les accès de goutte, en fumigation ; contre les rhumes de cerveau (coryza).... Le flacon 3 50
Inhalateur spécial .... 15 »
N° 2 CELLULES DE MACK (à l'Essence pure) : contre bronchites chroniques, catarrhes anciens, restes de pleurésie, toux invétérées, grippe et influenza.... Le flacon 2 50
N° 3 SIROP PECTORAL DE MACK (à l'Essence de Pin) contre toux, bronchite et spécialement contre la coqueluche.... Le flacon 3 »
N° 4 PATE PECTORALE DE MACK (à l'Essence de Pin) contre enrouements, extinctions de voix, toux et bronchites.... La boîte 1 50
Traitement des Rhumatismes chroniques, de la Goutte et Sciatique par :
N° 5 BA'IN ANTIRHUMATISMAL DE MACK (Extrait de Pin) contre rhumatismes chroniques, goutte et sciatique.... Le flacon 1 75
N° 6 SOLUTION DE MACK (à l'Essence de Pin) pour frictions contre douleurs de toute nature et pour vaporisations antiseptiques.... Le flacon 2 50
DÉPÔT GÉNÉRAL: Phie E. TENDRON, Succr de M. TALLON, 49, Avenue d'Antin, Paris.
Envoi sur demande franco de la Brochure explicative.


EAU DE TABLE
SUPÉRIEURE
Pure, limpide
très fraîche
Exiger le nom de Source PREMIÈRE sur l'Étiquette, la Capsule et le Bouchon.
EVIAN-LES-BAINS
SOURCE
PREMIÈRE
Alcaline, Bicarbonatée, Sodique
AUTORISÉE PAR L'ÉTAT
sur le rapport du Dr C. PAUL
à L'ACADÉMIE de MÉDECINE
SOUVERAINE
DANS LE
TRAITEMENT DES MALADIES
de l'Estomac, l'Intestin
et de l'Appareil biliaire.
et contre Gravelle, Anémie, Goutte, Rhumatismes.
Recommandée par les Médecins comme excellente pour les
ENFANTS
DÉPOTS à PARIS
Cours de Cuisine (Palais-Royal) et Rue Cambon, 12
38, Rue Greneta et dans toutes les Pharmacies et Épiceries
GROS pour Paris : 209, Rue Lafayette.
Envoi en Province et à l'Etranger.
Caisse 60 bouteilles 27 fr Caisse 30 bouteilles
franco d'emballage en gare d'Evian. Adresser mandat-poste au Fermier de la SOURCE PREMIÈRE, 38, rue Greneta Paris.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

Les ouvrages anciens ne se trouvent que dans les grandes bibliothèques, et les nouveaux sont trop nombreux pour que tous ceux qui s'intéressent au progrès magnético-spiritualiste puissent se les procurer. Sauf quelques rares exceptions, les bibliothèques publiques ne consentent pas le prêt à domicile ; elles ne contiennent guère que de l'histoire et de la littérature ; elles n'ont pas d'ouvrages anciens, et les nouveaux ne sont classés et mis à la disposition du public que longtemps après leur publication.

C'est pour combler cette lacune que M. Durville eut l'idée, qui reçut un commencement d'exécution en 1880, de fonder, sous le nom de *Bibliothèque du Magnétisme*, à l'instar de la *Circulating Library* de Londres pour la littérature, une bibliothèque circulante concernant exclusivement les ouvrages de Magnétisme, d'Hypnotisme, de Spiritisme, d'Occultisme et autres Sciences qui s'y rattachent.

La *Bibliothèque du Magnétisme*, qui devient de plus en plus considérable, se compose aujourd'hui : 1° de plus de 6 000 volumes sur le Magnétisme et sur toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent ; 2° de la collection complète de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions ; 3° de plus de 600,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux, notes sur les hommes et les choses ou objets divers classés méthodiquement, et constituant un véritable *Musée du Magnétisme*.

Pour favoriser l'étude du Magnétisme, tous les documents de cette volumineuse collection sont communiqués sur place aux intéressés, et tous les volumes sont confiés au public aux conditions suivantes :

Abonnement d'un an	....	25 fr. »
—	*six mois*	13 »
—	*trois mois*	7 »
—	*un mois*	2 50
—	*par jour*	» 10

Pour les Professeurs et les Elèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, l'abonnement annuel est réduit à 10 francs.

Tous les volumes sont remis contre nantissement ou expédiés en gare, dans toute l'Europe, aux frais du destinataire. La *Bibliothèque du Magnétisme* est ouverte le jeudi et le dimanche, de 9 heures à midi ; les autres jours, de 1 heure à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.

CONSEILS PRATIQUES
A la portée de tout le monde
POUR LE TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES

Les Conseils pratiques sont le résumé des *Cours de Pathologie et Thérapeutique* professés à *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, par H. DURVILLE. Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec les exemples de guérisons montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille, ainsi qu'à l'amateur, d'appliquer le Magnétisme et le Massage magnétique avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui ne connaissent pas le Magnétisme devront lire les *Théorie et Procédés magnétiques* de l'Auteur, ouvrage de propagande illustré de 8 Portraits et 39 Figures. Prix : 1 franc.)

Les Conseils pratiques publiés s'appliquent aux cas suivants :

Abcès, Accouchement et ses suites, Acné, Age critique. Albuminurie, Amaurose, Aménorrhée. Amygdalite, Anasarque, Angines, Angine de poitrine. Anémie, Anémie cérébrale, Anthrax, Apoplexie cérébrale, Arthrite, Arthrite fongueuse, Ascite. Asthme, Ataxie locomotrice, Avortement spontané, Battements de cœur, Blépharite. Bronchite, Bronchorrée, Broncho-pneumonie, Brûlures. — Catalepsie, Catarrhe pulmonaire, vésical, Cauchemar, Céphalalgie, Chlorose. Choroïdite, Chute des Cheveux. Clous. Congestion cérébrale, Conjonctivite, Contusions, Constipation, Convulsions chez les enfants, Coqueluche, Coupures, Coxalgie, Crampes, Crampes d'estomac, Crampe des écrivains et des pianistes, Crises de nerfs, Croup. Cystite. — Danse de Saint-Guy. Dartres, Défaillance. Délire. Delirium tremens, Diabète, Diarrhée, Dilatation d'estomac. Double conscience, Dysenterie, Dysménorrhée, Dyspepsie. — Eclampsie, Eczéma, Emphysème, Encéphalite aiguë, Encéphalite chronique, Engelures. Enrouement, Entérite, Entorse, Erysipèle, Epilepsie. Esquinancie, Essoufflement, Etat nerveux. Etourdissements. — Fausse-couche. Favus. Fibromes. Fièvres éruptives, Fièvres cérébrale, muqueuse, typhoïde, puerpérale, Fleurs blanches, Fluxion de poitrine, Folie, Furoncles. — Gastralgie, Gastrite, Gastro-entérite, Glaucome. Goître, Goutte. Goutte sereine, Grippe, Grossesse. — Hallucinations, Hémiplégie. Hémorrhoïdes, Herpès, Hydarthrose, Hydrocèle. Hydrocéphalie, Hydropisie, Hydrothorax, Hypocondrie, Hystérie. — Incontinence d'urine, Influenza, Ictère, Idiotie, Imbécillité, Impulsions, Insomnie, Iritis. — Jaunisse. — Kératite. — Lait répandu, Laryngite, Léthargie, Leucorrhée, Lumbago. — Mal de tête, de gorge, de dents, Maladie de Bright. Manies hystériques, Mélancolie. Méningite. Ménopause, Monorragie, Métrite, Métrorragie, Meurtrissures. Migraines, Myélite. — Néphrite, Nervosisme, Neurasthénie, Névralgie simple. Névralgie faciale. Névrose. — Obésité, Obsession, Odontalgie, Œdème. Ophtalmie, Oppression, Otalgie, Otite, Otorrhée, Ovarite. — Pâles couleurs, Palpitations de cœur, Panaris, Paralysie simple. Paralysie faciale, Paraplégie, Pelade, Pemphigus. Péritonite. Pharyngite, Phlébite. Phtisie pulmonaire, Phtisie laryngée, Plaies, Pleurésie, Pleuro-pneumonie. Pleurodynie, Pneumonie, Prostatite, Prurigo, Psoriasis. — Rachitisme, Rétinite, Retour d'âge, Rhumatisme, Rhume, Roséole, Rougeole, Rubéole. — Sarcomes, Scarlatine. Sciatique, Scoliose, Somnambulisme spontané, Spasmes. Suppressions de règles. Surdité, Surdi-mutité, Syncope. — Teigne, Tic douloureux, Torticolis, Tremblement, Tumeurs, Tumeurs blanches. — Ulcères, Ulcère variqueux. Uréthrite. Urticaire. — Vaginite, Varices. Varicelle, Varicocèle, Variole, Vertige. Vomissements, Vomissements incoercibles de la grossesse. — Zona.

Un conseil *pratique*, dans un N° du *Journal du Magnétisme*		..	50 cent.
10 *Conseils pratiques*,	id.	...	3 fr.
25 —	id.	...	6 fr.
50 —	id.	...	10 fr.

La collection complète est insérée dans 6 volumes du *Journal du Magnétisme*. Prix des 6 volumes .... 15 fr.

TRAITEMENT DES MALADIES
à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font souvent du mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins ; on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas. — *Prix de chaque lame* .... 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des *plastrons*.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires pour magnétiser les *boissons* et aliments.

Prix de chaque appareil .... 10 fr.

Bracelet magnétique

Bijou très élégant. — S'emploie contre tous malaises : maux de tête ou d'estomac, palpitations et battements de cœur, névralgies et migraines légères, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc. etc. On le fait de quatre grandeurs : sans numéro pour les enfants ; avec les numéros 1, 2, 3, pour les grandes personnes. Pour celles-ci, indiquer la grosseur du poignet par l'un des mots *petit, moyen, gros*.

Prix du bracelet, quelle que soit la grandeur .... 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensitivité. — *Prix de chaque sensitivomètre* .... 10 fr.

Porte-Plume magnétique

contre la crampe des écrivains. *Prix du porte-plume* .... 5 fr.

Les aimants du professeur Durville sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la **vitalisation**, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoiqu'ils perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de 2 à 4 mois, selon l'usage qu'on en fait. Il faut alors les renvoyer à M. Durville, qui en renvoie des neufs, moyennant la moitié du prix qu'ils ont coûté.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les cas compliqués, il est préférable d'exposer à M. Durville, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, il indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat à l'ordre de M. Durville, 23, rue St Merri, Paris. Pour la France et l'Algérie, les envois sont faits franco en gare ; pour l'Etranger, ajouter le montant du colis postal à celui de la commande. Pour les pays où les envois d'argent sont coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste (des plus petites valeurs), moyennant une augmentation de 15 0/0.

AGENTS GÉNÉRAUX A L'ETRANGER
Pour le placement des aimants vitalisés du Prof. H. DURVILLE

Allemagne. — Mr VON PANNWITZ, magnétiseur, 27, Breitesstrasse, à Lubeck.

Angleterre. — M. H. CABASSE, Carlisle House, Carlisle Street, Londres, W.

Espagne. — M. le Dr BERCERO, 26, Fuencarral, Madrid.

Italie. — M. G. F. PONS, magnétiseur, 4, Via Pevere à Gênes.

Portugal. — M. MACEDO DE BRAGANZA, 115, rua Palma à Lisbonne.

On demande des Agents généraux pour les autres pays de l'étranger et un Représentant dans chaque ville de France.

Les aimants vitalisés du professeur **H. Durville** *guérissent ou soulagent toutes les maladies.* — Fortes remises. Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. — S'adresser à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri (IVe arr.), Paris.

Le Gérant : MALVERGE.

Paris. — Imp. A. Malverge, 171, rue St-Denis.

CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX (1)

Traité expérimental de Magnétisme. *Physique magnétique.* Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, par H. DURVILLE. T. I. In-18 de 324 pages avec portrait, signature autographe de l'auteur et nombreuses figures dans le texte. Relié. Prix : 3 fr.

Dans cet ouvrage, l'auteur, connu par ses travaux antérieurs sur la polarité, démontre que l'agent magnétique n'est pas une hypothèse imaginée pour expliquer les effets observés ; mais que c'est un véritable agent physique soumis à des lois analogues à celles qui régissent la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme propre à l'aimant ; en un mot, qu'il est un mode vibratoire de l'éther, c'est-à-dire une manifestation de l'énergie.

D'ailleurs, le magnétisme humain a toujours été expliqué par les théories physiques ayant cours. Avec l'ancienne *théorie de l'émission*, on le considérait comme un fluide impondérable émis par le corps humain, comme le calorique paraissait être émis par un corps chaud, la lumière par un corps lumineux, etc. Aujourd'hui, cette théorie, complètement abandonnée, a fait place à la *théorie dynamique* qui ramène tous les agents de la nature à une cause unique : les vibrations de l'éther ; et selon la vitesse, l'amplitude, le mode de propagation ondulatoire de celles-ci, on observe les phénomènes calorifique, lumineux, électrique, etc. Cette nouvelle hypothèse se démontre facilement, puisque les agents de la nature se laissent transformer les uns dans les autres. Mais, la science officielle ne connaît pas toutes les transformations, tous les modes de l'énergie, car nos sens sont bornés et les instruments de physique, capables d'accuser la présence de quelques-uns, n'accusent pas celle de tous. C'est le cas du magnétisme ; et le magnétisme se trouve non seulement dans le corps humain, comme les magnétiseurs l'affirment depuis trois siècles, mais dans tous les corps ou agents de la nature. Ainsi on le trouve dans le corps des animaux, dans les végétaux, dans l'aimant, dans l'électricité, dans la chaleur, dans la lumière, dans les décompositions chimiques, etc., etc.; et partout, il est soumis aux mêmes lois physiques. De plus, si les agents de la nature se transforment les uns dans les autres, en donnant naissance au magnétisme, celui-ci peut également se transformer en tous les autres, ce qui démontre de la façon la plus évidente qu'ils sont tous en corrélation directe les uns avec les autres.

Cette démonstration physique comprend deux volumes. Celui qui fait l'objet de cette étude contient 7 chapitres. Dans le premier, l'auteur fait l'historique de la polarité et montre qu'elle a été soupçonnée de toute antiquité ; dans le second, il examine les principes généraux du magnétisme, la transformation des forces physiques, la sensitivité, qui constitue la pierre de touche, le réactif permettant de constater la présence d'une force inconnue des physiciens ; dans le troisième, c'est l'examen de la polarité dans la nature et des effets physiologiques que ses applications déterminent dans l'organisme ; le quatrième traite spécialement du magnétisme humain dans ses diverses manifestations physiques; le cinquième, du magnétisme propre à l'aimant ; le sixième, du magnétisme terrestre ; et le septième, du magnétisme de l'électricité.

Dans l'aimant, l'auteur démontre l'existence de deux forces distinctes : 1° la *force physique*, connue depuis longtemps, en vertu de laquelle les aimants agissent les uns sur les autres; 2° une force qu'il appelle la *force physiologique*, car elle agit sur l'organisme en modifiant ses fonctions, sans agir sur l'aiguille aimantée. Il dissocie ces deux forces par des moyens aussi simples qu'ingénieux, et les étudie séparément. C'est cette force physiologique de l'aimant que les physiciens n'ont jamais soupçonnée, que l'on trouve, avec des qualités différentes dans le corps humain, dans l'électricité, dans la chaleur, et dans tous les corps ou agents de la nature. Connaissant ses manifestations, il formule les lois physiques qui régissent ses actions sur le corps humain.

Dans le volume suivant, l'auteur traitera du magnétisme observé dans la chaleur, dans la lumière, le mouvement, les ondes sonores, les décompositions chimiques, les animaux, les végétaux, les métaux, les cristaux, les divers corps inanimés ; ainsi que des courants magnétiques que l'on observe dans le corps humain ; et, ce qui constituera la révélation la plus inattendue, les manifestations lumineuses de l'agent magnétique qui, dans certaines conditions, brille à l'œil étonné de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

La *Physique magnétique* de M. Durville démontre que le magnétisme n'a rien de mystérieux, comme on l'a pensé jusqu'à présent, et qu'il se réduit scientifiquement à une forme jusqu'alors inconnue de l'énergie, c'est-à-dire à un mode vibratoire de l'éther.

Cette théorie fort simple, exposée dans un style clair, concis, qui amuse autant qu'il instruit, ouvre des horizons immenses à l'étude de la physiologie humaine, et trace une voie nouvelle à l'art de guérir, en le mettant à la portée de tout le monde. De nombreuses figures intercalées dans le texte en facilitent encore l'intelligence.

---

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés. Ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.
A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme*, envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, franco dans toute l'Union postale, au prix marqué par les éditeurs.

La presse a fait un très sympathique accueil à cet ouvrage.

Le *Journal d'hygiène* du 13 décembre, sous la signature du docteur M. de T. (Moreau de Tours), l'apprécie en ces termes :

« Le directeur de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* vient de publier un ouvrage des plus curieux sur le Magnétisme.

« L'ouvrage, qui doit comprendre 2 volumes, est écrit méthodiquement, dans la forme d'un traité de Physique ; et, en effet, M. Durville ne parle que de la physique. Mais, c'est une physique inconnue, par laquelle il démontre que le magnétisme — qui est tout différent de l'hypnotisme — s'explique parfaitement par la *théorie dynamique*, et qu'il n'est qu'un mode vibratoire de l'éther, c'est-à-dire une manifestation de l'énergie.

« Des démonstrations expérimentales, aussi simples qu'ingénieuses, que chacun peut vérifier, semblent démontrer que le corps humain émet des radiations qui se propagent par ondulations comme la chaleur, la lumière, l'électricité, et qu'elles déterminent des modifications dans l'état physique et moral d'une personne quelconque placée dans la sphère de leur action. Notre collègue de la Réunion de la Presse scientifique est très affirmatif sur ce point, car le nombre et la constance des faits lui ont permis de formuler les lois qui les régissent. Il étudie comparativement le magnétisme propre à l'aimant, au globe terrestre, à l'électricité ; se proposant d'étudier, dans le second volume, la chaleur, la lumière, le mouvement, les décompositions chimiques, le son, et tous les corps ou agents de la nature, qui, affirme-t-il, obéissent aux mêmes lois physiques.

« L'ouvrage de M. Durville est des plus intéressants au point de vue scientifique ; car si ses affirmations sont vraies, le Magnétisme animal tant vanté depuis Mesmer, est une véritable science physique dont il établit les bases fondamentales. »

Les *Annales de psychiatrie et d'hypnologie*, dirigées par le directeur Luys (n° de janvier), publient l'article suivant :

« M. Durville vient de faire paraître un *Traité expérimental de Magnétisme* qui présente ceci de spécial que l'auteur, qui connaît très bien son sujet, s'est évertué à faire concorder les phénomènes du magnétisme animal avec les phénomènes physiologiques du magnétisme physique, et principalement avec ceux produits par les barreaux aimantés sur les sujets en état d'hypnotisme.

« L'auteur, après avoir jeté un coup d'œil rétrospectif sur tous les adeptes du magnétisme, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, et sur la plus ou moins importante part que ceux-ci ont prise dans le développement de cette science telle que nous la connaissons aujourd'hui, fait une étude détaillée du magnétisme proprement dit, aussi bien au point de vue physique que psycho-physiologique. Il ressort principalement de cette étude que cette force mystérieuse, cette énergie vitale peut servir puissamment la thérapeutique en général et celle du système nerveux en particulier, à moins, dit l'auteur, qu'il n'y ait pas de lésions trop profondes. C'est que, à l'aide du magnétisme, nous pouvons changer l'état physiologique ou, si nous voulons mieux, l'état nerveux de l'individu, mais nous ne pouvons point combler ce qui est détruit.

« En ce qui concerne l'essence intime du magnétisme « dans l'aimant, il y a, poursuit l'auteur, deux forces « distinctes qui n'obéissent pas aux mêmes lois dans « toutes leurs manifestations. L'une est connue depuis « longtemps ; l'autre, je l'étudie ici. »

« Ceci est peut-être paradoxal à première vue. Aussi, l'auteur les distingue-t-il en s'exprimant ainsi : « Je suis forcé de la désigner (la dernière) sous le nom de magnétisme de l'aimant, c'est-à-dire que l'on observe dans l'aimant, par rapport au magnétisme (seul) qui, pour le physicien, ne désigne que les manifestations de la première. L'auteur termine son ouvrage en vantant beaucoup la commodité de la méthode magnétique dans la thérapeutique usuelle. « L'homme peut être le médecin de sa femme, celle-ci le médecin de son mari et de ses enfants.» Ceci, espérons-le, décidera les hésitants qui voudrontprendre connaissance de ce traité, qui est sûrement appelé à combler une lacune dans notre thérapeutique usuelle. »

La *Revue de famille* du 1er décembre, sous la signature de « Boiséguin », publie la note suivante :

« Le *Traité expérimental de magnétisme*, dont le premier volume seul nous est encore donné par l'auteur, mais qui forme déjà, par lui-même, un tout complet, répond trop bien aux curiosités du jour pour ne pas trouver des amateurs empressés. »

L'Alliance scientifique de décembre apprécie en ces termes le *Traité expérimental de Magnétisme*, par H. Durville :

« Il y a bien peu de personnes qui ne s'intéressent pas au magnétisme, et même qui, quelquefois au moins dans leur vie, ont voulu remplir les fonctions de magnétiseur. Parmi ces personnes, il y a surtout des jeunes gens du monde qui ont été étonnés d'obtenir des résultats par hasard, sans en avoir conscience, et sans pouvoir les obtenir de nouveau lorsqu'ils le désiraient. La raison de leur insuccès était cependant *bien simple* ; ils s'étaient mis en tête qu'on pouvait faire du magnétisme sans l'apprendre, et que cet art était par sa nature inné chez tous ceux auxquels il plaisait de le pratiquer.

« Le charmant petit volume qui vient de paraître sous le titre indiqué ci-dessus expliquera aux amateurs la vraie méthode à suivre pour réussir d'une façon constante et continue. La grande notoriété de M. H. Durville est une garantie du caractère sérieux de l'œuvre et de la justesse des nombreuses observations qu'il renferme. Le style de l'auteur et les curieuses gravures que renferme son livre en rendent la lecture aussi agréable qu'instructive. »

M. Marius Decrespe publie dans l'*Initiation* de février l'étude suivante :

« La science magnétique vient de s'enrichir de deux ouvrages de toute première valeur : le *Traité expérimental de Magnétisme* de H. Durville et le *Magnétisme curatif* de A. Bué. Depuis assez longtemps, le magnétisme se débattait, presque impuissant malgré ses succès idéniables, contre le charlatanisme, d'une part, et, d'autre part, contre l'officialisme, sans parvenir à s'imposer au public et prendre dans la collection de nos sciences modernes le rang qui légitimement lui appartient. Encore mal connu et plus mal présenté par les successeurs de Mesmer, du Potet, Puységur, Deleuze, Gauthier et autres grands magnétiseurs ; démasqué, dénaturé et détourné de son but par Braid, Charcot et leurs émules qui n'y virent que prétextes à expériences, le magnétisme n'avait guère été étudié scientifiquement que par des *spécialistes* qui, sous quelque nom qu'ils s'en soient occupés, n'y avaient cherché que l'explication de certains phénomènes particuliers, en autres l'extériorisation et ses preuves par la photographie par exemple. Quel que soit le sort réservé



au magnétisme, les travaux des savants auxquels nous faisons allusion resteront la base des recherches futures.

« Mais si les savants peuvent dans une certaine mesure se contenter de leur expérience positive et préciser s'ils ont, de par leur science même et leur autorité, le devoir de ne proposer aucune théorie avant que les faits aient parlé d'eux-mêmes, les étudiants ne peuvent espérer faire aucun progrès sérieux s'ils ne savent ce qu'ils étudient. Voyez un futur médecin à l'école, au chevet des malades, à l'amphithéâtre ; quel que soit sa bonne volonté, son intelligence, que pourra-t-il faire plus que d'apprendre par cœur la collection de faits sans aucune liaison entre eux, qu'il lui sera donné d'observer pendant son stage? Et, lorsqu'il sera reçu docteur, s'il est sérieux, s'il a le souci d'exercer consciencieusement sa profession, il passera une dizaine d'années à la recherche d'une méthode avant d'oser se lancer. Cet inconvénient étant bien plus grand encore pour les magnétiseurs, parce que le magnétisme, né (ou retrouvé) d'hier ne possédait ni l'expérience immense, ni les moyens matériels d'action dont jouit la médecine qui est officiellement reconnue, aidée et honorée depuis des siècles; mais il y avait au moins cet avantage inappréciable de n'être pas encombrée d'une foule de doctrines (je ne dis pas méthodes) erronées mais consacrées qui auraient entravé sa marche comme elles entravent celle de la médecine. Et c'est pourquoi, profitant avec raison des progrès de la science, MM. Durville et Bué, ont pu, chacun de leur côté, édifier une méthode qui est, à peu de chose près, la même et repose sur les données de la physique. En son *Traité expérimental*, dont le premier volume vient de paraître, M. Durville s'appuie surtout sur les expériences de laboratoire; dans la seconde partie de son *Magnétisme curatif*, M. Bué prouve ses théories par des faits cliniques ; les deux ordres de preuves se complètent et se fortifient mutuellement, et je ne saurais vraiment dire si les exemples de l'un sont plus saisissants et parlent plus éloquemment que ceux de l'autre.

« Ce que je sais bien c'est que voilà deux bons livres, dans toute la force du terme, deux livres que tout le monde devrait posséder et qui, j'en ai la conviction assurée, deviendront classiques dans l'étude du magnétisme; si l'ouvrage de Durville est plus savant, celui de Bué est plus pratique, et tous les deux sont appelés à rendre de grands services.

« En ce qui me concerne, je ne puis, d'ailleurs, qu'applaudir avec enthousiasme aux efforts de ces distingués praticiens qui, continuant l'œuvre de Louis Lucas, cherchent à introduire les principes de la physique dans l'étude de la physio-psychologie; c'est là une thèse qui m'est très chère et dont je ne puis m'empêcher de constater avec joie les rapides progrès, je crois que les thérapeutiques que j'appellerai dynamiques (doximétrie, électrothérapie, magnétisme, etc.), c'est-à-dire celles qui agissent sur les forces de l'organisme nous fourniront en ce sens plus d'une importante révélation. »

De la *Revue immortaliste* d'Avril : « Il n'y a pas d'études sur l'immortalité sans une connaissance du magnétisme, car celui-ci est la clé de bien des phénomènes psychiques. Ce *traité* intéresse donc tous ceux qui veulent aborder le problème de la survivance. »

Un grand nombre d'autres journaux en ont rendu compte en termes non moins élogieux. Citons les suivants, de novembre et de décembre seulement, que le hasard a fait tomber sous nos yeux :

En novembre. — A Paris. La *Liberté* du 5; le *Journal des Débats*, le *Public*, le *Rapide*, le *National* du 11; la *Revue du Nord*, le *Génie* du 15; la *Revue des Beaux-Arts*, le *Comic-Finance* du 18; le *Bulletin de l'électricité* du 19; l'*Avenir militaire*, l'*Orient*, l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 20; le *Journal des Arts*, le *Voile d'Isis* du 21; l'*Illustration* du 24; le *Bulletin agricole*, le *Journal des artistes* du 25; la *France nouvelle*, l'*Observateur français* du 26; le *Paris-Mondain*, la *Géographie*, la *Science française*, le *Monde thermal* du 29; le *Musée du foyer*, la *Revue scientifique des idées spiritualistes* (sans date). — En province. Le *Valeriquais*, à Saint-Valery-en-Caux, la *Curiosité*, à Nice du 21; et sous ce titre : Une chronique, par Paul Ginesty, dans le *Havre*, au Havre, le *Mémorial d'Amiens*, du 19; le *Petit Havre*, la *Petite Gironde*, à Bordeaux, du 20; le *Journal de l'Indre*, à Chateauroux, du 21, le *Populaire*, à Nantes, du 24.

En décembre. — A Paris. La *Revue encyclopédique*, la *Nouvelle Revue* du 1er; l'*Economiste français* du 8, la *Semaine*, la *Vie moderne* du 9, le *Monde* du 10; la *Science pour tous* du 15; le *Travail* du 16; la *Typologie Tucker*, le *Moniteur d'horticulture* du 25; la *Revue diplomatique* du 30; la *Revue philosophique*, le *Journal des femmes*, la *Revue spirite*, l'*Avenir artistique*, les *Annales des sciences psychiques* (sans date. — En province. Le *Valeriquais*, à Saint-Valéry-en-Caux du 12, le *Progrès de Montélimar*, du 15; la *Paix universelle*, à Lyon, Le *Courrier de Cannes*, du 16; *Tout Biarritz*, du 26; l'*Etoile*, à Avignon; le *Bouquiniste*, à Auxerre (sans date). — **A l'étranger.** Le *Messager de Liège*, du 1er; la *Vie d'Outre-Tombe*, à Charleroi, *Ciencias y Letras*, à Caracas, du 15; l'*Elettricita*, à Milan, du 16; *Babilonia*, à Florence, du 28; la *Revista de estudios psicologicos*, à Barcelone; il *Vessillo spiritista*, à Vercelli; la *Gazetta magnetico-scientifica*, à Bologne (sans date).

M. Durville a fait hommage du tome 1er de son *Traité expérimentdl de Magnétisme* à un certain nombre de sociétés savantes, de médecins, de savants, de littérateurs, etc.; et a reçu de nombreuses marques de sympathies. Signalons-en quelques-unes.

Du Président de la République :

« Monsieur,

« Le Président de la République a reçu l'ouvrage dont vous avez bien voulu lui faire hommage ; il me charge d'avoir l'honneur de vous en accuser réception et de vous remercier de votre attention à son égard.

Agréez, je vous prie, etc.

Le Secrétaire particulier,
(Signature illisible.)

Du Président du Conseil des Ministres (*sur sa carte de visite*) :

« Charles Dupuy, Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, avec ses remerciements pour l'envoi de son ouvrage sur le Magnétisme. »

Du Ministre des Affaires étrangères (sa carte de visite) :
Gabriel Hanotaux.

De la Faculté de médecine :

« Monsieur,

« Je vous remercie d'abord pour moi-même, puis au nom de la Faculté, de l'envoi gracieux de votre joli volume sur le magnétisme.

« Agréez, je vous prie, etc.

« *Docteur* Hahn. »



Du colonel de Rochas (sur sa carte de visite):

« *Albert* de Rochas remercie M. Durville de son très intéressant livre, où il a trouvé un certain nombre d'expériences nouvelles et un exposé très net et très méthodiques de celles qui étaient déjà connues. »

De Maurice Jogand (Marc Mario) (sur sa carte de visite):

« Mes sincères remerciements pour le gracieux envoi de votre intéressant volume ».

Du docteur des Rioux de Messimy:

« Cher Monsieur Durville,

« C'est avec un très sensible plaisir que j'ai reçu votre *Traité expérimental de Magnétisme.* Je vous remercie de tout cœur de votre délicate attention et vous saurai toujours gré de votre sympathique hommage.

« J'admire et je vénère en vous un vaillant défenseur de nos idées, un ardent champion de notre belle cause, qui est celle des petits et des humbles... »

« Recevez, cher Monsieur Durville, etc. »

Du docteur Luys, de l'Académie de médecine:

« Cher Monsieur,

« J'ai reçu les livres que vous m'avez adressés et vous en remercie très cordialement.

« Le vôtre, en particulier, me parait très intéressant, en ce sens que je vois avec plaisir que nos études communes suivent la même direction et qu'il y a bien des points sur lesquels nous avons vu les mêmes solutions et trouvé les mêmes théories. — J'espère en faire mon profit.

« Je vous remercie de votre bon souvenir et vous présente tous mes encouragements pour votre œuvre philanthropique. »

Du docteur Ch. Richet, professeur à la Faculté de médecine:

« Tous mes remerciments pour l'envoi de votre livre. »

Du docteur de Narkiewicz Iodko:

« Mon très Honoré Maître,

« Veuillez agréer mes sincères remerciments pour votre *Traité expérimental de Magnétisme.* Tout y est curieux, sérieux, utile et indispensable pour ceux qui cherchent à s'instruire.

« Agréez mes vœux les plus sincères pour le succès de votre Ecole,... »

De M. Lechopié (sur sa carte de visite):

« Alfred Lechopié, avocat à la Cour de Paris, avec ses plus sincères remerciments à M. le professeur Durville. »

De M. Comby (sur sa carte de visite):

« C. Comby, avocat à la Cour d'Appel de Paris. Merci de l'envoi de votre volume qui m'intéresse vivement et que j'ai lu avec grand plaisir. »

De M. Léon Hennique (sur sa carte de visite):

« Léon Hennique, remercie Monsieur H. Durville de son clair, excellent, parfait *Traité expérimental de Magnétisme,* et le prie d'agréer l'assurance de sa très haute considération. »

De M. St. de Guaita (sur sa carte de visite).

« Stanislas de Guaita prie M. le professeur Durville d'agréer tous ses remerciements pour l'aimable envoi de son curieux *Traité sur le Magnétisme.* »

Histoire et Philosophie du Magnétisme, avec portraits et figures dans le texte. Cours professé à l'*Ecole pratique de magnétisme et de massage,* par Rouxel, 2 volumes in-18 de 324-360 pages. Reliés. Prix de chaque vol. 3 fr.

L'ouvrage de M. Rouxel comprend deux volumes formant au point de vue chronologique, deux parties distinctes : 1° *Chez les anciens,* étudiant minutieusement les doctrines de la magie chez tous les peuples civilisés de l'antiquité, l'histoire des sibylles, des voyants, des prophètes et des inspirés ; les guérisons miraculeuses opérées dans les temples et chez les profanes ; l'évolution du magnétisme à travers les siècles, en passant par la sorcellerie du moyen âge, la cabale et la philosophie hermétique, sans en excepter les trembleurs des Cévennes, les miracles du diacre Paris, la baguette divinatoire, jusqu'aux prodiges accomplis par Cagliostro ; 2° *Chez les modernes,* analysant et appréciant les théories de Mesmer, de Puységur, de Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc., jusqu'à l'hypnotisme contemporain, qui n'est qu'une grossière contrefaçon du magnétisme classique.

Tout ce qui touche à la question du magnétisme, surtout au point de vue historique et philosophique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours: hommes, doctrines, systèmes, théories, tout est mis en lumière, dans un style clair, avec une courtoisie parfaite, quoique l'auteur, avec une érudition peu commune, fasse souvent la critique de ce qui lui parait sortir des limites de la saine raison.

Ces deux volumes sont magnifiquement illustrés de portraits, figures, vignettes, reproduits, soit d'après des photographies, soit d'après des gravures du temps. Au nombre des portraits, citons ceux des Sibylles, d'Apollonius de Thyane, C. Agrippa, Roger Bacon, Paracelse, Van Helmont et son fils, Kircher, Grétrakes, Cagliostro, Mesmer, Court de Gébelin, de Puységur, Pétetin, Lavater, Deleuze, Bertrand, Noizet, Ricard, Charpignon, Teste, du Potet, Hébert (de Gernay), Lafontaine, Cahagnet, Braid, Charcot, Durand (de Gros), Luys, Allan Kardec, etc., etc., qui suffiraient à eux seuls pour assurer à l'ouvrage un immense succès.

L'*Histoire et Philosophie du Magnétisme* est une œuvre de la plus haute importance, qui laisse bien loin derrière elle tous les ouvrages que l'on avait déjà écrit sur ce sujet.

Sous ce titre : *Les livres,* M. Alhaiza (J. Chambon) publie dans la *Rénovation* du 25 mars, l'article suivant au sujet du second volume de M. Rouxel.

« C'est une étude à la fois succincte et l'on peut dire presque complète des diverses théories qui ont été émises sur le magnétisme, depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours, de Mesmer à Du Potet, y compris ses ramifications de l'hypnotisme et du spiritisme. Ce livre, qui témoigne de la science très approfondie de l'auteur en tout ce qui a rapport à son sujet, est écrit avec une hauteur de vues qui justifie le titre donné à l'ouvrage.

« Nous nous permettrons cependant de remarquer que dans l'énumération des diverses théories passées en revue, il en manque une qui méritait, croyons-nous, d'être relevée et examinée avec quelque attention. C'est celle qui, remontant du fait expérimental à la cause déterminante, trouve cette notion de cause dans la seule construction moléculaire de tous les corps vivants, dans dans le complexe et harmonique tourbillonnement qui meut les innombrables légions d'atomes animés dont chaque être terrestre représente un groupe, nous pourrions dire un monde, un microcosme à part. Chacun de ces êtres, de ces systèmes moléculaires où règne une



prodigieuse activité circulatoire, émet par la seule vertu de ce tourbillonnement, une agitation extérieure qui naît et se propage dans le fluide éthéré, lequel est le premier et irréductible tissu de l'espace universel, fait nécessairement de matière diffuse, et parce que cet océan éthéré baigne tous les interstices des molécules animées, point de départ du tourbillon fluide qui émane et rayonne des corps vivants. Or, cette agitation, dont les ondes s'étendent au loin et peuvent être perceptibles en leur genre, comme celles de la lumière, ne saurait être que la représentation exacte de la forme mouvementée qui lui a donné origine, et elle fournirait à l'analyse jusqu'aux moindres détails de la scène d'action qui se passe dans le groupe corpusculaire qui l'a émis, et même jusqu'aux moindres effets dynamiques produits dans un cerveau sous l'action de la pensée. Telle la lumière du soleil et des étoiles dont l'analyse spectrale ou chimique, bien qu'à des distances infinies, dénonce la composition et la contexture des éléments qui s'agitent dans ces foyers lointains.

« Ceci une fois compris, il n'est plus de phénomène de ce qu'on appelle magnétisme humain qui ne s'analyse et ne s'explique. A la place des mots fluide, influence, esprit vital, qui ne sont que des mots, viennent maintenant des raisons et des causes tangibles et compréhensibles ; en somme, une définition scientifique dont on a, jusqu'ici, omis de faire cas.

« Il est impossible, en quelques lignes, d'entrer dans des détails demandant des chapitres. Mais, si l'auteur de l'*Histoire et Philosophie du Magnétisme* juge que cette théorie nouvelle mérite un plus ample examen, il trouvera ces détails dans la première édition du *Catéchisme dualiste* qui les traite incidemment, entre les pages 245 et 318, ouvrage qui depuis quelques années, fait partie de la même *Librairie du Magnétisme.* »

Le Massage et le Magnétisme sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice de la médecine, par H. Durville. — **Règlement statutaire de l'***Ecole pratique de magnétisme et de massage.* — **Statuts** du *Syndicat des masseurs et magnétiseurs de Paris.* In-18 de 72 pages, Prix : 30 cent.

La première partie de cet opuscule contient le compte rendu *in-extenso* du procès en exercice illégal de la médecine intenté à Mme Blin, pour avoir guéri, au moyen du massage et du magnétisme, de nombreux malades que les médecins étaient impuissants à soulager. Condamnée à l'amende par le tribunal correctionnel du Mans, Mme Blin interjeta appel du jugement, et la Cour d'Angers prononça l'acquittement, en déclarant que les pratiques du massage et du magnétisme ne sauraient tomber sous l'application de la loi nouvelle sur l'exercice de la médecine. Ce compte rendu est précédé de réflexions fort intéressantes sur la pratique médicale, et suivi de tous les documents qui ont servi à la défense, et qui serviraient encore à tout masseur ou magnétiseur qui aurait la malechance d'être poursuivi. Les deux dernières parties sont suffisamment désignées par leur titre pour nous dispenser d'en dire plus long à leur sujet.

Cette brochure de propagande intéresse donc tous les professionnels, sans en excepter les amateurs qui appliquent le magnétisme dans leur entourage, et même les médecins.

L'art idéaliste et mystique. Doctrine de l'ordre et du salon annuel de la Rose-Croix, par le Sar Péladan. In-18 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50.

Il y a quelques mois, le troisième Salon de la Rose-Croix se fermait sur une consécration de succès définitifs, beaucoup ignorent l'esthétique qui y préside, et ce livre vient nous en instruire. Il s'ouvre par une première partie très neuve : les *Trois Arts de la personnalité ;* puis viennent les *Trois arts du dessin ;* et enfin, la *cynétique de la musique.* Enfin, les 22 kallophanies ou *instructions Rosicruciennes*, basées sur la division magique du Tarot. L'*Art idéaliste et mystique* est non seulement un traité d'esthétique appliquée aux œuvres, mais aussi d'éthique appliquée aux personnes. Le peintre et l'amateur y trouveront leur règle critique, l'individualiste aussi, des conseils d'extériorité ; et la femme, des leçons de toilette et de coquetterie idéale.

Le Magisme. Etude de vulgarisation, par G. Fabrius de Champville. Broch. de 54 pages, Prix. 1 fr.

Petite étude fort intéressante d'un jeune et savant occultiste que nos lecteurs connaissent assez pour nous dispenser de faire son éloge. L'éditeur informe les lecteurs que cet opuscule n'est qu'une introduction à un travail plus considérable qui doit paraître sous ce titre : *Premiers éléments de spiritualisme appliqué.*

Un seul Dieu en trois personnes. Analyse de l'idée de Dieu, par Ed. Schiffmacher. In-16 de 102 pages, 2 fr.

Sans sortir du domaine de la philosophie, en soumettant à une analyse rigoureuse la notion rationnelle de la Cause première, l'auteur montre que cette notion contient nécessairement celle de l'existence en Dieu de trois entités distinctes.

Tout en demeurant l'expression d'un mystère dont nous ne connaîtrons jamais le Pourquoi, le dogme fondamental du Christianisme, *sans subir aucune altération*, apparaît ainsi comme la formule scientifique du monothéisme.

Quelles que puissent être ses opinions philosophiques, aucun penseur ne se méprendra sur l'importance de cette étude, qui donne à l'idée de Dieu le plus haut degré de précision qu'elle ait jamais atteint, et permet à la Raison de se prononcer en pleine connaissance de cause sur les doctrines monothéistes, dont les conséquences logiques se trouvent entièrement dévoilées.

Essai de spiritisme scientifique, par D. Metzger. In-16 de XII-454 pages, 2 fr. 50.

Fort intéressant ouvrage dans lequel l'auteur, un spirite aussi sincère qu'intelligent et éclairé, essaie d'expliquer les phénomènes du spiritisme par les théories scientifiques actuelles.

Esprit ancien, esprit nouveau, par P. Grendel. In-12 de 86 pages, 1 fr. 25.

Petit opuscule, dans lequel l'auteur, bien connu par ses idées spirites, montre les avantages du spiritisme contemporain sur le spiritualisme dogmatique qui fait la base de toutes les religions.

L'orientation, par *Henri* DURÉCHOT. In-8 de 26 pages, 1 fr.

L'auteur, un véritable mystique, affirme que tout le problème de la vie consiste à bien orienter les actions de l'âme et à suivre fermement la bonne orientation. Avec cette direction, la moisson sera abondante ; « et la moisson, c'est l'âme du Fils, sortie des profondeurs du chaos, malgré la résistance et les séductions de l'élément inférieur, et revenant à l'âme du Père, après avoir acquis la connaissance de sa pensée. »

Les Remèdes secrets, par ROUXEL In-16 de 64 pages, 1 fr.

Nous savons tous que certains malades abandonnés comme incurables, recouvrent souvent la santé par l'emploi d'un remède secret. Pourtant le possesseur d'un secret, s'il n'est pas docteur en médecine, s'expose à l'amende et même à la prison en en faisant usage.

Dans cet opuscule, M. Rouxel soutient que les citoyens, ayant le droit de choisir leurs députés, ne doivent pas être privés de celui de choisir leur médecin ; et, en conséquence, il demande que tous les guérisseurs puissent exercer au grand jour, sous la seule garantie des lois de droit commun. Le bon médecin n'a pas besoin d'être protégé par des lois spéciales, et les malades sauront le distinguer des charlatans.

Le Prophète de l'Apocalypse. Annonce du deuxième avènement social du Christ en esprit dans l'intelligence des peuples, par J. VICÈNE. In-16 de 95 pages. Prix, 1 fr. 50.

Très intéressante étude sur les oracles, les prophéties et plus particulièrement sur celle de l'*Apocalypse*. Ce curieux petit ouvrage se recommande à tous les partisans de l'occultisme, au peuple, aux politiciens, aux socialistes, aux prêtres, aux philosophes ; en un mot, à tous les amis de la vérité et à tous les penseurs de l'époque. Il ouvre de grands horizons à l'esprit humain et dévoile d'une façon curieuse l'*Antéchrist et ses soldats*.

La Terre. Évolution de la vie à sa surface. Son passé, son présent, son avenir, par *Emmanuel* VAUCHEZ. 2 vol. in-8° de 372-397 pages, avec 66 fig. et un tableau en couleurs du règne végétal et du règne animal. Prix : 15 fr.

Cet ouvrage d'enseignement populaire est appelé à un très grand retentissement. On y trouve exposés, et pour ainsi dire synthétisés, les résultats des prodigieuses découvertes scientifiques de notre siècle.

Dans un style clair, à la portée de toutes les intelligences, l'auteur explique la formation du globe terrestre. Il a interrogé d'abord, résumé ensuite, l'astronomie, la physique, la chimie, la géologie, la biologie, l'anthropologie et la sociologie, sans oublier le magnétisme et même le spiritisme, pour nous présenter un système de l'évolution de la vie matérielle et spirituelle à la surface de la terre. C'est donc un ouvrage des plus intéressants, aussi bien pour les savants que pour les gens du monde qui veulent se familiariser sans efforts avec les vérités principales du monde scientifique.

Etudes scientifiques sur « La Terre » Evolution de la vie à sa surface. Son passé, son présent, son avenir, par EMMANUEL VAUCHEZ. Compte-rendu, par LUCIEN GUÉNEAU. In-12 de 186 pages. Prix : 1 fr.

C'est une analyse raisonnée et fort intéressante de l'ouvrage précédent.

Sociologie absolue. Les principes, les lois, les faits, la politique et l'autorité, par HÉLION. In-8 de 123 pages. Prix, 3 fr.

Ouvrage de haute érudition, où les problèmes les plus ardus de la science sociale sont posés et l'on peut dire résolus. S'appuyant sur les doctrines synthétiques de l'Antiquité, l'auteur, après en avoir magistralement résumé les grandes lignes, déduit de ces principes leurs lois, dont il fait une application extrêmement curieuse à l'époque actuelle. Sociologues, philosophes, politiciens, tous ceux en un mot qui cherchent une solution à la crise dangereuse que l'Europe semble traverser, liront cette œuvre fortement pensée, avec le plus grand intérêt.

Discovrs fait en vne celebre assemblee, par le chevalier DIGBY, chancelier de la reine de la Grande-Bretagne, etc. Tovchant la guérison des Playes par la poudre de sympathie. Edition de 1666, reproduite par G. DÉMAREST, In-12 de 178 pages. Prix : 3 fr.

Aux XVIe et XVIIe siècles, on ne magnétisait pas directement le malade, mais le magnétisme se pratiquait à distance, sur une partie de son corps qui s'en trouvait détachée : un linge teint de son sang, ou l'épée ensanglantée qui avait fait une blessure. L'action se faisait sentir en vertu des *propriétés* que l'on accordait alors au fluide universel (on dit aujourd'hui l'éther) qui mettait tous les êtres en communication les uns avec les autres : un courant de fluide s'établissait de la partie du corps que l'on traitait à l'autre partie qui se trouvait à distance, et l'action thérapeutique se transmettait.

Cette théorie du magnétisme, ainsi basée sur la théorie du fluide universel, prit une extension considérable, surtout en Angleterre et en Allemagne ; mais au lieu de l'action magnétique pure, on y substitua bientôt des actions médicamenteuses. Dans cet ordre d'idées, le chevalier Digby est resté célèbre dans les annales du magnétisme par sa *poudre de sympathie*, qui guérissait à distance.

L'ouvrage que nous analysons est la reproduction de la plus curieuse des œuvres de Digby que M. Démarest vient de publier « reproduction exacte de l'édition possédée par la *Bibliothèque nationale*, » dit-il dans l'*Introduction*. Cette édition se trouve très probablement à la bibliothèque nationale, mais il eut peut-être été aussi équitable de dire que le volume qui a servi de copie à la présente édition appartient à la *Bibliothèque du Magnétisme*.

Après avoir indiqué cette rectification, disons que l'ouvrage, fort bien imprimé, dans un excellent français de l'époque, est un petit volume fort curieux, digne à tous égards de l'attention des magnétiseurs et de tous ceux qui s'intéressent aux origines du magnétisme thérapeutique.



Petit manuel à l'usage des collectionneurs de timbres-poste, par UN CAMARADE. Prix : 30 centimes.

Fort intéressant petit ouvrage, à l'usage exclusif des collectionneurs de timbres-poste. Il contient, condensés en quelques pages très bien écrites, toutes les indications indispensables à ceux qui commencent une collection.

Les Enfers bouddhiques, par L. RISTOR et LEOPANTI, avec trois notes et préfaces de RENAN, LEDRAIN et FOUCAUX, avec vignettes, têtes de chapitres, un frontispice et 12 planches originales japonaises en couleur, d'après les hauts-reliefs de la pagode tédébreuse des supplices (province de Hannoï) In-4°, de 80 pages Prix : 7 fr. 50.

Voilà un ouvrage de luxe, tiré avec des larges marges sur beau papier, admirablement illustré par les dessinateurs japonais Pha et Ly, qui fera la joie de tous les amateurs de beaux livres comme des admirateurs des doctrines boudhiques et croyances religieuses de l'extême-orient.

Le titre de l'ouvrage indique assez sa nature pour nous dispenser d'en dire plus long à son sujet.

Le Kardau. Visions de passé et d'avenir. par AD. ALHAISA. In-18 de 158 Prix. 2 fr.

Etude sentimentale d'un écrivain magnétiste, l'auteur de *Cybèle*, du *Catéchisme dualiste* et autres ouvrages non moins appréciés, qui sera certainement autant lu que ses aînés.

La clef de la Théosophie, par H.-P. BLAVATSKY, traduit de l'anglais, par Mme DE NEUFVILLE. In-18 jésus de 410 pages. Prix : 3 fr. 50.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt capital de cet ouvrage, le premier paru en français, de la grande initiatrice du mouvement théosophique, ouvrage où sont exposés, par questions et réponses, tous les principes de la *Doctrine Théosophique* et de la *Science occulte*, mis à la portée du public le moins au courant d'études qui, aujourd'hui, préoccupent tous les esprits et ont eu, déjà, une si grande action sur le développement intellectuel et scientifique de notre époque.

Essai d'Initiation à la vie spirituelle, par EMMANUEL LEBEL. In-16 de 46 pages. Prix : 30 centimes.

« Ce petit livre, dit l'auteur dans la préface, n'a d'autre but que de venir en aide aux personnes de bonne volonté et de faire disparaître, si possible, le doute que toute personne en naissant porte en soi sur la vie future. »

Ce n'est pas à proprement dit un manuel d'enseignement, mais un ouvrage philosophique de propagande dans lequel l'auteur raconte simplement ce qui lui est arrivé : les manifestations de toutes sortes qui se sont produites devant lui, les moyens d'investigation qu'il a suivis, et qui l'ont amené à la conviction que la mort n'est qu'un changement d'état et que la vie se continue sous une nouvelle forme au-delà du tombeau.

Imitation du Bouddha. Maximes pour chaque jour de l'année, recueillies par BOWDEN et traduites de l'anglais, par L. DE LANGLE et J. HERVEZ, avec Introduction R. Lorrain. In-16 de XXXIX-142 pages. Prix : 3 fr.

Le lecteur trouve dans cet ouvrage l'exposition précise de tout un côté du bouddhisme qui n'est guère connu en France que sous son aspect philosophique. L'œuvre de M. Bowden fournira aux chercheurs la plupart des éléments nécessaires pour juger l'influence populaire et morale de la religion de Bouddha.

Babylone. Tragédie en quatre actes, par le *sar* PÉLADAN. In-8° de 123 pages. Prix, 5 fr.

Sous ce titre, le sar Péladan, vient de publier le premier volume du théâtre de la Rose-Croix.

Babylone, après avoir été refusée au Théâtre-Français, fut représentée l'an dernier sur la scène de l'Ambigu.

Selon son habitude, l'auteur ajoute quelques documents intéressants de sa vie littéraire. Ce sont : sa correspondance avec le directeur du Théâtre-Français, puis des extraits de divers journaux parus pendant les représentations de l'Ambigu. « Eschyle, mon sublime maître, dit-il, confiait son œuvre au temps ; je lui confie aussi le nom de mes partisans et celui de mes adversaires. Quand la justice viendra pour moi, elle viendra aussi pour eux, et j'obéis plus à la gratitude envers les uns qu'à la vengeance sur les autres. »

Essais de Sciences maudites. Au Seuil du mystère. 3° édit. corrigée et augmentée à nouveau, avec deux belles figures magiques en taille douce, d'après Henri KUNRATH, et un appendice entièrement remanié, par STANISLAS DE GUAITA. In-8° de 230 pages. Prix, 6 fr.

C'est la réédition d'un des meilleurs ouvrages de l'occultisme, ouvrage deux fois épuisé, ce qui dit plus en sa faveur que tout ce que nous pourrions dire ici.

Les mésaventures d'un spirite, par RAYMOND MAYGRIER, avec lettre de PAPUS. In-12 de 251 pages. Prix, 3 fr. 50.

C'est un récit présenté avec beaucoup de verve et de finesse, sous la forme d'un roman. L'auteur est parfois sarcastique à l'excès, comme il l'a été pour le magnétisme, mais il est toujours attachant.

Martines de Pasqually. Sa vie, ses pratiques magiques son œuvre, ses disciples. Suivi des catéchismes des élus Coens. d'après des documents entièrement inédits, par PAPUS. In-18 de 183 pages. Prix, 4 fr.

Le titre du nouvel ouvrage du grand maître de l'occultisme contemporain parle assez par lui-même pour nous dispenser d'en faire une analyse. Cette analyse serait d'ailleurs longue et quelque peu difficile, car avec l'histoire de Martines de Pasqually, l'auteur retrace celle de l'illuminisme en France pendant une partie du XVIII° siècle.

Portraits

La *Irradiacion* vient de publier quatre superbes portraits en phototypie, sur carton de 32 cent. sur 25. Ce sont les portraits d'ALLAN KARDEC, C. FLAMMARION, MARIETTA, ESTELLA. La direction se propose de publier successivement le portrait des grands maîtres du magnétisme et du spiritisme. Ceux qui doivent paraître les premiers sont ceux de AKSAKOFF, RUSSELL VALLACE, etc. Ces portraits, du prix de 1 fr., se trouvent à la *Librairie du Magnétisme*.

CATALOGUE GÉNÉRAL

MAGNÉTISME ET HYPNOTISME

AFFAIRE GOUFFÉ. — *Procès Eyraud-Bompard*, d'après le compte rendu in-extenso de la *Gazette des Tribunaux*. 75 cent.; par la poste, 1 fr.

Intéressant pour les théories hypnotiques exposées à la barre du Tribunal, par M. Liégeois, représentant l'école de Nancy, et les médecins ayant examiné l'état mental de l'accusée, représentant l'école de la Salpêtrière.

L'abbé ALMIGNANA. — *Du Somnambulisme*, des tables tournantes et des médiums. . 40 cent.

Petite brochure qui intéresse plus particulièrement les spirites.

* ARCHAMBAUD. — *Traitement des affections de l'épaule par le massage*. . . . . . . 3 fr.

Ouvrage spécial d'un jeune médecin qui applique le massage dans sa pratique.

AZAM. — *Hypnotisme et double conscience*. Origine de leur étude et divers travaux sur des sujets analogues, avec préface et lettres de P. Bert, Charcot et Ribot. . . . . 9 fr.

— *Hypnotisme, double conscience* et altérations de la personnalité, avec fig. . . . . 3 fr. 50

Documents intéressants sur les origines de l'hypnotisme, et plus particulièrement sur le dédoublement de la personnalité observé par l'auteur, un médecin distingué, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux.

* BARADUC. — *Observations sur le magnétisme*.

— *Electro-Magnétisme*. . . . . . 50 cent.

— *La force vitale*. Notre corps vital fluidique, sa formule biométrique, avec fig. . . . 4 fr.

Importants ouvrages d'un médecin, dont le dernier intéresse particulièrement les médecins.

BARÉTY. — *Le Magnétisme animal*, étudié sous le nom de force neurique rayonnante, dans ses propriétés physiques, physiologiques et thérapeutiques, avec 82 fig. . . . . . . 14 fr.

Volumineux ouvrage d'un médecin que le hasard a rendu magnétiseur. Il contient quelques observations nouvelles sur les propriétés physiques de l'agent magnétique. Un grand nombre d'expériences sur l'action physiologique et thérapeutique de cet agent sont rapportées avec force détails. Bon à lire et à consulter.

T. BARTHÉLEMY. — *Etude sur le dermographisme*, ou dermo-neurose toxivasomotrice, avec 17 planches hors texte. . . . . . . 7 fr. 50

Etude sérieuse d'un médecin, la plus complète qui ait paru sur cette question des *stigmates* ou *marques du diable*, observés si souvent, surtout chez les hystériques sans être expliqués.

* BAYONNE. — *De l'Ignium, ou Magnétisme animal*. . . . . 3 fr.

La physiologie et l'action de certaines substances sont traitées autant que le magnétisme humain. C'est l'œuvre d'un médecin, qui s'adresse surtout aux médecins.

BEAUNIS. — *Le Somnambulisme provoqué*. Etudes physiologiques et psychologiques, avec fig. . . . . 3 fr. 50

Bon ouvrage de l'un des maîtres de l'école hypnotique de Nancy.

E. BÉRILLON. *Théories et applications pratiques de l'hypnotisme*, avec 12 fig. . . . 1 fr. 25

Ouvrage d'un médecin, spécial à l'hypnotisme.

BERNHEIM.— *De la Suggestion et de ses applications thérapeutiques*, avec fig. . . . . 6 fr.

— *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie*. Etudes nouvelles . . . . 9 fr.

Volumineux ouvrages de l'un des maîtres de l'école hypnotique de Nancy.

BOURRU et BUROT. — *La Suggestion mentale* et l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses, avec 10 planches . . 3 fr. 50

— *Variations de la personnalité*, avec 14 planches . . . . 3 fr. 50

Curieux ouvrages de deux médecins, professeurs à la Faculté de médecine de Rochefort.

BINET.—*Psychologie du Raisonnement*. Recherches expérimentales par l'hypnotisme 2 fr. 50

Excellent ouvrage de psychologie dont les conclusions sont tirées des expériences que l'auteur, un médecin distingué, a faites sur le magnétisme et l'hypnotisme.

BONJEAN. — *L'Hypnotisme*. Ses rapports avec le droit, la thérapeutique, la suggestion mentale . . . . 3 fr.

Ouvrage d'un avocat belge, traitant surtout de la pratique du magnétisme et de l'hypnotisme devant la *loi*.

BRIERRE DE BOISMONT. — *Des Hallucinations*, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 3e édit. . . . . 7 fr.

Le titre indique assez la nature de l'ouvrage. On y trouve de très bonnes observations sur le magnétisme et le somnambulisme.

A. BUÉ. — *Le Magnétisme curatif*. 2 vol.

* I. — *Manuel technique*. . . . . . 2 fr.

* II. — *Psycho-physiologie*. . . . . . 3 fr.

Excellents ouvrages. Le premier exposé la pratique magnétique; le second traite plus spécialement des théories.

A. CAHAGNET. — *Thérapeutique du magnétisme et du somnambulisme*. . . . . . . 5 fr.

— *Sanctuaire du spiritualisme*. — Etude de l'âme humaine et de ses rapports avec l'univers, d'après le somnambulisme et l'extase. . . 5 fr.

— *Méditations d'un penseur*, ou Mélanges de philosophie et de spiritualisme, d'appréciations, d'aspirations et de déceptions, 2 vol . . 10 fr.

— *Encyclopédie magnétique et spiritualiste*. Traité de faits physiologiqnes; magie magnétique, swedenborgianisme, nécromancie, magie céleste, 7 vol. . . . . 28 fr.

Cahagnet fut un grand penseur, un véritable apôtre, qui a beaucoup écrit; mais il n'a pas assez pratiqué le magnétisme pour que ses ouvrages soient considérés comme des manuels d'enseignement pratique. Malgré cela, tous ses ouvrages, qui constituent un véritable enseignement philosophique, sont bons à lire et à conserver.

Ed. CAVAILHON. — *La Fascination magnétique*, avec préface de Donato. . . . . 3 fr. 50

Ouvrage intéressant, qui est surtout consacré à la démonstration des expériences de Donato.

* J. de CAZENEUVE. — *Les Grands hommes caractérisés par leurs noms* (Lamartine, Flammarion, V. Hugo, le Baron du Potet), avec appendice sur le magnétisme. . . . . 3 fr.

Œuvre d'un magnétiste convaincu, qui voit dans les noms une relation intime avec le caractère et l'aptitude des individus. Ouvrage très curieux, que tous les partisans du magnétisme et de l'occultisme devraient posséder.

CHARCOT. — *Œuvres complètes*, tome IX : Hémorrhagie et ramollissement du cerveau, métallothérapie et hypnotisme, électrothérapie, avec 34 fig. dans le texte et 13 planches . . . 15 fr.

La théorie du maître de l'hypnotisme, résumée dans cet ouvrage, montre bien que l'hypnotisme n'est que le magnétisme défiguré.

CHARPIGNON. — *Etude sur la médecine animique et vitaliste* . . . . 4 fr.

Ouvrage important d'un médecin convaincu, qui devrait être dans toutes les mains.

* CHEVILLARD. — *Études expérimentales sur certains phénomènes nerveux, et solution rationnelle du problème dit spirite.* 4e édit., revue, corrigée et précédée d'un aperçu sur le magnétisme. . 2 fr.

L'auteur cherche à démontrer que le plus grand nombre des phénomènes spirites sont dus au magnétisme.

CULLERRE. — *Magnétisme et hypnotisme.* — Exposé des phénomènes observés pendant le sommeil nerveux provoqué, avec 36 fig. 3 fr. 50

— *La thérapeutique suggestive* et ses applications aux maladies nerveuses et mentales. 3 fr, 50

Ouvrages d'un médecin, où sont exposées les théories du magnétisme confondues avec celles de l'hypnotisme.

* DAVID. — *Magnétisme animal*, suggestion hypnotique et post-hypnotique. . . . 2 fr. 50

On y trouve plusieurs expériences très curieuses et très importantes.

A. DEBAY. — *Les Mystères du sommeil et du magnétisme*, ou Physiologie anecdotique du somnambulisme naturel et magnétique; songes prophétiques, extases, visions, hallucinations, 8e édit. . . . . 3 fr.

Le succès de cet ouvrage, dû à la plume d'un médecin littérateur, indique assez sa valeur. C'est un livre rempli de faits intéressants relatifs à la prévision et à la lucidité somnambulique.

* DELBŒUF. — *L'Hypnotisme*, et la liberté des réunions publiques. . . . . 2 fr.

— *Le Magnétisme animal*, à propos d'une visite à l'Ecole de la Salpêtrière. . . . . 2 fr. 50

L'auteur, un apôtre convaincu du magnétisme et de l'hypnotisme, voudrait la liberté entière des représentations publiques et de la pratique du magnétisme curatif.

* DELÉZINIER. — *Essai de théorie de quelques phénomènes électriques*, comme base de mesure des effets de transformation de l'od. . 75 cent.

Fort savant travail de calcul différentiel, par un médecin, qui corrobore les résultats des sciences naturelles.

* DIGBY. — *Discovrs fait en vne célebre Assemblée*, par le Chevalier Dighy, touchant la *Guérison des Playes par la poudre de sympathie.* Ed. de 1666, reproduite par G. Demarest. . . 3 fr.

(V. la *Revue des livres nouveaux*).

DURAND (de Gros). — *Le Merveilleux scientifique*. . . . . 6 fr.

— *Cours théorique et pratique de braidisme*, ou Hypnotisme nerveux, considéré dans ses rapports avec la psychologie, la physiologie, la pathologie, et dans ses applications à la médecine, à la chirurgie, à la physiologie expérimentale, à la médecine légale et à l'éducation. . . . . 3 fr. 50

L'auteur est un des précurseurs de l'hypnotisme, et ses ouvrages, remplis de documents, sont curieux à plus d'un titre. Le dernier a été publié sous le pseudonyme de **Philips**.

* H. DURVILLE. — *Traité expérimental de Magnétisme*, avec portrait, signature autographe de l'auteur et nombreuses figures. Cours professé à l'*Ecole pratique de magnétisme et de massage. Physique magnétique.* 2 vol. reliés. Chaque vol. 3 fr.

Ouvrage indispensable à ceux qui veulent étudier la théorie de la polarité. Méthode très simple, à la portée de tous.

Après avoir démontré que l'agent magnétique est un agent physique qui obéit aux lois de la polarité, comme l'électricité, le magnétisme propre à l'aimant, l'auteur formule les lois qui régissent ses actions sur le corps humain, qui, lui-même est polarisé. Avec la polarité pour base, le magnétisme tant discuté sort enfin de l'empirisme pour entrer dans le domaine de la science.

Ecrit dans un style simple, concis, à la portée de toutes les intelligences, cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui veulent étudier le Magnétisme, tant au point de vue expérimental qu'au point de vue thérapeutique.

Pour les abrégés et travaux moins volumineux de l'auteur sur le même sujet, voir les Ouvrages de propagande à la fin du catalogue.

FÉRÉ et BINET. — *Le Magnétisme animal*, avec fig., relié. . . . . 6 fr.

Bon ouvrage, exposant surtout la méthode hypnotique de la Salpêtrière.

FONTAN et SEGARD. — *Eléments de médecine suggestive.* Hypnotisme et suggestion. Faits cliniques. . . . . 4 fr.

Le titre de cet ouvrage, dû à la plume de deux médecins, indique assez ce qu'il contient.

* FOVEAU DE COURMELLES. — *Le Magnétisme devant la loi.* . . . . 1 fr.

* — *L'Hypnotisme*, avec 43 fig . . . . 3 fr.

Ouvrages d'un jeune médecin très apprécié. L'*Hypnotisme* est une très bonne œuvre de vulgarisation, où toutes les méthodes magnético-hypnotiques sont exposées.

GARCIN. — *Le Magnétisme expliqué par lui-même*, nouvelle théorie des phénomènes du magnétisme comparés aux phénomènes de l'état ordinaire . . . . 4 fr.

Ouvrage ancien, qui n'a pas été apprécié à sa juste valeur. Très bon à consulter.

A. GAUTHIER. — *Histoire du somnambulisme*, connu chez tous les peuples de l'antiquité sous les noms divers d'extase, songes, oracles, visions. Examen des doctrines de l'antiquité et des temps modernes, sur ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages et l'utilité de son concours avec la médecine. 2 vol . . . . 10 fr.

Travail de haute érudition, le plus complet qui ait paru sur la question.

* J. GÉRARD. — *Mémoire sur l'état actuel du Magnétisme*. . . . . 1 fr.

L'auteur, devenu un médecin distingué, est un vétéran du magnétisme. Son mémoire, très bien écrit, mérite d'être lu.

GÉRARD. — *Guide de l'hypnotiseur*, illustré par A. Le Roy. . . . . 3 fr. 50

Très bon ouvrage à recommander aux amateurs de magnétisme théâtral. Le mécanisme de toutes les expériences que l'on a vues dans les séances publiques est clairement expliqué.

GOYARD. — Le Magnétisme contemporain et la médecine pratique. . . . . 1 fr. 25

Excellent petit ouvrage d'un médecin qui reconnaît au magnétisme de très grandes propriétés curatives, et qui voudrait le voir définitivement accepté par la médecine classique.

* HUGUET. — *Mémoire sur le Magnétisme curatif* . . . . 1 fr.

Petit ouvrage d'un médecin, qui cite quelques guérisons extraordinaires obtenues dans sa pratique. Devrait être entre les mains de tous les médecins et de tous les malades.

Pierre JANET. — *L'Automatisme psychologique*. Essai de psychologie expérimentale sur les formes intérieures de l'activité humaine . . 10 fr.

Thèse soutenue par un professeur de l'Université, pour obtenir le titre de docteur ès-lettres. Comprend un grand nombre d'observations et d'expériences sur le développement automatique des sensations, des émotions, de la mémoire, etc. L'auteur propose des interprétations de la plupart des phénomènes du somnambulisme, et explique certains faits qui ont donné lieu aux croyances du spiritisme.

LAFONTAINE. — *L'Art de magnétiser*, 5e édition. . . . . 5 fr.

— *Mémoires d'un magnétiseur*, 2 vol. . . 7 fr.

Lafontaine fut un des plus grands magnétiseurs du siècle. Ses ouvrages, qui sont bien écrits, devraient être dans toutes les mains. L'*Art de magnétiser* est l'un des meilleurs traités que l'on puisse conseiller à l'étudiant magnétiseur.

LAURENT — *Les suggestions criminelles*, avec figures. . . . . 2 fr.

— L'*Amour morbide*. Sa guérison par l'hypnotisme. . . . . 3 fr. 50

Ouvrages d'un médecin qui attribue une trop grande influence à la suggestion.

LIÉBEAULT (A.-A.). — *Le Sommeil provoqué et ses états analogues*. . . . . 4 fr.

— *Ebauche de psychologie*. . . . . . 5 fr.

— *Thérapeutique suggestive* . . . . . 4 fr.

Tous les ouvrages du plus ancien praticien de l'école hypnotique de Nancy sont à lire, quoiqu'ils rapportent presque tous les effets magnétiques à la suggestion.

LIÉGEOIS. — *De la suggestion et du somnambulisme* dans leurs rapports avec la jurisprudence et la médecine légale . . . . 7 fr. 50

Bon ouvrage d'un professeur de droit, qui est un des chefs de l'Ecole hypnotique de Nancy.

* L. LOBET. — *L'hypnotisme en Belgique et le projet de loi soumis aux Chambres*. . . 50 cent.

* — *L'hypnotisme devant les Chambres belges*. Lettre ouverte à M. le Sénateur *** . . . 25 cent.

Deux intéressantes brochures d'un vulgarisateur du magnétisme, en Belgique.

LUYS. — *Leçons cliniques sur les principaux phénomènes de l'hypnotisme* dans leurs rapports avec la pathologie mentale, avec 13 planches en photogravure . . . . 12 fr.

— *Les émotions dans l'état d'hypnotisme*, et l'action à distance des substances médicamenteuses, avec 28 photogravures . . . . 3 fr. 50

Excellents ouvrages d'un illustre médecin, considéré comme le fondateur de l'Ecole magnético-hypnotique de la Charité.

LLYOD-TUCKEY. — *Thérapeutique psychique*, traduit de l'anglais, par le docteur David. 3 fr. 50

Ouvrage dans lequel il n'est question que d'hypnotisme et de suggestion.

* LE MAGNÉTISME HUMAIN appliqué au soulagement et à la guérison des maladies. Rapport général, d'après le compte rendu des séances du Congrès international de 1889, avec préface de Camille Flammarion. . . . . 10 fr.

Très important ouvrage, rempli de travaux inédits, qui montre fort bien l'état à cette époque du magnétisme.

P. MARRIN. — *L'hypnotisme théorique et pratique*. Les procédés d'hypnotisation . . 3 fr. 50

Le magnétisme, confondu avec l'hypnotisme, est traité simplement. Néanmoins, c'est un bon guide pour les commençants.

MESMER. — *Mémoires et aphorismes*, suivis des procédés de Deslon. Nouvelle édition avec des notes, par J.-J.-A. Ricard. . . . 2 fr. 50

Ouvrage ancien, mais toujours bon, surtout à cause des aphorismes de Mesmer.

L. MOUTIN. — *Le Nouvel hypnotisme*, illustré par P. Mourou. . . . . 3 fr. 50

Ouvrage bien compris. Après un aperçu historique du magnétisme, l'auteur expose sa théorie, et indique les moyens de reconnaître de suite ceux qui sont susceptibles d'être endormis.

OCHOROWICZ. — *La suggestion mentale*, avec préface de Ch. Richet . . . . 5 fr.

Très bonne étude d'un médecin qui connaît à fond tous les secrets du magnétisme, et attribuant à la suggestion, même à la suggestion mentale, une très grande importance.

* PAPIN. — *Dissertation touchant la poudre de sympathie*. Edit. de 1666, reproduite par G. Démarest . . . . 3 fr.

Théorie fort curieuse de l'action du magnétisme à distance, par l'intermédiaire de la *Poudre de sympathie* du chevalier Digby.

* PERRONNET. — *Force psychique et suggestion mentale*. Leur démonstration, leur explication et leurs applications possibles à la thérapeutique et à la médecine légale. . . . . 3 fr.

* — *Note sur l'hypnagogisme et l'hypnexrodisme* . . . . 0 fr. 50

Très bons ouvrages d'un médecin convaincu de la réalité du Magnétisme et de sa valeur thérapeutique.

PITRES. — *Leçons cliniques sur l'hystérie et l'hypnotisme*. 2 vol., avec 133 fig. et 16 planches hors texte . . . . 24 fr.

Volumineux ouvrage du doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux, qui s'adresse surtout aux médecins.

POTET (baron du). — *Traité complet du magnétisme animal*, cours en 12 leçons, 4e édit. . 8 fr.

— *Manuel de l'étudiant magnétiseur*, ou Nouvelle instruction pratique sur le magnétisme. 6e édition. . . . . 3 fr. 50

— *La Magie dévoilée*, ou Principes de sciences occultes, in-8o, avec figures. 3e édit . . . 10 fr.

Le baron du Potet restera le plus grand des magnétiseurs de l'époque. Tous ses ouvrages, fruits d'une pratique de 40 ans, sont écrits dans un style prophétique, avec la foi et l'enthousiasme d'un apôtre convaincu. Malgré cela, à chaque page, on reconnait le véritable praticien qui sait faire comprendre la simplicité de ses procédés. Tous ses ouvrages devraient être dans toutes les mains. Les deux premiers sont surtout indispensables à ceux qui veulent appliquer le magnétisme à l'art de guérir. Le dernier, qui, du temps de l'auteur, était vendu 100 francs, contre un engagement stipulant des conditions formelles, démontre que l'occultisme et la magie antiques n'étaient que des branches du magnétisme.

VAN RENTERGHEM et VAN EEDEN. — *Psychothérapie*. Communications, statistiques. Observations cliniques nouvelles. . . . . . 7 fr. 50

Observations de deux médecins hypnotiseurs qui traitent par suggestion.

DE RIOLS. — *Magnétisme et Somnambulisme*, avec 2 figures. . . . . 1 fr.

— *Hypnotisme et suggestion*. . . . . 1 fr.

Bons ouvrages. Le premier expose d'une façon claire et précise les procédés magnétiques.

* RIPAULT. — *Les Lois naturelles*. Fondement de l'égalité. Le fluide animal et végétal. . 1 fr. 50

Intéressant ouvrage d'un médecin qui étudie le magnétisme dans la nature sous ses formes principales.

DE ROCHAS. — *Le Fluide des magnétiseurs*. Précis des expériences de Reichenbach sur ses propriétés physiques et physiologiques. . 5 fr.

* — *Les états superficiels de l'hypnose*. 2 fr. 50

* — *L'Envoûtement*. Documents historiques et expérimentaux . . . . 50 cent.

* — *L'Extériorisation de la sensibilité*, avec figures dans le texte et 4 planches en couleurs. 7 fr.

Très bons ouvrages sur la polarité. Le premier est une traduction annotée de l'un des meilleurs mémoirs de Reichembach. Le titre des derniers indique suffisamment leur objet.

ROUXEL. — *Rapports du Magnétisme et du Spiritisme*. . . . . 5 fr.

— *Histoire et philosophie du magnétisme*. 2 vol. illustrés de nombreuses figures. Reliés.

* I. — *Chez les anciens* . . . . 3 fr.

* II. — *Chez les modernes* . . . . . . 3 fr.

Excellents ouvrages, traitant surtout de l'histoire du magnétisme et de ses rapports avec le spiritisme. L'auteur y démontre que toutes les théories hypnotiques étaient connues des disciples de Mesmer dès la fin du siècle dernier. Le dernier est le Cours professé par l'auteur à *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*.

DE LA SALZÈDE. — *Lettres sur le magnétisme animal*, considéré sous le point de vue psychologique et physiologique. . . . . . 2 fr. 50

Ouvrage d'un fervent apôtre du magnétisme, où l'on trouve de bonnes explications sur l'agent magnétique.

SKEPTO. — *L'Hypnotisme et les religions*, ou la fin du merveilleux . . . . 2 fr. 50

Intéressant ouvrage dans lequel l'auteur démontre que les miracles et les faits merveilleux qui font la base des religions, ont leur origine dans le magnétisme et l'hypnotisme.

P. SOURIAU. — *La suggestion dans l'art*. 5 fr.

Intéressant ouvrage d'un professeur de l'Université, qui considère que tout ce qui nous environne agit sur nous en vertu d'une sorte de suggestion. Très remarquable au point de vue des conceptions artistiques.

TISSIÉ. — *Les Rêves*. Psychologie et pathologie. Contribution à l'hypnotisme . . . 2 fr. 50

Excellent ouvrage traitant surtout de la physiologie du rêve.

SPIRITISME, TÉLÉPATHIE

ALLAN-KARDEC. — *Livre des Esprits*. 30e édition. . . . . 3 fr. 50

— *Le Livre des Médiums*. 12e édition. 3 fr. 50

— *L'Evangile selon le Spiritisme*. 12e éd. 3 fr. 50

— *Le Ciel et l'Enfer*, ou la Justice divine selon le Spiritisme. 7e édition. . . . . . 3 fr. 50

— *La Genèse*, les miracles et les prédictions selon le Spiritisme. 7e édition. . . . 3 fr. 50

— *Œuvres posthumes*. . . . . . . 3 fr. 50

* A.-E. BADAIRE. — *La joie de mourir*. . 1 fr.

BERNARD LAZARE. — *La Télépathie et le néo-spiritualisme* . . . . 1 fr. 50

* A. BELLEMARE. — *Spirite et Chrétien*. 3 fr. 50

* BODISCO. *Traits de Lumière*. Recherches psychiques. Preuves matérielles de la vie future. 5 fr.

Eug. BONNEMÈRE. — *L'âme et ses manifestations à travers l'histoire*. . . . . 3 fr. 50

* Mme Ant. BOURDIN. — *La Consolée*. 1 fr. 50
* — *Les deux sœurs*, roman historique. . 3 fr.
* — *Les souvenirs de la folie*. . . . . 3 fr.
* — *Entre deux globes*. . . . . 3 fr.
* — *Cosmogonie des fluides*. Le Christ esprit protecteur de la terre. . . . . . . 1 fr. 50
* — *Les esprits professeurs*. . . . . . 2 fr.
* — *Pour les enfants*. . . . . 2 fr.

* CHAIGNEAU. — *Les Chrysanthèmes de Marie*, avec un beau portrait. . . . . . . 3 fr. 50

* COURTÉPÉE. — *L'Unité de la vie passée, présente et future*, ou l'immortalité individuelle et collective. . . . . 1 fr. 50

CROOKES. — *Force psychique*. Recherches sur les phénomènes du spiritualisme, avec fig. 3 fr. 50

* G. DELANNE. — *Le phénomène spirite*. Témoignage des faits . . . . 2 fr.
* — *Le Spiritisme devant la science* . 3 fr. 50

L. DENIS. — *Après la mort*. Exposé de la philosophie des esprits, ses bases scientifiques et expérimentales, ses conséquences morales. 2 fr. 50

* A. DUNEAU. — *Mes causeries avec les esprits*. 3 fr. 50

Ch. FAUVETY. — *Nouvelle révélation*. La vie. Méthode de la connaissance. . . . . 3 fr. 50

* U. FEYTAUD. — *Le Spiritisme* devant la conscience. . . . . 2 fr. 50

* FUGAIRON. — *Essai sur les phénomènes électriques des êtres vivants*. Explication scientifique des phénomènes spirites. . . . . 2 fr. 50

P. GIBIER. — *Le Spiritisme*, ou Fakirisme occidental. avec figures. . . . . 4 fr.
— *Analyse de choses*. Essai sur la science future, son influence sur les religions, les philosophies, les arts. . . . . 3 fr. 50

* P. GRENDEL. — *Esprit ancien, esprit nouveau* . . . . 1 fr. 25

GUILLET. — *La chute originelle*, selon le spiritisme. . . . . 3 fr. 50
— *L'amour et le mariage, selon le spiritisme*. 3 fr. 50

GURNEY, MYERS et PODMORE. – *Les hallucinations télépathiques*, traduit de l'anglais, par Marillier, avec préface de Ch. Richet. . 7 fr. 50

* HAB. — *La communion universelle des âmes dans l'amour divin*. . . . . 2 fr.

HUGUET. — *Spiritomanes et Spiritophobes*. Etudes sur le spiritisme. . . . . . 1 fr.

* R. MAYGRIER. — *Les mésaventures d'un spirite*, avec lettre de Papus. . . . . 3 fr. 50

* METZGER. — *Essai de spiritisme scientifique* 2 fr. 50

* — *Médiums et groupes*, spiritisme et hypnotisme. . . . . 50 cent.

Eug. NUS. — *Les grands Mystères*. . 3 fr. 50
— *Choses de l'autre monde*. . . . . 3 fr. 50
— *Les origines et les fins*. Cosmogonie écrite sous la dictée de trois dualités de l'espace. 2 fr.

J. de RIOLS. — *Spiritisme et tables tournantes*, avec 2 figures. . . . . 1 fr.

ROUXEL. — *Spiritisme et occultisme*. 50 cent.

SIMONIN. — *Dialogues entre de grands esprits et un vivant*. . . . . 3 fr. 50

A.-R. WALLACE. — *Les miracles et le moderne spiritualisme*, avec portrait de l'auteur. . 5 fr.

OCCULTISME

(*Astrologie, Alchimie, Chiromancie, Graphologie, Phrénologie, Théosophie, etc.*)

ARUSS. — *La Graphologie simplifiée*. Art de connaître le caractère par l'écriture. Théorie et pratique . . . . 3 fr. 50

* R. BACON. — *Lettre sur les prodiges de la nature et de l'art*, avec portrait de l'auteur, traduite et commentée par A. Poisson. . 75 cent.

* BARLET. — *Essai sur l'évolution de l'idée*. 3 fr. 50
* — *Instruction intégrale*. Instruction primaire, avec tableaux. . . . . 4 fr.
* — *Université libre des Hautes-Etudes*. 75 cent.
* — *Principes de sociologie synthétique* . 1 fr.

* BARLET et LEJAY. — *Synthèse de l'esthétique*, la Peinture . . . . 1 fr. 25

ANNIE BESANT. — *Pourquoi je devins théosophe* . . . . 1 fr.

H. P. BLAVATSKY. — *La clef de la théosophie*. traduit de l'anglais, par Mme de Neufville . . . . 3 fr. 50

* J. BOIS. — *Les noces de Sathan*, drame ésotérique, avec dessin de H. Colas . . . . . 2 fr.
— *La Porte héroïque du Ciel* . . . . . 3 fr.

* E. BOSC. — *Isis dévoilée*, ou l'Egyptologie sacrée. . . . . 4 fr.
* — *Adda-Nari*, ou l'Occultisme dans l'Inde antique . . . . 4 fr.
* — *La Psychologie devant la science et les savants*. Od et fluide odique, polarité humaine, magnétisme, etc. . . . . 3 fr. 50
* — *Traité théorique et pratique du haschich et autres substances psychiques*. . . . . . 3 fr.
* — *La Chiromancie médicinale*, suivie d'un

Traité sur la physiognomonie, d'un autre sur les marques des ongles, avec un avant-propos et une chiromancie synthétique, avec fig. . . . 3 fr.

* J. G. BOURGEAT. -*Magie*. Exotérisme et ésotérisme; l'homme, l'univers; Dieu et le démon; le plan astral; la mort, ses mystères; l'au-delà; les sorciers, l'envoûtement; moyen facile de prophétiser les évènements, etc., etc . . . . 2 fr.

* BULWER-LYTTON.—*La Maison hantée*. 2 fr.

CAMPET DE SAUJON. — *Trente mille ans*. La civilisation brahmanique comparée à la civilisation moderne. . . . . 2 fr.

CHABOSEAU. — *Essai de philosophie boudhique* . . . . 5 fr.

P. CHRISTIAN. — *Histoire de la magie*, du monde surnaturel et de la fatalité à travers les temps et les peuples, avec fig. et planches hors texte . . . . 15 fr.

* CHRISTIAN fils. — *La reine Zinzarah*. Comment on devient sorcier. . . . . . . 3 fr.

* DECRESPE. — *On peut envoûter*. — Lettre au maître Papus . . . . 50 cent.

*— *La Matière des œuvres magiques*. 1 fr.

H. DELAAGE. — *La science du vrai*, ou les mystères de la vie, de l'amour, de l'éternité et de la religion révélés. . . . . 3 fr.

DESBAROLLES. — *Les révélations complètes*, suite des Mystères de la main, avec 500 fig. 12 fr.

DRAMARD. — *La science occulte*. — Etude sur la doctrine esotérique . . . . 1 fr.

* H. DUBÉCHOT. — *L'Orientation* . . . 1 fr.

ELIPHAS LEVI. — *Dogme et Rituel de la haute magie*, 2 vol. avec 13 figures. . . . . . . 18 fr.

— *Histoire de la magie*. Exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères, avec 90 figures . . . . . . 12 fr.

— *La Clef des grands mystères*, suivant Hénoch, Abraham, Hermès Trimégiste et Salomon, avec 22 planches. . . . . 12 fr.

— *La Science des esprits*. Révélation du dogme des cabalistes, esprits occulte des Evangiles, appréciation des doctrines spirites. . . . 7 fr.

*— *Clefs majeures et clavicules de Salomon*, avec 100 dessins (Réserve pour l'usage exclusif des initiés) . . . . 20 fr.

*— *Le Livre des splendeurs*. (Ouv. posthume) 7 fr

ELY STAR. — *Les mystères de l'Horoscope*, avec préface de Camille Flammarion. . 3 fr. 50

* G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *Le Magisme*. Étude de vulgarisation . . . . . 1 fr.

* E. FALGAIROLLE. — *Les Exorcismes en Lozère* en 1792. . . . . 1 fr.

A. FRANCK. (de l'Institut). — *La Philosophie mystique en France au XVIII*[e] *siècle*: Saint Martin et don Pascalis . . . . 2 fr. 50

* J. GILKIN. — *Stances dorées*. Commentaire sacerdotal du tarot, avec 22 fig. . . . . 1 fr.

GOURDON DE GENOUILLAC. — *La Chiromancie*, ou la bonne aventure expliquée par l'inspection des lignes de la main. . . . . 1 fr.

* CH. GRANDMOUGIN. *Medjour* . . . 1 fr.

* S. DE GUAITA.—*Le serpent de la Genèse*, avec nombreuses figures. . . . . 15 fr.

*— *Au seuil du mystère*, 3[e] édition, avec 2 héliogravures . . . . 6 fr.

UN INITIÉ. — *Mystères des sciences occultes*, avec nombreuses figures . . . . 10 fr.

* DE LARMANDIE.—*Eôraka*, notes sur l'ésotérisme . . . . 3 fr. 50

* M. LARGERIS. — *Les Effluves*. Voix des sens, voix de l'Esprit. Union avec l'être. . . . 3 fr.

A. LAURENT. — *La Magie et la Divination chez les Chaldeo-Assyriens*. . . . . . . 3 fr.

J. LERMINA. — *A brûler*, conte astral, avec préface de PAPUS, relié. . . . . 3 fr.

— *Magie pratique*. Révélation des mystères de la vie et de la mort. . . . . 3 fr. 50

La Magicienne, avec une fig. . . . 3 fr. 50

* — *Ventre et cerveau* . . . . . . 50 cent.

— *Elixir de vie*. Conte magique. . . . 4 fr.

* L. MAYOU. — *Le secret des pyramides de Memphis* . . . . 1 fr. 50

* E. MICHELET.—L'*Esotérisme dans l'art*. 1 fr.

J. NICOLAÏDÈS. — *Les Livres de divination*, traduits sur un manuscrit turc inédit. . 3 fr. 50

L. OLIPHANT. —*Sympneumata*, ou la Nouvelle force vitale . . . . 3 fr. 50

PAPUS. — *Le Tarot des bohémiens*, avec 260 fig., tableaux explicatifs et 8 pl. hors texte. . . 9 fr.

* — *Peut-on envoûter?* avec 1 fig. . . . 1 fr.

*— *L'Etat de trouble* et l'Evolution posthume de l'être humain, avec 10 fig. . . . . . 50 cent.

— *Traité méthodique de Science occulte*, avec préface de A. FRANCK, de l'Institut, illustré de 400 tableaux et gravures, avec 2 planches hors texte, suivi d'un glossaire de la science occulte et d'un dictionnaire des termes et auteurs cités. 16 fr.

*— *Traité élémentaire de magie pratique*. Adaptation, Réalisation, Théorie de la Magie, avec Appendice sur l'Histoire et la Bibliographie de l'évocation magique, etc., etc. avec 158 fig. 12 fr.

* *Martines de Porqually*. Sa vie, ses pratiques magiques, son œuvre, ses disciples, suivi des catéchismes des élus Coens, d'après des documents inédits . . . . 4 fr.

*—*La science des mages* et ses applications théoriques et pratiques . . . . 50 cent.

— *Petit glossaire* des principaux termes employés dans les livres d'occultisme. 50 cent.

*— *Anarchie, indolence et synarchie*, les lois physiologiques sociales et l'ésotérisme. . 1 fr.

*— *Almanach du magiste*, pour 1894-95, avec portraits et figures . . . . 2 fr.

* — *Almanach du magnétiste* pour 1895-95. 50 c.
* — *Les Arts divinatoires*. Graphologie, chiromancie. astrologie, etc. . . . . 1 fr.

* J. PELADAN. — *Comment on devient mage*, avec un portrait pittoresque de l'auteur. . . 7 fr. 50
* — *Comment on devient fée*, avec un portrait du Sar en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

* — *Comment on devient artiste*, avec un portrait inédit du Sar. . . . . 7 fr. 50

* — *L'Art idéaliste et mystique*, Doctrine de l'ordre et du salon de la Rose-Croix . . . 3 fr. 50

POISSON. — *Cinq Traités d'alchimie des plus grands philosophes*, relié . . . . 5 fr.
— *Histoire de l'alchimie.* — *Nicolas Flamel*, sa vie, ses œuvres, ses fondations, avec portrait. 5 fr.
— *Théories et symboles des alchimistes.* Le Grand-Œuvre, suivi d'un essai de bibliographie alchimique du XIXe siècle, avec 15 planches représentant 42 fig. . . . . 5 fr.

* RAGON. — *La Messe et ses mystères* comparés aux mystères anciens. . . . . . . 6 fr.

* PAUL DE REGLA (Dr Desjardin). — *Jésus de Nazareth* au point de vue historique, scientifique et social, avec une jolie figure. . . . . . 8 fr.

REGNARD. — *Sorcellerie, magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs*, avec 120 fig. . 12 fr.

J. DE RIOLS. — *Astrologie*, ou Art de tirer un horoscope, avec figures. . . . . 1 fr.
— *La Graphologie*. Traité complet de l'Art de connaître les défauts, les qualités, les passions, et le caractère des personnes par l'écriture. 1 fr.
— *Traité de Phrénologie*, ou Art de découvrir, par les protubérances du crâne, les qualités, défauts, vices, aptitudes, etc., des personnes, avec figures. . . . . 1 fr.
— *La Cartomancie*, avec figures. . . . 1 fr.

* P. SÉDIR. — *Les Tempéraments et la culture psychique*, d'après JACOB BOEHME. . . . . 1 fr.
* *Le Messager céleste* . . . . 1 fr.

SINNETT. — *Le Boudhisme ésotérique.* 3 fr. 50

* A SUIRE. — *Tableau phrénologique.* . 1 fr.

TIFFEREAU. — *L'Or et la transmutation des métaux*. Paracelse et l'alchimie, relié. . . 5 fr.

* J. VICÈRE. — *Le Prophète de l'Apocalypse.* Annonce du deuxième avènement social du Christ en esprit dans l'intelligence des peuples. 1 fr. 50

P. VIERZON. — *Les Présages de bonheur et de malheur.* Ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter, ou l'art d'être heureux. . . . . . . 3 fr. 50

* VITOUX. — *Les Limites de l'inconnu.* La Science et les sorciers. . . . . 1 fr.

* VURGEY. — *L'âme, les sept principes de l'homme et Dieu.* . . . . 1 fr. 50

* O. WIRTH. — *Les 22 arcanes du Tarot cabalistique*, dessinés à l'usage des initiés, sur les indications de ST. DE GUAITA. . . . . 7 fr.

DIVERS

Hygiène, Médecine, Philosophie, etc.

A. D'ANGLEMONT. — *Omnithéisme* : Dieu dans la science et dans l'amour (4 volumes).
I. *Le fractionnement de l'Infini.* Synthèse de l'être. . . . . 6 fr.
II. *Les Harmonies universelles.* Synthèse de la nature. . . . . 6 fr.
III. *L'Ame humaine et le fonctionnement de la pensée.* . . . . 7 fr.
IV. *Le Corps humain, les règnes et sous-règnes anthropoïdes.* . . . . 7 fr.
— *Dieu et l'Être universel.* Abrégé de « *Dieu dans la science et dans l'amour* » . . . 3 fr. 50
— *Enseignement populaire de l'existence universelle.* . . . . 1 fr. 50

A. BLANC. — *Etudes traditionnistes.* 3 fr. 50

E. BLEMONT. — *Esthétique de la tradition.* 3 fr. 50

* BOGAERTS. — *Les 1.200 Recettes.* Recueil de recettes utiles d'une exécution simple et avantageuse, Industrie, Economie domestique, Agriculture, Horticulture, Aliments, etc. . . 2 fr.

* BOWDEN. — *Imitation du Boudha.* Maximes pour chaque jour de l'année . . . . 3 fr. 50

D. BRAUNS. — *Traditions japonaises sur la chanson, la musique et la danse.* . . . . 3 fr. 50

BURQ. — *La Métallothérapie à Vichy*, contre le diabète. . . . . 1 fr.

H. CARNOY. — *Les Contes d'animaux dans les Romans du renard.* . . . . 3 fr. 50

* J. CHAMBON ALAIZA. — *Catéchisme naturaliste.* Essai de synthèse physique, vitale et relig. 3 fr. 50

* — *Les Kardan*, visions de passé et d'avenir 2 fr.

* — *Cybèle.* Voyage extraordinaire dans l'avenir . . . . 3 fr. 50

* CHOQUET. — *Faire son cidre comme son café.* 60 cent.

* H. CHRYSÈS. — *Nouveau langage symbolique des plantes*, avec leurs propriétés médicinales et occultes. . . . . 75 cent.

* O. DEB. — *L'Unité des religions*, au point de vue de l'unité de l'esprit, avec préface de PAPUS. 1 fr. 25

* DESJARDIN. — *Considérations générales et pratiques sur l'état de la médecine en l'an de grâce 1881.* . . . . 75 cent.

* G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *L'absinthe*, histoire vraie, en vers. . . . . 1 fr.

* J. GÉRARD. — *Le Livre des mères.* . . 1 fr.
* — *Conseils d'hygiène et d'alimentation*, pour tous les âges de la vie, résumés en 3,000 aphorismes. . . . . 5 fr.

* R. GIRARD et M. GARREDI. — *Les Messies esséniens et l'Eglise orthodoxe* . . . . 3 fr. 50

* L. GUÉNEAU. — *Études scientifiques sur « la Terre ». Évolution de la vie à sa surface.* Son passé, son présent, son avenir, par E. VAUCHEZ, (abrégé par). . . . . 1 fr.

* HÉLION. — *Sociologie absolue.* Les principes, les lois, les faits, la politique et l'autorité. 3 fr.

* J.-B. LECOMTE. — *Etudes et recherches sur les phénomènes biologiques* et sur leurs conséquences philosophiques. . . . . 2 fr.

* G. ENCAUSSE (PAPUS). — *Anatomie philosophique et ses divisions.* Suivie d'une analyse détaillée de la *Mathèse* de Malfatti de Montereggio, avec 12 tableaux. . . . . 4 fr.

* — *Essai de physiologie synthétique*, avec fig. 4 fr.

* J. PÉLADAN. — *Théâtre complet de Wagner.* Les XI opéras par scène, avec notes biographiques et critiques. . . . . 3 fr. 50

* — *Babylone*, tragédie . . . . 5 fr.

* PEROT.—*L'homme et Dieu.* Méditation physiologique sur l'homme, son origine, son essence. 3 fr.

* AUG. RAIMON. — *Dieu et l'homme.* Étude philosophique . . . . 5 fr.

Ed. RAOUX. — *Les trois intempérances* prévenues et combattues. . . . . 75 cent.

— *Manuel d'hygiène et de végétarisme.* . 1 fr.

— *Le Toccin des deux santés.* . . . . . 1 fr.

— *Des Sociétés mutuelles de consommation* 1 fr. 25

— *Le Monde nouveau*, ou le Familistère de Guise. . . . . 75 cent.

— *Les Cerveaux noirs et l'orthographe.* . 1 fr.

— *Orthographe rationnelle*, ou écriture phonétique . . . . 3 fr.

* RIPAULT. — *La science éclectique* (physique, médecine et cosmos). . . . . 1 fr. 50

* — *La Nature* . . . . 1 fr.

* — *La Tripartition générale* . . . . . 1 fr.

* RISTOR et LÉOFANTI. — *Les enfers bouddhiques.* Avec trois notes et préfaces de Renan, Ledrain et Foucaud, avec vignettes, têtes de chapitre, un frontispice et 12 planches japonaises en couleur, d'après les hauts-reliefs de la pagode des supplices à Hanoï . . . . 7 fr. 50

* E. SCHIFMACHER. — *Un seul Dieu en trois personnes.* Analyse de l'idée de Dieu. . . 2 fr.

* ROUXEL. — *Les Remèdes secrets.* . . . 1 fr.

AM. H. SIMONIN. — *Traité de psychologie* 3 fr. 50

— *Le matérialisme démasqué.* . . . . . 3 fr.

— *Histoire de la psychologie* . . . . . 5 fr.

— *Les sentiments, les passions, la folie.* 3 fr. 50

— *Synthèse scientifique et philosophique.* 3 fr. 50

* SOFIA, marquise de CICCOLINI. — *L'Inspiration profonde*, active, inconnue en physiol. 1 fr.

* TROCHON.— *Petit manuel de Taxidermie pratique*, ou moyen rapide d'apprendre seul à empailler les oiseaux et petits animaux. . . 1 fr.

* E. VAUCHEZ. — *La Terre.* Evolution de la vie à sa surface. Son Passé, son Présent, son Avenir. 2 gros vol., illustrés de 66 fig. et d'un tableau en couleurs. . . . . 15 fr.

— *Manuel d'instruction nationale*, avec 21 fig. 1 fr.

E. VECKENSTEDT. — La musique et la danse dans les traditions . . . . 3 fr. 50

OUVRAGES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

* ALMANACH DE LA IRRADIACION pour 1893-94 (2 vol.). . . . . 1 fr. 50

* — pour 1895 . . . . 50 cent.

* ALLAN-KARDEC. — *El Libro de los espiritus* . . . . 3 fr.

* — *El Libro de los mediums* . . . . . 3 fr.

* — *Qué es el espiritismo* . . . . . . 1 fr.

* DURVILLE. — *Application del Iman al tratamiento de las infermedadès*, avec 10 fig. trad. du français, par ED. GARCIA . . . . . . 50 cent.

* — *Procedimientos magnéticos del professeur* H. DURVLLE, trad. du français, par DON JOSÉ NICOLAU. . . . . 25 cent.

* — *Le même ouvrage*, trad. par ED. GARCIA, avec 3 fig. . . . . 25 cent.

* — *Leyes fisicas del Magnetismo*, trad. par ED. GARCIA. . . . . 25 cent.

* *Processo magnetico del prof.* H. DURVILLE, trad. du français, par UNGHER . . . 30 cent.

FLAMMARION.—*Creencias an el fin del mundo atra es de las edades* . . . . 20 cent.

* — *Como acabara el mundo* . . . 20 cent.

* — *El Panto fijo en el universo y la communicacion entre los mundas* . . . . . 20 cent.

* — TH. GAUTHIER. — *Espiritista* . . 1 fr.

* LUCIE GRANGE. *Manual de espiritismo*, trad. du français, par le doct. Girgois . 30 cent.

* MENDOZA. — *Destellos del infinito*, 2 vol., 4 fr.

* — *La vida y la muerte* . . . . . 20 cent.

* D. METZGER. — *Espirismo e hipnotismo.* 25 cent.

* MOUTINHO. — *Introduccao ad estodos das phenomenos ditos hypnoticos* . . . . . 1 fr. 75

* Dr OTERO ACEVEDO. —*Los espiritus.* 2 fr 50

* — *Lombroso y el espiritismo* . . . 1 fr. 50

* B. PALLOL. — *Condenisacion del espiritismo.* 50 cent.

* P. POL. — *Evidencia de la reincarnacion.* 25 cent.

* J.-R. FLORES. — *Historias de ultratumba.* 20 cent.

OUVRAGES DE PROPAGANDE
15 centimes.

ALMANACH SPIRITE pour 1890-91-92 (3 broch.).

H. DURVILLE. — *Bibliographie du Magnétisme et des sciences occultes.*

L. GUÉNEAU. — *La Terre.* Evolution de la vie à sa surface; son passé, son présent, son avenir, par E. VAUCHEZ (compte-rendu).

PAPUS. — *L'Occultisme.*

— *Le Spiritisme.*

E. VAUCHEZ. — *L'Education morale.*

RIPAULT. — *L'Univers macranthrope.*

A 20 centimes

ALMANACH SPIRITE ET MAGNÉTIQUE illustré pour 1893.
DEBOISSOUZE. — *Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage*, 6ᵉ édit.
H. DURVILLE. — *Procédés magnétiques de l'auteur*, avec 3 fig.
maladies, avec 10 fig.
— *Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.*
— *Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.*
G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *La transmission de pensée.*
La Science psychique, d'ap. l'œuvre de M. SIMONIN, av. 1 fig.
ROUXEL. — *Théorie et pratique du spiritisme.* — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.
Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins. — I. Documents recueillis par H. DURVILLE.
La liberté de la médecine. — I. Pratique médicale chez les anciens, par ROUXEL.

Travaux du Congrès de 1893

I. *Compte-rendu des Travaux du Congrès.* Discours. — Discussions. — Réponses aux questions du programme. — Vœux et Résolutions, etc.
II. — *Rapport au Congrès* sur les travaux de la *Ligue* et l'organisation du *Congrès*, appréciations de la Presse, arguments en faveur du libre exercice de la médecine, par H. DURVILLE, *délégué* du Comité.
III. — *Thèse sur le libre exercice de la médecine*, soutenue en faveur de l'humanité souffrante, par le docteur G. DE MESSIMY.
IV. — *La liberté de tuer, la liberté de guérir.* II. *Le Magnétisme et l'Alcoolisme*, par FABIUS DE CHAMPVILLE.
V. — *La liberté de la médecine.* II. Pratique médicale chez les modernes, par ROUXEL.
VI. — *Le Magnétisme et la maladie sociale*, par BOUVÉRY.
VII. — *Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins.* II. Documents divers, correspondance).
VIII. — I. *L'art médical*, par DANIAUD. — II. *Note sur l'enseignement et la pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *Extrait de la Correspondance.* — IV. *Articles de journaux.*
IX. — *Sur un cas d'internement arbitraire*, par Mme DERONZIER.

A 30 centimes

H. DURVILLE. — *Application de l'aimant au traitement des maladies*, avec 15 figures.
— *Le Massage et le Magnétisme*, sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine. *Règlement statutaire* de l'Ecole pratique de Magnétisme de massage. — *Statuts* du Syndicat des masseurs et magnétiseurs de Paris.
LUCIE GRANGE. — *Manuel du spiritisme.*
LEBEL. — *Essai d'Initiation à la vie spirituelle.*
LETOQUART. *La Médecine jugée* par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LOUVEL. — *Le Trésor du foyer.*
PELIN. *La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit.* Le rêve et les faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex.*
P.-C. REVEL. — *Esquisse d'un système de la nature*, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.
ROUXEL. — *L'Art d'abréger la vie.*
UN CAMARADE. — *Petit Manuel à l'usage des collectionneurs de timbres-poste.*
La Graphologie pour tous. — Exposé des principaux signes permettant très facilement à chacun de connaître les qualités ou les défauts des autres par l'examen de leur écriture, etc.

Nota. — Les ouvrages de propagande sont vendus en gros avec les réductions suivantes :

Par 500 exemplaires assortis ou non.	50 0/0	de remise.
100 — —	40 0/0	—
50 — —	33 0/0	—
25 — —	25 0/0	—

PORTRAITS

En photogravure à 20 centimes.

ALLAN KARDEC, BERTRAND, BRAID, CAHAGNET, CHARCOT, CHARPIGNON, DELEUZE, DURAND (DE GROS), DURVILLE, GREATRAKES, VAN HELMONT, LAFONTAINE, LUYS, MESMER, PARACELSE, PÉTETIN, DU POTET, le marquis DE PUYSÉGUR, RICARD, TESTE.

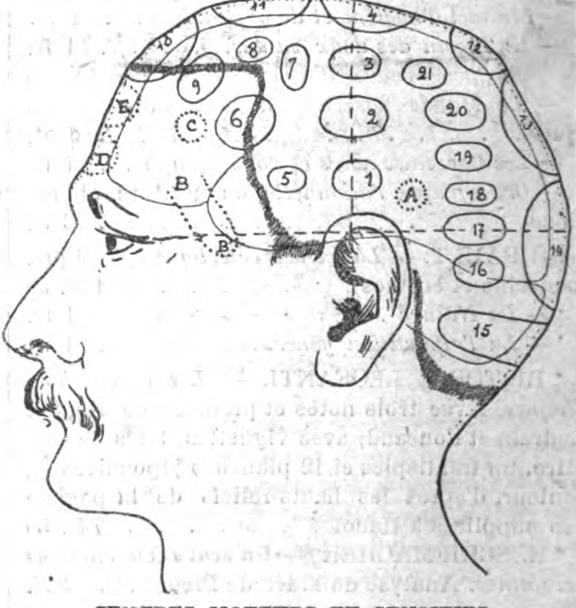
En phototypie, à 1 fr.
(Collection de la *Irradiacion.*)
ALLAN KARDEC, ESTRELLA, C. FLAMMARION, MARIETTA.

Photographies à 1 fr.
CAGLIOSTRO, CAHAGNET, DELEUZE, A. DE GASPARIN, LUCIE GRANGE, VAN HELMONT, LE ZOUAVE JACOB, CH. LAFONTAINE, PARACELSE, DU POTET, DE PUYSÉGUR, RICARD, SALVETTE. — *Le Tombeau d'Allan Kardec.*

Nota. — A titre de *Prime de remboursement*, les Portraits, les Ouvrages de propagande et ceux précédés d'un * sont donnés aux abonnés du Journal, jusqu'à concurrence du montant de l'abonnement.
Cette prime est remise gratuitement au bureau du Journal ; elle est expédiée franco à ceux qui, en s'abonnant ou en se réabonnant, ajoutent 1 fr. 50 au prix de l'abonnement annuel, soit 7 fr. 50.

Typ. A. Malverge, 171, rue Saint-Denis, Paris.





CENTRES MOTEURS ET SENSITIFS

1. Centre sensitif du bras. — **2.** Centre sensitif de la jambe. — **3.** Centre moteur de la rate. — **4.** Centre des nerfs spinaux. — **5.** Centre moteur de l'oreille. — **6.** Centre moteur de la tête, de la langue et du cou (à *gauche, langage articulé de Broca*). — **7.** Centre moteur du cœur. — **8.** Centre sensitif des seins. — **9.** Centre sensitif des poumons. — **10.** Centre du foie. — **11.** Impression, croyance. — **12.** Centre du nez. — **13.** Centre moteur de l'estomac. — **14.** Centre génésique. — **15.** Coordination des mouvements, tact. — **16.** Centre du larynx. — **17.** Centre sensitif de la bouche et des dents. — **18.** Centre de l'audition. — **19.** Reins, organes génito-urinaires. — **20.** Centre de la vision. — **21.** Centre moteur de l'intestin.

FACULTÉS MORALES ET INTELLECTUELLES

A. Douceur à gauche, colère à droite. — **B.** Formes de la mémoire. — **B'** à gauche, souvenirs gais; envie de rire et de se moquer, prendre tout en riant; satisfaction. — **B'** à droite, souvenirs tristes; rend sombre et rêveur; mélancolie, mécontentement. — **C.** Gaîté à gauche, tristesse à droite. — **D.** Attention. — **E.** Volonté.

Tête-Buste artistique en plâtre, représentant les centres nerveux moteurs et sensitifs et le siège de quelques facultés mentales et intellectuelles, du professeur **H. Durville**, exécuté par **M.M. Queste**, sculpteur, premier prix des arts décoratifs, médaillé de la Ville de Paris.

Voir la brochure de H. DURVILLE : *Procédés magnétiques de l'auteur*, avec fig., 20 centimes.

Le Buste, sortant de l'atelier du mouleur, retouché par le sculpteur lui-même pour enlever les coutures est vendu à la *Librairie du Magnétisme* au prix de .... 15 fr.
Enduit d'un vernis spécial permettant de le laver .... 17 fr.
La *Librairie du Magnétisme* l'expédie en France et à l'étranger, soigneusement emballé, *aux frais de l'acheteur*. Caisse et emballage en plus .... 3 fr.

Marius DEÇRESPE

DE LA VISION PROVOQUÉE

CHEZ

LES AVEUGLES

ET

D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ D'HYPNOTISATION



TROYES
IMPRIMERIE G. ARBOUIN
126, Rue Thiers, 126
—
1898

DU MÊME AUTEUR

On peut envoûter.

La matière des Œuvres magiques.

Les Microbes de l'Astral.

L'éternel Féminin et le mécanisme de l'Amour.

L'Extériorisation de la force nerveuse.

La Science occulte et le Phénomène psychique.

Magnétisme, Hypnotisme, Somnambulisme.

La Main et ses Mystères.

Manuel de Graphologie appliquée.

Electricité.

Recherches sur les conditions d'Expérimentation personnelle en Physio-Psychologie.

En collaboration avec AMO

Le Congrès de l'Humanité.

DE LA VISION PROVOQUÉE

CHEZ

LES AVEUGLES

ET D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ D'HYPNOTISATION

La découverte récente des rayons de Rœntgen a fait naître, chez certaines personnes, l'espoir au moins prématuré de la guérison plus ou moins complète de la cécité. Les expériences effectuées naguère à l'Institut national des jeunes aveugles ont démontré que la perception des rayons X est possible, mais qu'elle est très peu fréquente; et il ne semble pas que l'on doive, pour le moment, compter beaucoup sur l'emploi de ces rayons pour procurer aux aveugles la vision, même imparfaite, des objets environnants. Mais il n'est pas irrationnel de penser que, plus tard, lorsqu'elle aura été mieux étudiée, cette branche toute nouvelle de nos connaissances pourra donner lieu à des applications infiniment précieuses dans l'ordre d'idées présentement envisagé.

Dans l'attente de ces progrès, il est intéressant de rechercher si quelque autre moyen que l'emploi des rayons X ne pourrait pas conduire au même résultat.

Or, un phénomène bien connu permet de croire que la chose n'est pas impossible.

Il s'agit de la vision dite improprement *somnambulique*, qu'on a pu étudier chez certaines personnes amenées à un état convenable d'hypnose.

Lorsque cet état spécial de *lucidité* est réalisé, le sujet, les yeux clos ou même recouverts d'un bandeau, perçoit néanmoins les formes environnantes, et ce, non seulement dans le rayon visuel normal, mais aussi en dehors de la portée qu'aurait son regard, si ses yeux étaient ouverts; par exemple, le sujet peut voir ce qui se passe derrière lui, et même, parfois, d'après certains auteurs, ce qui se passe au-delà des corps opaques à la lumière, ou dans l'intérieur de cavités privées de toute lumière.

Ces caractères tout spéciaux de la lucidité hypnotique font ressortir la différence considérable qui existe entre 1° *la perception* des formes par les sujets hypnotiques lucides, et 2° *la vision* de ces mêmes formes par une personne éveillée et se servant normalement de ses yeux.

D'autre part, les sujets lucides ont rendu compte de leurs impressions d'une façon d'ordinaire fort incorrecte, sans doute, mais témoignant assez éloquemment que l'œil externe n'est pas intéressé dans le phénomène de la vision hypnotique. Les lucides disent, en effet, couramment : « Je vois par le creux de l'es« tomac, ou par le sommet de la tête, ou par l'occiput, etc. », le point de la surface du corps par où s'exerce la perception variant suivant les sujets.

Trois points doivent être retenus de ces expériences :

1° Dans certaines conditions définies, certaines personnes à ce prédisposées peuvent percevoir les formes sans le secours des yeux (au moins sans le secours de l'appareil visuel externe);

2° Cette perception ne s'effectue pas dans les mêmes conditions de transmission des rayons lumineux que la vision normale;

3° Elle peut avoir lieu même dans l'obscurité.

Cette triple constatation peut n'être estimée qu'à la valeur d'un *a priori;* cela n'offre, en l'espèce, aucune importance, la présente étude n'ayant aucune prétention à édifier quelque nouvelle théorie.

Un fait subsiste, indéniable, c'est, répétons-le, que, sous l'influence de l'hypnose, certaines personnes, voyantes à l'état normal, ont pu, les yeux clos, percevoir des formes.

La condition préalable de cette perception a été l'obtention d'un certain état d'hypnose.

Mais l'hypnose, quel qu'en soit le degré, n'est pas, autant qu'on peut croire, corrélative do l'aptitude des yeux à percevoir les formes et les couleurs. Rien, jusqu'ici, ne nous autorise à penser qu'un aveugle ne peut pas être hypnotisé, tout comme un voyant, et il est logique de supposer que certains aveugles, comme certains voyants, pourraient être amenés à l'état d'hypnose où se manifeste la lucidité, ou clairvoyance.

Dans ces conditions, l'on peut penser que, placés dans les conditions requises, ceux des aveugles dont l'œil externe est seul hors d'état de fonctionner seront

assimilables aux lucides qui *voient les yeux fermés*, et que, comme ces lucides, ils pourront avoir la perception des formes.

On peut également penser que cet état profond d'hypnose où se manifeste la lucidité n'est pas indispensable à l'éducation visuelle des aveugles, mais qu'on pourrait, dans certains cas, se contenter de les placer dans des conditions telles que la transmission des perceptions visuelles par leur hypnotiseur leur devînt possible. En cet état, ils n'auraient pas, sans doute, la perception directe des formes, mais cette perception se manifesterait en leur cerveau par l'intermédiaire du vouloir d'un tiers qui, lui, percevrait selon le mode normal. A beaucoup d'égards, ce procédé équivaudrait à peu près au précédent.

Il ne semble donc pas trop présomptueux d'espérer que, sous l'influence de procédés hypnotiques convenables, quelques aveugles (les jeunes, surtout) pourront acquérir la notion des formes et peut-être même des couleurs, et utiliser ensuite cette notion, pourvu qu'on leur ait suggéré le souvenir au réveil.

L'étude des récents progrès de l'hypnotisme semble, en outre, autoriser l'espoir que, dans un avenir peut-être proche, on parviendra à subtituer la volonté propre du sujet à celle de l'hynoptiseur, de façon à obtenir *ad libitum*, non-seulement l'auto-suggestion, déjà pratiquée couramment, mais aussi l'*auto-hypnose* poussée même jusqu'au degré où se manifeste la lucidité.

Si l'on ajoute que tout le monde est plus ou moins hypnotisable et que, par un entraînemeut approprié, les plus réfractaires peuvent devenir l'instrument de phénomènes intéressants ; si l'on tient compte de la grande sensibilité des aveugles et du développement extraordinaire qu'atteint chez la plupart d'entre eux le *sens d'orientation*, on pensera peut-être que, non pas certainement la totalité, ni même sans nul doute la majorité, mais du moins un nombre très considérable de ceux qui sont privés de l'usage normal de leurs yeux pourront retirer quelque avantage de la lucidité hypnotique.

* * *

Quant aux procédés à mettre en œuvre pour provoquer cette lucidité, ils ressortissent exclusivement à la pratique du haut hypnotisme ; et, il faut bien le dire, jusqu'à présent, peu d'hypnotiseurs sont à même de pousser leurs sujets à un état assez avancé, sans leur faire courir certains risques dont il faut tenir compte.

La présente commmunication n'a pas pour but d'exposer les principes de l'hypnothérapie, ni de rappeler aux médecins hypnotiseurs les précautions qu'ils doivent prendre, mais seulement de signaler l'intérêt qu'il y aurait à tenter d'appliquer l'hypnotisme au soulagement de la cécité.

Toutefois, cette application spéciale de l'hypnotisme comporte une certaine difficulté de réalisation dont, même en une étude très sommaire, il est impossible de ne pas tenir compte.

En effet, jusqu'ici, l'hypnose a été le plus généralement obtenue par telle ou telle action déterminée sur les yeux du sujet. Dans le cas où ce sujet est aveugle, cette action hypnotisante reste évidemment inefficace, puisque le dit sujet ne peut voir ni le regard de l'hypnotiseur, ni le point brillant qu'on fixe au-devant de ses yeux. — Parfois, il est vrai, l'hypnose a été obtenue par une action soudaine et violente sur l'ouïe ou sur l'odorat ; mais les sujets endormis de la sorte semblent avoir été surtout des malades, des hystériques, et la catalepsie produite par le coup de gong n'est certainement pas une condition favorable au succès du long, patient et méthodique travail qu'exigerait l'éducation visuelle des aveugles.

Cette difficulté peut être tournée par l'adoption des procédés dits *magnétiques*.

Mais, là encore, un obstacle se dresse, à savoir la faible intensité avec laquelle se présente d'ordinaire le phénomène magnétique (ou *ectinique*, selon le néologisme proposé par M. Thury). Jusqu'à présent, en effet, l'existence de l'ecten, cette modalité particulière de l'énergie, n'a pas été admise par beaucoup de personnes, en raison de la difficulté qu'on rencontre à en étudier les manifesfations irrégulières et peu sensibles chez le plus grand nombre. Il n'est pas intéressant de discuter ici cette question très controversée.

Que l'ecten existe ou non, les procédés utilisés par ses défenseurs semblent être les seuls par le moyen desquels pourrait être provoquée l'hypnose chez les aveugles.

Un dispositif très simple permettra au plus grand nombre d'user efficacement de ces procédés, ou d'en ressentir l'effet.

Ici, quelques mots de théorie sont indispensables.

On sait que, d'après les ectinistes, le corps humain est polarisé comme un aimant, et que, par l'opposition judicieuse des pôles de l'ectiniseur à ceux de

son sujet, on obtient divers phénomènes d'attraction ou de répulsion, de prostration ou d'excitation, etc.

Si cette théorie est exacte (encore une fois, on n'a pas à s'en occuper ici), et, comme, d'autre part, l'électricité et le magnétisme ont une influence marquée sur les phénomènes ectiniques, il est facile d'accroître l'intensité de la polarité ectinique en utilisant le corps humain comme noyau d'un électro-aimant.

Si l'on entoure les bras de l'ectiniseur d'un solénoïde dans lequel circule un courant électrique, à chacune des mains du dit ectiniseur se développe un pôle magnétique, positif d'un côté et négatif de l'autre, suivant le sens du courant et celui de l'enroulement du fil. Lorsque les pôles magnétiques et ectiniques se superposent en chaque main, ils se renforcent mutuellement; lorsqu'ils sont de noms respectivement contraires, ils s'affaiblissent l'un l'autre.

Dans ces conditions, comme on peut faire varier à volonté la tension et l'intensité du courant par le groupement d'un plus ou moins grand nombre d'éléments et par l'emploi d'un rhéostat, comme on peut, au moyen d'un commutateur-inverseur, transporter à volonté les polarités d'une extrémité du solénoïde à l'autre, comme enfin ce solénoïde peut être constitué d'un fil souple enroulé et cousu autour des manches de l'opérateur, de façon à ne pas gêner ses mouvements, il devient facile d'étudier un plus grand nombre de phénomènes ectiniques, du moins de ceux que n'entrave pas l'emploi concurrent de l'électro-magnétisme; notamment pour la provocation de l'hypnose, chez les aveugles comme chez les voyants, l'efficacité du dispositif ci-dessus décrit ne peut plus être révoquée en doute. Et l'on comprendra même sans peine qu'avec certains sujets très sensibles, ce procédé ne doit être employé qu'avec une extrême prudence; ceux qui désireront l'utiliser pourront s'inspirer, peut-être avec fruit, des expériences effectuées déjà en cet ordre d'idées.



Imprimerie du « PETIT TROYEN » G. ARBOUIN 126, rue Thiers — Troyes

Conseil d'Administration de la Société française d'Étude des Phénomènes psychiques

faisant fonctions de Comité de propagande

Président d'honneur........ M. Léon Denis.
Président.................. M. le Dr Moutin.
Vice-Présidents............ MM. G. Delanne Dr Chazarain et L. de Faget.
Secrétaire général.......... M. Ernest Brun.
Secrétaire-adjoint.......... M. P. Bonnardot.
Trésorier.................. M. Duval.
Trésorier-adjoint et archiviste Mme Laffineur.

Liste complète des membres du Conseil d'Aministration

Jusqu'au 31 décembre 1902 :

Mmes Dieu, Laffineur, Poulain, la princesse Metscherwski; MM. G. Delanne, Lussan, Boyer, Perret, Juge, G. Daveau, Drubay, le Dr Chazarain, le Dr baron Cataliotti de Chiapparia, le Dr Bourdon, Volonzac, Cote, Pierre Heuzé, Broussay et Calmels.

Jusqu'au 31 décembre 1904 :

Mmes Hoileux, la baronne de Watteville, Duval; MM. le Dr Moutin, E. Brun, C. Duval, L. de Faget, Chauvel, G. Hervy, le Dr Le Blaye, le Dr Dusart, Alexandre Hepp, le baron de Watteville, le général Fix, Allar, François, Paul Bonnardot, Fabre, Zerkowitz et Chiquel.

REUNIONS DE GROUPES DIVERS (non fermés) A PARIS :

AU LOCAL SOCIAL :
- Le 1er dimanche du mois, à 2 h. 1/2, causerie sur la Doctrine spirite.
- Tous les autres dimanches, à la même heure, Groupe de la Société française
- Le jeudi, à 8 h. 1/2 du soir, Groupe Laffineur.

Le dimanche, à 8 h. 1/2 du soir, Groupe Kirch, 63, rue de Flandre.
— — Groupe Pradié, 14, rue Saint-Victor.
Le lundi, à 8 h. du soir, Groupe Wisselle, 38, rue Amelot.
Le mercredi, à 8 h. du soir, groupe Trabuco, 12, rue de Charenton.
Le jeudi, à 8 h. 1/2 du soir, tous les 15 jours, Groupe Corcol, 28, rue Philippe de Girard.
Le vendredi, à 2 h., Groupe Perriquet, 8, rue des Lions-Saint-Paul.
— à 8 h. du soir, Groupe Bossus, 147, rue de Paris, (à Pantin).
Le samedi, à 8 h. du soir, Groupe Chartier, 89, rue des Pyrénées.
Les 1er et 3me samedis, à 8 h. du soir, Groupe Michel, 186, faubourg Saint-Antoine.

Ouvrages principaux sur les Sciences psychiques :

Allan Kardec. — **Qu'est-ce que le Spiritisme ?** Introduction à la connaissance du monde invisible ou des Esprits.. 1 fr.
Le Livre des Esprits (partie philosophique) contenant les principes de la doctrine spirite.................. 3 » 50
Le Livre des Médiums (partie expérimentale) Guide des Médiums et des Evocateurs, contenant la théorie de tous les genres de manifestations.............. 3 » 50
L'Evangile selon le Spiritisme, contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur application et leur concordance avec le Spiritisme................ 3 » 50
Le Ciel et l'Enfer ou la Justice divine selon le Spiritisme, contenant de nombreux exemples sur la situation des Esprits dans le monde spirituel et sur la terre........ 3 » 50
La Genèse, les Miracles et les Prédictions......................... 3 » 50
Compte rendu du Congrès spirite et spiritualiste international de 1889 (nombreuses gravures) net sur place 2 fr. au lieu de 5 fr.; franco......................... 2 » 90
Aksakof. — Animisme et Spiritisme avec portrait et 10 planches................ épuisé
W. Crookes. — La Force psychique et le Spiritualisme moderne, avec figures..... 3 » 50
G. Delanne. — Le Phénomène spirite (fig.) 2 » 75
Le Spiritisme devant la science............ 3 » 50
L'Evolution animique...................... 3 » 50
L'âme est immortelle (vient de paraître)... 4 » »
L. Denis. — Après la Mort................ 2 » 50
Christianisme et Spiritisme (vient de paraître)............................ 2 » 50
C. Flammarion. — La Pluralité des Mondes habités......................... 4 » »
L'Inconnu (Vient de paraître)............ 4 » »
L. Gardy. — Cherchons !.................. 2 » 50
Le Médium D.-D. Home, sa vie et son caractère.............................. 1 » 50
P. Gibier. — Le Spiritisme ou Fakirisme occidental, avec figures................ 4 » 50
Analyse des choses....................... 4 » »
D. Metzger. - Essai de Spiritisme scientifique 2 » 75
E. Nus. — Choses de l'autre monde...... épuisé.
A.-R. Wallace. — Les Miracles et le Moderne spiritualisme, avec portrait.... 5 » 50
H. Constant. — Le Christ, le Christianisme et la Religion de l'avenir......... 3 » 75

Et, au profit du fonds social, quelques volumes de : A la recherche du Vrai, par Mme Cornélie, net.... **1 fr.**

Les prix indiqués sont nets, ouvrages rendus franco à domicile, en France, sur envoi de mandats-poste *et non contre remboursement dont les frais sont trop élevés.*

Pour ceux pris sur place, la remise la plus large sera accordée, car le but poursuivi est plutôt la propagande que le bénéfice. Demander Mme vve Laffineur (le dimanche, de 2 h. 1/2 à 3 h., et le jeudi, à 8 h. 1/2 du soir).

Location de Livres. — Les ouvrages indiqués ci-dessus et d'autres encore sont à la disposition des adhérents et du public. — S'adresser également à Mme veuve Laffineur.

9e ANNÉE **N° 49** MAI 190

LA TRIBUNE PSYCHIQUE

ORGANE MENSUEL

De la Société Française d'Etude des Phénomènes Psychiques

CHARGÉE PAR LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE 1900

à titre de Comité de Propagande

de répandre le Spiritisme kardécien & scientifique & de préparer un nouveau Congrès

SIÈGE SOCIAL : 57, rue du faubourg St-Martin, à PARIS (10e Arrondt)

Les adhérents ont droit à ce Bulletin, aux conférences et aux séances non fermées de la Société; de plus et surtout, *ils coopèrent à l'œuvre* de rénovation humanitaire, but principal de l'Association.

RÉUNIONS DU MOIS DE MAI

Assemblée ordinaire : dimanche 5, à 2 h. 1/2 précises, causerie par M. Calmels,

Conseil d'Administration : le mercredi 8, à 8 h. 3/4 précises du soir,

Groupe de la Société, à 2 h. 1/2, les dimanches 12 (Mme veuve Borgers et M. Hervy), 19 (Mme Hoileux et M. François), 26 (MM. Brun et Calmels).

dans le local de la Société, 57, rue du faubourg St-Martin.

But de la Société. — La Société a pour but l'étude expérimentale des phénomènes psychiques sous leur modalité consciente et inconsciente et la propagation des enseignements scientifiques, philosophiques et moraux qui s'en dégagent. La Société a, en outre, un but humanitaire qui est de venir en aide aux malades, aux infirmes et aux vieillards (Art. 1er des Statuts).

La propagande a lieu par des conférences, par des livres et surtout par la *Tribune psychique*, qui constitue le lien rattachant la Société à ses membres (art. 27 et 28).

Rôle de la « Tribune psychique ». — En outre du rôle qui vient d'être mentionné, la *Tribune psychique* reçoit toutes les communications rentrant dans le domaine des sciences psychiques; elle les discute et les réfute s'il y a lieu. Enfin, elle publie également la relation des phénomènes produits, des faits sérieusement constatés, etc., etc.

Mais un tel programme, pour être rempli, nécessite des dépenses importantes; ces dépenses, la Société française d'étude *ne peut les faire qu'avec le concours des personnes dont les idées se trouvent en harmonie avec les siennes. Elle adresse donc un pressant appel aux spiritualistes de toutes les écoles, en un mot à tous ceux qui sentent la nécessité de combattre le matérialisme par les armes de l'observation et de l'expérience scientifiques.*

Les **Cotisations** sont ainsi fixées :

Membre adhérent, **versement annuel de 5 fr.** au moins ou 50 fr.* en une seule fois.

Membre bienfaiteur, versement annuel de 50 fr.* au minimum ou 250 fr.* en une seule fois.

Les sommes accompagnées d'un astérisque constituent le fonds social inaliénable (art. 3 et 30).

Ce fonds s'élève actuellement à 7.786 fr. 55

Les cotisations et les *dons* pour la caisse du **secours immédiat** doivent être adressés à M. DUVAL, trésorier, 5, rue Louis-Pasteur, à Boulogne-sur-Seine, ou versés au siège social, à Mme veuve Laffineur, trésorier-adjoint.

AVIS. — La Société fera présenter à l'encaissement par la poste, augmentées des frais de recouvrement, **les quittances qui ne seraient pas retirées** dans le mois de l'échéance de la cotisation. — *Les adhésions partent des 1ers janvier, avril, juillet ou octobre.*

Le Journal doit paraître l'avant-veille ou la veille du 1er du mois. (Prière de signaler tout retard).

Nous adresserons aux personnes que l'on nous désignera deux numéros successifs de la *Tribune psychique*. Faute de refus ou de renvoi, nous nous croirons autorisés à faire présenter une quittance *15 jours après l'envoi du 2me numéro. Sur demande, l'envoi est fait sous enveloppe.*

Les communications concernant le Journal doivent être adressées à M. Célestin Duval, 5, rue Louis-Pasteur, à Boulogne-sur-Seine.

Tout ouvrage adressé à la rédaction fait l'objet d'un compte rendu spécial.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MAI 1901 :

Célébration du 32e anniversaire
de la désincarnation D'ALLAN KARDEC

—«»—

Malgré une pluie battante et continuelle, une foule plus nombreuse que de coutume était réunie, le dimanche 31 mars, près du dolmen du *Père Lachaise,* pour célébrer le 32e anniversaire de la désincarnation d'Allan Kardec. Plusieurs discours de circonstance ont été prononcés sur la tombe du Maître ; mais la pluie véritablement torrentielle ne nous a pas permis de prendre des notes, et, à notre grand regret, nous sommes dans l'impossibilité de donner ici une analyse de ces discours, tous remarquables. Nous nous bornerons donc à rappeler seulement les noms des orateurs qui les ont prononcés. D'abord, ce fut M. Gabriel Delanne, au nom de la Société Française d'Etude des Phénomènes psychiques, puis on entendit M. le Général Fix, M. Laurent de Faget, M. Auzéau, M. Beaudelot, M. Guérin et M. Boyer. M. Laurent de Faget a, de plus, donné lecture d'un beau discours qu'il avait reçu de Mme Rosen Dufaure, de Genève.

Le soir, un banquet fraternel réunissait, au nombre de près de 200, les admirateurs de la belle doctrine enseignée par Allan Kardec. A l'issue du banquet, M. le Docteur Moutin, Président de la Société Française d'Etude, a prononcé, lui aussi, un discours très applaudi, dans lequel il a affirmé sa foi dans l'avenir du Spiritisme.

Après M. le Docteur Moutin, M. Calmels a, par une parole de joie, salué l'aurore du 20e siècle au cours duquel, selon lui et par la force même des choses, le Spiritualisme moderne occupera certainement enfin la place à laquelle il a droit pour le plus grand bien de l'humanité.

Ensuite des artistes très distingués se sont fait entendre, parmi lesquels nous citerons, notamment, M. Emile de Brancas, violoniste d'un grand talent, qui a exécuté, avec une rare expression d'archet, une délicieuse sonate dictée à un médium complètement étranger à la science et à l'art de la composition musicale, Mme Gérard a dit, de son côté, avec beaucoup de chaleur et de sentiment, une très belle poésie de Victor-Hugo. Enfin, Melle Chauvel, Mme Vivier et d'autres personnes dont nous ignorons le nom, ont, à leur tour, charmé l'auditoire, les unes par des chants, les autres par l'exécution de morceaux divers de piano et de violon, à quelques-uns desquels tous les amants de Terpsichore qui se trouvaient là ont répondu avec une grâce et une ardeur toute juvéniles par des danses les plus joyeuses.

En un mot, belle et charmante soirée, durant laquelle n'ont cessé de régner une parfaite union et la plus franche gaieté, chacun se disant : à l'année prochaine.

Ernest BRUN.

CHRONIQUE PSYCHIQUE

—«»—

Spiritisme et sociologie. — Condition du progrès social. — La crise morale actuelle. — La révolution psychique. — Rénovation scientifique et rénovation morale. — La solidarité universelle.

Les Spirites de Lyon ont demandé à celui qui signe ces lignes de venir faire une conférence le dimanche 31 mars dernier, jour anniversaire de la mort d'Allan Kardec.

On me prie maintenant de faire un bout de résumé de cette conférence. Je vais m'acquitter de ce soin d'une façon impersonnelle, en donnant à larges traits une vue panoramique du sujet parcouru.

Ce sujet, c'est le Spiritisme et les vies successives ; conséquences morales et sociales de la doctrine. Le vrai thème de la causerie est en réalité le suivant : *Des rapports du spiritisme avec la sociologie.*

Qu'est la science sociale ? c'est celle qui s'occupe de la vie des hommes en société et de ses lois.

Qu'est le Spiritisme expérimental ? c'est la science qui s'occupe de l'être humain au point de vue de sa nature spirituelle, au point de vue de l'esprit. Or, l'individu est la cellule de l'organisme social. Il est l'unité sociale. Le Spiritisme qui étudie la véritable nature de l'individu fait donc partie intégrante de la sociologie ; cette science est au moins un affluent de la Sociologie.

Quel est le but de la Société ? acheminer la collectivité humaine vers le mieux, vers un état social meilleur, vers la plus grande somme possible de satisfactions au triple point de vue matériel, moral et intellectuel.

Le moyen de réaliser ce désidératum ? C'est l'évolution progressive.

Il y a une condition indispensable pour que le progrès se réalise : il faut que la société soit morale et ordonnée. Il faut que le citoyen reçoive une éducation virile procédant de la loi morale, car la législation et la politique elle-même dérivent de la morale. S'il n'existait pas un ensemble de droits et de devoirs naturels, la force constituerait le seul droit.

Les idées ont une force motrice et directrice, selon le mot de A. Fouillée.

A travers les siècles, diverses tentatives de di-

rection morale ont été proposées ou poursuivies : morale religieuse, morale naturelle, morale stoïcienne, morale matérialiste, morale spiritualiste, morale positive, morale scientifique, morale indépendante, morale humanitaire.

Actuellement, nous sommes en pleine crise morale.

Dieu existe-t-il?

Qu'est l'âme? Qu'est la pensée? la conscience? le moi?

A ces questions, le matérialisme et le positivisme font des réponses fausses et funestes.

Des écoles philosophiques trop achalandées enseignent qu'il n'y a, dans la nature, ni bien ni mal, ni vérité ni erreur (J. Soury).

Rien n'est vrai, tout est permis (Nietzsche).

La sensation actuelle est la mesure de tout; elle est tout le réel. (Nietzsche)

Périssent les ratés et les faibles! (Nietzsche)

Selon Nietzsche et Schopenhauer, selon Hobbes et Hegel, la force c'est le droit!

M. Emile Ferrière écrit qu'en fait de morale le parti le plus philosophique est « de se résigner à l'ignorance ».

M. Guyau a publié, en 1885, un « essai d'une morale sans obligation ni sanction. »

M. A. Hamon, déclare que l'homme est un automate et que les criminels sont irresponsables.

Si ses Messieurs ont raison, si dans l'univers il n'y a que des mécanismes, si l'homme est une machine, de quel droit parlerait-on à une machine de devoir, de liberté, de responsabilité?

Conclusion : la société serait donc une arène où il n'existerait que des instincts et des appétits en conflit, avec la force seule pour régir et dénouer ces conflits!

A ces doctrines correspond un état social adéquat. Pendant que la négation règne dans les consciences, l'iniquité règne dans les faits. Civilisation semi-barbare. Barbarie vernissée de civilisation. Guerres, massacres, pillages. Conflits partout : conflits politiques, économiques, sociaux, internationaux, religieux.

Pour régénérer l'individu et la société, il importe de résoudre le problème de la destinée humaine, problème qui domine et gouverne la vie. Au milieu de la collectivité sociale, il faut que se dresse un pouvoir moral. Or, les religions et les philosophies qui représentaient cette puissance morale ont successivement fait faillite. Reste une seule puissance capable d'exercer l'hégémonie morale, c'est la Science. L'humanité a cessé de croire, elle veut savoir; elle demande la preuve.

La preuve, on la tient. La jeune science qui s'appelle le Spiritualisme expérimental a fourni cette preuve en établissant que l'âme, tenue à tort jusqu'ici pour un principe purement spirituel, a une existence positive, objective, susceptible d'une démonstration expérimentale. L'étude de l'âme a cessé d'être un chapitre de la métaphysique. Elle devient une science positive au même titre que l'astronomie, la météorologie, la mécanique céleste. L'esprit est distinct et indépendant du corps. L'action physique et psychique de l'homme n'est pas limitée à la périphérie du corps. L'homme est essentiellement un être psychique, immortel.

On peut étudier avec une rigueur scientifique l'esprit de l'homme dans son présent et dans son avenir, dans ses manifestations corporelles et dans ses manifestations extracorporelles, dans ce monde et au-delà de ce monde.

Cette grandiose découverte, encore méconnue, constitue la plus grande révolution que l'humanité ait vue, *la révolution psychique*. Cette révolution entraîne en même temps une rénovation scientifique, qui va bouleverser les sciences anthropologiques, la sociologie et la science positive tout entière.

Ici, une question se pose : L'immortalité de l'être humain se traduit-elle en la pérennité d'une seule existence, ou en une série de vies successives.

Cette dernière hypothèse n'est pas encore établie avec une rigueur scientifique parfaite, mais elle possède un tel degré de vraisemblance, elle repose sur un ensemble de raisons et de faits tellement probants et concordants, qu'elle s'impose avec la force de la certitude.

(Ici, cinq ordres de preuves sont exposés et développés devant l'auditoire.)

La mort n'est que l'entrée dans une nouvelle phase de la vie. Oui, chacune de nos existences n'est qu'un épisode de notre vie immortelle. A travers la hiérarchie des mondes, l'être est véritablement un citoyen de l'univers. On l'a dit avec raison : l'univers n'est qu'un immense organisme dont les soleils sont les molécules. Et le philosophe A. Fouillée a écrit, non sans une courageuse hardiesse, la juste et large pensée que voici :

« Puisque la biologie et la sociologie se tiennent si étroitement, les lois qui leur sont communes ne nous révéleraient-elles pas les lois les plus universelles de la nature et de la pensée?

L'univers entier n'est-il pas lui-même une vaste société en voie de formation, une vaste union de consciences qui s'élabore, un concours de volontés qui se cherchent et peu à peu se trouvent? »

Nous avons dit que le Spiritisme expérimental a fait une véritable révolution psychique d'où va sortir une rénovation scientifique. Il en sortira aussi une rénovation morale et sociale.

Le Spiritisme donne une *base* et une *sanction* à la loi morale qui gouverne la sociologie. C'est la justification du mot : la religion sera une science, la science sera une religion. La morale a pour fondement l'autonomie, c'est-à-dire la liberté de la personne humaine. Le droit et le devoir qui sont corrélatifs et réciproques, la notion du bien et du mal, dérivent de ce principe de l'autonomie de l'être humain, de la conscience humaine.

La sanction de la morale réside dans l'immortalité, avec ses conséquences spirituelles et matérielles.

Conseil d'Administration de la Société française d'Étude des Phénomènes psychiques

faisant fonctions de Comité de propagande

Président d'honneur........ M. Léon DENIS.
Président.................. M. le Dr MOUTIN.
Vice-Présidents............ MM. G. Delanne Dr Chazarain et L. de Faget.
Secrétaire général.......... M. Ernest BRUN.
Secrétaire-adjoint.......... M. P. BONNARDOT.
Trésorier.................. M. DUVAL.
Trésorier-adjoint et archiviste Mme LAFFINEUR.

Liste complète des membres du Conseil d'Aministration

Jusqu'au 31 décembre 1902 :

Mmes Dieu, Laffineur, Poulain, la princesse Metscherwski, Borgers; MM. G. Delanne, Lussan, Boyer Perret, Juge, G. Daveau, Drubay, le Dr Chazarain, le Dr Bourdon, Volonzac, Cote, Pierre Heuzé, Broussay et Calmels.

Jusqu'au 31 décembre 1904 :

Mmes Hoileux, la baronne de Watteville, Duval; MM. le Dr Moutin, E. Brun, C. Duval, L. de Faget, Chauvel, G. Hervy, le Dr Le Blaye, le Dr Dusart, Alexandre Hepp, le baron de Watteville. le général Fix, Allar, François, Paul Bonnardot, Fabre, Zerkowitz et Chiquel.

REUNIONS DE GROUPES DIVERS (non fermés) A PARIS :

AU LOCAL SOCIAL :
- Le 1er dimanche du mois, à 2 h. 1/2, causerie sur la Doctrine spirite **(Vacances)**.
- Tous les autres dimanches, à la même heure, Groupe de la Société française **(Vacances)**.
- Le jeudi, à 8 h. 1/2 du soir, Groupe Laffineur **(Pas de vacances)**.

Le dimanche, à 8 h. 1/2 du soir, Groupe Kirch, 63, rue de Flandre.
— — Groupe Pradié, 14, rue Saint-Victor.
Le lundi, à 8 h. du soir, Groupe Wisselle, 38, rue Amelot.
Le mercredi, à 8 h. du soir, groupe Trabuco, 12, rue de Charenton.
Le jeudi, à 8 h. 1/2 du soir, tous les 15 jours, Groupe Corcol, 28, rue Philippe de Girard.
Le vendredi, à 2 h., Groupe Perriquet, 8, rue des Lions-Saint-Paul.
Le vendredi, à 8 h. du soir, Groupe Bossus, 147, rue de Paris, (à Pantin).
Le samedi, à 8 h. du soir, Groupe Chartier, 89, rue des Pyrénées.
Les 1er et 3me samedis, à 8 h. du soir, Groupe Michel, 186, faubourg Saint-Antoine.

Ouvrages principaux sur les Sciences psychiques :

ALLAN KARDEC. — **Qu'est-ce que le Spiritisme ?** Introduction à la connaissance du monde invisible ou des Esprits..	1 fr.
Le Livre des Esprits (partie philosophique) contenant les principes de la doctrine spirite........................	3 » 50
Le Livre des Médiums (partie expérimentale) Guide des Médiums et des Evocateurs, contenant la théorie de tous les genres de manifestations..............	3 » 50
L'Evangile selon le Spiritisme, contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur application et leur concordance avec le Spiritisme..............	3 » 50
Le Ciel et l'Enfer ou la Justice divine selon le Spiritisme, contenant de nombreux exemples sur la situation des Esprits dans le monde spirituel et sur la terre........	3 » 50
La Genèse, les Miracles et les Prédictions........................	3 » 50
COMPTE RENDU DU CONGRÈS spirite et spiritualiste international de 1889 (nombreuses gravures) net sur place 2 fr. au lieu de 5 fr.; franco..........................	2 » 90
AKSAKOF. — Animisme et Spiritisme avec portrait et 10 planches................	épuisé
W. CROOKES. — La Force psychique et le Spiritualisme moderne, avec figures.....	3 » 50
G. DELANNE. — Le Phénomène spirite (fig.)	2 » 75
Le Spiritisme devant la science...........	3 » 50
L'Evolution animique...................	3 » 50
L'âme est immortelle (vient de paraître)...	4 » »
L. DENIS. — Après la Mort.............	2 » 50
Christianisme et Spiritisme (vient de paraître)............................	2 » 50
C. FLAMMARION. — La Pluralité des Mondes habités........................	4 » »
L'Inconnu (Vient de paraître)............	4 » »
L. GARDY. — Cherchons!...............	2 » 50
Le Médium D.-D. Home, sa vie et son caractère...........................	1 » 50
P. GIBIER. — Le Spiritisme ou Fakirisme occidental, avec figures..............	4 » 50
Analyse des choses......................	4 » »
D. METZGER. - Essai de Spiritisme scientifique	2 » 75
E. NUS. — Choses de l'autre monde......	épuisé.
A.-R. WALLACE. — Les Miracles et le Moderne spiritualisme, avec portrait....	5 » 50
H. CONSTANT. — Le Christ, le Christianisme et la Religion de l'avenir.........	3 » 75

Et, au profit du fonds social, quelques volumes de : A la recherche du Vrai, par Mme Cornélie, net.... 1 fr.

Les prix indiqués sont nets, ouvrages rendus franco à domicile, en France, sur envoi de mandats-poste *et non contre remboursement dont les frais sont trop élevés.*

Pour ceux pris sur place, la remise la plus large sera accordée, car le but poursuivi est plutôt la propagande que le bénéfice. Demander Mme vve Laffineur (le dimanche, de 2 h. 1/2 à 3 h., et le jeudi, à 8 h. 1/2 du soir).

Location de Livres. — Les ouvrages indiqués ci-dessus et d'autres encore sont à la disposition des adhérents et du public. — S'adresser également à Mme veuve Laffineur.

DOCTRINE SPIRITE

—«»—

Origine. — La communication entre les vivants et les morts a certainement existé de tout temps, dans tous les pays, et les moyens employés pour l'établir étaient tout à fait analogues à ceux de nos jours. Partout et toujours aussi, les clergés se sont réservé le droit exclusif de recevoir ces communications. Chez les chrétiens notamment le clergé déclare que tout ce qui n'est pas conforme aux canons qu'il a formulés lui-même ne peut venir que du diable, quelque purs et élevés que puissent être les enseignements ainsi reçus, et c'est par milliers que furent brûlés jadis les malheureux qui transgressèrent ces défenses. Malgré tout, les phénomènes Spirites n'ont jamais cessé de se produire, mais, dans la première moitié de ce siècle, les magnétiseurs et quelques savants étaient seuls à s'en occuper. Ce fut en 1848 que commença la phase nouvelle qui se continue encore aujourd'hui.

Les Esprits attirèrent l'attention, dans une petite localité des Etats-Unis d'Amérique, par des coups frappés de toutes parts, et des déplacements de meubles. On s'aperçut que les phénomènes étaient dus à des intelligences invisibles avec lesquelles les communications s'établirent et qui déclarèrent, en en fournissant les preuves, qu'elles n'étaient autres que les âmes ou Esprits séparés par la mort de leurs corps matériels. En peu de temps, les phénomènes se manifestèrent sur toute la surface du globe et il devint à la mode de faire tourner et parler les tables. Puis, la mode se lassa et l'on entra dans la période plus calme de l'étude scientifique dirigée par des savants et un certain nombre d'hommes convaincus.

Allan Kardec, entre autres, bien que sceptique d'abord, résolut d'approfondir la question. Il entra en relations avec plus de 1000 sociétés d'études Spirites; réunit les documents qui lui venaient de toutes les parties du monde; les contrôla les uns par les autres, et les résuma dans quelques volumes connus de tous: *Livre des Esprits, Livre des Médiums*, etc..., dans lesquels se trouvent les enseignements des Esprits.

D'autre part, les savants instituèrent des expériences de contrôle avec les instruments et les procédés de précision usités dans les recherches scientifiques : on peut citer parmi eux William Crookes, Varley et Logde, membres de la société royale; de Morgan, président de la société royale de mathématiques; le professeur Oxon, Russel Wallace, en Angleterre. Dans les autres pays, on rencontre les professeurs Zolner, Fechner, Ulrici, Weber, Aksakof et Boutlerow, les docteurs Lombroso, Finzi, Azevedo, Paul Gibier, ou des penseurs et des hommes distingués comme Victor Hugo, Vacquerie, Castelar, Victorien Sardou, Camille Flammarion, Chazarain, Eugène Nus, etc., etc.; le nombre des partisans réfléchis et convaincus de la doctrine Spirite n'a cessé de s'accroître et se chiffre aujourd'hui par millions.

Chose absolument remarquable, *on ne peut citer un seul savant ayant nié la réalité des phénomènes, après une étude tant soit peu approfondie;* ceux qui sont restés sceptiques n'ont assisté qu'à une ou deux expériences, quelquefois même à aucune.

Doctrine. — D'après les enseignements des Esprits, Dieu est l'intelligence suprême, créateur de toutes choses. Les âmes ou Esprits sont tous, au début, également simples et imparfaits, et tous aussi sont appelés à atteindre le même degré de perfection et de bonheur. Ils sont libres, ne doivent arriver que par leurs propres efforts et les progrès qu'ils font sont en raison même de ces efforts. L'Esprit étant libre supporte nécessairement les conséquences de ses actes et nul ne peut le dispenser de réparer ses fautes. Mais il n'y a pas de peines éternelles infligées par un Dieu vengeur, accordant sa grâce à quelques élus et plongeant la très grande majorité de ses créatures dans des supplices éternels et inutiles, puisqu'ils ne laissent pas place au repentir et à la réparation.

L'Esprit est uni de façon indestructible à une enveloppe appelée *Périsprit* ou Corps Astral, qui se perfectionne avec lui et sert d'intermédiaire entre lui et la matière. De même que la durée de l'année se divise en jours et en nuits, de même la vie de l'Esprit se divise en une immense série de phases dans lesquelles il est alternativement libre dans l'espace ou lié à un corps matériel sur une des innombrables planètes qui constituent l'univers. Sous l'une comme sous l'autre forme, il continue à s'améliorer, à se perfectionner, et à s'intéresser à ceux au milieu desquels il a vécu. Aussi il existe une étroite solidarité entre les habitants du monde visible et ceux de l'espace. Comme la mort ne transforme pas l'âme et lui laisse ses défauts et ses qualités, il y a entre les Esprits du monde invisible tous les degrés d'intelligence et de valeur morale que l'on observe entre les incarnés eux-mêmes. C'est ce qui explique l'infinie variété des communications, depuis les plus vulgaires jusqu'aux plus élevées.

La doctrine Spirite est donc la plus pure, et, en adoptant le principe de l'évolution continue, elle se maintient en accord complet avec la science.

Très accessible à ceux qui jouissent d'un acquis intellectuel suffisant, elle est totalement incompréhensible à qui ne croit pas en Dieu et ne se sent pas touché par le besoin et la souffrance d'autrui. Aussi le vrai spirite est-il plein d'amour pour son semblable, son frère, qu'en toutes circonstances et quelle que soit sa condition, il doit traiter avec bienveillance et aider dans la mesure de ses moyens.

Par l'étroite solidarité que cette doctrine établit entre les humains appelés tous sans exception à traverser les mêmes épreuves, elle peut seule résoudre pacifiquement la grave question sociale qui préoccupe si justement tous les hommes de bien.

Spiritisme expérimental

—«»—

Médiums. — Les manifestations psychiques ne peuvent se produire qu'avec le concours de personnes douées de facultés spéciales et que l'on désigne sous le nom de *médiums*. Suivant ces facultés, les médiums sont dits à effets physiques, sensitifs, auditifs, voyants, parlants, écrivains, guérisseurs, etc. Faute de place, il sera seulement question ici de la médiumnité à effets physiques par mouvements de tables, en raison de ce qu'elle est la plus répandue et généralement la première à se développer.

Aucun diagnostic n'indique que l'on possède cette faculté : le seul moyen d'en constater l'existence, c'est d'essayer. Le procédé est d'ailleurs des plus simples : Il consiste à se mettre à deux ou trois personnes, ou plus, autour d'une petite table et à poser légèrement les mains dessus en sollicitant l'intervention d'un bon Esprit. Il est rare que le résultat désiré ne se produise pas au bout d'un petit nombre de séances, quand ce n'est pas dès la première. La table se met-elle en mouvement, demander qu'elle frappe le parquet avec l'un de ses pieds à raison d'un coup pour un A, de deux coups pour un B, et ainsi de suite, afin de constituer des mots. Pour simplifier, on convient encore

qu'un coup veut dire Oui et deux coups Non. C'est généralement un parent ou un ami qui se présente; on commence par lui poser des questions susceptibles d'amener la constatation de son identité. Si la communication est un peu étendue ou importante, on l'étudie, on la passe au crible de la raison, et, au besoin, on la soumet à une personne compétente.

Un bon médium doit être d'une honnêteté et d'un désintéressement à toute épreuve. Son rôle consiste à rester absolument passif, et, quels que soient les résultats obtenus, il n'en doit tirer ni vanité ni orgueil, surtout vis-à-vis d'autres médiums moins bien doués.

Constitutions de groupes. — Lorsque la conviction est venue, profonde et inébranlable, à la suite de l'étude des ouvrages fondamentaux et de la constatation de la réalité des phénomènes, tout adepte a pour devoir de chercher à propager la doctrine par tous les moyens dont il dispose. Il lui faut d'abord conformer ses actes aux préceptes qu'il veut enseigner; après quoi, la persuasion devient plus facile. Puis, il doit se préoccuper de faire partie d'un groupe ou, à défaut, en former un lui-même avec des parents et des amis.

Tenir compte qu'un groupe est un être collectif, dont les qualités et les propriétés sont la résultante de toutes celles de ses membres. Pour obtenir une parfaite homogénéité, il est souvent nécessaire que la réunion se limite à 8, 10 ou 12 personnes, bien qu'on puisse obtenir d'excellents résultats avec un plus grand nombre.

La régularité est indispensable; en outre le recueillement et le silence respectueux sont de rigueur pendant les entretiens avec les Esprits. Les questions posées doivent exlusivement porter sur la morale et le bien général et non sur l'avenir, les inventions ou découvertes et les trésors cachés, autrement on s'expose aux déceptions les plus cruelles.

Toute communication, toute manifestation, doit être soumise à un contrôle sévère, et les médiums, loin de s'offusquer de cette mesure, doivent être les premiers à la solliciter.

Enfin, aussitôt qu'ils le peuvent, les groupes doivent organiser une propagande active, notamment par des conférences publiques contradictoires et la distribution de brochures.

Les quelques indications qui précèdent ne peuvent donner qu'une idée bien affaiblie de la doctrine et des phénomènes spirites; aussi n'ont-elles pas pour but de dispenser de la lecture des livres fondamentaux, mais bien au contraire d'en encourager l'étude.

Société Française d'Étude

DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

—«»—

Origine de la Société. — L'idée d'un groupement de toutes les forces vives du Spiritisme remonte au Congrès de 1889, où on reconnut, unanimement, qu'une nouvelle et plus puissante impulsion devait être donnée à la propagation de la doctrine. Cette mission fut confiée à un Comité dit de Propagande.

La question ayant été mûrement étudiée par une commission préparatoire, une assemblée générale eut lieu à Paris, le 18 juin 1893, et la concentration projetée fut définitivement constituée sous le titre de *Fédération spirite universelle*.

La tâche de la jeune institution était lourde, aussi se mit-on résolument à l'œuvre; la certitude de servir une grande Cause donna l'énergie nécessaire. La Fédération progressa lentement, mais sûrement. Toutefois, après une expérience de cinq années, on crut comprendre que le titre pris par la Société était peut-être susceptible d'apporter un obstacle à l'adhésion de beaucoup de personnes bien sympathiques, cependant, à l'idée nouvelle; d'ailleurs, ce titre ne correspondait plus exactement à la direction toujours plus accentuée vers l'expérimentation scientifique. L'Assemblée générale du 3 juillet 1898 résolut la question en donnant à l'Association son titre actuel de *Société française d'étude des phénomènes psychiques*.

En définitive, depuis le 10 janvier 1895, date de la dissolution anticipée de la Société fondée par Allan Kardec, c'est à la Société française d'Etude, substituée à la Fédération spirite universelle, qu'incombe la lourde tâche de diriger le mouvement spirite en France.

But de la Société. — La Société a pour but l'étude expérimentale des phénomènes psychiques sous leur modalité consciente et inconsciente et la propagation des enseignements scientifiques, philosophiques et moraux qui s'en dégagent (Art. 1er des Statuts).

Cette propagation a lieu par des conférences, par des livres et surtout par la *Tribune psychique*, qui constitue le lien rattachant la Société à ses membres. (Art. 27 et 28).

Rôle de la « Tribune psychique ». — En outre du rôle qui vient d'être mentionné, la *Tribune psychique* reçoit toutes les communications rentrant dans le domaine des sciences psychiques; elle les discute et les réfute s'il y a lieu. Enfin, elle publie également la relation des phénomènes produits, des faits sérieusement constatés, etc., etc.

Mais un tel programme, pour être rempli, nécessite des dépenses importantes; ces dépenses, la Société française d'étude *ne peut les faire qu'avec le concours des personnes dont les idées se trouvent en harmonie avec les siennes. Elle adresse donc un pressant appel aux spiritualistes de toutes les écoles, en un mot à tous ceux qui sentent la nécessité de combattre le matérialisme par les armes de l'observation et de l'expérience scientifiques.*

Les cotisations sont ainsi fixées, y compris le service de la Tribune psychique :

MEMBRE ADHÉRENT, **versement annuel de 5 fr. au moins** ou 50 fr.* en une seule fois.

MEMBRE BIENFAITEUR, versement annuel de 50 fr.* au minimum ou 250 fr.* en une seule fois.

Les sommes accompagnées d'un astérisque constituent le fonds social inaliénable.

—

Le sol est donc défriché!

Avec l'aide de Dieu, soutenus par nos amis de l'espace, et grâce au concours de ceux qui, comme nous, n'ont pas encore achevé leur tâche d'ici-bas, nous essaierons de répandre la bonne semence. Mais, évidemment, ce sont nos successeurs à la peine qui feront produire les fruits les plus abondants et les plus savoureux!

—

Pour devenir membre de la *Société française d'Etude des Phénomènes psychiques* et pour renseignements, s'adresser :

Au Siège social, 55, rue du Château-d'Eau, à Paris.

Au Président, M. le Dr Moutin, 4, rue du Pavillon, à Boulogne (Seine).

Ou au Trésorier, M. Duval, 5, rue Louis Pasteur, également à Boulogne (Seine).

Imprimerie P. Dugourc. — Gaillac.

Le Gérant, DUGOURC.

Prière de communiquer aux personnes jugées susceptibles d'accepter les idées nouvelles

masquée en dedans, et pour la circonstance, par un rideau très épais.

Le principal médium est la maîtresse de la maison, une dame très nerveuse et par conséquent très sensible. Elle qualifie de « cousin » celui des esprits qui paraît diriger les manifestations.

La séance va commencer : on fait la chaîne autour du guéridon, puis on éteint la lumière.

Placé derrière la porte, je suis certain qu'on ne l'ouvrira pas à mon insu et, de là, j'ai, de plus, l'avantage, dont je m'aperçois à l'instant, de me trouver en face de la fenêtre dont le rideau laisse pénétrer, par le haut, une très faible lumière, une lueur plutôt provenant de l'extérieur. D'un autre côté, en raison de l'exiguité de la pièce, nous nous touchons tous et ne pourrions faire un mouvement en arrière, limités que nous sommes par les murs. En un mot, il est absolument impossible à qui que ce soit, et par un moyen quelconque, d'entrer dans le cercle sans attirer l'attention des cinq membres de la Société française d'Etude; d'ailleurs, nous veillons.

La lumière éteinte, disons-nous, des coups très forts sont de suite frappés sur le guéridon. Le médium, inspiré, dit qu'il comprend que l'on demande la mandoline. Une demoiselle, qui avait à sa portée la boîte dans laquelle cet instrument se trouvait enfermé, la prend et la dépose sur la petite table.

Aussitôt on entend la boîte s'ouvrir et la mandoline donnant des sons très accentués, sinon harmonieux, est enlevée dans l'espace où elle va et vient très rapidement tout en continuant d'émettre des sons. A différentes reprises, et bien une douzaine de fois, je puis constater, de mes yeux, qu'elle passe devant la faible lumière dont j'ai parlé. Après avoir compris que l'instrument revenait sur la table, nous le surprenons, toujours au moyen des sons qu'il dégage, remontant dans l'espace où il circule encore dans tous les sens, et se dérange même pour toucher plusieurs des assistants.

Entre temps, des mains très légères touchaient aussi ou pressaient les nôtres. A un moment donné, ma montre est enlevée prestement malgré un anneau qui la retenait à ma boutonnière, et remise à une dame placée de l'autre côté de la table. Un petit carnet m'est également enlevé de la poche, et porté à une autre dame relativement assez éloignée de la précédente.

Sur la demande du médium, une demoiselle, médium elle-même, se met à chanter et elle est tout aussitôt accompagnée par une forte voix, assez fausse du reste, que les habitués déclarent reconnaître, d'ailleurs, à cette particularité, pour celle d'un parent mort depuis quelque temps.

Des coups de sifflet se font également entendre à plusieurs reprises.

Enfin nous entendons une voix que Madame Laffineur croit reconnaître pour celle de son fils, récemment décédé, qui dit : « Mère » et on l'embrasse.

Ainsi donc, comme on le voit, séance des plus intéressantes et sur laquelle peuvent méditer messieurs les sceptiques et les indifférents. C'est de l'hallucination, diront-ils comme d'habitude, soit, mais les hallucinés deviennent plus nombreux chaque jour.

Célestin Duval.

Déplacements d'objets sans contact. — Aujourd'hui, 6 avril, nous étions six personnes autour d'une petite table ronde, faisant la chaîne en nous tenant les mains.

Une boite, fermée à clef, était sur la table, ainsi qu'une petite sonnette.

Au bout de cinq minutes d'attente environ, des bruits et des déplacements d'objets placés sur la table se sont fait entendre. La sonnette a tinté, puis est tombée à terre; puis, le guéridon s'est balancé et a été toucher les différentes personnes.

Les deux nouveaux venus, qu'on n'avait pas mis à la chaîne, ont été priés de venir toucher les mains de ceux qui formaient ladite chaine et, aussitôt, la table a été les toucher eux-mêmes.

Puis, la table s'est enlevée et renversée, les pieds en l'air. Elle s'est alors soulevée plusieurs fois, retombant avec une certaine force.

Enfin, on a tourné le bouton électrique pour donner la lumière et voir nos positions respectives, qui étaient celles du commencement de la séance, c'est-à-dire tous nous donnant les mains.

Nous avons recommencé quelques minutes après, mettant à la chaine les nouveaux venus, MM. Nypert, et les phénomènes se sont répétés avec autant d'intensité que la première fois. Nous avons opéré en pleine obscurité, mais nous allons essayer avec la lumière la prochaine fois. Peut-être nous réussirons, puisque d'autres médiums réussissent.

Nous avons acquis la foi par la réussite, et c'est ce grain de senevé qui, je pense, sera le levier soulevant les objets quand nous recommencerons.

Si nous arrivons au résultat désiré, ce sera de l'Eusapia Paladino tout pur que nous aurons produit, et nous n'aurons plus qu'à inviter, avec discrétion et une à une, des personnes éminentes à venir voir.

Je tâcherai, ensuite, de photographier le phénomène, comme cela a été fait en d'autres endroits.

Puisque je parle de grain de senevé et de foi, permettez-moi de vous dire que la volonté qui veut est un levier d'Archimède qui soulève matériellement.

La foi réelle qui sait que la chose commandée doit forcément arriver est plus matérielle qu'on ne le pense généralement.

Et puisque Jésus-Christ a parlé de déplacer les montagnes par cet agent, je crois qu'il a eu absolument raison.

On croit qu'il a voulu le dire seulement dans l'ordre spirituel, tandis que c'est dans l'ordre matériel que réellement la foi agit également.

Celui qui a une grande puissance fluidique, jointe à une grande foi peut, par la seule volonté, opérer des phénomènes étranges qui passent pour des prodiges et ne sont que la conséquence d'une loi physique naturelle. Et c'est pourquoi Jésus dit à Pierre : Sors de la barque et tu marcheras comme moi sur la mer.

Et Pierre sortit et marcha ; puis s'enfonça et Jésus lui dit en le soutenant : Ta foi diminue et c'est pour cela que tu enfonces.

La foi est créatrice.

Le grand Dieu qui a créé les milliards d'Univers, l'Infini, est inconnu et inconnaissable à nous, habitants de la Terre, et sortant depuis peu de l'animalité.

Nous pouvons supposer qu'il a des ministres gouvernant chacun une nébuleuse de soleils ; que dans chacun de ces soleils il y a aussi un gouverneur; que ce gouverneur de soleil a des gouverneurs de planètes; et que ce dernier gouverneur de planète, prenons la nôtre, la Terre, en est le Dieu et a été préposé à sa formation.

C'est ce qui a fait dire au Christ : Nous sommes tous des Dieux. En effet, l'évolution constante et progressive nous amènera un jour, quoique fort reculé, à être le gouverneur, le Dieu d'une planète.

L'Univers infini est assez grand pour atteindre ce résultat, qui, d'ailleurs, est indubitable.

Il suit de ce qui précède que le Directeur de notre planète, si grand pour nous, humains, qu'il a créés, est bien petit relativement au Dieu du soleil, et celui-ci bien petit en le comparant au Dieu d'une voie lactée; et ce dernier infiniment plus petit, si on le compare au Dieu inconnu, premier créateur dont nous avons parlé en commençant.

Si maintenant nous nous demandons quel est l'outil de l'ouvrier, du transformateur incessant, du Dieu, de celui que j'appelle le Directeur de notre planète, je répondrai que son outil, son levier, est la volonté, la Foi.

S'il dit à une île de s'élever dans la mer, ou à la terre de s'enfoncer sur tel rivage; à un volcan de vomir ses flammes et à un autre de s'éteindre, la matière obéira au commandement.

Ce sont des leviers matériels qui ont été mis en mouve-

Publicité Economique

L'Étincelle accepte des petites annonces au prix de 0,15 centimes le mot avec minimum de 10 mots pour tous les non abonnés.

Les *abonnés* ont droit personnellement à l'usage gratuit de 40 mots, à utiliser au cours de leur année d'abonnement et non reversihles d'une année sur l'autre.

Lorsqu'ils auront épuisé leur droit, nos abonnés pourront continuer à faire usage des petites Annonces au prix de 0,10 centimes par mot avec un minimum de 10 mots.

Le Directeur se réserve de refuser celles qui ne rentreraient pas dans l'esprit du journal.

Pour les Annonces plus importantes, ou de longue durée, à la 16e page ou dans le corps du journal, ou traiter à forfait.

L'espace occupé par les annonces sera mesuré au lignomètre de 7 points.

4e Année. — N° 96 Le Numéro : Quinze Centimes 1er Janvier 1901

L'ÉTINCELLE

Organe de la Liberté religieuse et de l'Union des Églises

ABONNEMENTS :		DIRECTEUR :	ANNONCES
FRANCE	ÉTRANGER	l'Abbé JULIO	SUR LA COUVERTURE
Un an . . 7 fr.	Un an . . 9 fr.	5, RUE VERNIER	0 f. 15 le mot
Six mois . 4 fr.	Six mois . 5 fr.	PARIS (XVIIe)	
Trois mois 3 fr.	Trois mois 4 fr.		

L'ÉTINCELLE

L'affaire du jeune homme coupé en morceaux par un bandit inconnu a passionné les foules : chaque jour devant les vitrines de la Morgue ont défilé des milliers de curieux ; chaque matin les avides d'émotions ont déplié avec anxiété leur journal, pour apprendre une piste nouvelle, une péripétie inattendue, la suite au prochain numéro, comme dans un roman sensationnel.

Et cependant il est encore un autre crime plus passionnant, plus pimenté (il faut du piment aux foules) : en voici les épouvantables détails.

Une femme, une bien belle femme, si l'on en juge par ce qui en reste, a été, elle aussi, trouvée en morceaux, un pied dans les fortifs, l'autre bien loin dans la campagne ; une cuisse était cachée au fond du placard d'une sacristie, une autre dans un temple ; un bras dans la cour du Sénat, les deux mains sur les marches du Palais Bourbon ; des débris sanglants et entrailles enchevêtrées sur les Champs-Elysées dans la boîte à ordures du restaurant Cubat, le tronc tout entier en pleine rue de Belleville. On a rejoint tous ces morceaux épars et dans Paris comme dans le pays tout entier a couru comme un long frisson d'épouvante.

On n'a pas retrouvé la tête : on la cherche partout, dans les égouts, dans les sanctuaires, au fond des palais luxueux, dans les plus sombres coins des chaumines. On finira par la découvrir.

Que n'a-t-on pas dit sur les auteurs présumés de ce crime atroce ? On a déjà quelques données : il y a ce je ne sais quoi qui donne aux foules une sorte de prescience divine. On reconstitue tout le passé de l'inconnue : c'est une femme du grand monde qui longtemps a vécu dans le luxe et les palais dorés ; dans sa jeunesse elle a eu des rois pour amants ; puis elle a dégringolé dans le vice et la crapule : elle s'est vendue au plus offrant, donnée à tout venant. Son dernier amant, maçon de son état, manœuvre à tout faire, circoncis pourri jusqu'aux moelles, après en avoir vécu, l'a dépecée savamment, l'a semée ainsi partout, pensant qu'on ne la récollerait jamais, et (détail horrible !) il lui a arraché le cœur et l'a donné à manger

à des chiens, sur le collier desquels on lit des noms étranges : William Dog, Miss Wiskey, King Karl, John Bull, Birbante, Mirador, et jusqu'aux minuscules Pomponette et Follette, qui n'étaient pas les moins âpres à la curée.

On vient enfin de constater l'identité de la pauvre morcelée, sans tête. On l'a reconnue à l'exubérante abondance de ses seins : c'est Madame Lafrance, maîtresse d'un bouibouis mal fréquenté au coin du quai, loin de la Concorde.

La pauvre femme (qui ne la plaindrait ? elle a péché par trop d'amour et elle en meurt) la pauvre femme a laissé des fils, dont quelques uns ont assez mal tourné. L'aîné se dit de la haute, son blason menteur s'est souillé à tout jamais dans les dorures cosmopolites. Le cadet, un gros ventru qui ne songe qu'à sa panse ; le petit dernier un *ouverrier* gouapeur, gouailleur, qui grève, chante et imite les folies de maman. Ce n'est pas le plus mauvais, car il a bon cœur.

Il en est un autre qui pense et se cache : celui-là aime sa mère. Il la réhabilitera, il la remettra bien haut sur un piédestal d'honneur, il la vengera, en punissant tous les assassins qu'il connait. Car il n'y a pas qu'un seul assassin, il y en a plusieurs. Il lui faut des documents, il lui faut retrouver ses titres de noblesse égarés dans toutes les poubelles ; pour ce, il se fait chiffonnier la nuit, et muni de sa lanterne, petite étincelle scintillant dans les ténèbres, sautant comme un feu follet à travers les pavés parisiens, il enfonce son crochet aigu dans les tas d'ordures, amoncelées à la porte des palais, des immeubles de rapport, des sacrosaints sanctuaires. Oh ! l'abondante moisson ! que de détritus et d'insanies ! Va, fils de la France, soulève tes dégoûts, pique dans ces viscères : tu trouveras la perle pure, la résurrection de ta mère.

Le jour venu, il jette sa hotte, et le front vers le ciel, il prie, il met en pratique l'enseignement du Maître : aimer, ramener, guérir ses frères.

Vous avez compris : voilà toute l'*Etincelle*.

Cette Etincelle qui tremblotte et vacille, cette étincelle d'amour qui brûle en notre cœur, savez-vous où nous l'avons prise ? Dans le Cœur de Jésus, notre Maître et notre Modèle. Chaque matin nous disons notre messe, et là nous trouvons inspiration, énergie et puissance : nous sommes prêtre et français.

Prêtre, non comme quelques uns qui pontifient dans des cavernes à colonnes dorées et vendent leur Maître un peu plus de trente deniers. Heureusement pour la terre, l'étincelle d'amour n'est pas morte dans tous les cœurs. Dans nos campagnes, il est de nombreux et humbles pasteurs, qui frémissent dans le silence, forcés de se courber sous la crosse, et n'attendent qu'une voix pour clamer à leur tour leurs désespérances passées avec leurs espoirs futurs dans la Justice immanente. Dans le jeune clergé souffle un esprit nouveau, avant-coureur du grand souffle de l'Esprit qui rénovera toutes choses.

C'est dire que, nous aussi, nous sommes indépendant, catholique, mais aimant tous nos frères sans distinction de caste ou de religion, appelant de tous nos vœux l'union de tous les cœurs dans la Charité Universelle, qui est la plus belle expression de l'Amour. Comme le vieux Gaulois, nous ne craignons que la chute du

ciel, et encore le recevrions-nous sur la pointe de la prière. Nos évêques sceptiques, nos gouvernants fanatiques, ne sont que des marionnettes qui n'ont plus rien d'apostolique ni de français. Nous le démontrerons, comme nous l'avons déjà démontré dans notre *Tribune du Clergé*, parue il y a dix ans, et que nous reprenons aujourd'hui sous un nom nouveau.

Nous servirons l'*Etincelle* à tous nos anciens abonnés, nous l'enverrons à tous nos amis nouveaux qui se comptent par milliers. Nous comptons sur leur bienveillance et leur protection.

Nous vivrons sûrement. L'Etincelle peut se cacher un moment sous la cendre, mais il ne faut qu'un petit souffle pour la raviver et comme la poudrière n'est pas loin, l'explosion est proche.

Explosion de charité, d'amour fraternel, de rénovation spirituelle et de progrès infini !

Le vieux siècle finit platement dans une apothéose de foire aux pains d'épices : le nouveau commence dans une pensée féconde.

Il y aura de la casse : rien de solide ne se fait que par le sacrifice et l'amour.

Etincelle du Grand Amour Divin, viens embraser les cœurs de tous les hommes.

Etincelle du savoir de tous les mondes, viens éclairer notre intelligence !

Et toi, petite *Etincelle*, va et sois bénie !

L'ABBÉ JULIO

AVIS

Nos anciens abonnés ou les personnes qui ne voudraient pas recevoir notre journal, sont priés de le retourner tout simplement avec la mention Refusé.

Ceux au contraire qui voudront bien l'accepter sont priés d'envoyer de suite le montant de leur abonnement à M. l'abbé Julio 5 rue Vernier Paris (17e arr.)

En principe l'Etincelle *sera hebdomadaire, mais en raison des premières difficultés d'impression, de la mise en marche de tous les services, la publication en sera irrégulière dans les premiers mois. Nos abonnés, qui sont nos amis, voudront bien accepter cet état de choses.*

On nous réclame aussi de tous côtés la Biographie de Jean Sempé. *Nous allons la faire réimprimer incessamment et nous annoncerons cette nouvelle édition dans notre journal, comme nos autres ouvrages dont nous donnons une nomenclature à la quatrième page de la couverture.*

Pour ceux qui ne connaissent pas l'abbé Julio, nous citons un petit article du Chrétien Français, *en date du 24 Novembre 1900.*

C'est une sorte de présentation à nos lecteurs.

GALERIE ECCLESIASTIQUE

L'ABBÉ JULIO

Le nom de l'abbé Julio est le nom d'écrivain de l'abbé Houssay, ancien vicaire de Paris, qui eut quelques démêlés avec M. Richard, alors coadjuteur, et qui donna sa démission en 1885. Il serait trop long d'en dire les causes : il suffit de dire que l'abbé Julio n'est pas de la race de ceux qui baisent les mules du pape ou les anneaux cardi-

nalices. Il sut se défendre et rendit coup pour coup.

Ses différents ouvrages : *Gorin et Cie*; *L'archevêque de Paris et les Dames de Carreau*. *Passibonqueça*, histoire d'un curé de Paris, *Place au Travailleur* et *Un forçat du bagne clérical* ont eu quelque retentissement.

Ce ne fut pas tout : il inaugura la défense du petit clergé contres les abus des évêques dans son journal : *La Tribune du clergé*. Ce fut un succès. Il le suspendit pour raisons graves, mais il va le reprendre très prochainement sous un autre nom ; *L'Etincelle*. Nous serons heureux de saluer l'apparition de cette feuille nouvelle : un combattant de plus dans la lice et non des moins vaillants. Car si notre confrère ne marche pas dans la voie que nous suivons, il a néanmoins notre sympathie comme nous avons la sienne ; nous allons par des sentiers différents pour atteindre au même but : la liberté des Enfants de Dieu.

L'abbé Julio est prêtre catholique, apostolique, français et indépendant. Il célébre la Sainte messe chaque jour dans sa chapelle privée sans avoir besoin de l'estampille archiépiscopale. C'est lui qui sachant par expérience que nos églises catholiques ne sont que les fameuses cavernes annoncées dans l'Évangile, a voulu fonder une église libre où l'on ne paierait pas les sacrements. Au grand désespoir de M. Richard, il avait établi un concurrent. M. Vilatte, archevêque américain, lequel avait déjà fait quatre ordinations sacerdotales et une consécration épiscopale. Malheureusement cet archevêque n'était pas à la hauteur d'une pareille mission, par défaut d'instruction, par faiblesse de caractère, par manque de persévérance. M. Vilatte est rentré en Amérique.

L'abbé Julio pour un échec passager n'abandonne pas une idée : il trouvera un autre évêque, sans pompe et sans flonflon doré, à la manière des apôtres. Nous l'attendons à l'œuvre et ne lui ménagerons pas nos encouragements.

En attendant il fait la propagande à sa manière et a de nombreux fidèles, dispersés un peu partout, mais petits noyaux de futurs centres.

Dans son livre : *Secrets Merveilleux pour la guérison de toutes les maladies physiques et morales*, qui n'est que la reproduction des prières du Bénédictional, il prétend que quiconque a la foi et prie, peut et doit toujours être exaucé, et que tout prêtre qui a cette même foi (combien y en a t-il ?) peut et doit faire des miracles plus grands que le Maître. Pour éviter tout ennui, les malades s'adressent au médecin, qui seul a qualité pour prescrire le remède ; la prière ensuite donne efficacité plus grande Quant aux maladies de l'âme plus nombreuses encore et plus douloureuses, tout ministre de religion y peut et y doit apporter le baume de la consolation, sinon la guérison totale.

L'abbé Julio reçoit gratuitement le samedi chez lui, 5, rue Vernier, Paris.

Programme

Un prêtre intelligent et pieux, malgré cela ou plutôt à cause de cela victime depuis longues années de M. Richard, cardinal archevêque de Paris, nous adresse l'intéressante communication suivante, que nous faisons volontiers nôtre, en la prenant comme programme, sans préjudice des observations ou communications quelconques qui pourront nous être faites, acceptant même

les contradictions, pourvu qu'elles ne s'éloignent pas trop de la ligne que nous nous sommes tracée et qu'elles soient d'un ton convenable, nous réservant dans ce cas de faire les coupures nécessaires.

Nous ouvrons une Tribune Libre : ce ne sera pas la partie la moins intéressante.

L'église traverse en ce moment une crise des plus critiques qu'elle ait jamais éprouvée.

Ses chefs, par leur despotisme, l'ont conduite à un point absolument intolérable. La justice y est aujourd'hui entièrement méconnue. L'arbitraire est la seule loi qui y soit observée.

Le clergé a, plusieurs fois, manifesté son ardent amour, son désir véhément de la justice et du droit chrétiens.

Le congrès de Bourges, en septembre 1900, l'affirme solennellement. Les évêques, pour arrêter cet élan, s'en sont emparés, afin de le confisquer et de tâcher de le diriger en faveur de leur omnipotence.

Le moment serait opportun, ce semble, pour discuter les deux opinions ou les deux systèmes de son gouvernement : 1° celui de l'évêque, qui est de Saint-Jean-Chrysostome, dans lequel l'évêque serait toute l'église ; c'est celui du despotisme. Et 2° celui du prêtre, qui est de Saint-Jérôme, dans lequel l'évêque doit gouverner, par le presbytère, avec son clergé, qui ensemble doivent travailler à former l'Église. Ce système est conforme à l'Évangile où N. S. déclare que celui qui est le premier dans l'Église doit être le serviteur de tous.

Ce principe évangélique est absolument méconnu. Il faut commencer par là. Il faut revenir à la simplicité évangélique et renoncer au faste et à l'orgueil prélatiques.

Le despotisme a amené tous les maux dans l'Église. Ce sont ces maux qui la déparent en l'amoindrissant par :

1° L'absence de liberté et de tous les droits qui supprime le dévouement et fait que le clergé aujourd'hui est devenu terrestre et mondain. Placé dans le monde, dit le Christ, il ne doit point être du monde, mais rester au dessus du monde.

2° L'amour de l'or et des jouissances, qui ouvre la porte à tous les maux dans l'Église. Plus de luttes, plus de vertus, plus d'amour de J.-C. au-dessus de tout. L'or est le Dieu de ce faux christianisme, qui supprime même la note qui lui est essentielle : la *charité*. *Vous ne pouvez*, dit le Christ. *servir à la fois Dieu et Mammon.*

3° : L'égoïsme qui en découle et qui fait que l'on *recherche son intérêt propre et non celui de J.-C.*

4° La suppression de tout droit et de toute justice brise l'ordre chrétien, établi par le Christ, que les siècles avaient consacré et qui est l'aspiration du cœur de tous les hommes régénérés : *Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice : tout le reste vous sera donné par surcroît.*

Telles sont les causes des maux actuels, qui affligent l'Église.

Il faut réagir. Il faut reprendre l'évangile, son esprit, ses préceptes.

Dans une série d'articles nous nous proposons d'attaquer tous les abus. Nous ménagerons les personnes ; mais nous démasquerons l'hypocrisie, comme le faisait le Maitre lui-même pour les pharisiens de son temps.

Tant pis pour ceux qui seront atteints.

Le zèle de la maison de Dieu prime tout.

Il faut une réorganisation : *l'Instauration* de St-Paul *dans le Christ*.

1° Un syndicat du clergé, pour la défense gratuite du petit clergé victime de l'injustice soit en cour de Rome soit devant les Tribunaux.

2° Une caisse pour pourvoir gratuitement à cette défense.

Cette caisse sera alimentée par des dons volontaires. Nous prions les organisations ou tentatives déjà faites dans ce but de se concerter avec nous.

3° Une caisse de retraites, comme il en existe quelques-unes en différents endroits, pour pourvoir aux besoins des prêtres, mais sans le concours des évêques, sous la direction des intéressés.

Nous respectons les évêques à la condition qu'ils soient respectables et qu'ils commencent par se respecter eux-mêmes, en respectant leur clergé. *Honore invicem providentes* dit St-Paul.

Nous accueillerons toutes les bonnes volontés.

Nous avons en vue l'Unité que veut le Christ dans son Église, aussi accueillerons-nous les hommes de toutes sectes qui désirent cette même Unité, si désirable, si nécessaire. Que tous s'unissent donc à nous et fassent abstraction de leurs idées personnelles, pour s'en tenir à

l'Évangile, unique loi du Christianisme; que tous viennent et nous serons forts parce que selon sa promesse, le *Christ sera au milieu de nous*. Si *Dieu est avec nous, qui sera contre nous?*

Allons tous au Christ et ne disons point : *Moi je suis pour Pierre, moi pour Paul.*

Plus de séparations, de distinctions, de divisions ! qu'il n'y ait plus de Russes ni d'Anglicans ! Plus d'orthodoxes, ni d'hérétiques, Plus de protestants, ni de catholiques, mais rien que des chrétiens universels, ou si l'on veut, puisque c'est synonyme, tous chrétiens catholiques, ni anciens ni nouveaux.

Nous organisons dès aujourd'hui un syndicat provisoire, qui se constituera définitivement, dès que le nombre nous le permettra.

Nous rappelons que l'ancien clergé avait un syndic qui était admis dans les assemblées du clergé et des États Généraux. Nous nous replaçons dans cette tradition.

Nous prendrons la défense des associations religieuses, des œuvres évangéliques, des communautés et de tout ce qui est conforme à l'Évangile.

Nous ne ferons pas de politique qui divise nous sommes foncièrement républicains et nous défendrons toutes les libertés que le Christ a données.

Nous plaçons cette entreprise sous la protection de l'archange St-Michel, qui le premier prit en mains les intérêts de Dieu.

Tous les bons prêtres (et ils sont nombreux grâce à Dieu), tous les pieux laïques seront avec nous.

Puissent nos efforts, avec l'aide de Dieu, atteindre le but sublime que nous poursuivons et préparer cette Unité religieuse et morale, qui est le vœu suprême du Christ, dans son dernier discours, dans sa prière sacerdotale et suprême après la Cène, et réaliser l'Union chrétienne dans la Charité de J.-C. dont les abus sont l'obstacle insurmontable.

Alors nous reverrons l'Église du Christ, telle que la dépeint le grand Paul : *Une, Sainte, Immaculée, sans rides ni tares.*

Nous supplions les évêques et tous les chefs spirituels de ne voir que nos bonnes intentions et nos bonnes volontés, pour le but excellent qui est celui du Christ lui-même.

L'ABBÉ OUINARD.

CHRONIQUE

On vient de supprimer au Palais la Messe du St Esprit, je n'en suis pas trop fâché, car je me demandais ce qu'avait à faire le Saint Esprit au milieu de toutes ces robes rouges et sanglantes, robe du cardinal, robes des juges, les deux glaives unis et taillant à tort et à travers.

Ce n'est pas la doctrine du Christ : il a dit : Tu ne tueras pas. Et cela s'adresse à tous sans exception.

Mais, a dit Alphonse Karr, que Messieurs les assassins commencent à ne plus tuer et on ne les raccourcira plus. Ils ont tort de commencer, en effet, mais ce n'est pas une raison de faire comme eux en leur rendant la pareille.

On ne punit pas un assassinat par un autre assassinat, car alors pour être logique, il faudrait raccourcir les juges et il n'y aurait plus de raison pour que cela finisse.

Evidemment il y a d'autres moyens d'empêcher un criminel de recommencer. On ne guillotine par les fous dangereux: on les enferme.

Reste la question de la défense personnelle pour les individus et les sociétés. Pour les premiers, trouver des moyens préservatifs d'attaque nocturne ou diurne. Pour les sociétés, le tribunal international d'arbitrage jugeant tous les conflits sans appel.

C'est ce que demande avec raison Kruger. L'agneau crie : Au loup ! Et nous sommes assez lâches pour ne pas courir sus au loup, sous prétexte qu'il nous montre ses vilaines dents d'Anglais. Où donc la générosité française ? Où sont les vieilles lunes ?

Empêchez toute guerre offensive et nous n'aurons plus besoin de nous défendre.

Mais lorsque, toute précaution prise, il y a une brute ou une nation qui vous attaque, défendez-vous bravement quand

même. Il vaut mieux tuer le diable que d'être tué par lui.

C'est ce que fait Kruger avec ses rudes paysans. Un peuple ne meurt pas, s'il le veut bien.

Ceci est le droit de porter des armes défensives. Moquez-vous de ceux qui les prohibent. Le jour où l'on aura assaini nos rues, où n'y aura plus de nations voleuses et brigandes, on n'aura plus d'autre arme que sa pipe ou sa cigarette, et l'on pourra danser en paix dans les villes et les villages.

Conclusion : Esprit Saint, vous avez bien fait de déserter le Palais de Justice.

* * *

Il y a encore des âmes naïves qui croient que ce même Esprit Saint est pour quelque chose dans la nomination de nos évêques et qu'il habite en eux.

Je me demande, en ma simplicité, dans quel endroit il pourrait loger.

Mon Directeur me dit qu'ils ont reçu la consécration épiscopale, partant l'Esprit Saint. Le caractère, je l'accorde, et encore bien mal à propos ; mais le Saint Esprit? jamais de la vie : il s'est envolé à tire d'ailes, rien qu'en voyant la place.

Me ferez-vous avaler, par exemple, que l'évêque de Laval en ait encore en lui la moindre parcelle ? S'il faut en croire la *Libre Parole*, c'est le dernier des misérables, ce Geai déplumé, ce « J'ai du Lubin, » ce « Gagé, » comme disent les Lavallois, enlève les filles, fait d'un couventune maison de passe ; a beau recevoir des pommes cuites, ne veut pas s'en aller même sur l'ordre du pape et devant le mépris public.

Est-ce bien vrai tout cela ? est-ce possible ?

Si cela n'est pas, que l'évêque ou les siens me le disent et me le prouvent, et alors je le défendrai contre les odieuses accusations de la LIBRE PAROLE, envers et contre tous.

Mais si cela est, la Libre Parole fait une bonne œuvre de nettoyage. Alors, prêtres et fidèles, vous avez le droit de vous plaindre, le devoir de chasser ce loup mercenaire qui ravage le troupeau.

J'attends la vérité.

JEAN SIMPLESSE

TRIBUNE

Encouragements.

Environs de Bordeaux, 15 décembre 1900

... J'apprends avec bonheur la résurrection de votre journal, l'apparition de l'Etincelle.

Vous aurez beaucoup d'abonnés dans le clergé français et les maisons religieuses, parce qu'il y a un malaise profond et croissant. Je ne parle pas toutefois de la partie du clergé qui ne sait plus penser : celle-là ne compte pas. Quant aux instituteurs vous en aurez aussi quelques uns, si vous êtes assez courageux.

Vous pouvez compter sur mon dévouement et ma collaboration. Je ne suis qu'un pauvre curé de village, mais j'aime Jésus-Christ plus que tout.

Ma conviction est que l'orgueil des chefs de l'Eglise est la cause que le clergé ordinaire et les laïques dévoués sont paralysés dans leur action, que les peuples se détournent de plus en plus de l'Eglise.

Les moyens de remédier à ce grand mal seraient de dénoncer les abus, de restreindre les ressources temporelles des évêques et de la cour romaine, de faire pénétrer au sein de l'Eglise des habitudes plus démocratiques.

Mais, hélas ! à mesure que je vieillis, je m'aperçois que ces moyens sont impraticables.

La justice, qui est le résumé de toute la morale du Christ, est ce qu'il y a de moins connu dans la *Sainte* Eglise.

Nous sommes bien malades. Où allons-nous ? Je ne sais plus.

Je n'attends plus rien que de la miséricorde divine.

J'admire votre foi : que Dieu vous soutienne dans votre entreprise. Je prie chaque jour pour vous.

Votre frère en J.-C.

J. R.

* * *

M. l'évêque d'Évreux

M. Meunier, évêque d'Evreux, est, comme tous les autres, un homme dur et injuste, un être sans cœur. Jugez-en.

M. l'abbé Letailleur, ex-curé des Ventes, est un saint prêtre, qui n'a jamais failli à ses devoirs. Il avait contracté quelques dettes pour nourrir et soigner sa vieille mère et ses deux sœurs. M. d'Evreux a chassé ce bon prêtre, l'a réduit à la dernière misère et s'il ne s'était pas trouvé une grande âme charitable pour le recueillir et lui donner un morceau de pain, le prêtre serait mort de faim dans la rue.

Honte au bourreau d'Evreux !

Voici le cri de la victime :

Paris, 7 décembre 1900

Monseigneur,

A ma dernière demande de secours pour soulager ma profonde misère, vous n'avez répondu qu'en envoyant, à qui pouvait m'aider à trouver une place ou un poste, une note perfide et mensongère.

Vous saviez bien cependant que la population que vous m'aviez confiée si hostile jusque là à l'Eglise avait répondu au delà de toute attente aux efforts d'une seule année de ministère. Vous mentez donc sciemment en disant que je m'occupais de toute autre chose que de mon ministère.

J'admets que vous ayez le droit de m'enlever ma paroisse, mais alors vous m'en devez une autre; ou si vous ne m'en donnez pas, vous me devez au moins du pain.

Elle m'est dure la nécessité où vous me mettez de mendier ainsi ma quotidienne nourriture ; il m'est plus dur encore de me plaindre à vous et de le faire connaître publiquement. En cela je suis le précepte de l'Eglise et je crierai si haut que vous finirez peut-être par m'entendre.

Vous m'avez jeté il y a trois mois dédaigneusement une misérable somme, alléguant les charges de votre diocèse. Je ne veux être à charge à personne, je réclame mon droit, n'ayant de votre aveu même par écrit aucune charge canonique contre moi. Alors si vous ne voulez pas de moi, pourquoi me faites-vous fermer les portes des autres diocèses ? Gardez votre argent, Monseigneur, il vous est nécessaire pour couvrir vos gaffes policières et faire croire à votre infaillibilité administrative.

Vous vous dites : qu'ai-je à craindre de cet homme ? Il est pauvre et sans relations. Vous avez tort, Monseigneur, l'excès même de ma pauvreté m'attire des sympathies et vous causera quelques ennuis. Cette lettre ouverte en est une preuve. Celle qui suit en est une autre. Et ce n'est pas fini. Car, sachez-le bien, je ne veux pas disparaître du nombre des vivants pour cacher votre injustice et votre duplicité. Quoi que vous fassiez pour me noyer, vous ne m'empêcherez pas de me remettre à flot, et je crierai alors à qui et à quoi vous devez de m'écraser avec tant d'opportune charité.

Je sais bien qu'il vous serait plus agréable de m'entendre dire qu'en me croquant vous me faites beaucoup d'honneur. C'est en effet sur un entourage habile en ces sortes de pieux holocaustes que repose la grandeur de vos majestés, mais une fois de plus je vous paraitrai bien peu ecclésiastique en vous disant que je ne suis pas du tout décidé à entonner cette fanfare.

Je vous laisse, Monseigneur, dans toutes vos dignités d'apparat, de salon ou de boudoir : les petits prêtres comme moi ne vont pas si loin. Ils se contentent de gémir, de prier et d'espérer en des jours meilleurs.

Mon respect quand même au père qui renie son fils.

J. Letailleur

Voici la lettre à laquelle il est fait allusion précédemment.

Monsieur Fillion, vicaire général,

Selon l'avis que contenait la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai vu M. l'abbé de Beauséjour au sujet de M. l'abbé Letailleur. Nous avons longuement causé ensemble de la situation de celui-ci et des conditions un peu dures, et surtout très vagues au point de vue de son avenir, que lui impose Mgr d'Evreux. On déciderait peut-être M. l'abbé Letailleur à reprendre un ministère dans une modeste cure de campagne, mais comment lui imposer à lui qui est dans la force de l'âge et de l'activité une retraite perpétuelle dans un de ces couvents qui servent en somme de maison de détention aux membres du clergé ? De l'aveu même du Vicaire Général de Besançon, c'est une situation pleine de périls pour le prêtre et pour l'Evêque.

M. de Beauséjour était tout disposé à me

remettre la note de renseignements sur M. Letailleur et je comptais m'en servir pour le préceptorat qu'on lui avait proposé; mais après examen nous avons remarqué que cette note n'était pas signée et que dès lors sa valeur était nulle.

Il est cependant urgent d'arriver à une solution. Que Mgr d'Evreux veuille bien fixer le temps d'une retraite ecclésiastique, telle qu'en font annuellement tous les prêtres, s'il le juge à propos, avant de lui rendre sa paroisse ou une paroisse équivalente ; ou bien que S. G. coupe irrévocablement le lien qui attache M. Letailleur à son diocèse, en fixant la pension qui lui est due ; ou encore que celui-ci rentre dans la vie civile pour y trouver des moyens d'existence.

Il est bien évident que sa situation actuelle est intolérable et nécessite une résolution aussi tranchée qu'énergique.

Veuillez agréer, etc.

DE F DE S. G.

A une lettre si sage et si modérée, on a répondu par le silence.

Nous continuerons la série des révélations.

∴

De la résistance légitime à l'autorité

St-Girons 26 Décembre 1900

Monsieur l'abbé Julio,

J'ai lu avec un plaisir extrême dans un journal hebdomadaire que vous alliez fonder un journal qui défendra le bas clergé, tout en lui apprenant à penser par lui-même. Je vous crois destiné à faire le plus grand bien et à jouer un rôle important. D'une part le clergé n'ose guère lire les journaux qui sont dirigés et rédigés par des pasteurs protestants; et d'autre part comment des membres du clergé vivant dans le giron de l'Église Romaine pourraient-ils dire tout ce qu'ils pensent et parler librement? Ils seraient vite excommuniés.

Je m'offre à vous aider et je vous envoie un premier petit travail pour éclairer mes frères : faites en l'usage que vous voudrez.

Ce que je vous demande et sur quoi je compte : une discrétion absolue. Vous connaissez nos doux maîtres.

Sentiments fraternels

T. E.

Curé de la Haute Ariège

Voici le travail en question :

Qui ne sait que le premier qui résista à l'autorité, fut le grand St-Paul, qui reprocha publiquement sa conduite au premier des souverains-pontifes, à St-Pierre ? Et qui oserait dire que St-Paul en agissant ainsi, voulait mettre un trouble dans l'Eglise naissante ? Mais St-Paul avait vu les conséquences funestes de la conduite de St-Pierre, et par la vivacité même de sa résistance tâchait de le ramener à une appréciation plus exacte de la situation.

Un peu plus tard c'est St-Irénée qui adresse de vifs reproches au pape Victor I, en raison de la façon violente dont il avait fixé la date de la Pâque chrétienne, et il le prie de se montrer plus tolérant à l'égard des églises d'Asie.

Au moyen-âge nous trouvons St-Damien qui par tous les moyens cherche à obtenir la démission du pape Benoît IX, et ne se gêne pas pour écrire : « Tant que ce serpent sera à la tête de l'Eglise, le bien ne se fera pas. »

Je n'ai pas l'intention, vous le comprenez, M. le rédacteur, de citer dans une simple lettre tous les exemples que m'offre l'histoire, et les autorités des Pères et des Docteurs. Je ne puis m'empêcher cependant de transcrire ce passage de St-Jérôme qui me paraît si bien se rapporter à la situation présente: « Je le sais, disait le Grand Docteur. en lisant ces lignes, vous froncez les sourcils, vous craignez que ma liberté d'expression ne devienne un sujet de colère et vous voudriez bien, s'il était possible, mettre votre doigt sur ma bouche pour m'empêcher de dire ce que vous faites. Mais quoi ! M'est-il échappé de trop dire ? Il ne faut pas s'étonner si en m'élevant contre le vice, j'offense beaucoup de gens. Je dis que c'est à l'aide du mensonge que plusieurs sont parvenus à leur dignité, il me plait de tourner en dérision les larves, les chats-huants et les hiboux. »

De son côté, St-Bernard disait, après avoir rapporté le luxe et les vices de certains dignitaires de son temps : « C'est pour cela qu'ils veulent être prévôts, doyens, archidiacres, évêques, archevêques ; pourvus d'un évêché, ils veulent un archevêché ; l'ont-ils obtenu, ils rêvent je ne sais quoi de plus encore ; par l'intrigue et la fourberie, ils tâchent de se mettre bien en cour de Rome, etc. »

St-Thomas-d'Aquin nous enseigne la même

doctrine: « Sachez que dès qu'il y a menace de changer pour la foi, les sujets ont le devoir d'adresser aux évêques un blâme même public. C'est pourquoi, Paul, qui était soumis à Pierre, n'a pas craint, à raison d'un péril imminent de scandale d'accuser Pierre, et selon le commentaire d'Augustin, Pierre lui-même nous est un exemple que dès qu'on abandonne la ligne droite, on ne doit pas dédaigner d'être corrigé même par ses inférieurs. »

St-Liguori dit que quand il s'agit de fautes publiques, elles peuvent être dénoncées publiquement.

Scavini développant cette doctrine, dit à son tour que quand les supérieurs même ecclésiastiques commettent publiquement des actes contraires au bien public, on a le droit et le devoir de les blâmer.

Qui ne connait la conduite de Ste-Catherine de Sienne, à l'égard des papes et des cardinaux de son époque? C'est elle qui écrivait au pape Urbain VI : « Très cher Père, adoucissez un peu ces mouvements subits que la nature vous occasionne. » Et aux cardinaux : « Je devrais trouver parmi vous toutes les vertus du ciel et j'y rencontre tous les vices de l'enfer. Au lieu d'être des fleurs odoriférantes, vous avez infecté le monde. »

Un peu plus tard, un Père du Concile de Trente, remarquable par sa piété, Barthélemy des Martyrs, ne disait-il pas en plein concile aux mêmes cardinaux : « Les très illustres cardinaux ont besoin d'une très illustre réforme. »

La circonstance où ce droit des inférieurs de reprendre et corriger les supérieurs apparut avec le plus d'éclat, c'est sans contredit celle du grand schisme d'Occident. On sait ce qui se passa alors, lorsque deux papes et même trois à un moment se prétendant tous légitimes, divisaient la chrétienté en obédiences ennemies. On avait beau supplier les uns et les autres de donner leur démission; rien n'y faisait. Il fallut que non seulement les dignitaires de l'Eglise, mais aussi et surtout, faut-il le dire, les princes temporels imposassent pour ainsi dire leur volonté. Ce ne fut que sur leurs instances réitérées, derrière lesquelles la force matérielle était à peine dissimulée, qu'on obtint enfin un résultat.

Dira-t-on que les princes temporels d'alors et le peuple chrérien tout entier qui les appuyait commirent une faute en pesant de toute leur force sur ceux qui détenaient le pouvoir suprême de l'Eglise, en exigeant par la véhémence de leurs réclamations et la manifestation de leurs volontés bien déterminées la solution du plus déplorable conflit?

Nul n'ignore que la grande cause de la réforme en Allemagne, en Angleterre et ailleurs, fut le désordre et la licence qui régnaient dans le haut clergé de ces pays. Le peuple n'accepta en masse les doctrines de Luther et des autres réformateurs, que parce que les évêques et les abbés des monastères s'étaient rendus odieux au-delà de toute expression.

Que vaut-il donc mieux, ou laisser périr le peuple chrétien comme au XVIe siècle dans la moitié de l'Europe, ou s'élever contre les vices, l'incapacité, l'orgueil, l'administration déplorable et mortelle de ceux qui devraient conduire au Ciel leur troupeau et lui ouvrent toutes grandes les portes de l'enfer?

Si nous passons en Orient, nous verrons les mêmes causes amener le déplorable schisme qui tient encore éloignés de l'église le berceau dans lequel est née notre religion et ces pays célèbres de l'antiquité qu'illustrèrent les Basile, les Athanase, les St-Jean Chyrsostome et tant d'autres. Ce furent les évêques grecs qui se séparèrent les premiers de Rome et qui entraînèrent à leur suite le peuple entier.

Et que de fois les souverains pontifes trompés, prirent parti sans le vouloir pour le schisme et l'hérésie, contre la vérité et l'obéissance! que de fois leurs légats se laissèrent corrompre à Constatinople!

Si, passant des grands faits de l'Histoire nous étudiions la vie intime des saints, nous verrions aussi combien de fois ils ont été poursuivis, accusés, traqués injustement par ceux qui auraient dû les soutenir dans leurs œuvres et leurs efforts. C'est un traité complet qu'on pourrait faire sur la matière avec ces exemples de l'histoire et des saints, mais ce travail dépasserait évidemment les limites d'une simple polémique de journal.

J'ai voulu simplement montrer qu'à toutes les époques de l'Eglise, certains prélats, même des souverains pontifes, ont dû être redressés et personne n'y a trouvé à redire.

L'autorité en a-t-elle souffert; le respect qui lui est dû en a-t-il été diminué? non évidemment; car la critique ne s'adressait point au pouvoir considéré en lui-même; elle s'adressait à ceux qui en abusaient et tout

le monde comprenait qu'en s'en prenant à ceux-là, bien loin de vouloir ébranler les bases de la société, on voulait les rendre plus solides en les purifiant; une autorité qui se respecte sera toujours elle-même respectée; une autorité qui s'avilit, sera bientôt foulée aux pieds et amènera des catastrophes.

là est bien imprudent qui pouvant se procurer un puissant paratonnerre, préfère courir le risque de la foudre.

4° — *Les grâces à obtenir*. L'enfant demande *tout* à sa mère, qui refuse rarement. L'homme de foi demande *tout* à Dieu, et Dieu a le cœur de toutes les mères : il ne refuse jamais et donne plus qu'on ne demande.

5° — *Les animaux utiles à préserver* de toute influence pernicieuse, à guérir de leurs maux : ou *les animaux nuisibles à éloigner* de nos champs, de nos jardins ou de nos vignobles. Ce sont là recettes précieuses pour les travailleurs de la terre.

6° — *Les Esprits Mauvais* de l'au-delà *et les mauvais esprits* de la terre *à vaincre* dans leurs perfides entreprises contre nous. D'où viennent tant de mauvaises influences, tant de maux étranges et inexplicables ? Quelle que soit la cause du mal, si les formules, incluses en ce livre, en anéantissent les funestes effets, n'est-ce pas l'essentiel ?

Enfin, une table générale, par ordre alphabétique, permet de trouver sur-le-champ ce dont on a besoin.

Essayez ces *Secrets Merveilleux* soit pour vous-mêmes, soit pour les autres : c'est tout ce que nous demandons, certains que nous sommes que vous remercierez l'auteur du service rendu à l'humanité, pour le soulagement de ceux qui souffrent et pour la plus grande gloire de Dieu.

L'abbé Julio ne donne aucune consultation médicale, mais seulement des conseils, des avis spirituels, surtout aux personnes qui souffrent moralement. Ceux qui souffrent de maladies plus ou moins graves doivent s'adresser, pour la médication nécessaire, à son médecin : il lui vient en aide par la prière, en excitant la foi et la confiance en l'âme de ceux qui veulent guérir.

L'abbé Julio reçoit tous les samedis de 8 h. à midi, de 1h. à 7h. du soir. Si l'on désire pour un autre jour une audience particulière, on est prié de lui écrire à l'avance pour prendre jour et date.

Quand, pour une raison quelconque, les personnes ne peuvent venir à Paris, l'abbé Julio se rend à domicile, en n'importe quel point de la France ou de l'étranger, soit accompagné de son médecin, soit avec sa Voyante, car il a une grande foi dans la puissance curative du magnétisme et dans l'aide puissante des Bons Esprits de l'Au Delà. C'est tout bonnement la Communion des saints.

Vous qui ne savez pas, ne rejetez pas de prime abord ce que vous ignorez. Voyez, examinez, pesez, jugez et essayez par vous-même, et vous reviendrez sur vos jugements précipités.

A ces signes, dit le Maître, vous reconnaîtrez mes ministres : ils imposeront les mains et les malades guériront.

Regardons autour de nous : les prêtres n'imposent point les mains, aussi ils ne guérissent personne : ils sont trop occupés à la vente des choses saintes.

Nous reprenons la tradition : nous imposons les mains sur tous ceux qui souffrent moralement ou physiquement et nous guérissons presque tout le monde.

Nous disons à nos frères, prêtres ou laïcs faites comme nous et ils reçoivent le don.

Nous prions les personnes qui nous écrivent de ne pas s'impatienter si nous ne pouvons répondre de suite, parce que nous avons une correspondance trop chargée, mais nous répondons quand même toujours, pourvu que l'on envoie timbres-postes Ne pas oublier d'écrire son adresse dans chaque lettre.

On peut demander pour notre livre une bénédiction ou une consécration spéciale avec une messe dite sur ce livre.

Les offrandes pour les messes à dire en même temps que les neuvaines sont faites en rapport avec les facultés des personnes. Nous les disons nous-mêmes ou les faisons dire de suite par de saints prêtres en union avec nous

Nous fournissons les signes bénits et consacrés aves prières inscrites par nous, les médailles, l'huile merveilleuse de S. Sérapion, l'eau et le sel bénits, ainsi que notre portrait en photogravure ou en photographie .

Nous recevons gratuitement.

Sous cette rubrique : *Les Secrets merveilleux* nous ferons dans chaque numéro, pour nos nombreux amis et clients, un petit compte rendu de tout ce qui nous arrive en effet de merveilleux pour la guérison des maladies physiques et morales.

Nous nous empressons de dire que ce n'est pas nous personnellement qui faisons des miracles, ce sont les per-

sonnes elles-mêmes qui l'obtiennent par leur foi, par leur confiance, par leurs prières, auxquelles nous joignons les nôtres. Elles suivent l'ordre de l'Evangile : Allez donc montrer aux prêtres vos lèpres et vos maux, et vous guérirez.

Nous disons : *prêtres*, au pluriel, car nous affirmons de nouveau que nous n'avons point de privilège exclusif : tous les prêtres en peuvent faire autant. Seulement ils ne savent plus, ils ne croient plus, ou s'ils croient ils n'osent pas ou en sont empêchés, vous savez par qui.

Pour nous, nous osons, nous croyons, nous avons une foi à soulever les montagnes. Vous tous qui souffrez, venez priez avec nous et Jésus notre Maître vous soulagera.

Nous mettons ici quelques lettres prises au hasard dans notre correspondance, elles parlent de notre livre et prouvent ce que nous avançons. Si elles sont trop élogieuses, nous n'en sommes pas plus fiers pour cela.

Dans notre prochain numéro nous parlerons des faits et des résultats de nos voyages à Rouen, Bordeaux Lyon, Caen, etc.

Meurthe-et-Moselle

... J'ai entre les mains le livre des Prières Merveilleuses. *Merveilleuses*, elles sont en effet. Il en est que je trouve superbes, mais je voudrais bien posséder aussi la merveilleuse Biographie de Jean Sempé.

Je crois à la bonté de Dieu, à la puissance de la prière, je sais votre dévouement à la cause de l'humanité souffrante.

Hier j'ai, pu faire une longue course à pied. Après Dieu c'est à vous, Monsieur l'abbé, que je dois tant de bonheur....

M. P.

Lorraine

...J'ai les secrets Merveilleux. Je ne puis vous dire tout le bonheur que j'éprouve à les posséder. J'ai lu la préface de votre livre à une amie, qui comme moi en est enthousiasmée.

Je ne vous citerai pas tous les petits et grands bobos guéris par les Prières Merveilleuses. Nombreuses seraient les guérisons, si on avait la foi. Mais ce qui est vraiment extraordinaire, Eugène H. que je vous ai reccommandé, qui était atteint si gravement, est guéri, *complètement guéri*. La famille est dans la reconnaissance et dans la joie.

Quant à moi je fais chaque jour dans votre livre des découvertes qui me ravissent l'âme et auxquelles j'attribue la santé relativement bonne dont je jouis maintenant. C'est une bien belle mission que vous remplissez et je comprends que vous y mettiez toute votre âme, toutes vos forces...

A. P.

Rhône

...Je pense toujours à vous quand je rencontre de nouvelles souffrances : je voudrais que tous ceux qui sont dans la peine reçoivent les secours de votre ministère et ressentent comme on est heureux de trouver un cœur compatissant et surtout qui donne les moyens et nous aide à alléger le fardeau des épreuves.

L.

Isère

...Je trouve votre livre sublime. Désormais, si mes sourires sont encore pleins de larmes, mon âme sera calme dans la douleur. Merci à vous, je dormais dans le doute et vous m'avez éveillé dans la foi. Que Dieu vous rende au centuple le bien que vous me faites. Votre livre est un chef d'œuvre de compilation, de même qu'il est un trésor pour celui qui saura et voudra s'en servir. Pour moi c'est un bien inestimable : il ne me quitte ni jour ni nuit. Ce sera le compagnon de ma solitude et je voudrais pouvoir l'emporter dans l'au-delà, car il répond aux élans de mon cœur, il traduit les chants de mon âme. Par votre livre vous nous ouvrez la porte du Mystère, à nous de savoir entrer dans le sanctuaire...

M.

Loire

... Depuis votre visite l'espérance est revenue, nous nous sentons plus forts, nous ne sommes plus seuls à lutter contre nos ennemis. Il est bien vrai de dire que la Prière est toute puissante et que par elle on obtient tout, car revenir à flot dans la situation où nous sommes est pour moi un vrai miracle que je n'osais espérer.

C.

Rhône

... La lecture de votre livre a pour ainsi dire réveillé ma foi. J'avais prié si longtemps sans résultat, que je ne croyais presque plus. Aussi combien je l'aime, ce précieux trésor. Je ne voudrais le quitter ni jour ni nuit. Je le porte sur moi, lorsque que je vais faire une course un peu ennuyeuse: il me semble que

tout va mieux. Je voudrais être riche et en donner un à chaque famille dans la peine...

B.

Meuse

... Je suis heureuse de vous dire que je ne souffre plus. Je rends grâce à Dieu et à vous Monsieur l'abbé, je vous remercie mille et mille fois.

Mes souffrances morales n'ont pas beaucoup diminué, mais je ne désespère pas et je crois que Dieu dans sa bonté mettra fin à mes terribles épreuves, en suivant vos bons conseils.

Je vous remercie infiniment, Monsieur l'abbé Julio, de votre grande bonté et vous prie d'agréer, etc.

V. N.

Gironde

... Je vous remercie d'être si bon pour une si petite créature comme moi. Je voudrais tant me montrer reconnaissante, je suis peiné de ne pouvoir faire ce que je veux, mais, croyez que je prie Dieu de vous récompenser. Ah ! si tous les prêtres étaient comme vous, Monsieur l'abbé Julio, s'ils s'occupaient de ceux qui souffrent, de ceux qui pleurent, s'ils les soulageaient par des prières par des paroles réconfortantes, par des conseils pratiques...

P. B.

Aude

... Ma maladie a totalement disparue depuis quelques jours, ce dont je vous remercie bien sincèrement.

Je suis fort content d'avoir entre les mains ces ouvrages sublimes des Prières merveilleuses et des secrets encore plus merveilleux.

Pour moi des horizons nouveaux se sont dévoilés. Par les yeux de mon âme j'y ai vu des choses sublimes que les yeux du corps ne peuvent contempler. Lorsque, le soir, mes occupations journalières terminées, je me retrouve dans le calme à l'abri de tout regard humain, je me réjouis de cette contemplation, mon âme se grise de joies inconnues aux indifférents, mais réservées aux enfants de la sagesse.

Encore cent fois merci, Monsieur l'abbé, de toutes les bontés que vous avez pour moi. Merci pour votre ouvrage : les trésors du monde ne le valent pas. Agréez les remerciements d'un cœur sincère et loyal.

P.

FEUILLETON DE *L'Étincelle*

Un Forçat

DU

BAGNE CLÉRICAL

PAR

L'Abbé JULIO

PRÉFACE

Par une froide soirée de janvier 1888, j'achevais un article pour mon journal la Tribune du Clergé et j'allais me coucher, lorsque j'entendis sonner à ma porte.

— « Qui est là? demandai-je.

— « Je viens pour un malade très pressé.

— « Adressez-vous au curé de la « paroisse, il demeure au-dessous.

— « Non, non ; on ne veut à aucun « prix de Passibonqueça ; c'est vous, « Monsieur l'abbé Julio, que l'on « demande, et nul autre. »

J'ouvris.

C'était la brave concierge de la Cour de Bretagne, au 99 du Faubourg du Temple.

En deux mots, elle m'expliqua ce dont il s'agissait. Un pauvre ouvrier, depuis trois mois sans ouvrage, abandonné de tout le monde, se mourait de la poitrine, Il avait supplié qu'on allât lui chercher un prêtre barbu, bien connu dans le quartier sous le nom de l'abbé Julio.

— « J'ai une grave confidence à lui « faire, m'a-t-il dit; je le connais, il « répondra à l'appel d'un ouvrier mou- « rant.

— « Madame, guidez-moi, je vous « suis. »

J'arrivai au milieu de cette cité po-

puleuse, où quelques milliers d'habitants s'entassent dans des logements insalubres ; je grimpai je ne sais combien d'escaliers, et, à travers des corridors sombres suintant la misère, j'atteignis enfin les combles et j'entrai presque en rampant dans le plus affreux des galetas.

Sur quelques bottes de paille infecte, sous des guenilles, qui autrefois avaient servi de vêtements, gisait, presque nu, tout grelottant de froid et de fièvre, un homme jeune encore, mais complètement épuisé par le travail, la maladie, et je ne sais par quel chagrin amer qui donnait à ce visage émacié une expression de terrible angoisse.

Mon premier mouvement fut de jeter sur ce pauvre corps ma chaude douillette, et de prier la concierge d'aller au plus vite chercher du bouillon bien chaud, car il me semblait que cet homme n'avait pas mangé depuis huit jours.

Je restai seul en face du malade.

La lanterne posée à terre faisait danser de grandes ombres comme de noirs fantômes ; je sentais frémir, pour ainsi dire, les ailes silencieuses de la mort et mon âme était oppressée.

L'homme fixa sur moi ses grands yeux et murmura :

— « Merci, Monsieur, d'être venu...
« merci de votre charité... mais je n'ai
« plus besoin que de mourir...

— « Mon pauvre ami, lui dis-je,
« vous avez donc beaucoup souffert ?

— « Au delà de ce qu'un homme
« peut souffrir... approchez-vous de
« moi... mes instants sont comptés.
« Je vous ai prié de venir parce que
« je partage vos idées ; j'ai lu vos
« ouvrages, je connais le noble but que
« vous poursuivez.,... continuez, vous
« réussirez..... protégez le pauvre
« prêtre abandonné, persécuté..... car,
« moi aussi, je suis prêtre !...

— « Ah ! mon cher et malheureux
« confrère !...

— « Laissez-moi dire... maudit soit
« le jour de ma prêtrise ; malédiction
« à ceux qui m'ont fait prêtre et qui
« m'ont réduit à l'état où je suis !... »

A ce moment, la concierge rentra, portant un bol fumant, que le malade avala avec précipitation. Je ne m'étais pas trompé ! cet homme mourait d'inanition.

Je fis un signe, la concierge s'éloigna.

— « Tenez, me dit-il, je sens en moi
« une nouvelle vie ; profitons-en, car
« je n'en ai pas pour longtemps... »

Et le moribond tira de dessous la paille un petit sac :

— « C'est tout mon bien, ajouta-t-il,
« quelques papiers écrits avec des lar-
« mes de sang et qui racontent ma
« misérable vie de paria.

« Et cependant, je vous le jure, en
« face de la mort, je n'ai à me repro-
« cher aucune de ces fautes qu'on est
« heureux de jeter à la face du prêtre.
« J'ai vécu chaste, je n'ai même pas
« eu ces idées de révolte et d'indépen-
« dance que l'on ne pardonne jamais.
« Mon seul tort est d'être né bâtard,
« d'avoir été prêtre, de m'être fait
« moine...

« Enfin, vous verrez ; gardez ce ma-
« nuscrit, usez-en à votre guise ; c'est
« un document de plus pour la cause
« que vous défendez ; mais, vous aussi,
« Monsieur, défiez-vous des prêtres et
« de toute la monacaille. Ils ont juré
« votre perte et feront de vous ce que
« je suis maintenant, si vous n'y pre-
« nez garde. Pour moi, du haut du

« ciel, je veillerai sur vous, si toute « fois il y en a un ; car je ne crois « plus à rien: Dieu, la Providence, « la Justice sont des mots au service « des prêtres exploiteurs...

— « Pauvre ami, je comprends vo- « tre âme ulcérée par tant de misères ; « mais, moi, je crois à Dieu, puisqu'il « m'envoie vers vous, pour vous con- « soler, pour vous guérir... Quel âge « avez-vous?

— « Trente-huit ans!

— « Du courage, mon frère. vous « êtes jeune encore, bientôt la santé « reviendra. Vous ne serez plus seul à « souffrir.

— « Ne cherchez pas à me tromper « je ne me fais aucune illusion... c'est « fini... Là (et il me montrait sa poi- « trine décharnée), là, c'est usé, et ce « sont les prêtes maudits qui, plus que « les misères et les privations, m'ont « tué.

— « Allons, frère bien-aimé, au-des- « sus du pape césarien qui, perdu dans « ses nuages d'encens, *jubile* comme « un vieil avare près des trésors extor- « qués à la foule idiote et fanatique ; au- « dessus de ces évêques quémandeurs, « voleurs et assassins de leurs prêtres ; « au-dessus de ces pasteurs d'âmes, « qui s'enfoncent chaque jour davan- « tage dans les ténèbres d'une ignorance « plus profonde ou dans les turpitudes « de vices cachés ; au-dessus de la mo- « nacaille dégoûtante et rapace, n'y a- « t-il pas le Christ, l'Homme-Dieu, qui « a prédit toutes ces choses ? Ne voyez- « vous pas qu'il va chasser du temple « ces marchands éhontés, et qu'il dé- « truira le temple lui-même, s'il le « faut ?

« Écoutez la parole du Grand Conso- « lateur :

« Un jour, un pauvre blessé, comme « vous, gisait mourant sur le chemin.

« Vint à passer un apprenti-curé, un « vicaire, drapé dans son manteau de « fin drap. C'est à peine s'il tourne la « tête vers l'assassiné. Il passe vite : il « a un rendez-vous d'amour, un no- « ble et plantureux repas l'attend, les « plaisirs du jeu sont si passionnants !

« Après lui, s'approche un curé au « pas solennel, à l'air prétentieux. « Il daigne jeter un regard sur le corps « étendu, il va lui donner sa bénédic- « tion, peut-être même un bon de pain « de cinquante centimes.

— « Mais c'est un excommunié, s'é- « crie-t-il. un apostat, un maudit ! Va « vers Satan ! — Et le gras personnage « s'en alla raide et fier.

— « Enfin, un homme libre et indé- « pendant, le prêtre de l'avenir, aper- « çut le pauvre abandonné, il courut « vers lui, sans s'inquiéter de savoir « qui il était; il le prit dans ses bras, il « l'emporta chez lui, il versa sur ses « blessures béantes l'huile de la dou- « ceur, le baume des vraies consola- « tions ; en un mot, il le soigna si bien, « qu'il le guérit... »

Et c'est ainsi que je parlai pendant longtemps, et le malade avait pris ma main et il me souriait.

Toute la nuit je restai près de lui.

Aux premières lueurs du jour, l'âme du pauvre prêtre s'envloait radieuse et consolée vers un monde meilleur.

Comme le Christ sur la croix, elle avait pardonné à ses bourreaux !...

. . . .

. . . .

L'Abbé Julio

(à suivre)

EN VENTE

Chez L'ABBÉ JULIO

5, Rue Vernier, 5, PARIS (17e Arrondissement

ou

Chez CHAMUEL et Cie, Editeurs, 5, Rue de Savoie, PARIS

OEUVRES DE L'ABBÉ JULIO

		Franco
Gorin et Cie Société d'Exploiteurs	2 fr. »»	2 fr. 30
L'Archevêque de Paris et les Dames de Carreau	1 fr. »»	1 fr. 25
Passibonqueça, histoire d'un Curé de Paris	2 fr. »»	2 fr. 30
Un Forçat du Bagne Clérical	2 fr. »»	2 fr. 30
Place aux Travailleurs, Études Sociales	3 fr. 50	3 fr. 75
Biographie de Jean Sempé, Magnétiseur Mystique	3 fr. 50	3 fr. 75
Contes Danois	2 fr. »»	2 fr. 50
Prières Merveilleuses, Première édition	2 fr. »»	2 fr. 25
Prières Merveilleuses, Deuxième édition	2 fr. »»	2 fr. 25
Secrets Merveilleux	12 fr. »»	12 fr. 75

Le Gérant : E. HOUSSAY.

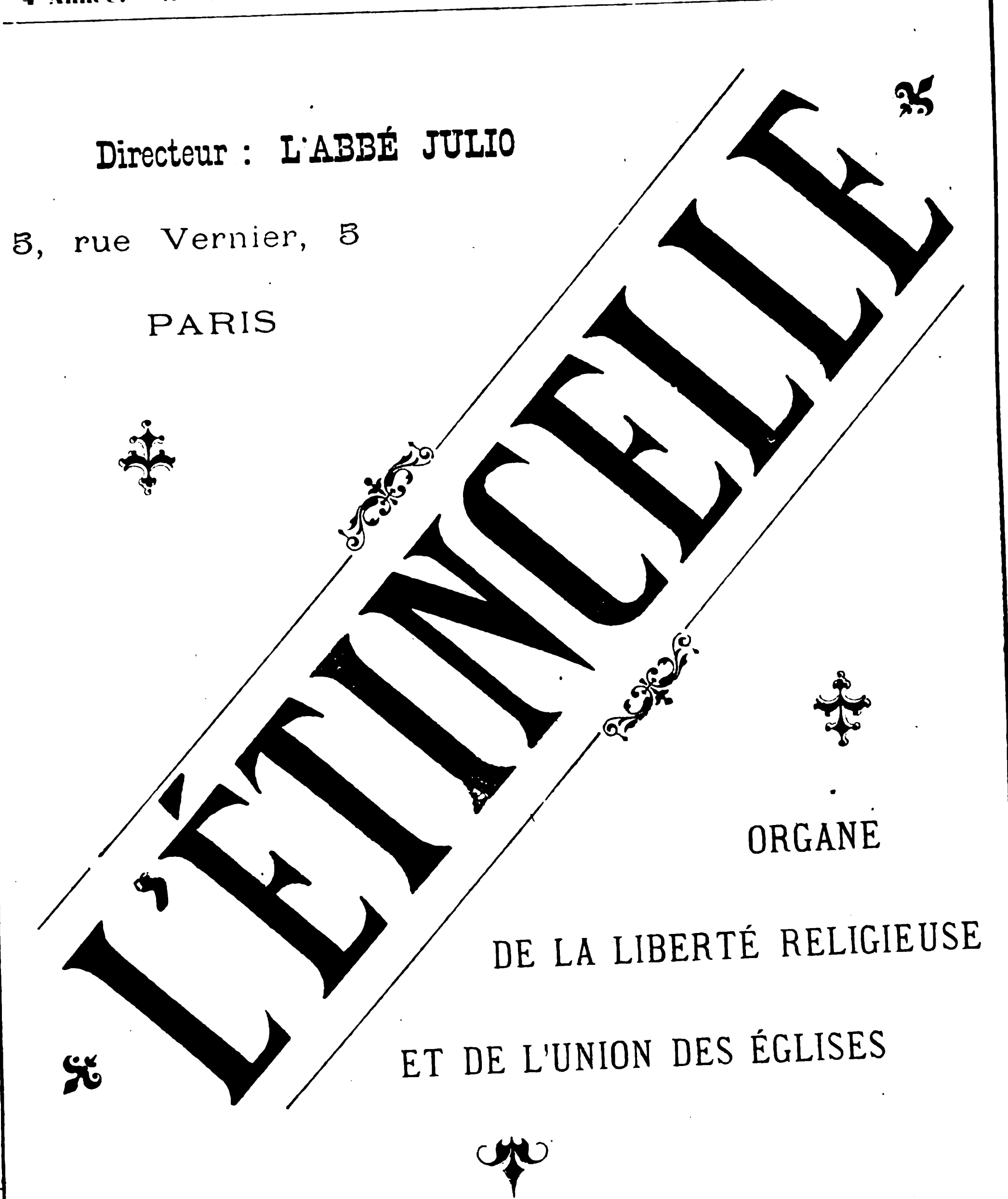
Petite Imprimerie Vendéenne — La Roche-sur-Yon — 1613

4e Année. — N° 97 | Quinze Centimes | 1er Février 1901

Directeur : L'ABBÉ JULIO

5, rue Vernier, 5

PARIS



L'ÉTINCELLE

ORGANE

DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

ET DE L'UNION DES ÉGLISES

ABONNEMENTS

	France	Etranger
Un An	7 fr.	9 fr.
Six Mois	4 fr.	5 fr.
Trois Mois	3 fr.	4 fr.

Rédaction & Administration : 5, RUE VERNIER, PARIS

Publicité Economique

L'Étincelle accepte des petites annonces au prix de 0,15 centimes le mot avec minimum de 10 mots pour tous les non abonnés.

Les *abonnés* ont droit personnellement à l'usage gratuit de 40 mots, à utiliser au cours de leur année d'abonnement et non reversibles d'une année sur l'autre.

Lorsqu'ils auront épuisé leur droit, nos abonnés pourront continuer à faire usage des petites Annonces au prix de 0,10 centimes par mot avec un minimum de 10 mots.

Le Directeur se réserve de refuser celles qui ne rentreraient pas dans l'esprit du journal.

Pour les Annonces plus importantes, ou de longue durée, à la 16e page ou dans le corps du journal, on traite à forfait.

Journaux Recommandés

(Service d'Echange)

La Revue Nationaliste, Dr Baron Louis Girardot, 6, place de la Madeleine.

Le Sauveteur, Dr l'Abbé Constantin, 10, Cours Marigny, à Vincennes (Seine).

Bulletin de la Société d'Etudes psychyques de Nancy, Secrétaire : Thomas, rue du Faubourg-St-Jean, 25, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

La Revue Spirite, journal d'études psychologiques et spiritualisme expérimental, Dr Leymarie, 42, rue St-Jacques, Paris.

Le Chrétien Français, Dr André Bourrier, 93, rue Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

L'Echo de la Verité, 48, rue de Lille, Paris.

La Cloche d'Alarme, Dr P. Passy, 20, rue de la Madeleine, à Bourg-la-Reine (Seine).

Le Journal du Magnetisme, Dr Durville, 23, rue St-Merry, Paris.

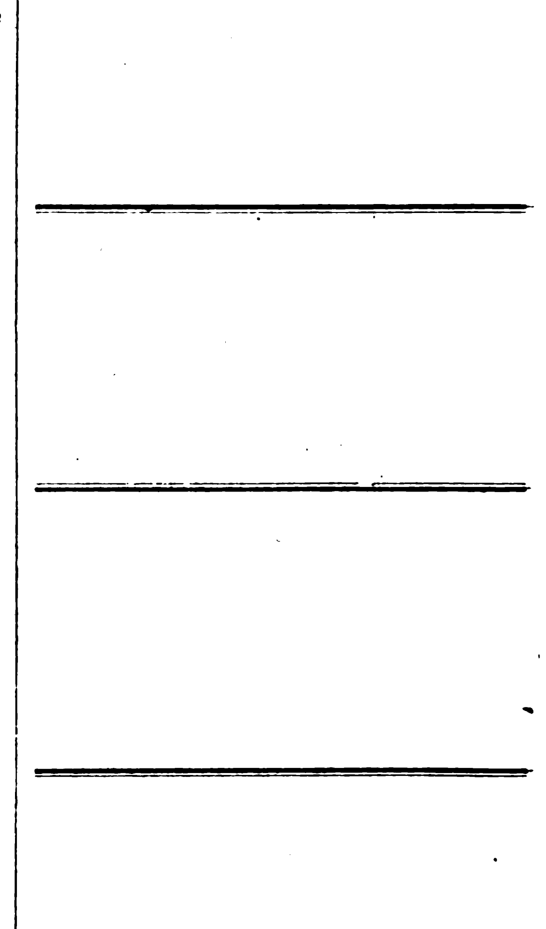
Le Catholique Français, 68, rue de la Colonie, Paris.

Le Progrès Spirite, 1, rue Oberkampf, Paris.

La Plume Libre, 3, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

La Paix Universelle, 5, cours Gambetta, Lyon (Rhône).

L'Avocat, 119, boulevard Voltaire, Paris.



4e Année. — N° 97 Le Numéro : Quinze Centimes 1er Février 1904

L'ÉTINCELLE

Organe de la Liberté religieuse et de l'Union des Églises

ABONNEMENTS :		DIRECTEUR :	ANNONCES
FRANCE	ÉTRANGER	l'Abbé JULIO	SUR LA COUVERTURE
Un an . . 7 fr.	Un an . . 9 fr.	5, RUE VERNIER	0 f. 15 le mot
Six mois . 4 fr.	Six mois . 5 fr.	PARIS (XVIIe)	
Trois mois 3 fr.	Trois mois 4 fr.		

APPEL AUX APOTRES

Le monde chrétien, l'Europe surtout, se trouve actuellement dans l'état où se trouvait le peuple au temps des Machabées. Partout la ruine, la désolation, la désunion, l'intérêt personnel, l'apostasie règnent parmi les peuples. L'égoïsme a pris la place du dévouement et de la fraternité. La guerre est dans les esprits : les actes en sont la conséquence inéluctable. L'Evangile étant méconnu, les nations chrétiennes n'ont plus l'esprit chrétien. La civilisation fait place à la barbarie savante. L'esprit religieux, qui doit être la perfection, est devenu l'esprit personnel : les sectes se sont divisées à l'infini. Le catholicisme lui-même a perdu sa cohésion : l'épiscopat, en France surtout, est devenu incohérent. Il ne gouverne plus que pour lui-même et pour sa gloriole, oubliant la gloire du Christ. La vertu et la science du clergé ont sombré sous une telle direction. Le prêtre, à l'exemple de ses chefs, ne cherche plus que l'or et la jouissance des sens. Le sel de la terre a perdu sa saveur ; la lumière du monde s'est éteinte. Conséquences : les vertus divines, les vertus morales, les vertus humaines disparaissent du cœur de tous les hommes. Tout s'engloutit dans ce naufrage universel.

Sombre est ce tableau, mais vrai.

Le remède ?

Le christianisme le porte en lui-même : c'est l'Evangile Eternel. Le retour à l'Evangile peut et doit tout sauver. Tout a été fait dans le Christ : tout doit être rétabli et restauré dans le Christ, dit le Grand Paul.

Comme Matathias il faut descendre dans les places publiques, pour y rassembler ceux qui ont le zèle de l'Evangile, pour chasser le mal qui dévore la Société, pour mettre fin à la profanation du sanctuaire, pour relever les ruines du monde.

Il y a encore des saints, éparpillés dans la confusion universelle. Que ceux qui ont au cœur cette étincelle de l'amour du Christ, le zèle du bien, l'esprit de sacrifice viennent à nous.

Que l'on s'organise par groupe, par région, par nation, pour refaire l'Unité chrétienne. Que Babel soit détruite, la Cité du Bien reconstruite!

Douze apôtres ont converti le monde : les Apôtres des Temps Nouveaux, imitant leurs devanciers, vont refaire le monde dans le Christ,

Que le plus zélé prenne l'initiative ; que les autres se rallient et se groupent avec ce premier dans la Sainte Liberté des Enfants de Dieu; qu'ils unissent leurs efforts ; que chacun d'eux forment de nouveaux groupes : et bientôt tout marchera par la grâce, par la prière, par l'union en Jésus-Christ, seul Maître. Alors les chrétiens renouvelés n'auront plus qu'un cœur et qu'une âme. Il n'y aura plus qu'un seul pasteur, le Christ : un seul troupeau, tous les chrétiens frères. Aimez et faites ce que vous voudrez, dit Augustin.

Ne nous contentons pas de dire : que le Règne de Dieu arrive, il faut l'établir en nous, autour de nous, partout dans le monde, qui est l'héritage, que le Père lui a donné. Son règne ne doit pas finir, son royaume n'a pas de bornes. Tous les hommes doivent participer à ce royaume. Par lui tous les hommes sont rois. Par lui tout progresse, tout grandit. Sans lui tout s'affaiblit, tout meurt.

Lisez, méditez l'Evangile de S[t] Jean, et vous comprendrez.

Aujourd'hui la nature se soumet de plus en plus à l'homme, mais l'homme à son tour doit se soumettre de plus en plus au Christ.

Pour que le monde se renouvelle, il faut de toute nécessité que se renouvelle l'Apostolat.

L'Apôtre doit aimer le Christ plus que tout, plus que tous ; il doit quitter père, mère, frères, sœurs, fils, champs, bien-être, fortune et soi-même enfin.

Tous les cultes, toutes les églises, toutes les religions, tous les peuples, doivent s'unir dans le Christ Unique, Sauveur de tous.

Avec le siècle nouveau qui commence, commencent aussi des Temps Nouveaux, qui appellent une organisation nouvelle, au moins une réorganisation en tout conforme à l'Évangile.

La barbarie antique s'est infiltrée dans la civilisation Romaine : elle y est encore. Il s'agit de détruire les restes de l'une et de l'autre, pour faire place à la civilisation nouvelle, dont les premiers rayons ont illuminé le monde à l'aurore de la Révolution française. Je ne parle pas des abus, des erreurs et des horreurs des révolutionnaires dévoyés, mais de ces prêtres et de ce Tiers-État jetant à pleines mains sur le monde les idées du Christ toujours nouvelles, de Liberté, d'Égalité, et de Fraternité.

L'Unité chrétienne s'établira, avec elle et par elle l'Unité des peuples dans la variété des formes.

Qu'ils soient un comme vous mon Père, et moi sommes un. Je suis en eux et vous en moi, afin qu'ils se consomment en vous et que le monde connaisse que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé.

Voilà le testament du Christ, la prophétie de la fin.

Les peuples ont ce désir d'Unité : ils y vont à pas de géants. Ceux qui y mettent obstacle par la guerre seront broyés.

Répudions tout ce qui sépare, tout ce qui détruit, tout ce qui refroidit les cœurs. Plus d'intérêt personnel, plus d'esprit de corps, plus de coteries, plus de sectes.

On veut bien l'Unité, mais on repousse l'Union. Pourquoi tant d'églises diverses ? Pourquoi ces distinctions de schismatiques, de protestants, de catholiques vieux ou nouveaux ? Le Christ n'a établi qu'une seule Église. Et il n'y en a qu'une. Donc plus de haine et enterrons le passé qui est mort : embrassons-nous, dans le Christ ; formons un concile général, le plus général de tous, qui décide souverainement qu'il n'y a qu'une Église Catholique et orthodoxe.

Venez donc, Apôtres des temps nouveaux, pionniers de la vraie et future civilisation chrétienne. Quequiconque sent en son âme le zèle, l'ardeur et l'amour donne son nom, son adresse, au moment, à l'heure, au jour voulus : ils seront là prêts à marcher. Hardi pour le Christ et l'Humanité !

L'ABBÉ ARDOUIN.

M. l'abbé Ardouin, que nous remercions pour ce magnifique article, qui résume si bien nos pensées et nos aspirations, est un saint prêtre, un apôtre, un homme d'œuvres, et cela devait être, une des victimes de M. Richard, archevêque de Paris.

Depuis quinze ans ce digne prêtre, qui ne sait que bénir et ne veut pas se défendre, à qui plus tard la reconnaissance des miséreux secourus par lui dressera une statue, en attendant est dans la plus noire misère et meurt de faim, et prie pour son bourreau.

Depuis quinze ans que je soupire,
Toujours incliné sous ta Croix,
Regarde donc mon long martyre,
O mon Sauveur, entends ma voix.

C'est le refrain touchant d'une poétique prière, la seule plainte de ce cœur sacerdotal broyé : nous la donnerons ici bientôt.

Mais pour savoir ce que cet homme a fait, ce qu'il a souffert, M. Jean de Bonnefon nous le dira dans son merveilleux langage et avec sa haute autorité.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal* du 12 décembre 1898 :

Parfois, dans l'Eglise, paraissent des hommes dont la vue nous console d'avoir à regarder le reste du personnel. Réservés pour l'oubli ou les béatifications futures, ces êtres rares sont cachés dans le brouillard dont la jalousie enveloppe leurs œuvres, et c'est être astronome que de voir au fond de l'horizon trembler leur lueur. Tel mourut, exilé, honni, méprisé, le fondateur des Petites Sœurs des Pauvres. Tel vit dans une retraite nue de tout et mystérieuse comme la misère, celui qui devrait porter, comme une couronne, le poids des deux œuvres les plus lourdes et les plus hautes de ce temps. Il s'appelle l'abbé Ardouin, créa, organisa, soutint l'Hospitalité de nuit et l'Hospitalité du travail, qui furent arrachées à ses mains par la main brutale de l'Autorité religieuse, cette gendarmerie diocésaine. Et non seulement on sépara du cœur de cet homme l'œuvre qu'il avait faite sienne, mais on voulut aussi prendre le calice que ce prêtre élève vers le ciel; on essaya de briser l'honneur de l'homme sur les marches de l'autel, afin que le cri de la victime parût être le sanglot du coupable,

Si vous voulez voir ce martyr catholique, victime non des sauvages lointains mais des sauvages voisins, allez à Levallois, village de

banlieue parisienne où les usines neuves semblent marcher sur les pieds des petites maisons qui les entourent, veuves aujourd'hui des jardins qu'elles eurent jadis. La rue Chevalier serait une rue de province laide et sans âme, semblable aux autres rues de province, si l'oreille n'y entendait pas le grondement de Paris et si la poitrine n'y était pas étouffée par l'odeur de la fumée envahissante. Au numéro 111 est une petite maison qui semble avoir été oubliée là comme un paquet de hardes au coin d'une borne. Noire par le fait du Temps et par la chute du plâtre, cette maison a l'air d'un dessin à l'encre de Chine sur un fond de papier gris — ciel habituel de banlieue. Le fondateur de l'Hospitalité de nuit occupe deux ou trois chambres dans cette demeure et il les occupe depuis 1872, date où il quitta définitivement Nîmes, sa patrie, pour Paris, pays où fleurissent les Œuvres, où se consomment les sacrifices. Le prêtre, qui avait fait ses études à Saint-Sulpice, aimait pourtant la terre de volcans éteints qui porte les oliviers; mais il savait que Paris, royaume de doute, de scepticisme et de froideur, ne pourrait jamais glacer la lave ardente de l'activité ni dessécher la feuille, verte comme l'espérance, de l'olivier pacifique.

Simple, agreste et joyeux, M. Ardouin avait quitté le pays où il était honoré pour l'honnêteté des siens et pour ses vertus, afin de trouver un champ plus vaste de misère à labourer, des plaies plus profondes à fermer. Bientôt, dans Levallois que peuplaient les chiffonniers et les errants du trottoir, l'abbé Ardouin fut enveloppé de toutes les tristesses du Paris souffrant. Il aurait pu, comme d'autres, faire carrière, s'attarder aux tables bien servies, aux salons bien chauffés où le couvert et le fauteuil attendent toujours un abbé comme-il-faut. Allié à un ministre, cousin germain du plus poète des prosateurs de ce temps, il pouvait choisir les larges routes et arriver aux cures qui sont les trésoreries générales de l'Eglise parisienne. Il préféra se jeter dans la misère et y faire des sauvetages. Il vit peut-être passer dans ses rêves l'ombre éternelle du grand saint Vincent de Paul qui avait commencé à Clichy son long sacrifice, qui avait erré dans les sentiers de Levallois alors fleuris et sauvages, pour y trouver des abandonnés. Et l'abbé Ardouin eut l'orgueilleuse humilité d'imiter le plus populaire des saints. Un jour, il trouva un jeune garçon de quinze ans qui avait pour lit des chiffons amassés et pour abri le dessous d'un escalier en ruines. L'abbé expliqua à cet être qu'au-dessus des misères de la vie, il est des joies à espérer, comme au-dessus de la terre se renverse la coupe du ciel. L'enfant apprit à lire et fut placé chez un confiseur. D'autres vinrent qui furent accueillis et mis en apprentissage.

Toutes les misères se tiennent par la main comme les Heures du Guide précédant le Char de l'Aurore : M. Ardouin voulut se dévouer à la plus douloureuse de toutes les détresses physiques et donner un asile à ceux que les arbres sans feuilles et les murs sans toit protègent mal contre le froid des nuits et l'humidité des matins. Il mit dans l'œuvre de l'Hospitalité de nuit tout son bien, toutes les aumônes recueillies et il jeta son projet, devenu réalité, aux pieds du coadjuteur de Paris qui s'appelait déjà Richard. Le prélat risqua cette grave parole :

— De votre projet peut sortir quelque chose d'utile.

L'innocent abbé se laissa choir du haut de cette phrase dans les bras du comité catholique de Paris. Le comité flanqua l'abbé de trois laïques, puis d'un quatrième. Tout comité doit avoir un président. Les laïques indiquèrent à M. Ardouin un cinquième seigneur le baron X... sur la façade duquel ils collèrent l'étiquette « Saint homme. » Le saint homme et les autres laïques furent pris d'une immédiate préoccupation : supprimer le fondateur de l'œuvre, effacer son nom, abolir sa mémoire et gérer ensemble pour le plus grand bien de l'humanité, l'œuvre à laquelle ils étaient d'ailleurs fort dévoués.

— Il faut rédiger des statuts, déclarèrent les laïques.

L'abbé, tremblant comme un épi sur sa tige, osa insinuer que l'Hospitalité de nuit n'était pas une Société financière. Judas seul fut un banquier parmi les apôtres et tenta de mettre en actions la religion catholique. Il céda même l'affaire pour un petit bénéfice et ce n'est pas un bel exemple.

Cette objection fut sans poids et l'on rédigea un protocole, on tint des séances, on réunit des assemblées d'où M. Ardouin fut doucement écarté. Il avait donné ce qu'il possédait.

Comme les hommes absolument forts, le petit vicaire de Levallois avait la toute puissante

qualité qui résiste aux orages : parmi les tempêtes extérieures, il gardait le calme intérieur. Il apaisa la révolte de son intelligence et revint à la pitié dans la piété, comme l'enfant qui a souffert revient aux genoux de sa mère. Pour l'abbé Ardouin, la charité c'est la passion avec ses éclats, avec ses ardeurs, avec ses divines pudeurs, c'est la passion avec ses larmes mais sans ses désespoirs. Le vicaire groupa autour de lui des amis certains, pour fonder une œuvre nouvelle. Le comité des laïques prit peur. Le président chercha le fondateur qui, toujours humble, pardonna et revint porteur de zèle nouveau, de dévouement ardent. On lui permit de se dévouer encore, mais pour mieux l'écraser quand l'œuvre fut installée dans un noble local. Les statuts, les fameux statuts judaïques, furent révisés pour la suppression du directeur.

Et l'Autorité appela le petit abbé et lui dit :

— Il faut choisir entre les œuvres et le ministère.

Je suis entre les mains de mes supérieurs, répliqua le petit abbé.

— *Sic vos non vobis mellificatis apes*, conclut l'Autorité, qui aime à sauter les fossés profonds sur le bâton d'une citation.

C'est ici que l'abbé devint un grand coupable à la manière de saint Vincent. Il eut l'audace, ce simple, de fonder, avec l'argent de sa famille, l'Hospitalité du travail. Des gens qui n'étaient pas de sacristie eurent le tort de s'intéresser à l'œuvre nouvelle, qui prospéra.

Une telle audace méritait un châtiment exemplaire et M. Ardouin fut expulsé de son œuvre nouvelle, chassé de son poste de vicaire et laissé sans ressources, sans pension, sans explication, dans les trois chambres tristes de sa maison noire. Prêtre de Dieu, poète du ciel, il vécut dans une noble solitude, rayé de la liste des prêtres, gardant la blessure immortelle de sa charité. Jamais son chagrin ne se fixa dans une expression, dans un geste, dans un regard. Aminci jusqu'à ne plus être, il garda la force de la prière et se cacha le long des murs pour faire quelque bien. On apprit cette récidive et l'abbé Ardouin fut un jour arrêté sous une accusation infâme. Sans explication, il fut enfermé dans un cachot. Puis, sans explication, il fut relâché après un non-lieu. Des amis dévoués continuaient ainsi à faire suivre au vicaire de Levallois la carrière de saint Vincent, qui fut arrêté pour vol.

Depuis lors, sans comprendre, l'abbé traine dans la vie un front ridé par la tristesse, une figure douloureuse au fond de laquelle brillent deux yeux, deux gouttes de lumière, deux larmes. Il n'a qu'une consolation : jamais, on n'a osé l'interdire.

Si vous rencontrez dans Levallois ce prêtre dont la misère seule a rougi la soutane, saluez-le très bas. Pour qui sait admirer et plaindre, cette soutane est plus respectable que la pourpre de maint cardinal.

JEAN DE BONNEFON.

Vous pensez, bons lecteurs, qu'après ce magistral article, M. Richard, Cardinal de la Sainte Eglise, s'est empressé d'appeler M. l'abbé Ardouin, lui a demandé pardon de son erreur et l'a rétabli dans ses titres et privilèges, ce qui n'était que simple justice. Comme vous connaissez peu cette vilaine tête de Breton, ce cœur endurci et fielleux.

M. l'abbé Ardouin est toujours dans la noire misère et continue de prier pour son bourreau.

J'en appelle à la justice de Dieu : elle passera bientôt sur ces dignitaires insolents, sur ces Princes des prêtres orgueilleux.

L'ABBÉ JULIO

AVIS

Le premier numéro de l'Etincelle *a fait sa petite trouée : les abonnements nous viennent nombreux. Nous en rendons grâces à Dieu et nous en remercions nos amis anciens et nouveaux qui veulent bien ainsi nous aider dans notre œuvre.*

Rien n'y manque, comme on le verra par les quelques extraits des lettres

insérées dans la Tribune. L'injure même ne nous fait pas défaut : c'est la consécration et le baptême du feu. Rien de grand et de solide ne s'établit sans la contradiction, voire même la persécution. Ce n'est pas elle qui nous fera reculer.

Mais il y a des injures dites dans un tel style, avec une haine si amère, que nous croirions offenser nos lecteurs en les insérant. Nous ne pouvons que pardonner et prier pour ces pauvres égarés et fanatiques.

Nous rappelons qu'en principe l'Etincelle *sera hebdomadaire, mais en raison des difficultés premières, la publication en sera irrégulière pendant les trois premiers mois. Nos abonnés voudront bien accepter cet état de choses transitoire.*

La hâte avec laquelle se présenteront les abonnements nouveaux ne peut qu'avancer le moment où tous les services marcheront à souhait.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique nous insérons toutes les communications ou lettres pouvant intéresser nos lecteurs : encouragements, contradictions, polémiques quelconques : mais nous déclinons toute responsabilité pour les doctrines émises et les idées particulières de nos correspondants.

Cette tribune est donc accessible à tous, sous les seules conditions de la modération et de la correction.

Genève, 20 janvier 1901

Le Christianisme avance-t-il ? Accroît-il son influence ? Ou bien est-ce que son prestige et son crédit diminuent ?

— Il n'y a pas à se faire illusion : c'est la décroissance qui est vraie.

Si cela tient à l'institution elle-même, impuissante, prétend-on, à répondre aux besoins des temps nouveaux, il faut conclure qu'elle est fatalement condamnée à disparaître, et que tout travail pour la sauver est inutile. Si au contraire, la diminution de l'influence du Christianisme n'est qu'accidentelle, quel est l'accident auquel il faut attribuer cette diminution ? En un mot : le Christianisme a-t-il fini son temps et devons-nous en faire notre deuil, ou bien peut-il être relevé et par quel moyen ?

Que le Christianisme doive être supprimé, c'est une hypothèse que cette lettre n'a pas à discuter. Entre nous, c'est-à-dire entre ceux qui ont consacré leur vie à étudier et à faire connaître l'œuvre du Christ, nous n'avons qu'à chercher pourquoi elle perd son influence et comment il serait possible de la lui rendre.

Au début, le Christianisme avait transformé l'ancien monde en un temps assez court. Mais Jésus-Christ n'avait pas agi seul. Un homme isolé, quels que soient ses efforts et ses capacités, ne peut jamais exercer une influence profonde et étendue. Mais ce qu'un homme ne peut pas est possible à une institution, parce qu'une institution est une force qui agit sans arrêt et partout à la fois. C'est pourquoi Jésus-Christ avait fondé une institution, qu'il appelait son Eglise, qui était l'Association de ses disciples ou partisans.

Pour que l'influence de cette association continuât d'être féconde, il fallait qu'il y eût un accord permanent entre ceux qui devaient prendre part à son activité. Naturellement, une telle œuvre devait prospérer à proportion que ses partisans resteraient unis, et elle devait péricliter d'autant plus qu'il y aurait entre eux des dissentiments plus nombreux et plus graves. S donc, aujourd'hui, la société chrétienne perd son crédit, c'est un résultat et une preuve des désaccords survenus entre ses docteurs et les groupes qui la composent.

Il est arrivé, en effet, que les chrétiens se sont divisés, et il n'y a pas à chercher ailleurs l'explication du discrédit dans lequel le Christianisme lui-même est tombé.

Il y a, dans l'Eglise, des docteurs, des chefs de groupes, des églises restreintes, qui semblent se complaire dans cet état et qui se désintéressent de plus en plus les uns des autres.

Chacun enseigne, affirme ou nie, en matière de doctrine, ce qui convient à la disposition de son esprit. Entre érudits et groupes très actifs, il en est qui repoussent ou travestissent à chaque instant des croyances pour lesquelles d'autres donneraient leur vie. Les faiseurs de systèmes pullulent. Quelle action de telles écoles peuvent-elles exercer sur l'esprit public ?

Il y a eu un *tolle* général lorsque l'évêque de Rome s'est fait proclamer infaillible ; et chaque docteur, dans chaque groupe, pratique imperturbablement la même infaillibilité, les plus nouveaux étant toujours les plus affirmatifs. Un enseignement ainsi donné peut-il susciter autre chose que le scepticisme ?

Bossuet écrivait un jour *l'histoire des variations*. Est-ce que l'histoire de l'Eglise chrétienne depuis mille ans ne pourrait pas s'intituler : *Histoire des divisions ?* Assurément. Le Christ avait dit à ses premiers disciples : « Enseignez ce que je vous ai appris » ; et chacun enseigne selon les caprices de son esprit, de sorte que le symbole, qui devait être le premier lien de l'unité, est dénaturé, démoli et bientôt introuvable. Apôtres de celui qui était la lumière du monde, nous éteignons nous-mêmes le flambeau dont il nous avait confié la garde. Il en résulte que, apôtres d'une religion d'amour, nous ne combattons plus contre le paganisme, mais nous sommes sans cesse en lutte les uns contre les autres, et, plus nous déployons de zèle à nous combattre ainsi, plus nous accélérons la ruine générale.

Oui, docteurs en Israël, ouvriers et continuateurs du Christ, c'est nous qui gâtons son œuvre, car, si le public la dédaigne et s'en éloigne, ce sont nos disputes et nos divisions qui le scandalisent et le repoussent.

S'il en est ainsi, disent les adversaires de tout Christianisme, cela montre que le Christ était d'une habileté et d'une clairvoyance fort limitées, puisqu'il n'avait pas prévu ces divisions et n'y avait pas paré. Son œuvre ne peut donc être pour durer à perpétuité.

— Il avait, au contraire, prévu et annoncé ces divisions. Il en avait aussi préparé le remède ; et ce remède était la Constitution qu'il donnait à sa société, le régime sous lequel il voulait la faire vivre. Qu'était-il ?

Il n'y a que deux régimes sous lesquels une société puisse vivre : le régime du pouvoir absolu, sous lequel un maitre commande et gouverne sans contrôle, en ne laissant aux autres membres de la société que le devoir d'obéir ; et le régime de la liberté parlementaire ou du parlementarisme libéral, dans lequel ce qui regarde la vie collective de la société est réglé par des représentants ou délégués qui délibèrent, discutent et décident ce qui convient.

En dehors de ces deux régimes, il arrive que des personnes isolées vivent religieusement sans se soucier de ce que pensent veulent ou font tous les autres — il y a eu de tout temps des chrétiens solitaires — mais, précisément, ceux-là ne sont pas et n'ont pas la prétention d'être en société. Socialement, il sont dans l'anarchie, c'est-à-dire en dehors de tout gouvernement. Il n'y a donc, en réalité, que deux régimes possibles : celui du pouvoir absolu et le régime parlementaire.

Eh bien ! de ces deux régimes quel est celui qui convient à la société chrétienne et qui a été prescrit par son fondateur ? Voilà aujourd'hui le nœud de la question et le point capital à résoudre.

A première vue, il semble que le régime du pouvoir absolu qui, de sa nature, supprime toutes les luttes, convient mieux pour conserver la tranquillité et l'unité. — Oui, mais il faut que ce pouvoir absolu obtienne une obéissance générale et constante. Est-ce que le Christ avait prévu une telle obéissance et avait-il basé sur elle sa confiance en l'avenir ?

C'est une question sur laquelle le monde chrétien se divise en deux parts à peu près égales. Les partisans du régime parlementaire assure qu'il a été constamment mis en pratique pendant les premiers siècles et que celui-là seul a maintenu l'unité de l'Eglise tant qu'il a été universellement pratiqué. Ils ajoutent qu'il est aussi le seul indiqué par le maître. De leur côté, les partisans de l'absolutisme, se basant aussi sur certaines paroles de l'Evangile, ne veulent rien rabattre de leurs prétentions, de sorte que l'Eglise est divisée irrévocablement sur cette question.

Naturellement, cette grande fracture en a occasionné une quantité d'autres qui vont en se multipliant et en s'aggravant sans cesse, et dont le résultat est d'accélérer la ruine générale.

Une telle situation est de la plus haute gravité et ne peut être appréciée qu'avec la plus extrême circonspection. Elle est toutefois profondément triste, car l'Eglise chrétienne est comme une glace d'un cristal pur et de

grand prix, mais qui est brisée. Dans un tel état, il n'y a pas deux remèdes : il faut que les débris soient remis au creuset et que la glace soit refondue.

Quelles que soient les prétentions, il n'est aucun groupe qui, présentement ou dans un avenir quelconque, puisse espérer voir tous les autres s'adjoindre et se soumettre à lui. Dès lors, une délibération collective, libre, respectant seule les droits de tous les groupes, est seule aussi le creuset dans lequel il est nécessaire que l'Eglise soit refondue.

On sait que des groupes importants, très croyants, ont fait leur choix et n'imaginent même pas qu'ils puissent être amenés à hésiter. Ils sont et ils veulent rester *soumis*. — Soit. De telles dispositions montrent plus de docilité que de science. Mais à ceux qui sont exceptionnellement certains d'être seuls dans la bonne voie, il sera demandé une chose à laquelle ils ne pourront pas se refuser, c'est de faire connaitre les motifs de leur détermination. Elle ne peut être aussi irrévocable qu'elle l'est que parce qu'elle est basée sur des motifs indiscutables ; autrement, elle serait même peu sérieuse. Or, ces motifs peuvent toujours être exposés ; et, le bien général y étant intéressé, ceux qui les possèdent ne peuvent refuser de les faire connaitre.

Ils ne peuvent pas non plus invoquer l'autorité de la *chose jugée*. Dans les affaires civiles on ne peut, sans doute recommencer sans cesse les mêmes débats : mais les jugements touchant aux questions religieuses doivent être rappelés et justifiés aux yeux de toutes les générations, pour le salut de toutes.

Si les motifs des jugements antérieurs sont démontrés les plus conformes à la vérité et au droit, ils seront acceptés ; l'obéissance reconnue nécessaire sera consentie. Mais y il a une chose qu'il ne faut pas attendre du public c'est qu'il abdique devant un silence dédaigneux. Ce dédain, qu'il soit sincère ou affecté, ne saurait être une autorité légitime et sacrée.

Pour refondre et refaire l'Eglise, l'acte premier doit donc être un appel à tous, proféré par un chrétien quelconque, simple fidèle ou dignitaire, appel qui devra être répercuté et répété jusqu'à ce qu'il ait été entendu partout.

Des réunions, des congrès, régionaux puis universels, devront être tenus, dans lesquels les idées et les programmes seront débattus et dont les échos de la presse porteront partout les informations et les décisions.

Tel est le procédé rationnel et respectueux de toutes les oppositions, le seul dont on puisse attendre le relèvement de l'Église chrétienne et de son influence. En conséquence c'est pour tous les chrétiens, quels qu'ils soient, une obligation rigoureuse d'en provoquer ou d'en favoriser la mise en œuvre.

Si nous dédaignons de nous prêter à cette tentative, qui que nous soyons et quoi que nous fassions, nous nous donnerons des peines inutiles et nous n'avons qu'à plier bagages, car, si nous ne formons pas un faisceau d'une cohésion puissante, la tempête qui sévit sur le monde chrétien nous emportera tous.

Si, au lieu de nous disputer sans fin, nous disparaissions tous, peut-être serait-ce un moyen d'améliorer la situation. Pour les maladies morales et sociales, le remède se trouve quelquefois dans l'excès du mal. Si nos Eglises actuelles ne pouvant s'unir, venaient à disparaître les unes et les autres, il est à croire que l'Eglise une et véritable se reconstituerait plus aisément. Les âmes, comme la nature matérielle, ont l'horreur du vide et, comme Dieu seul peut combler le vide des âmes, elles s'ouvriraient volontiers aux aspirations religieuses et à la fraternité, lorsque ces sentiments, au lieu de se heurter, se trouveraient alimentés l'un par l'autre.

Cette pensée suffit pour nous préserver du découragement, puisque, même avec notre disparition présente, tout ne serait pas perdu. Cependant, nous n'avons pas le droit de prendre un tel moyen et de provoquer l'extinction de nos églises. Le devoir nous reste, au contraire, de les relever en les rapprochant, et nous devons y travailler avec d'autant plus d'énergie que nous voyons le mal plus grave. L'heure est venue d'agir.

Les grandes œuvres sont habituellement favorisées par des époques faciles à remémorer : il y des dates fatidiques, et tout porte à croire que l'ouverture du vingtième siècle est un moment propice pour entreprendre la reconstitution de l'Eglise chrétienne.

Cette heure solennelle n'est pas sans une teinte de tristesse ; elle nous fait sentir que nous marchons à grands pas vers la tombe. Toutefois, il importe peu de retarder ce terme : ce qui importe, c'est que notre passage sur

terre ait été le moins inutile possible. Les années de notre présence visible sont courtes, mais nous nous survivrons avec les œuvres que nous aurons suscitées ou servies.

L'occasion de servir une grande cause et de réaliser un grand bien est précieuse et rare dans la vie. Elle s'offre, en ce moment, à la bonne volonté des chrétiens ; ceux qui la comprennent doivent avoir à cœur de ne pas la laisser perdre.

F. CARRIER

Ariège

Le 22 janvier 1901.

Monsieur le Directeur,

Votre désir de faire le bien vous fera insérer, je l'espère, ces quelques observations relatives à votre programme annoncé.

Il me semble d'abord qu'il n'y a pas urgence à fonder une caisse de retraites pour le clergé, attendu qu'il ne manque pas de sociétés de rentes viagères et que nous avons, notamment, la *Caisse nationale des retraites pour la vieillesse*. Il vaut mieux, au moins pour le moment, laisser de côté cette entreprise difficile et concentrer tous ses efforts sur la défense du clergé contre l'autoritarisme despotique de beaucoup d'évêques.

Pour cela les prêtres formeront des syndicats diocésains. Tous ces syndicats seront réunis en un syndicat général ayant une caisse, ils auront les mêmes statuts et un organe périodique commun, qui pourra être *l'Etincelle*. Les membres des bureaux de tous les syndicats diocésains se réuniront de temps à autre. Quand un syndicataire croira être victime d'une injustice de la part de l'autorité diocésaine, il en informera, et alors on examinera si sa plainte est juste. Le fait de ne pas donner de l'avancement à un prêtre le méritant sera considéré comme une injustice. Trois moyens s'offriront pour prévenir et réprimer les injustices.

1° *L'appel à Rome*. Il consistera en une plainte dénonciation portée contre l'évêque et signalant aussi le désarroi dans lequel ses procédés mettent le diocèse.

Mais il faudra se garder d'employer de l'argent à intenter des procès proprement dits devant cette juridiction. On enseigne aux jeunes séminaristes qu'elle rend justice au bas clergé contre les évêques : c'est là un pieux mensonge. C'est un fait qu'en règle générale le bas clergé n'y obtient pas justice par la voie judiciaire, et si, exceptionnellement, il y obtient quelque chose, ce quelque chose est toujours très disproportionné aux dépenses qu'il a fallu faire pour l'obtenir, aux démarches multiples et aussi à la rancune dont le requérant subira toujours les effets de la part du pouvoir épiscopal.

Il y aurait naïveté à envoyer de l'argent, pour un procès, aux escrocs si dégoûtants qui pullulent et opèrent à Rome, sous les yeux du Saint-Père, sous le nom d'avocats et d'agents d'affaires ecclésiastiques. On sait qu'il n'y a pas de cour aussi souvent volée par ses propres habitants que celle du Vatican. Rome ne veut pas et n'a jamais voulu jusqu'ici rendre justice au petit clergé contre les évêques : en preuve la condition misérable où elle le laissait aux époques où elle avait tant de pouvoir. S. Thomas de Cantorbéry disait alors : « Je ne sais comment il se fait qu'à Rome c'est toujours Barabbas qui est délivré et Jésus-Christ crucifié ». (C'est l'historien apologiste Rohrbacher qui rapporte lui-même cette parole.) Voici l'explication de ce fait, que ce saint ne comprenait pas :

D'abord les hommes de cette cour ont trop le culte de leurs personnes, si *saintes*, si *illustres*, si *sérénissimes*, etc., pour aller s'abaisser à faire des enquêtes sérieuses sur un vulgaire membre du *bas* clergé ; c'est pour cela que toutes les congrégations, sauf celle de la SS. Pénitencerie, ne « daignent » (c'est leur expression) jamais accorder le moindre mot de réponse à un simple prêtre : tous les canonistes expliquent que cela dérogerait à la *dignité* de ces représentants du Christ ! En second lieu, le pape désire ménager les évêques pour trois motifs : 1° parce que ce sont eux, et non les pauvres prêtres, qui lui envoient de l'argent et qu'il importe à ce point de vue de ne pas les fâcher ; car on n'a pas l'idée des sommes qu'absorbe le luxe de la cour romaine ; 2° parce que plusieurs d'entre les évêques seraient à même de faire du mauvais esprit, sinon du schisme, s'ils étaient maltraités ; 3° parce que, indépendamment de ce second motif, Rome est loin de trouver que l'ultramontanisme soit encore assez développé et que le pouvoir papal soit assez fort, et que pour le fortifier

elle a besoin de la coopération bienveillante des évêques.

2° *L'appel à l'opinion.* Quand une injustice sera commise, le syndicat la flétrira et déplumera devant l'opinion le Geay quelconque qui en sera l'auteur. Beaucoup d'évêques en France n'ont pu être assagis que par ce moyen. Le syndicat fera cette opération en répandant soit des placards, soit un journal qui renfermera l'exécution en question. Aucun évêque ne commettra d'injustice administrative, quand il saura que ce moyen et le précédent lui seront appliqués. Car tous désirent plus ou moins la tranquillité, la considération publique, mêlée d'encens, et quelque avancement : toutes choses sûrement empêchées par la mise en œuvre de ces deux moyens.

3° *L'appel aux juges civils.* Une loi canonique le défend. Mais cette loi canonique présuppose que Rome rend justice au bas clergé : ce qui n'est pas. Et le droit naturel (supérieur à tous les droits positifs) ainsi que le bon sens disent qu'il faut se faire rendre justice *comme on peut.* Aussi pourrais-je citer le nom d'un canoniste des plus haut cotés même dans les hautes sphères ecclésiastiques, qui conseillait dernièrement à un prêtre de ses amis de citer son évêque devant les juges civils.

Les articles organiques 6-8 prévoient les cas où un évêque commettrait des excès de pouvoir même contre un prêtre, et les réparations auxquelles il serait tenu. Puisque nos évêques sont si heureux d'appliquer à leurs prêtres, sans nécessité, l'article des organiques relatif au déplacement *ad nutum* des desservants, ceux-ci ont bien le droit d'appliquer aux évêques à leur tour ces autres articles. En dehors de ces cas ressortissant au Conseil d'Etat, il en est d'autres, comme la diffammation, la mauvaise gestion des caisses diocésaines de retraites, etc., qui ressortissent aux autres tribunaux.

Toutefois pratiquement, les prêtres qui remplissent des fonctions administratives diocésaines et qui n'ont pas d'autres moyens de subsistance au point de ne pouvoir au besoin vivre prêtres libres, ne peuvent actuellement recourir aux juges civils. Ils le pourront, le plus souvent du moins, dès que le néfaste Concordat aura été aboli, ce qui avant six ans sera un fait accompli, il faut l'espérer.

Veuillez recevoir, monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'ABBÉ FORTIBUS, *curé.*

—

Paris 8 janvier 1901

Mon cher confrère,

Merci pour l'envoi de votre publication *L'Etincelle.* Je fais des vœux pour qu'elle rallume dans les âmes le véritable amour de Dieu et pour qu'elle brûle l'ivraie répandue à profusion dans le champ de l'Eglise,

Ramenez les pasteurs, les brebis suivront sans peine.

Bien à vous,

L'abbé Constantin prêtre.

Dr du Journal *le Sauveteur,*

—

Toulouse, le 20 janvier 1901

Monsieur le directeur.

Bravo ! J'ai reçu votre journal *L'Etincelle* il y a quelques jours, et je m'y abonne. Je répète bravo ! pour l'allure qu'il a. Secouez, émancipez les petits curés. Vous pourriez trouver une moisson d'abonnés dans les Hautes-Pyrénées, envoyez-y. Là on voit pas mal de prêtres dignes de ce nom qui *pratiquent* et enseignent l'Evangile. On trouve parmi eux des *hommes* tout en restant prêtres. Chez eux le Jésuitisme a fait moins de victimes.

Un petit groupe peut devenir grand, comme le poisson de la fable.

Dr Surville.

—

Voici deux lettres de deux âmes bien simples, mais grandes devant Dieu : l'une est une pauvre malade, infirme depuis de longues années ; l'autre un bon et honnête cultivateur.

Seine-et-Oise, 15 janvier 1901,

Je ne saurais vous exprimer quelle fut ma surprise et ma joie, en voyant apparaître *L'Etincelle* .

Que Dieu couronne votre œuvre d'un plein succès, pour tant de courage et de vaillance.

Oh ! si tous les prêtres vous ressemblaient, que de souffrances physiques et morales

n'existeraient plus, comme nous retrouverions de la force pour soutenir les luttes incessantes de cette vie, soutenus par les vrais apôtres du Christ, au lieu de nous morfondre comme dans une île déserte, privés de tant de secours et de consolations que pourraient nous donner nos prêtres de paroisse, mais...

Combien je suis heureuse, monsieur l'abbé de posséder vos livres, car ce sont de vrai trésors. Heureux sont ceux qui étant souffrants de quelque manière que se soit, ont eu le bonheur de vous rencontrer.

Que votre journal est beau et facile à comprendre, car il est consolant, et nous montre que nous ne devons pas désespérer, parce que nous sommes abandonnés et tout à fait désorientés par la manière d'agir de ceux qui devraient nous secourir et nous diriger, puisque nous pouvons retrouver encore quelques vrais moissonneurs dont parle l'Evangile.

Puisse-t-il s'en former à votre œuvre, nous en avons tant besoin.

L. M.

Indre-et-Loire, 20 janvier 1901,

C'est avec une grande satisfaction que je vous remercie de m'avoir envoyé un numéro de votre journal *L'Etincelle*, dans lequel j'a trouvé une grande consolation au point de vue spirituel.

Dans un but spécial et humanitaire, avec l'aide de Dieu et sous sa protection, vous avez en vue une grande entreprise à laquelle je m'intéresse et que si Dieu le veut sera, j'espère, l'enseignement spirituel de l'avenir, le seul vrai et réconfortable. Que Dieu vous aide dans votre mission sacrée et avec le concours de vos plus dévoués collègues, j'espère qu'un avenir meilleur se préparera, non pas pour un petit nombre, mais bien pour tous.

Que N. S. J. C. éclaire tout homme comme il vous éclaire, il n'y aura peut-être plus autant de ces renégats et de ces voleurs et de ces vendeurs de leur maître, qui partout prêchent, non pas pour élever les âmes à Dieu, mais pour pouvoir à leur volonté les brider à leur guise.

Moi simple et sans éducation, j'ai toujours eu une arrière-pensée au point de vue de la Religion. C'est pourquoi aussitôt que j'ai eu connaissance de votre livre qui était en rapport avec mes idées, je n'ai jamais perdu votre souvenir. De plus aujourd'hui je désire recevoir votre journal l'*Etincelle*, afin de comprendre mieux cette doctrine que j'admire et de la propager le plus que je pourrai dans mon pays, afin qu'à l'avenir vous arriviez à former cette société des justes dont la devise est, l'union dans la charité,

C S.

CHRONIQUE

La presse religieuse a fait le silence sur a cas de M. l'abbé Loisy, ce docte professeur qui établit que les six jours de la création sont de longues époques de siécles. M. Richard prétend que le premier jour où il n'y avait pas de soleil il s'est écoulé tout juste vingt-quatre heures. Et pour soutenir cette savante opinion, il donne un bon coup de crosse sur la tête de l'abbé Loisy et plante son vaste éteignoir sur le journal, qui ose insérer des opinions si subversives et destructives du catéchisme parisien.

***

On ferait bien tout de même de ne pas laisser les petits couteaux et les éteignoirs aux mains des enfants et des ignorants de ce calibre.

Car, vous ne le savez pas peut-être, M. Richard est, de par Rome, grand Inquisiteur de nos pensées et de nos écritures. Il partage cet honneur avec M. Perraud d'Autun. Il est assez curieux de voir un libre académicien manier l'éteignoir, comme Samson sa terrible mâchoire, contre ses aimables confrères. Un moyen comme un autre de casser celle d'un rival encombrant.

Mais c'est bien plus drôle aux mains ald plus savant des cardinaux. Non pas

que je le craigne. Seigneur Dieu! Tant s'en faut qu'au contraire.

*
* *

Mais il parait que je vais être mis à l'Index, c'est-à-dire sur le pinacle. J'attends avec une sainte impatience.

Il a fait examiner le livre par une commission de théologiens et il a trouvé une hérésie, une seule, mais une grosse. J'ai dit que les évêques tiennent sous clé les exorcismes parce qu'ils n'y croient plus. Ce n'est pas une hérésie, ça : c'est une question d'histoire contemporaine trop vraie.

Alors comment voulez-vous condamner sur de tels motifs ? Mais est-ce que ces gens-là raisonnent ?

*
* *

Soyons juste cependant : Son Eminence vient, parait-il, à mon grand étonnement, de composer un bel article. Nous allons le faire pour lui.

Dans un ouvrage qui a pour titre : UN SIÈCLE, *mouvement du monde de 1800 à 1900*, il a clos le volume par un article sensationnel : Vers l'Unité. Voilà qui rentre dans le domaine de nos idées. Nous le reproduirons volontiers. Je ne doute pas que l'auteur ne veuille nous en envoyer un exemplaire, puisque nous-même lui envoyons gratis un abonnement perpétuel à l'Etincelle. Entre auteurs ces petits échanges entretiennent l'amitié.

*
* *

Dans les divers Bicêtres des départements, les fanatiques de l'autre bord défendent le port de la soutane. Cela me semble un peu bizarre toutes ces attaques à la liberté, du moment que ces libertés n'attaquent pas celles du voisin. Qu'est ce que cela vous fait que je porte une redingote plus ou moins allongée ou une culotte courte ? Au fond, cela me laisse assez indifférent et le ridicule se charge de tuer les ordonnances ridicules.

Cependant je désirerais savoir à quoi m'en tenir, puisque la loi n'est pas partout la même sur notre intelligent territoire. Je demande qu'à l'entrée de chaque commune prohibée, il y ait un poteau sur lequel on puisse lire la défense, afin que tranquillement je puisse mettre ma soutane et mon chapeau sur mon bras.

*
* *

En fait d'ordonnance, en voici une autre que je donne sans commentaire.

Attendu que, de l'avis unanime de notre clergé, le péril par l'alcoolisme est d'une gravité extrême;

Attendu que tous nos prêtres sont d'accord, qu'il y a urgence à lutter contre ce péril par les moyens les plus énergiques et surtout par l'exemple :

Attendu que, toujours, lorsque la chose publique s'est trouvée menacée par quelque endroit, le clergé français rivalisa d'abnégation et de dévouement avec ceux qui la servirent le mieux; et que, dans l'espèce, il s'agit de sauvegarder tout ensemble les bonnes mœurs, le caractère, le sang, la race, la vie même de la France.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, et confiant dans la religion et le patriotisme de notre clergé.

Nous avons statué et statuons ce qui suit, ordonnant, conseillant ou suppliant :

Article premier. — Aucuns spiritueux, ni liqueurs fermentées, ne seront servis dans les déjeuners ou dîners de confirmation, et autres repas où nos prêtres nous feront l'amabilité de nous convier :

Art. 2. — Aucuns spiritueux, ni liqueurs fermentées, ne seront servis aux repas ou autres réunions communes, dans nos maisons du grand et du petit séminaire et de l'institution Saint-Etienne :

Art. 3. — Nos prêtres sont priés de s'abstenir de tout spiritueux et liqueur fermentée dans les repas donnés à l'occasion de leurs conférences décennales ou de leurs fêtes de paroisse ;

Art. 4. — Nos maisons religieuses sont également priées d'observer la même réserve lorsqu'elles serviront un repas à des prêtres, séculiers ou réguliers, appartenant ou étrangers à notre diocèse.

Art. 5. — MM. Les curés sont invités à ne point distiller ou faire distiller les fruits de leur jardin, quelque usage qu'ils puissent vouloir faire du produit distillé.

Art. 6. — Une association libre de tempérance,

ayant pour article unique l'abstention de toute eau-de-vie et de toute liqueur distillée, est fondée pour les prêtres de notre diocèse.

Les adhérents se souviendront de ces mots de Bossuet :

« Pour annoncer Jésus-Christ au monde, les paroles ne suffisent pas ; il faut quelque chose de plus violent ».

Et ils prendront pour devise cet oracle du Sauveur lui-même : *Quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.*

MICHEL-ANDRÉ, évêque de Châlons.

⁂

Pour finir une devinette parisienne :

Panis angelicus fit panis hominum.

Passant devine si tu l'oses, et ne l'ose pas si tu devines.

J'ai lu ce rébus dans ces petits édicules semés autour de ce grand monument, si peu église, si scandaleusement païen, rendez-vous des Madeleines non repenties.

M. Richard, qui est un homme de lettres, est seul capable de me donner une traduction fidèle.

JEAN SIMPLESSE

FEUILLETON DE *L'Étincelle*

Un Forçat

DU

BAGNE CLÉRICAL

PAR

L'Abbé JULIO

(Suite)

Le lendemain, j'obéis aux dernières recommandations du pauvre abandonné, qui ne voulait pas qu'on jetât sur son cadavre ces prières hâtives qu'on prononce à regret, parce qu'elles ne sont pas payées. Je devais le conduire à sa funèbre demeure. Je pris mon surplis et mon étole d'aumônier en campagne, et je marchai seul derrière le corbillard des pauvres, priant pour ce noble cœur, descendant d'une race se disant noble, renié par son frère le Jésuite, poursuivi sans trêve ni merci par les Spiritains, mort de chagrin et de misère !

Arrivé sur le bord de la fosse commune, je prononçai les dernières prières ; puis, à genoux, je pleurai silencieusement.

Enfin je me relevai et, la main étendue sur la fosse refermée, je dis :

— « Repose en paix, ô toi, victime « des prêtres ! Adieu, ou plutôt au re- « voir, malheureux Abel, et malheur « à ton frère Caïn ! . . . . . .

. . . .

. . . .

Et, depuis ce jour, j'ai juré une haine à mort aux évêques persécuteurs ; et, jusqu'à la mort aussi, je défendrai les prêtres, leurs victimes.

CHAPITRE PREMIER

Les Amours d'une Couturière

Bordeaux, 28 août 1849.

« Ma bien chère Nini,

« Tu m'écris des choses bien dures. « Tu me dis que près de moi tu n'é- « prouves que déceptions cruelles, « que je ne t'aime plus, que je t'aban- « donne.

« Comment peux-tu croire de ma part « à une ingratitude semblable, quand « je t'ai déjà donné tant de preuves « d'amour ? Te souvient-il qu'au début « de notre liaison, je t'ai dit ces pa- « roles :

« L'amour n'est que le résultat de « la confiance réciproque. Où il n'y a « plus de confiance, il ne reste pas « même l'amitié.

« Si tu ne crois plus en moi, ma « pauvre Nini, c'est que tu ne m'ai- « mes plus ou que tu ne m'as jamais « aimé. Moi, je crois à ton amour « comme au mien.

« Tes reproches ne sont donc pas « sérieux, c'est le dépit, c'est le cha- « grin de notre séparation récente qui « te fait dire le contraire de ta pensée.

« J'en ai éprouvé autant de peine « que toi, ma chérie, et je n'aspire « qu'au bonheur de te revoir. Dis, Nini, « t'ai-je promis une chose, une seule, « sans te tenir parole ? Ai-je attendu « pour pourvoir à tes besoins ? T'ai-je « jamais rien refusé ?

« Ne dis donc pas que que j'ai voulu « te tromper, et abuser de ton inexpé- « rience. Ce n'est pas bien ce que tu « dis là, ma Nini. Détruis mes lettres, « si tu veux, sans daigner les lire, mais « tu ne peux m'empêcher d'écrire, tu « ne saurais m'empêcher de me sou- « venir.

« Laisse donc, vilaine toute belle, « tous ces gros mots et viens vite dans « le petit nid d'amour que j'ai pré- « paré pour toi.

« Viens, je t'attends, je t'embrasse et je t'aime.

« A. de M. »

C'est dans ce style archi-brûlant qu'un jeune et brillant officier, âgé de trente trois ans, M. le comte Adrien de Malenchard, écrivait à Mlle Eugénie Roussette jeune et fringante ouvrière de dix-neuf ans, dont il s'était épris depuis quelque temps.

Or, le beau capitaine, au plus chaud de ses amours, venait de quitter sa garnison de Marseille pour aller à Bordeaux. La solitude lui pesant durement il appelait à lui son Armide, et celle-ci, malgré les reproches amers dont elle avait acclablé son Renaud, si l'on en juge par la lettre ci-dessus, ne tarda pas à voler dans ses bras...

Que se passa-t-il alors ? On le devine aisément. Les parties belligérantes n'eurent pas besoin d'ambassadeurs pour signer une bonne et solide paix. Ils vécurent heureux et auraient eu beaucoup d'enfants, sans un événe-

ment qui vint couper brusquement la tendre amourette.

La guerre d'Italie était sur le point d'être déclarée. Le gouvernement de la République Française, intervenant dans une question qui ne le regardait guère, hésitait jusqu'au dernier instant à faire passer ses troupes au-delà des Alpes. Les ordres et les contre-ordres se succédaient.

M. de Malenchard, alors adjudant-major, avait assez de la vie militaire. Il désirait faire ce qu'on est convenu d'appeler une fin honnête, et faut-il le dire, sa petite ouvrière lui pesait sur les bras. Il profita des hésitations perpétuelles du gouvernement français et fit coup double. Aux yeux de son adorée en pleurs, il passait pour un héros, puisqu'il partait pour la bataille ; tandis qu'en réalité il s'en débarassait lestement, en donnant au bon moment sa démission, pour aller épouser une riche héritière au beau pays de Touraine.

C'est ainsi que ce noble gentilhomme, pour sauver sa vie précieuse, sait servir sa patrie ; c'est ainsi, qu'avec la même désinvolture, il sait tromper une pauvre fille.

Mais la belle Eugénie, malgré sa grande jeunesse, n'était pas aussi naïve qu'on aurait cru, elle découvrit bien vite le pot aux roses et fit un joli tapage. M. le comte offrit un peu d'or, mais Nini et sa maman, qui survint à point, se récrièrent. Toutes deux voulaient une rente bien consolidée.

M. l'officier voyant surgir un tas de difficultés qu'il n'avait pas prévues, se fâcha, jura, tempêta et s'en alla sans rien donner du tout. Je vous réponds qu'on lui fit une belle conduite de Grenoble.

Quand Mlle Nini se vit lâchée sans rémission, elle n'eut rien de mieux à faire que de se retirer au sein de son estimable famille, pour y vivre du travail de ses mains et peu de temps après sa rentrée sous le toit maternel, le 4 mai 1850, elle mettait au monde un joli garçon auquel elle donnait le nom d'Adrien, comme papa.

Cet enfant, c'était moi.

Mon Dieu ! direz-vous, voilà une histoire comme il en arrive tous les jours. C'est bête, à force d'être banal. Possible ! mais pour moi qui n'ai pas demandé à naître, je vous assure que la vie, telle que mes aimables parents me l'ont faite, a été, et m'est encore bien terrible. C'est là un méchant cadeau dont je ne leur suis guère reconnaissant.

Comme on le verra dans la suite, mon principal tort, à leurs yeux, a été précisément de naître ; ma mère surtout ne me l'a jamais pardonné. J'ai toujours été sa bête noire, son souffre-douleur. Non seulement elle ne m'a jamais dit une parole d'amour, un petit mot d'amitié ; mais elle m'a renié pour son fils, elle est la cause première et directe de toutes mes douleurs, du malheur entier de mon existence.

Qu'ils sont malheureux ceux-là qui au lieu des tendresses et des sourires maternels n'ont jamais entendu que des paroles dures, des reproches amers. Ah ! si ma mère m'a maudit bien des fois en son cœur, moi je ne l'ai jamais maudite dans le mien. Toute ma vie j'ai recherché son amour, comptant pour rien les rebuffades, les mépris les injures.

Je puis donc dire bien haut que je n'ai rien à me reprocher à son égard, que j'ai toujours été pour elle un bon fils. Ce m'est une consolation et un bon té-

moignage pour ma conscience, et si, dans ces Mémoires, il semble que je manque gravement à ce devoir filial, en accusant ma mère, c'est qu'elle m'y force elle-même et qu'autrement il serait impossible d'expliquer et de comprendre mes malheurs.

Que l'on me pardonne certaines vérités un peu dures, certaines paroles amères qui s'échappent pour ainsi dire malgré moi de mon pauvre cœur ulcéré. Mais, dussé-je encourir un blâme sévère, j'ai toujours aimé la vérité plus que tout et je la dirai tout entière.

D'ailleurs, je puis dire qu'elle m'en a donné elle-même licence.

J'avais vingt et un ans et je me promenais un jour avec elle, lorsque je vins à lui demander un peu d'argent pour quelques achats absolument nécessaires.

— « Pourquoi n'écris-tu pas ta vie?
« me dit-elle.

— « Hélas! répondis-je, elle serait
« trop triste et personne ne voudrait
« la lire. »

Si je l'avais écrite alors, comme elle m'y engageait, elle savait évidemment que j'aurais parlé d'elle sans pouvoir dissimuler ce qu'elle m'avait fait souffrir. Donc elle m'autorisait à tout dire.

Je n'y ferai faute et d'ailleurs un but plus élevé que chacun comprendra facilement à la lecture de ces Mémoires écrits sans prétention, mais d'une authenticité absolue dans leurs plus minces détails.

Eugénie avait dix-neuf ans, quand elle me mit au monde. Abandonnée d'un amant sur lequel elle comptait pour garantir son avenir, sans ressource aucune du côté de sa famille (Mme Roussette, sa mère, tenait à Marseille un petit hôtel, son père était cordonnier), elle aurait pu cependant, si elle l'eût voulu, trouver une réhabilitation dans le travail courageusement accepté et dans l'accomplissement de ses devoirs maternels. Mais, hélas! elle avait déja trop goûté aux plaisirs de ce monde; elle était née paresseuse, le travail pour ses mains blanches était pénible et peu rémunérateur, elle se savait belle et se disait qu'elle pouvait plaire encore : elle était surtout ambitieuse et intrigante.

Je n'étais donc pour elle qu'un grave et sérieux embarras, un témoin vivant d'un honteux passé qu'il fallait dissimuler avec soin, puisqu'il était impossible de le faire disparaître.

Longtemps elle médita le projet de me déposer à l'hospice de la Charité. Un agent de police, qu'elle consulta sur les démarches à faire, lui fit honte d'une telle pensée et elle n'osa l'exécuter. Elle me jeta dans les bras de sa mère déjà chargée d'enfants.

— « Prends-le et fais en ce que tu
« voudras. Pour moi, je disparais et
« m'en vais à Bordeaux et plus tard
« à Paris. Paris, vois-tu, est le seul
« théâtre qui me convienne, je suis sûre
« que j'y ferai fortune. Surtout n'avoue
« jamais qu'Adrien est mon fils, ce serait
« m'empêcher de réussir. »

Ma grand'mère me garda sans trop de déplaisir, car, avare et rusée comme elle l'était, elle eut vite calculé qu'elle pourrait tirer parti de ma naissance; faire *chanter* le père dont elle connaissait le nom et se créer ainsi de petites rentes pour ses vieux jours.

L'ABBÉ JULIO

(*A suivre*)



jorat de

ndiquées
a décidé
à l'impôt
principal

iers, em-
l'obliga-
des re-
s dispo-

ER

e ce ma-
t le vote
é sur la
tendant
cution de
ration de

600 mil-
n numé-
és.
u budget
ême; on
tions, de
auraient
jour fort
budgets
et grâce

ndant au
a insisté
rseille au
associés
a ratifié

ons pour
ions pour
ccessive-

2 millions
contre-
merce de
lemander

ions de 60
travaux
pour faire

. Jourde,
ntente de
le obtient

n'ont pas
se de 663
création
n Périer
san vou-
trée de la
erbourg.
canal ma-

publics,
éressants,
663 mil-
s, même
budget,
tribution
es, cons-

et une charge suffisante pour les contribuables. Finalement l'ensemble du projet a été voté par 491 voix.

LA SÉANCE

L'outillage national

M. Mesureur, qui préside, rappelle que trois projets de résolution ont été présentés pour compléter le projet de loi relatif au vote de 600 millions pour l'outillage national.

Ls premier a été déposé par M. Dejeante. Il a pour objet d'ordonner aux travaux prévus application intégrale des conditions du travail, telles qu'elles sont énumérées aux dispositions du 10 août 1899.

M. Dejeante a la parole.

DERNIÈRES NOUVELLES DU PALAIS

Comparutions personnelles

Les juges de la 7e chambre civile ont vu aujourd'hui comparaître à leur barre, dans deux affaires différentes, plusieurs artistes parisiennes : c'était, d'une part, Mme Ed. Colonne, qui réclamait un reliquat de 550 francs pour leçons de chant à Mlle Vera Nimidoff, de l'Opéra, — et, d'autre part, Mme Marie Magnier, l'actrice du Palais-Royal, en discussion avec son couturier pour un règlement de compte se montant également à cette même somme de 550 fr.

Dans la première affaire, où plaidaient Mes Dubasty et Nunès, Mme Colonne a gagné son procès; dans la seconde, où les avocats étaient Mes Jacobson et Bureau, le règlement a été fixé à la somme réclamée.

Dernières dépêches

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU *Temps*

Saint-Etienne, 28 janvier.

Deux conscrits du canton sud-ouest de Saint-Etienne, refusant de tirer au sort en raison, disaient-ils, de leurs principes internationalistes, M. Piger, adjoint au maire socialiste, tira pour eux.

Le général Tournier, commandant le 13e corps, a cité à l'ordre du jour de l'armée et nommé de 1re classe le soldat Guerre, du 38e, qui, étant de sentinelle devant la caserne, fit preuve de sang-froid et d'énergie contre des agresseurs.

Brest, 28 janvier.

Ce matin, vers onze heures et demie, un individu essaya de pénétrer dans la poudrière du Château pour y mettre le feu. Il fut poursuivi par trois soldats baïonnette au canon, auxquels il échappa en sautant en bas d'un mur de grande hauteur.

Bordeaux, 28 janvier.

Le juge d'instruction Eyquem a mandé en son cabinet l'abbé Petit, vicaire général de l'archevêché, pour l'interroger sur le point de savoir si le père Clavé, de la compagnie de Jésus, avait bien été autorisé par le cardinal archevêque à prêcher la station de l'Avent à la cathédrale.

Le vicaire général a répondu qu'il n'avait pas à s'expliquer sur les décisions de l'archevêque.

Rive-de-Gier, 28 janvier.

Une cage contenant 16 mineurs est engagée dans les colonnes du puits Saint-Louis, à Grand-Croix, et ne peut ni remonter ni descendre. Malgré plusieurs heures de travail, la situation est toujours la même.

Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.

Le sultan, qui regr
par erreur. et malgr
chiffre de 16,500 fra
d'exploitation de la
cessionnaire une rédu
D'autre part, le sult
lettre anonyme éma
chant la perte de no
avènement et le quali
son peuple ».
Hier a eu lieu l'é
la convention relativ
ministre des travaux
du chemin de fer d'A

Le prince de Galles
vingt-cinq, pour Str
Guillaume de Mecklen
prince à la gare et a

Au dîner qui a eu
de l'empire, en l'honn
reur et auquel assista
Lanza, ambassadeur
doyen du corps diplo
M. de Bülow les a
santé des chefs d'Eta
présents.

La proposition pré
bres de son parti au
tion de la neutralité
Norvège, porte encor
dra des démarches
mark à ce projet, e
sances auprès desqu
des représentants di
tention des royaume
ment permanente la
depuis si longtemps.

LA GUERR

Lord Kitchener té

Les pertes totales d
été de 31 tués, 20 bles
Dans la colonie du
au Nord-Est est telle
a retiré une partie d
petit commando, sous
trouve dans le distri
A l'est, Louis Wess
ferrée de Graaf Rein
ral de nos troupes e
de étendue de terrai
nécessairement long
La ligne de block
sera reliée demain p
filé Botha, compléta
travers de la colonie
Les colonnes opéra
ont été retardées par
trouille de yeoman
perdu le contact ave
près de Rietvlei pa
trouille, complèteme
et 41 prisonniers. Ce
berté.
Lord Kitchener c
concentration par
vants de la capture
Le major Orr, sta
pris que M. Schalk
avoir une entrevue
corte de Ben Viljoe
de Lydenburg.



Le Gérant : E. Houssay. — Petite Imprimerie Vendéenne, 5, rue de Savoie, Paris. — 1613